

BÉRANGER

M A

BIOGRAPHIE

DRPS  
FA  
69



UNIVERSITAT D'ALACANT  
Biblioteca Universitaria



0500757129



BÉRANGER

M A

BIOGRAPHIE





*Robert Shaw Sturgis  
Susan Brimmer Sturgis  
1824-1900*

*Charles Inches Sturgis  
Margaret Noble Sturgis  
1900-1929*



EL DRFS FA /0069  
0500757129

MA BIOGRAPHIE



Le présent ouvrage est mis sous la sauvegarde des lois; l'Éditeur poursuivra devant les tribunaux tout contrefacteur ou distributeur d'édition contrefaite. Conformément à la loi, deux exemplaires ont été déposés à la Direction de l'Imprimerie et de la Librairie.





P. J. DE BÉRANGER

*Rob. S. Sturgis*

MA **ROBERT S. STURGIS**

# BIOGRAPHIE

OUVRAGE POSTHUME DE P. J.

## DE BÉRANGER

AVEC UN APPENDICE

ET UN GRAND NOMBRE DE

NOTES INÉDITES DE BÉRANGER

SUR SES CHANSONS

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

PERROTIN, ÉDITEUR

DE LA MÉTHODE WILHEM ET DE L'ORPHÉON

41, RUE FONTAINE-MOLIÈRE, 41

M DCCC LYIII

L'éditeur se réserve tous droits de traduction et de reproduction.



MA

## BIOGRAPHIE

---

Qu'importe aux grands poètes que l'histoire de leur vie soit transmise à la postérité? leur vie est tout entière dans la durée de leurs œuvres et ils n'ont souvent qu'à gagner aux légendes dont, à défaut de vérités positives, les peuples ne manquent pas d'entourer le berceau ou la tombe de leurs poètes favoris.

Un chansonnier, écho plus ou moins fidèle de son temps, n'a pas à espérer une semblable auréole. Si par hasard ses chants lui survivent quelques années, la génération suivante peut avoir besoin, pour les bien comprendre, de connaître



les circonstances et les sentiments individuels qui ont plus particulièrement inspiré leur auteur.

Ainsi m'ont souvent parlé des amis qui me pressaient de laisser des Mémoires et à qui j'ai longtemps répondu : « Qu'est-ce que l'histoire d'un homme qui n'a été rien, dans un siècle où tant de gens ont été ou se sont crus quelque chose ? » Mais toujours on répliquait : « Votre biographie écrite par vous peut devenir le meilleur commentaire de vos chansons. »

Ma paresse s'est enfin laissé vaincre et je consigne ici d'assez nombreux souvenirs personnels. Je dois d'abord prévenir les lecteurs que, quoique contemporain des plus grands événements d'une époque qui a tant produit, je n'ai pas la prétention d'étendre mes récits et mes réflexions au delà du cercle que me trace ma carrière chantante. Préoccupé sans cesse et avant tout des intérêts de mon pays, j'ai été poussé sans doute à approfondir bien des questions d'ordre général; homme de nature politique, j'ai pu donner mon avis dans des entreprises plus ou moins importantes; mais dans cette notice ne doivent trouver place que les faits qui me sont particuliers, faits

de peu de valeur et souvent très-vulgaires. Quant à la part d'influence que mes relations m'ont fait avoir dans la politique active, je m'en rapporte à ce que voudront en dire les historiens, s'il s'en trouve qui soient tentés de la chercher dans les derniers événements dont la France a été le théâtre.

En lisant ces souvenirs, on sera convaincu que mon caractère méditatif a dû, le plus souvent, me réduire au rôle de spectateur. Aussi, lorsqu'à cinquante ans j'ai vu de près le pouvoir, je n'ai fait que le regarder en passant, comme, dans ma jeunesse indigente, devant un tapis vert chargé d'or, je m'amusais à observer les chances du jeu, sans porter envie à ceux qui tenaient les cartes. Il n'y avait de ma part ni dédain ni sagesse à cela : j'obéissais à mon humeur. Les réflexions qui viendront se mêler à mes narrations se sentiront donc du terre à terre de l'existence qui m'a plu. Aux grands hommes les grandes choses et les grands récits ! Ceci n'est que l'histoire d'un faiseur de chansons.

Si l'on choisissait son berceau, j'aurais choisi Paris, qui n'a pas attendu notre grande Révolution pour être la ville de la liberté et de l'égalité,



et celle où le malheur rencontre peut-être le plus de sympathie. J'y vins au monde le 19 août 1780, chez mon bon vieux grand-père Champy, tailleur, rue Montorgueil, dans une maison encore debout aujourd'hui<sup>1</sup>.

A me voir naître dans une des rues les plus sales et les plus bruyantes, qui eût pensé que j'aimerais tant les bois, les champs, les fleurs et les oiseaux ?

Après avoir été clerc de notaire en province, c'est dans cette rue que mon père avait fait ses débuts à Paris, comme teneur de livres chez un épicier. Désireux de se lancer dans les affaires, il pensa à se marier à près de trente ans. Une jeune fille de dix-neuf ans, vive, mignonne, bien tournée, passait tous les matins devant la porte de l'épicier pour se rendre au magasin de modes où elle travaillait. Mon père s'en éprit, la demanda et l'obtint du tailleur Champy, qui avait six autres enfants.

Mon grand-père ne donna d'autre dot à son gendre que d'utiles relations, dont celui-ci eût pu tirer parti.

<sup>1</sup> Depuis que ceci est écrit, la maison a fait place à un pare aux huitres. (*Note de Béranger.*)

Loin de là; après six mois de mariage et de prodigalités, les deux époux se séparaient, mon père pour aller en Belgique, ma mère pour se retirer chez ses parents; elle travailla de son état de modiste, et ne regretta guère l'absence d'un mari pour qui elle n'eut jamais beaucoup d'affection, quoiqu'il fût bon, aimable, gai et d'un extérieur agréable. Ma naissance faillit coûter la vie à ma mère : il fallut recourir au forceps pour me faire entrer dans ce monde, d'où je voudrais bien sortir avec moins de façon. Plus tard, une grande défiance de moi-même m'ayant fait voir des difficultés aux moindres choses, il m'est arrivé souvent de dire que rien ne m'avait été facile, pas même de naître.

Envoyé en nourrice aux environs d'Auxerre, je restai là plus de trois ans sans que personne se soit jamais beaucoup inquiété de savoir si j'étais bien ou mal : j'étais bien, très-bien même. Quoique ma nourrice eût perdu son lait dès les premiers mois, ainsi qu'on l'apprit plus tard, et qu'à la mode de Bourgogne, du pain trempé dans du vin m'ait souvent tenu lieu de bouillie, elle ne m'en éleva pas avec moins de tendresse et de soins. Fort inexactement payée, ce fut pourtant



avec peine qu'elle me rendit à mon grand-père, à la charge duquel je restai jusqu'à près de neuf ans. Sa femme et lui avaient été assez peu tendres pour leurs enfants; mais, fidèles au rôle des grands parents, ils me gâtèrent de leur mieux, firent de mes oncles et tantes mes très-humbles domestiques, et ce n'est pas de leur faute si je ne contractai pas dès lors le goût d'une mise élégante et recherchée. Plusieurs fois atteint de dangereuses maladies, et sujet, dès le berceau, aux plus violentes migraines, je ne fus envoyé que bien tard à l'école, qui pourtant était tout vis-à-vis de la maison, dans l'*impasse de la Bouteille*. Je ne crois pas y avoir été plus de vingt fois, tant j'avais d'adresse à trouver des prétextes pour m'éviter cette pénible corvée. Mes bons parents me l'imposaient à regret, bien qu'ils eussent tous deux le goût de la lecture. Je me rappelle ma grand'mère lisant les romans de Prévôt et les œuvres de Voltaire; et mon grand-père commentant à haute voix l'ouvrage de Raynal, qui alors jouissait d'un succès populaire. J'ai pu douter depuis que ma bonne grand'mère comprît quelque chose à ses lectures, qui pourtant la passionnaient. Elle citait sans cesse *M. de Voltaire*, ce

qui ne l'empêchait pas, à la Fête-Dieu, de me faire passer sous le saint sacrement.

L'amour de l'école ne me venait toujours pas. Ce que je préférais de beaucoup, c'était de rester sans bruit dans un coin, à faire des découpages, des dessins, ou de petits paniers avec des noyaux de cerises délicatement évidés et ciselés, chefs-d'œuvre qui m'occupaient des journées entières et causaient l'admiration de tous mes parents.

Ma mère ayant quitté sa famille pour vivre seule, j'allais de temps à autre passer huit ou quinze jours auprès d'elle près du Temple, ce qui apportait un étrange changement à la vie que je menais rue Montorgueil. Souvent elle me conduisait aux théâtres du boulevard ou à quelques bals et à des parties de campagne.

J'écoutais beaucoup et je parlais peu. J'apprenais bien des choses, mais je n'apprenais pas à lire.

Toujours séparé de ma mère, mon père alors habitait l'Anjou et je ne l'avais vu qu'une ou deux fois à son passage à Paris. Il y revint au commencement de 1789 et l'on décida que je serais mis en pension au faubourg Saint-Antoine, où l'on me conduisit bientôt et d'où je vis prendre la



Bastille du haut des toits de la maison. C'est à peu près le seul enseignement que j'y reçus, car je ne me rappelle pas qu'on m'y ait donné aucune leçon de lecture et d'écriture. Pourtant j'avais déjà lu la *Henriade* avec notes et variantes, et une traduction de la *Jérusalem*, par Mirabaud, présents d'un oncle, tailleur comme mon grand-père, qui voulait me donner le goût des livres. Comment avais-je appris à lire? Je n'ai jamais pu m'en rendre compte.

Le peu de temps que je passai dans cette pension m'a laissé deux souvenirs, outre la prise de la Bastille, que j'ai plaisir à me retracer.

Un vieillard y venait souvent visiter son petit-fils, le plus âgé des élèves, qui, à ce titre, avait la jouissance particulière d'un coin de jardin orné d'une verte tonnelle, sous laquelle le vieillard aimait à s'asseoir. A travers les capucines et les pois de senteur, j'allais silencieusement regarder le vénérable octogénaire, dont j'avais entendu plusieurs fois répéter le nom par mes camarades. C'était Favart, fondateur de l'Opéra-Comique, auteur de beaucoup de pièces à grand succès, entre autres, *Annette et Lubin*, la *Chercheuse d'esprit* et les *Trois Sultanes*. Je me demande encore au-

jourd'hui pourquoi, dans mon ignorance, je prenais plaisir à considérer curieusement ce vieux poète dont je ne pouvais apprécier ni les titres ni la réputation.

Était-ce l'instinct de mon sort à venir qui m'attirait vers cet auteur de tant de poésies chantées, vers ce Favart qui, parlant de ses courses dramatiques à la suite des camps, a dit : « Le maréchal de Saxe m'avait institué le chansonnier de l'armée. »

Mon autre souvenir est d'une nature différente. Au nombre des pensionnaires se trouvaient plusieurs enfants de Grammont, acteur tragique du Théâtre-Français. Je vois encore le plus jeune, vêtu d'une houppelande rouge, défroque héroïque de son père. Combien j'étais ravi quand il nous répétait le rôle de Joas, que déjà on lui faisait jouer. Je m'étais lié avec cet élève, parce qu'il était doux et tranquille, ce qui convenait à ma rêveuse nonchalance. Il n'en était pas ainsi de Grammont l'aîné, âgé d'au moins quinze ans; celui-ci m'inspirait une terreur extrême, par les mauvais traitements qu'il me faisait subir. Heureusement nos rencontres étaient rares : il appartenait à la catégorie des grands; j'étais avec



les petits. J'ai soupçonné plus tard la cause de son aversion pour moi.

J'avais là, pour protectrice, une parente de mon grand-père qui connaissait depuis longtemps l'abbé <sup>\*\*\*</sup>, maître de la pension. Pour complaire à ma cousine, les subordonnés me dorlotaient; et, grâce à mes fréquentes migraines, j'étais souvent exempté d'aller en classe. De pareilles faveurs me rendaient un objet d'envie. Un jour solennel fit éclater la haine de Grammont. A la distribution des prix, auxquels je n'avais aucune prétention, et que sans regret je voyais donner à mes camarades plus jeunes que moi, n'eus-je pas le malheur insigne d'être gratifié de la croix de sagesse, cet éternel partage des ânes de collège? J'y avais bien quelque droit, *puisque'il faut parler net*, car je n'étais ni joueur, ni bruyant, ni indocile. Mais les élèves ne manquèrent pas de crier *haro sur le baudet*. Ce qui n'empêcha pas de me décorer de la maudite croix. Si j'en conçus de l'orgueil, cet orgueil fut de courte durée. Ce jour-là même, dans la cour de récréation, où étaient réunis les pensionnaires de tout âge, que les parents n'avaient pas encore emmenés en vacances, j'étais à la grille de la rue et lorgnais les

marchands de gâteaux et de fruits qui venaient tenter la maigre bourse des écoliers. Les petites sommes que les parents font distribuer à leurs enfants sous le nom de *semaine* s'échangeaient rapidement contre de si douces friandises. Hélas! j'étais condamné au seul plaisir de les passer en revue, car moi, je n'avais pas de *semaine*. Une pomme énorme, d'un vermillon appétissant, excitait surtout ma convoitise. Je la dévorais de mes yeux d'enfant, quand une rude voix vint me crier à l'oreille : « Prends la pomme! prends! ou je te donne une belle volée. » Ce n'était pas le serpent tentateur, c'était le terrible Grammont. Son poignet de fer me pressait contre la grille. Que se passa-t-il dans mon âme candide? Je n'osais; mais la frayeur, venant en aide à la gourmandise, triompha si bien, que, cédant aux injonctions de mon ennemi, et sans respect de ma décoration nouvelle, j'étendis la main en tremblant, et saisis furtivement la pomme fatale. Le crime est à peine consommé que Grammont m'appréhende au collet, crie au voleur, et fait voir le corps du délit à toute la pension rassemblée. Quel scandale! le modèle de la sagesse tombé dans une pareille faute! On me conduisit devant



les professeurs ; mais mon trouble était si grand, que je ne pus entendre quel arrêt fut porté. Sans doute la mauvaise réputation de l'accusateur, détesté des élèves et des maîtres, et quelques témoignages bienveillants éclairèrent la conscience des juges.

Toujours est-il certain qu'on me fit rendre la croix que d'abord Grammont m'avait arrachée. Je ne sais si c'est à cette scène, qui me coûta bien des larmes, que depuis j'ai dû mon aversion pour les pommes et mon peu de goût pour les croix.

Combien j'ai ri de fois en me rappelant cette aventure d'enfance ! Quant à Grammont, heureux s'il s'en fût tenu à de semblables espiègeries !

Quatre ans plus tard, j'apprenais que, devenu, avec son père, un des chefs de l'armée révolutionnaire qui couvrit de sang et de ruines les départements de l'Ouest, le père et le fils avaient commis tant d'atrocités, que pour faire un exemple le Comité de salut public les livrait à la guillotine, qu'ils traînaient dans le bagage de leur armée.

J'appris cette mort avec effroi. J'avais déjà éprouvé quel effet produisait sur moi la vue du

sang versé par le meurtre. En octobre 1789, un jour de vacances à la pension, comme je traversais la rue avec une de mes tantes, nous nous trouvons entourés d'une foule d'hommes et de femmes effrayantes à voir. Ils portaient au bout de longues piques les têtes des gardes du corps massacrés à Versailles. A ce spectacle, j'éprouvai une telle horreur, qu'en y pensant je vois encore une de ces têtes sanglantes qui passa tout près de moi. Aussi ai-je béni le ciel d'avoir été éloigné de Paris pendant la Terreur.

Bientôt las de payer ma modique pension, mon père, qui était devenu notaire à Durtal, m'envoya à Péronne, ville aux environs de laquelle il était né dans un cabaret de village, ce qui ne l'empêchait pas d'affecter des prétentions à la noblesse. Il les appuyait de folles traditions de famille qui lui ont fait me donner, dans mon acte de naissance, la particule féodale dont il se para toujours et à laquelle ma mère, bien que fille de tailleur, ne tenait pas moins que lui. Je dois dire, pour sa justification, que c'était la manie des chefs de la famille. Mon grand-père avait les mêmes prétentions, tout cabaretier qu'il fût obligé d'être par l'abandon où on l'avait laissé, son père étant



allé se remarier en Angleterre, sous le nom de Bé-ranger de Formentel. Ces idées nobiliaires sont en-core très-communes en France. J'ai connu un petit bourgeois picard qui établissait, avec une grande assurance, sa parenté avec la maison de Bourbon. Au moins cela valait la peine de se faire illusion.

Quant à moi, ce n'est qu'après avoir vu attri-buer de mauvais vers de ma façon, imprimés dans un Almanach, à un M. Bérenger, auteur des *Soi-rées provençales*, que, d'après le conseil d'Ar-nault, je me décidai à user du *de* et à faire pré-céder mon nom des initiales de mes noms de baptême; j'établissais ainsi une différence entre ma signature et celle de plusieurs Bérenger, qui écrivaient à cette époque et dont l'un fit, je crois, des vers sur la naissance du roi de Rome qu'à mon tour je me vis attribuer. Je ne réclamai pas cette fois, mais j'avais écrit plusieurs lettres à la *Quotidienne* en faveur de l'autre Bérenger, que j'aurais voulu voir déclarer innocent de mes rimes malencontreuses. La *Quotidienne* ne tint aucun compte de mon témoignage; il résulta de tout cela une particule de plus en littérature. A la Restau-ration, quelques amis voulaient que je la sup-primasse; mais j'avais assez de confiance dans

mes principes pour ne pas chercher à en faire preuve d'une façon aussi puérile. J'ai eu de mon père, pour toute succession, une généalogie ar-moriée, à laquelle il ne manque que des pièces justificatives, l'exactitude historique et les vrai-semblances morales.

Mais revenons à mon voyage en Picardie. C'était à une de ses sœurs, veuve sans enfants, que, sans l'en avoir prévenue, mon père m'expédia par la diligence. Je me vois arrivant, avec une vieille cousine, ma conductrice, à la petite auberge de l'*Épée-Royale*, que cette tante tenait dans un des faubourgs de Péronne et qui était toute sa for-tune. Je ne la connaissais pas : elle m'accueille avec hésitation, lit la lettre de mon père qui me recommandait, puis dit à la cousine: « Il m'est im-possible de m'en charger. » Ce moment m'est pré-sent encore. Mon grand-père, frappé de paralysie, et retiré avec un revenu insuffisant, ne pouvait me garder. Mon père rejetait le fardeau et ma mère n'avait nul souci de moi. Je n'avais que neuf ans et demi, mais je me sentais repoussé de tous. Qu'allais-je devenir? De pareilles scènes mûrissent vite la raison chez ceux qui sont nés pour en avoir un peu.



En grandissant je suis devenu laid, mais j'ai été un bel enfant et me suis dit souvent que j'en devais bénir la Providence. Cette beauté du premier âge peut exercer son influence sur toute notre vie, par les sourires dont elle nous entoure au moment où l'on a tant besoin d'appui. Je ne veux pas diminuer le mérite de l'action de ma tante, mais je la vois me regarder du coin de l'œil, puis, émue, attendrie, elle me presse dans ses bras et me dit les larmes aux yeux : « Pauvre abandonné, je te servirai de mère ! » Jamais promesse ne fut mieux tenue.

J'ai perdu, il y a quelque temps, cette excellente femme, qui s'est éteinte à quatre-vingt-six ans, après avoir dicté son épitaphe, que voici : *Jamais elle ne fut mère, et pourtant elle a laissé des enfants qui la pleurent.* Son neveu le poète n'eût pas trouvé mieux à dire, mais qu'il lui soit permis de placer ici l'éloge de celle qui fut sa véritable mère. Née avec un esprit supérieur, elle avait suppléé à l'éducation qui lui manquait par des lectures sérieuses et choisies. Enthousiaste de toutes les choses grandes, elle s'inquiétait encore, dans ses dernières années, des découvertes nouvelles, des progrès de l'industrie et même des

embellissements de la capitale. Comme elle était capable d'une vive exaltation, la Révolution en fit une républicaine aussi ardente que son humanité pouvait le permettre, et toujours elle sut allier au patriotisme les sentiments religieux qu'une âme tendre doit souvent plus à sa propre nature qu'à son éducation première. Telle était la pauvre aubergiste qui se chargea du soin de ma seconde enfance. C'est dans Télémaque, dans Racine, dans le théâtre de Voltaire, qui composaient toute sa bibliothèque, qu'elle acheva de m'apprendre à lire ; car, bien que je susse presque par cœur deux poèmes épiques, je ne savais lire que des yeux, et j'étais incapable d'assembler deux syllabes à haute voix, la valeur des consonnances ne m'ayant jamais été enseignée. Enfin, un vieux maître d'école m'apprit à écrire et à calculer plus régulièrement que je ne me l'étais appris moi-même. Là s'arrêtèrent mes études : ma tante n'avait pas le moyen de m'en faire faire de plus brillantes ; et d'ailleurs Péronne vit alors fermer son collège. J'avais pour le dessin un goût très-vif, qu'elle eût désiré cultiver, mais pour cela encore les dépenses étaient un obstacle. L'éducation morale ne fut pas aussi restreinte, grâce aux



leçons que sur tous les sujets elle savait approprier à mon âge, et aussi à mon intelligence, dont le développement fut assez rapide jusqu'à douze ans. La maîtresse crut devoir quelquefois recourir aux avis de son élève. Voilà donc près de cinquante ans que je donne des conseils aux autres. Il paraît que j'étais destiné à ce sot métier, aussi peu profitable à celui qui le prend qu'à ceux pour qui on le fait. Cette raison précoce, va-t-on me dire, vous empêcha-t-elle vous-même de faillir souvent? Hélas! non, mais cette raison me fit de bonne heure garder mémoire de mes moindres fautes, et c'est à cela que je dois de pouvoir sans trop rougir aujourd'hui me rappeler les leçons de mon institutrice.

Je vais rapporter un fait qui donnera l'idée des moyens qu'elle employait pour m'inculquer ses principes.

A l'époque de la Terreur, quelques-uns de ses amis, habitants d'un prochain village, furent arrêtés et conduits à Péronne, au milieu de la nuit, pour y être incarcérés. En passant devant notre auberge, il leur fut permis de parler à ma tante. Le bruit de cette visite ne m'avait pas réveillé, et, le matin, sans m'instruire de cette ar-

restation, elle m'emmène à la ville, où je la vois avec surprise se diriger vers la prison. Lorsqu'elle est près de frapper au guichet : « Mon enfant, me dit-elle, nous allons voir d'honnêtes gens, de bons citoyens privés de leur liberté par une accusation calomnieuse : j'ai voulu t'apprendre à combien de persécutions la vertu est exposée dans les temps de troubles politiques. »

De pareilles leçons, données ainsi, restent profondément gravées dans un jeune esprit.

Il m'en fut donné d'un autre genre. Tant que les églises restèrent ouvertes, ma tante m'y conduisit ou m'y envoya exactement. Elle me força même de servir la messe d'un prêtre de sa connaissance, à qui, depuis, frère Jean des Entonneurs m'a souvent fait penser. Il fallut apprendre le latin de l'office, et, chose bizarre, malgré mon excellente mémoire, je ne pus jamais savoir de latin par cœur. Aussi, à ma première communion, le curé, au mépris des canons, fut contraint de me laisser dire mes prières en français.

Pour en revenir à mon apprentissage d'enfant de chœur, je le remplis si gauchement, j'estropiai ou embrouillai si bien les répons, j'usai si



maladroitement des burettes, que l'abbé, qui pourtant n'y devait pas regarder de trop près, voyant un jour qu'il ne restait plus de vin pour la consécration, me lança une épithète qui n'avait rien de sacramentel, finit la messe à la hâte, et regagna la sacristie en jurant qu'il ne m'admettrait plus à l'honneur de servir l'autel. Je n'avais nulle envie d'y retourner. Il me plaisait bien plus d'écouter parler politique. Il est inutile de rapporter toutes les circonstances qui expliquent comment, si jeune, je pris tant d'intérêt à notre grande Révolution et jusqu'à quel point dut s'exalter mon patriotisme.

Dans quelle triste anxiété nous jetait alors, ma tante et moi, l'invasion des armées coalisées, dont les avant-postes dépassèrent Cambrai! Le soir, assis à la porte de l'auberge, nous prîtions l'oreille au bruit du canon des Anglais et des Autrichiens assiégeant Valenciennes, à seize lieues de Péronne. Chaque jour l'horreur de l'étranger grandissait en moi. Aussi, avec quelle joie j'entendais proclamer les victoires de la République! Lorsque le canon annonça la reprise de Toulon, j'étais sur le rempart, et, à chaque coup, mon cœur battait avec tant de violence, que je fus

obligé de m'asseoir sur l'herbe pour reprendre ma respiration.

Aujourd'hui que, chez nous, le patriotisme sommeille, ces émotions d'un enfant doivent paraître étranges. On ne sera pas moins surpris si je dis qu'à soixante ans je conserve cette exaltation patriotique et qu'il faut tout ce qu'il y a en moi d'amour de l'humanité et de raison éclairée par l'expérience pour m'empêcher de lancer contre les peuples nos rivaux les mêmes malédictions que leur prodiguait ma jeunesse.

Ce sentiment si vif, d'autant plus vif peut-être que, dans le monde, je l'ai concentré de bonne heure, ainsi que tous mes autres sentiments, a influé jusque sur mes jugements littéraires. Mes amis se sont parfois étonnés du peu de goût que m'inspira Voltaire, malgré mon admiration pour son rôle de réformateur et pour la merveilleuse fécondité de son puissant génie. Cette espèce de froideur dans l'appréciation d'une partie de ses œuvres n'a pas attendu qu'on en fit une mode en France; elle date de l'époque où, jeune encore, je crus m'apercevoir de ses préférences injustes pour les étrangers; et je le pris presque en haine lorsque plus tard je lus le poème où il outrage



Jeanne d'Arc, véritable divinité patriotique, qui, dès l'enfance, fut l'objet de mon culte. Voilà ce que je n'oserais dire aujourd'hui, si j'avais insulté Napoléon mourant captif des Anglais.

Qu'on me pardonne d'insister sur cet amour de la patrie qui fut la grande, je devrais dire l'unique passion de ma vie. Sauf les fièvres et les migraines de plus en plus douloureuses, ma santé n'éprouva d'accident à Péronne que celui qui eût pu supprimer tous les autres. Au mois de mai 1792, j'étais debout sur le seuil de la porte, à la fin d'un orage; le tonnerre tombe, éclate, passe sur moi, et me jette à terre, complètement asphyxié. Une épaisse fumée remplit la maison, dont la foudre a dévasté l'intérieur et lézardé les pignons. Ma tante, ne s'occupant que de moi, qu'elle voit étendu mort, me saisit, me porte dans ses bras, et m'expose à l'air et à la pluie. Au milieu de la foule accourue, elle me tâte le pouls, le cœur, y cherche en vain quelque signe d'existence, et s'écrie : « Il est mort ! » Je pus l'entendre, longtemps avant que je pusse faire un mouvement et dire un mot pour la rassurer. Enfin, rappelé insensiblement à moi, après avoir répondu à ses caresses de joie, je

laissai échapper une réflexion d'enfant raisonneur, qu'elle m'a bien souvent reprochée, en ajoutant chaque fois : « Je vis bien que tu ne serais jamais dévot. » J'ai dit qu'elle était sincèrement religieuse. Lorsqu'un orage s'annonçait, elle aspergeait la maison d'eau bénite. « C'est pour nous préserver du tonnerre, » m'avait-elle dit. Revenu à la vie, encore étendu sur le lit d'un voisin, et me faisant raconter ce qui venait d'arriver : « Eh bien, m'écriai-je, à quoi sert ton eau bénite ? »

Je fus longtemps à me remettre de la terrible secousse que j'avais reçue, et ma vue, jusque-là fort bonne, parut en avoir beaucoup souffert, au point qu'on ne put me mettre en apprentissage dans l'horlogerie, état qui avait de l'attrait pour moi et qui convenait à mon extrême dextérité. Pourtant il me fallait un métier, et je m'appuyais sur une phrase bien connue de Rousseau<sup>1</sup>.

Ma tante sentait aussi que l'aider à tenir son auberge ne m'assurait point d'avenir. Elle s'était d'ailleurs aperçue que ma petite vanité était bles-

<sup>1</sup> « Je veux qu'Émile ait un état, » etc., etc. ROUSSEAU, *Émile*. (Note de Béranger.)



sée quand il me fallait servir à table ou aller à l'écurie, et elle se disait que ma frêle constitution ne convenait pas à toute sorte de travaux. L'orfèvrerie fut mon premier essai. Mais j'eus affaire à un pauvre maître qui m'entretenait de ses amours et ne m'apprit du reste qu'à travailler un peu le cuivre. De son établi je passai saute-ruisseau chez un notaire devenu juge de paix. Ce magistrat, ami de ma tante, dont l'esprit lui plaisait, me combla de marques de bienveillance, et son souvenir devait rester un des plus doux souvenirs de ma jeunesse.

M. Ballue de Bellenglise, disciple fervent de Rousseau et partisan chaleureux de la Révolution, fut appelé à l'Assemblée législative. Revenu à Péronne, à la fin de sa mission, il y fonda des écoles primaires gratuites sur un plan digne peut-être d'un examen sérieux.

Plus désireux de former des hommes que des savants, M. de Bellenglise avait voulu que les élèves se disciplinassent eux-mêmes. Ils élisaient entre eux des juges, des membres de district, un maire, des officiers municipaux, un juge de paix, qui devaient tous fonctionner dans un cercle de pouvoirs conformes aux besoins d'une associa-

tion de marmots dont le plus âgé avait peut-être quinze ans. Il y avait une force armée qui se composait de tous les élèves, divisés en chasseurs, grenadiers et artilleurs, faisant aussi l'élection de leurs chefs. Nous portions en promenade nos piques et nos sabres, et traînions un caisson avec une petite pièce de canon, que nous apprenions à manœuvrer. Si les fusils nous manquaient, c'est qu'alors on n'en fabriquait pas assez pour les douze armées qui défendaient la République.

Nous avions aussi un club, dont les séances attiraient la foule des Péronnais de tout âge. Quant aux études, le latin en était banni par le fondateur, docte latiniste pourtant; et, malgré ses représentations, nous donnions peu d'attention à la grammaire que nous enseignait un vieux prêtre, pour qui cet établissement était, pendant ce temps de crise, un refuge bien utile. Les chants républicains avaient plus d'attrait pour nous que les leçons de langue, et, comme dans ma famille tout le monde chantait, c'est sans doute alors qu'est né en moi le goût de la chanson. J'aurais dû aussi contracter l'habitude de parler en public; car, toujours nommé président



de notre club, j'étais obligé de faire des allocutions aux conventionnels qui passaient à Péronne et je prononçais des discours de ma composition dans les cérémonies nationales où nous avions notre place marquée. Ajoutez que, dans les grandes circonstances, on me chargeait de rédiger des adresses à la Convention et à Maximilien Robespierre.

A part cette invasion que des bambins faisaient d'eux-mêmes dans la haute politique et le peu de soin donné aux études, double inconvénient né de l'effervescence révolutionnaire, auquel M. de Bellenglisse s'opposait en vain, il m'a toujours semblé que le plan d'éducation qu'il avait conçu était, quant à la base, celui qui convenait le mieux pour donner des citoyens, dans un pays où l'élection serait l'unique pivot du gouvernement.

Notre Lycurgue en avait étendu l'application à l'éducation des jeunes filles, en la subordonnant toutefois aux convenances de leur sexe.

Inculquer à l'enfance l'amour des formes et des principes établis dans la société qui l'attend, c'est donner la valeur d'une durée de plusieurs siècles aux institutions sorties plus ou moins

nouvellement des principes qui ont exigé ces formes; c'est faire naître une précoce expérience chez les enfants qu'un nouveau régime politique a vus naître, et les habituer non-seulement à la pratique, mais encore à l'étude curieuse des lois qui restent à perfectionner. Nos grands établissements d'instruction font-ils autre chose que quelques savants et beaucoup d'écoliers? des hommes, en sort-il grand nombre? des citoyens, il n'en est pas question.

La fondation de M. de Bellenglisse n'eut qu'une courte durée: on clabauda, et elle fut bien vite abandonnée. Malheur à l'homme supérieur condamné à vivre dans une petite ville, surtout s'il y est né! le moindre inconvénient pour lui est de n'y trouver personne qui le comprenne; la sottise et la jalousie s'acharnent à lui susciter des ennemis. M. de Bellenglisse en eut d'assez nombreux, mais il semblait ne pas s'en apercevoir.

Cet homme, c'était Fénelon républicain. Jamais je n'ai pu me représenter l'auteur du *Télémaque* avec une autre figure, avec un autre son de voix que la figure et que le son de voix de ce vénérable ami de mon enfance. Sa mine simple et grave ne ressemblait à celle d'aucun autre. Je me



rappelle ses beaux yeux, son teint blanc, sa bouche souriante; je vois sa large lévite brune, qui tombait jusqu'à ses pieds, avec un seul rang de boutons, et son large chapeau rond. Qu'il me semblait imposant! Deux petits chiens l'accompagnaient dans ses promenades solitaires, et tour à tour il les portait quand la course était trop longue pour eux. Chez lui, au milieu d'un amas de fleurs, un peuple de charmants oiseaux l'amusaient de ses chants, qui ne troublaient ni son travail ni ses méditations. M. de Bellenglise, initié à toutes les sciences, sensible à tous les arts, avait joué avec le plus grand succès la comédie et surtout le drame, genre encore nouveau alors. Aussi avait-il fait naître en nous l'idée d'apprendre des rôles qu'il se plaisait à nous faire répéter. Son élocution était pleine de grâce, quoique brève; sa morale douce et pénétrante; il n'avait pas besoin de dire : *Laissez venir ces petits vers moi*, pour que nous nous précipitassions sur ses pas.

Mes parents m'ont souvent répété que, dans son affection pour moi, il leur avait prédit que je me ferais remarquer un jour. Le peu que j'ai été, il n'a pu le savoir, car il mourut à Amiens, dans un âge peu avancé, président de la cour crimi-

nelle du département de la Somme. Ces hautes fonctions lui furent douloureuses, et on l'a vu, contraint de condamner un malheureux qui s'était vengé par l'incendie d'une spoliation inique, mais légale, frapper, en pleine audience, le spoliateur d'une réprobation si énergique, que celui-ci, malgré toutes ses richesses, fut obligé de s'éloigner du département. M. de Bellenglise repoussait la peine de mort, et, à chaque passage du premier consul à Amiens, il ne manquait pas d'essayer de lui en démontrer l'injustice et l'inutilité. Homme excellent, vrai philosophe, bienveillant et aumônier, que ta mémoire soit bénie!

C'est lui qui me fit entrer dans l'imprimerie que, grâce à son appui, le libraire Laisnez venait d'établir à Péronne. J'y passai près de deux ans, m'adonnant avec goût aux travaux de la typographie, mais sans me perfectionner dans l'orthographe. Cette étude m'a toujours trouvé récalcitrant, malgré les soins du fils Laisnez, qui, un peu plus âgé que moi, devint mon ami et chercha à m'enseigner les principes de la langue. Il ne parvint guère qu'à m'initier aux règles de la versification. Je ne dirai pas qu'il m'en donna le goût;



je l'avais depuis longtemps. A douze ans, incapable de deviner que les vers fussent soumis à une mesure quelconque, je traçais des lignes rimées, tant bien que mal, mais de la même longueur, grâce à deux raies de crayon, tirées du haut en bas du papier, et croyais faire ainsi des vers aussi réguliers que ceux de Racine. Les vers libres de la Fontaine avaient pourtant fini par me faire soupçonner qu'il y avait bien quelque chose à redire à ma méthode.

Ma tante s'était remariée à un M. Bouvet, homme d'instruction, d'esprit, de génie peut-être, mais d'une bizarrerie d'humeur qui, approchant de la folie, m'a donné la clef du caractère de Rousseau, dont il semblait avoir les idées et dont sa parole simulait quelquefois l'éloquence. Il tenta aussi vainement de m'enseigner le français; moins qu'un autre, il pouvait avoir d'ascendant sur moi, qui, déjà exercé à juger ceux qui m'entouraient, ne tardai pas à m'apercevoir qu'il rendait ma tante malheureuse, ce que je n'avais que trop prédit. Aussi avais-je tâché de la détourner de ce mariage. « J'aurais dû t'écouter, » me disait souvent la pauvre femme.

Tandis qu'elle me nourrissait de maximes ré-

publicaines, dans une ville préservée par André Dumont<sup>1</sup> des meurtres qui, à quelques lieues de là, ensanglantaient Arras, où régnait le farouche Lebon, mon père était devenu, en Bretagne, intendant de la comtesse de Bourmont, dont le fils est aujourd'hui maréchal. On l'avait arrêté comme fédéraliste, et il faisait partie des cent trente-deux Nantais sous le nom de Béranger de Mersix. Mes parents me cachèrent son arrestation et la souffrance qu'il éprouva jusqu'au moment de sa délivrance, obtenue par jugement après le 9 thermidor.

Lorsqu'il vint nous voir en 1795, il ne fut pas peu scandalisé de mes opinions si opposées aux siennes, car il était fou de royalisme. Aussi tenta-

<sup>1</sup> Peu de conventionnels en mission se sont livrés à des déclamations aussi furibondes qu'André Dumont; il dut à cela d'inspirer une confiance qu'il fit tourner au profit de son département. Beaucoup d'arrestations eurent lieu à grand bruit, mais un ou deux imprudents furent, à Amiens, les seules victimes sacrifiées au salut de tous. J'ai toujours été surpris du peu de reconnaissance qu'inspire à ses concitoyens cet homme, dont l'humanité contrastait si courageusement avec la cruauté de beaucoup de ses collègues. Je l'ai vu faire publiquement justice de dénonciations absurdes et envoyer les dénonciateurs en prison. Je ne savais pas alors tout ce qu'il courait de risques en agissant ainsi. (*Note de Béranger.*)



t-il une conversion que ma jeunesse lui faisait supposer facile; mais il s'aperçut bientôt qu'il avait affaire à un petit ergoteur, qui ne cédait pas plus aux sermons qu'aux caresses. Il s'en dépitait et eut avec ma tante, et devant moi, une conversation que je n'ai pu oublier, car elle-même en a souvent ri depuis en me la rappelant. « Ma sœur, lui dit-il, cet enfant est gangrené de jacobinisme. — Dites donc nourri de républicanisme, mon frère. Dans ce pays, le jacobinisme n'a été qu'un mot. — Jacobin ou républicain, c'est tout un pour moi, et ce marmot a sucé le lait des plus mauvaises doctrines. — Ce sont les miennes et celles des meilleurs citoyens. — Comment avez-vous pu, religieuse comme vous l'êtes, vous hâter de lui faire sa première communion par un prêtre assermenté? — Valait-il mieux attendre qu'il n'y eût plus ni prêtres ni églises, ce qui est arrivé bientôt après? — Sans doute, dans l'intérêt de la religion qui doit renaître avec la royauté. — J'aime bien, mon frère, à vous entendre parler de religion, vous qui n'avez pas l'ombre de foi! — Ma sœur, nous autres aristocrates, nous devons défendre le trône et l'autel. C'est pour avoir servi leur cause que j'ai été traîné de prison

en prison pendant plus d'un an, et que, sans une grâce du ciel, j'allais monter sur l'échafaud. — Dites plutôt que c'est votre vanité qui vous a fait vous associer à des gens qui ne faisaient pas plus decas de vous pour cela. Mais laissons les opinions, que je voudrais voir libres, et revenons à votre fils. — Eh bien, que voulez-vous que j'en fasse maintenant? — Ce que vous en avez fait jusqu'ici. Hier, en le voyant présider son club avec aplomb, en l'entendant parler de la patrie en termes chaleureux et touchants, lorsque les applaudissements accueillait ses paroles, les larmes vous venaient aux yeux. — Je ne nie pas son intelligence, ma sœur; mais, royaliste dévoué, ne dois-je pas m'effrayer de l'usage qu'il en pourra faire? — Il l'emploiera à servir la République. — Mon Dieu! vous ne voulez donc pas entendre raison. Votre République n'a plus six mois à vivre; je vous l'ai déjà dit : nos maîtres légitimes vont rentrer. Un de ceux qui, dans Paris, préparent leur retour, M. le comte de Clermont-Gallerande, me l'assurait encore il y a peu de jours, et c'est l'avis du jeune comte de Bourmont, qui combat pour eux dans la Bretagne. Dans six mois, vous dis-je, nous pourrons nous jeter aux pieds de



Louis XVIII. — Qu'est-ce que cela, Louis XVIII? — C'est votre roi, ma sœur, le mien, celui de la France et de la Navarre, depuis la mort de Louis XVII. Ne savez-vous pas que ce jeune et infortuné prince vient d'expirer au Temple, victime des traitements les plus odieux? — Oh! ne m'en parlez pas; j'ai bien gémi sur le sort de ce pauvre petit. Mais que fait sa mort pour ses oncles et surtout pour votre fils? — Cela fait que, les Bourbons revenant, j'espère faire entrer mon fils dans les pages de Sa Majesté. — En vérité, Béran-ger, vous êtes fou! Si nous avons le malheur de revoir cette famille qui a armé toute l'Europe contre la France, croyez-vous que vous obtiendriez un regard du moindre de ses princes? — Certes, je ferai mes preuves de noblesse. — Al-lons! encore vos billevesées. N'oubliez donc pas que vous êtes né dans un cabaret de village et que notre bonne mère avait été servante et n'en avait pas moins de bon sens pour cela. La digne femme, il est vrai, convenait en riant que vous et votre père deviez avoir du sang noble dans les veines. « Mon mari, disait-elle, ne faisait œuvre « de ses dix doigts et s'enivrait du vin de son ca-  
« baret, en bon gentilhomme campagnard. Quant

« à mon fils, il ne peut pas plus vivre sans dettes  
« qu'un grand seigneur. » — Ma sœur, tous vos quolibets n'empêcheront pas que mon fils, chef de la famille après moi, ne devienne page de Sa Majesté. — Votre fils ne voudra jamais devenir laquais. — Qu'appellez-vous laquais! un page du roi! mais c'est un honneur envié par les plus grandes maisons. — Cela me rassure pour lui. — Ma sœur, au retour des Bourbons, je vous jure que je présenterai mon fils à nos excellents princes. — Prenez garde qu'il ne leur chante la *Marseillaise*. »

Qu'on ne croie pas que j'invente ce dialogue, que plus tard les conversations de mon père m'ont rappelé cent fois jusque dans les moindres expressions.

Bientôt il me fallut aller le rejoindre à Paris, où, réuni enfin à ma mère, il s'était mis à faire des opérations de bourse, car encore fallait-il vivre pour voir le retour de la dynastie.

J'avais souvent rêvé de Paris, ville qu'on n'oublie pas, si jeune qu'on l'ait quittée; mais, à l'instant de me séparer de ma tante, j'éprouvai un très-grand trouble. Les sages conseils qu'elle me donna en versant des larmes firent couler les



miennes, et je ne cessai d'en répandre pendant tout le voyage, que la diligence, à cette époque de désordres, faisait en deux jours et demi. La prévoyance, cette qualité, j'allais presque dire ce défaut qui m'a rarement abandonné, semblait me donner à quinze ans le pressentiment des vicissitudes que j'allais courir. Je savais que mon père, malgré toute sa bonté, ne pourrait être un guide pour moi, et je me voyais obligé d'être homme de bonne heure. Or l'idée de devenir ce qu'on appelle un homme m'épouvantait, ce qui paraîtra fort extraordinaire et n'en est pas moins vrai. En voici une preuve singulière. Devenir et paraître homme me préoccupait si péniblement, qu'ayant entendu dire plus tard qu'en se faisant la barbe avec des ciseaux, on n'en avait jamais beaucoup, je ne me servis point de rasoir dans ma jeunesse; ce n'est encore qu'avec des ciseaux que je me rase.

Quelles furent mes occupations à Paris? Hélas! je devins, avec mon père, un financier fort habile. La science du calcul se développa soudain chez moi, sans que je pusse m'astreindre pourtant aux règles enseignées. En tout travail il m'a fallu inventer mes procédés, et je parvins à

compter de tête avec une merveilleuse promptitude. Le malheur des temps entraînait mon père dans toute sorte de métiers. On sait avec quelle difficulté se faisaient alors les transactions et dans quels désordres les événements jetaient les affaires d'escompte et de banque. Mon père y vit une ressource dans sa détresse et un exercice pour son activité.

La dépréciation des assignats donnait une valeur énorme à l'argent; nous empruntions à 2 1/2 pour 100, même à 3 pour 100 par mois, et nous avions encore du bénéfice. Enfant que j'étais, ce métier m'amusa d'abord, peut-être même à cause de l'intelligence que j'y déployais, à la grande admiration de mon père. L'amusement que j'y trouvais fut de courte durée, comme on le pense bien. J'en sus bientôt assez pour prendre en dégoût les opérations que nous faisions. Mon père, qu'éblouissait d'ailleurs l'accroissement de ses opérations, n'était ni avide, ni défiant, et sa facile bonté en faisait le jouet du premier venu, qui savait gémir ou flatter. Je tâchai donc de lui démontrer qu'il ne convenait point à sa profession. Je n'en fus pas moins forcé bientôt moi-même, à dix-sept ans, de conduire



seul ces affaires. Je venais de perdre ma mère, auprès de laquelle je ne passai guère plus de dix mois. C'était par nécessité qu'elle s'était rapprochée de mon père, avec qui elle avait vécu rarement en bonne intelligence. Elle n'avait pas voulu faire revenir ma sœur de la campagne, où elle était chez des amis. Quant à ce qui me concerne, rien de plus excusable que son indifférence. Buffon a dit que les garçons tiennent de leur mère. Jamais enfant n'a moins ressemblé que moi à la sienne, au moral comme au physique : elle eût voulu faire de moi un brillant muscadin, comme on disait alors, mais ma nature y était rebelle. Ses imprudences mirent un terme à sa vie, qui n'atteignit pas trente-sept ans.

Peu de temps après sa mort, toujours royaliste et non moins sourd à mes remontrances politiques qu'à mes observations financières, mon père se laissa entraîner dans la conspiration de Brothier et de la Villeheurnois, si singulièrement déjouée par le général Malo. Notre maison fit venir de l'argent de Londres, où l'on en a toujours trouvé pour susciter des ennemis à la France. Et moi, pauvre petit patriote, il me fallait porter sérieusement cet or aux conspirateurs, qui, je dois

le dire à ma décharge, me paraissaient en user plus pour leurs besoins particuliers que pour l'accomplissement de leurs projets. Je dois dire aussi qu'il y a eu peu de conspirateurs royalistes à meilleur marché : ceux-ci se contentèrent de deux cent mille francs.

M. de Bourmont, caché à Paris, pour se mettre sans doute à la tête du mouvement, en cas de réussite, me parut de tous les hommes du parti le seul qui eût quelque valeur, quoiqu'il fût bien jeune encore et qu'on eût pu le prendre pour une femme déguisée. J'allai le voir, rue des Marais-du-Temple, où il avait trouvé une sûre retraite, au milieu de vastes jardins. J'étais étonné de sa hardiesse et de son habileté à dépister la police. Quant aux autres conspirateurs, j'en faisais le but de mes épigrammes, qui portaient assez juste pour amuser mon père lui-même.

La découverte de cette conspiration le fit arrêter avec ses chefs et leurs complices. Jugé comme eux par un conseil de guerre, il fut acquitté faute de preuves suffisantes.

Pendant sa détention, contraint de le suppléer, je fis pour près de deux cent mille francs d'affaires. C'est alors que, ravi de mes talents finan-



ciers, il prédit que je serais un jour le premier banquier de France. Il se consolait ainsi de ne pas me voir page de Louis XVIII.

Il n'était pas le seul royaliste qui cherchât dans les affaires d'argent une compensation aux mécomptes politiques. Des personnages de haute extraction étaient en relation d'intérêt avec nous. Quelques-uns, il est vrai, jouaient le modeste rôle d'emprunteurs. Ce n'étaient certes pas nos débiteurs les plus exacts : plusieurs ne s'acquittèrent jamais. Mon père, comme M. Jourdain, n'en était pas moins glorieux d'avoir de pareils obligés, qui descendaient jusqu'à se faire ses flatteurs pour avoir l'avantage de devenir des parasites. J'en ai vu l'aider à faire sa toilette.

J'ai déjà dit un mot de M. de Clermont-Gallerande. Celui-là me paraissait rempli de dignité; d'ailleurs, il ne nous employait que pour des opérations de bourse, alors presque inévitables pour tout le monde. Ce comte, que je ne vis que quelquefois, me donnait l'idée d'un homme de sens et de fermeté. Il avait joué un rôle secret dans les journées de vendémiaire, auxquelles le royalisme avait eu une large part, et où Bonaparte avait fait triompher la Conven-

tion. Les premières guerres d'Italie terminées, le général était venu occuper un hôtel rue Chantierine. C'est de l'appartement de M. de Clermont, contigu à cet hôtel, que, pour la première fois, je le vis comme il traversait un bout d'avenue.

« Quel grand militaire! dis-je au comte.

— Oui, mais la République le tuera, s'il ne tue la République.

— Il se fera dictateur.

— C'est là une prédiction d'école, jeune homme. A des républiques comme celle-ci, il ne faut que quelques coups de balai pour faire place aux maîtres légitimes.

— Et croyez-vous, monsieur le comte, que Bonaparte voulût se charger d'être le balayeur? » Il hésita à me répondre, et finit par me dire :

« Il est gentilhomme, il a été élevé avec des hommes comme nous : cela ne s'efface pas. Au reste, le Directoire ne le laissera pas grandir. »

Je savais assez d'histoire pour voir que le rôle de Monck était celui que M. de Clermont assignait au héros d'Italie. Il ne fut pas le seul qui ait caressé cette illusion, même pendant le Consulat.

On doit voir que j'ai été à bonne école du droit



divin : pour n'en être pas devenu partisan, il fallait que ma jeune nature fût bien rétive. Cette conversation m'en rappelle une autre de la même époque.

Mon père suppliait alors tous ceux qu'il voyait de me faire la leçon sur mon républicanisme, et il s'était surtout confié au chevalier de la Carterie, homme d'un âge avancé, que mon babillage amusait. Un jour que chez lui nous étions en discussion, il se mit aussi à me parler de mes *maîtres légitimes*. Fatigué d'entendre ce mot revenir toujours :

« Eh ! lui dis-je, monsieur, apprenez-moi donc ce que sont ces gens-là, sur le compte desquels leurs partisans même ne sont pas d'accord.

— De qui me parlez-vous, mon jeune ami ? reprit gravement le vieux chevalier.

— Mais de votre Louis XVIII, du comte d'Artois, de ses fils.

— Peuh ! peuh ! il s'agit bien de ces personnages-là : ce n'est qu'une famille d'usurpateurs.

— Voilà qui me confond ! Quoi ! monsieur, ces maîtres pour qui se dévouent tant de nobles, tant de Vendéens, ne sont que des usurpateurs ?

— De vrais usurpateurs, mon ami, et ils ne l'ignorent pas.

— Éclairez-moi, je vous prie ; je n'y puis rien comprendre.

— Je le conçois. Écoutez-moi donc, et vous verrez dans quelle erreur vos royalistes vous ont fait tomber. Avant Louis XIV et son frère le duc d'Orléans, Anne d'Autriche eut un fils, qui n'est autre que le *Masque de Fer*. Ce sont ses droits qui ont été transportés fallacieusement aux enfants illégitimes de la reine.

— Mais, monsieur, le Masque de Fer était-il plus légitime ?

— Certes, il était bien le fils de Louis XIII, celui-là ; mais, toujours suspecte à son mari, Anne d'Autriche considéra que, poussé par Richelieu, le roi pourrait mettre en doute une paternité si peu constatée par les rapports bien rares qu'il avait eus avec sa royale épouse, et elle consentit à faire disparaître son premier-né, sur la promesse qu'on lui fit d'amener des relations conjugales plus patentes pour justifier la légitimité des enfants qui naîtraient par la suite. Richelieu, qui avait affecté de l'amour pour Anne, par intérêt de position, ne tarda pas à être instruit de ses



secrètes amours. Une fois le premier-né disparu, il ne fut plus possible à la reine de revenir sur sa faute, qui la mit sous la dépendance absolue d'un favori. Voilà, mon jeune ami, comment des bâtards sont devenus les héritiers du trône de Henri IV. »

Bien qu'alors peu versé dans l'histoire, j'aurais eu sans doute quelques objections à opposer à la partie romanesque de ce récit; je m'en gardai et me contentai de faire observer que, pour appuyer les prétentions qui en résultaient, il faudrait que le Masque de Fer eût laissé des héritiers.

« Il en a laissé, grâce à Dieu, répliqua M. de la Carterie. Apprenez qu'élevé d'abord en Normandie, il y fut peu surveillé. Avant vingt ans, il contracta un mariage secret avec une jeune personne de famille noble et en eut un fils que l'infortuné ne connut pas, car c'est de l'époque de ce mariage que date le rigoureux emprisonnement qui l'a rendu si célèbre. Ce fut alors aussi que sa femme sut de quel sang il était et sentit la nécessité de cacher à tous les yeux l'enfant qu'elle en avait eu, de peur qu'on ne traitât le fils comme le père, et plus mal encore. Cet en-

fant, élevé avec un soin tout particulier, n'eut la connaissance de ses droits que lorsqu'il fut en âge d'en garder le secret, qui lui fut transmis avec tous les actes constatant les faits que je viens de vous rapporter. Cet héritage a passé aux aînés des descendants jusqu'à ce jour.

— Et quel est aujourd'hui l'heureux mortel qui jouit d'un tel honneur?

— C'est un homme âgé d'à peu près trente ans qui porte le nom de Vernon et habite un château en Bretagne, où beaucoup de ses fidèles sujets se font un devoir de le visiter. Il jouit là du respect de ceux même qui ignorent sa royale origine, tant son esprit, son éducation et son extérieur majestueux lui donnent d'avantages sur le commun des hommes. Pendant la Terreur, il a été protégé par les révolutionnaires, et il a laissé passer une tempête qui devait le délivrer de ses plus cruels ennemis.

— Quand compte-t-il donc faire valoir ses droits?

— Attendez, attendez. Un homme a déjà paru qui semble prédestiné à lui rendre le trône.

— Serait-ce Bonaparte?



— Justement, il n'est pas ce qu'on croit, et vous en saurez davantage. »

L'histoire du Masque de Fer m'avait trop souvent préoccupé pour que je fusse tenté de rire de la bonne foi avec laquelle le vieux chevalier venait de m'expliquer cette inexplicable histoire. Ce qui surtout m'en plaisait, c'était le parti que j'en allais tirer dans mes éternelles discussions avec mon père. En effet, au premier prône en faveur de nos *maîtres légitimes*, je défile cette merveilleuse narration à mon père et à plusieurs royalistes, dont j'avais exprès attendu la présence.

« Quelle folie! s'écrie mon père; qui t'a pu faire un pareil conte? »

— M. de la Carterie. »

A ce nom, le pauvre homme fut abasourdi.

« Quoi! dit-il, lui qui m'avait promis de te guérir de ta républicomanie! »

Ses amis, en voyant sa déconvenue, traitèrent le vieux chevalier de fou. Il ne l'était pas. Mais je dois convenir que j'appris plus tard qu'il appartenait à la secte des illuminés, fondée par Swedenborg, modifiée et propagée en France par Saint-Martin et dont Cazotte, auteur du *Diable*

*amoureux*, fut, dit-on, un des plus fervents adeptes. Plusieurs illuminés français avaient les mêmes idées politiques que mon chevalier, et l'un d'eux, qui m'en a parlé dans de semblables termes, me prédit, en 1806, la chute de Napoléon, parce qu'il n'avait pas rempli la mission que Dieu lui avait donnée de rendre le trône de France aux descendants du Masque de Fer. Moquez-vous donc des superstitions de village, lorsque vous voyez des gens d'un monde éclairé infatués de pareilles rêveries!

On ne sera pas surpris que, depuis tant d'années, j'aie cherché à savoir ce que je devais penser de M. de Vernon. Longtemps sa trace m'échappa; mais enfin une personne qui mérite confiance me dit l'avoir connu ou plutôt vu en Bretagne. C'était, en effet, un homme dont l'extérieur répondait assez au portrait que m'en avait fait M. de la Carterie. Ce M. de Vernon, qui habitait un modeste château, paraissait vivre dans une certaine aisance, qu'entretenaient ses crédules partisans, et, dans le pays, on se contait à l'oreille et son origine et ses droits. Il paraît que, sous l'Empire, il fut l'objet d'une surveillance; au moins, à ce que m'a assuré la per-



sonne d'après qui je parle, les préfets le firent plusieurs fois prier de les venir trouver. Sans se révolter contre ces injonctions polies, il ne s'y soumettait qu'à la dernière extrémité et comme un homme obligé de plier devant ses inférieurs. Sans doute, plein des idées qu'on lui avait transmises, il avait foi en lui-même, et il ne me paraît pas moins respectable que d'autres prétendants. S'il n'est plus, il a sans doute laissé un héritier de la couronne, aussi convaincu que lui des droits du Masque de Fer et des siens.

Qu'on ne s'imagine pas que je parle de quelques relations élevées que nous donnait notre genre d'industrie, pour affaiblir ce qu'il avait de pénible et de désagréable. Nous n'avions que trop de rapports avec les classes inférieures et avec les malheureux. L'état du Trésor, l'avalissement extrême du papier-monnaie, l'argent redevenu le besoin impérieux de toutes les transactions, faisaient que le Mont-de-Piété, cet établissement qu'une meilleure organisation rendrait plus utilement secourable, avait cessé d'être la ressource du pauvre. C'était donc aux maisons particulières de prêt, forcément tolérées, que l'ouvrier s'adressait ainsi pour obtenir un argent qu'on lui vendait

bien cher. Je ne serais pas né compatissant que je le serais devenu en face de tant de misères que nous devions accroître en les secourant. Je suis heureux d'avoir à rendre cette justice à mon père, qu'il me laissait le maître de les adoucir, et m'en donnait souvent l'exemple. Aussi, combien de malheureux ont remporté de chez nous, avec l'argent qu'ils y venaient chercher, les vêtements dont ils se dépouillaient pour fournir le nantissement ! Ma bonne vieille grand'mère Champy<sup>1</sup>,

<sup>1</sup> En relisant ici le nom de ma grand'mère, je crois nécessaire de l'accompagner d'une note qui apprenne à la critique que celle de mes chansons qui porte le titre de *Ma Grand'Mère* ne peut être en rien le portrait d'aucune de mes aïeules, femmes également recommandables. La femme du tailleur, qui eut soin de mes premières années, grande travailleuse, ne connut d'autre distraction que la lecture; et la mère de mon père, non moins courageuse femme, fut également un modèle de vertu.

Il me semblait qu'il était facile de démêler, dans les productions d'un auteur, celles qui appartenaient aux conditions de son genre et aux fantaisies de son esprit de celles où il avait eu l'intention de se peindre lui-même. J'ai pu juger du contraire. Aussi, comme ma sœur est religieuse, je me crois obligé de dire que la chanson du *Voisin*, où je dis : *J'ai pour sœur une béguine*, était faite bien avant que ma sœur pensât à prendre le voile.

Je ne veux pas qu'on pousse trop loin l'application de ce moi d'une de mes préfaces : *Mes chansons, c'est moi*. C'est moi, en effet; mais c'est bien d'autres aussi, et je sais gré au critique qui



qui nous aidait, me disait quelquefois : « On te trompe. » Ce mot m'a été répété bien souvent depuis même que l'expérience m'est venue : il n'a jamais pu me rendre sourd aux gémissements de mes semblables. Dans le grand nombre d'infortunés que je voyais alors, je fus assez heureux pour retrouver une vieille ouvrière qui m'avait vu naître. Son histoire, qui est celle de tant de femmes de cette classe, me paraît pouvoir se placer ici, bien qu'étrangère au récit de ma vie.

La mère Jary, quand je la retrouvai, n'avait pas moins de soixante-six ans. Les petits services que je lui rendis, même encore au temps où la pauvreté remplaça pour moi notre courte opulence, ceux qu'elle-même s'empressait de me rendre soit en raccommodant mes vêtements usés, soit en mettant un peu d'ordre dans mon ménage de garçon, établirent entre nous une intimité qui dura jusqu'à sa mort. Un jour qu'elle rangeait ma chambre, je crus la voir pleurer.

« Qu'avez-vous, mère Jary ? »

— Hélas ! ce sont mes vieux chagrins qui prennent le dessus. Excusez-moi.

s'est servi de cette expression, la *comédie des chansons*, en parlant de mes recueils. (Note de Béranger.)

— Asseyez-vous là, et causons de vos vieux chagrins. N'est-ce pas plutôt que votre loyer vous tracasse encore ? parlez : je suis riche aujourd'hui.

— Non, mon enfant, ce n'est pas le loyer cette fois. Je ne vous ai jamais raconté ma vie, ma misérable vie. Elle a été bien triste !

— Eh bien, mère Jary, racontez-moi-la.

— Mais vous écrivez.

— Qu'importe !

— Je vais donc tout vous dire. Peut-être vous donnerai-je ainsi moyen de m'être utile. »

#### HISTOIRE DE LA MÈRE JARY.

« J'ai été fort jolie, fort gaie, fort riieuse. Ma mère, petite couturière, m'apprit son état et je devins ouvrière assez habile. J'avais dix-sept ans quand Jary demanda ma main. Il était beau garçon, de joyeuse humeur et avait un emploi dans les écuries du roi : c'était une fortune. Ma mère, depuis la mort d'un fils beaucoup plus âgé que moi, restée faible et souffrante, avait le pressentiment de sa fin prochaine, et, voyant que Jary me



plaisait, elle se hâta de conclure le mariage, qui, pendant un mois, fut le plus heureux du monde. Mais bientôt Jary se montra ce qu'il était, joueur, ivrogne et libertin. Nous habitions Versailles; il rentrait ivre, me battait et amenait des filles au logis. Mes peines s'accrurent par la perte de ma mère, à qui je les cachais et qui mourut avec la consolation de me croire parfaitement heureuse. Je l'aurais été si Jary avait eu de la conduite. Il fit des dettes, perdit sa place, et je le vis un jour arriver, en me disant : « Nanette, je pars pour « l'Angleterre, où je vais me perfectionner dans « mon état de palefrenier. — Et moi, m'écriai-je, « comment vais-je faire pour vivre? — Tiens, re- « prit-il, voilà un louis. Tu es économe; vends « notre mobilier; retourne à Paris et travaille. Re- « marie-toi, si tu le veux. Je t'enverrai un acte « mortuaire de Londres. » Il m'embrasse, et le voilà parti, me laissant muette et étourdie. Je n'en ai depuis entendu parler.

« Nous autres pauvres gens, nous n'avons pas le temps de pleurer tout notre soûl : je me hâtai de revenir à Paris me loger dans une mansarde étroite où je me mis à travailler pour les couturières. Je n'avais pas encore accompli mes dix-

huit ans; la solitude me parut bien pénible. En travaillant, je chantais sans plaisir. Mes compagnes d'enfance étaient toutes dispersées : la crainte des mauvaises connaissances m'empêcha d'en faire de nouvelles. Il me semblait toujours que quelque ami dût me tomber du ciel.

« Dans la maison que j'habitais, vis-à-vis de l'étroite fenêtre de ma chambre, était une lucarne toute semblable. Un jour de printemps, j'y remarquai un jeune ouvrier tailleur, si assidu à l'ouvrage, que, de toute la journée, que je passai sans chanter, il ne tourna pas les yeux de mon côté. C'était un blond d'une jolie figure, quoiqu'un peu pâle. Le lendemain, dès la pointe du jour, je le revis à la besogne et toujours avec la même assiduité. Ce jour-là pourtant, j'osai chanter, mais tout bas; ses yeux se tournèrent vers moi et nous nous saluâmes. Puis vinrent les rencontres sur le palier; puis les services de bon voisinage; enfin une intimité complète s'établit entre nous deux, pauvres jeunes gens. Il avait quatre ans de plus que moi et fournissait par son travail aux besoins d'une mère infirme, qu'il allait, fêtes et dimanches, visiter à Charonne. Bientôt une tendresse mutuelle nous rendit inséparables et nous



trouvâmes de l'économie à n'avoir qu'un ménage et à faire bourse commune. J'en ai bien souvent demandé pardon au bon Dieu, que nous allions prier ensemble. Hélas ! je devins grosse au bout de quelques mois de cette heureuse liaison : ce fut une joie de plus pour nous. Il venait de perdre sa mère, qui nous avait bénis en mourant, et nous gagnions assez pour élever un enfant. Les mois de bonheur que j'ai passés avec ce bon Paul Gaucher me sont encore présents : il n'en est pas venu d'autres pour les faire oublier, et le malheur était si près de nous ! Gaucher depuis longtemps souffrait de la poitrine ; tout à coup le mal fit de rapides progrès : malgré tout son courage, je le vis contraint de moins travailler d'abord, puis de recourir au médecin, et bientôt il fut réduit à garder le lit la moitié du jour. Nos petites économies s'en allèrent ; les dettes ne tardèrent pas à s'accumuler, et notre linge, nos meubles, nos hardes, furent mis en gage. C'eût été peu si la santé se fût rétablie ; au contraire, il s'affaiblissait chaque jour davantage, et lorsque j'accouchai il nous restait à peine de quoi payer la sage-femme.

« Dieu me donnait un fils, un fils charmant,

mais point de lait pour le nourrir. Il voulait sans doute ainsi me punir de ma faute. Nous ne pouvions nous procurer une nourrice. Quel désespoir troubla ma joie de mère ! Et, pour ajouter à ce malheur, les suites de ma couche devaient être pénibles et longues. Nous ne savions que faire pour apaiser les cris du pauvre et cher enfant. Trois jours après mon accouchement, Gaucher, étendu sur un matelas, se lève précipitamment : « Donne-moi mon fils, dit-il ; dans le vil-  
« lage où ma mère est morte je suis sûr de lui  
« trouver une nourrice. J'y cours. » Je ne sais comment il eut la force de se lever et de sortir, emportant bien emmailloté notre enfant, que je couvris de baisers et de larmes. Selon moi, il devait rester absent presque toute la journée : je le vois rentrer au bout de quelques heures et tomber sur son matelas sans pouvoir proférer une parole. Malgré la fièvre qui vient de me prendre, je me traîne auprès de lui et le force de boire un reste de vin qu'il avait gardé pour moi. Il se ranime enfin ; mais alors des pleurs inondent son visage si défait, si pâle. Une secrète inquiétude m'agite. « Et notre fils ? » lui dis-je. A ces mots, ses pleurs redoublent ; il me presse dans ses bras



défaillants : « Il est aux enfants trouvés, » répondit-il en se laissant retomber sur le matelas.

« Voilà, mon cher monsieur, le plus affreux moment de ma vie, celui qui l'a remplie d'une amertume telle, que tous les biens de ce monde n'eussent pu l'adoucir. Je m'écrie : « Quoi ! tu « as porté là mon fils ! — Nanette, écoute, dit-il « en me prenant les mains ; je n'ai plus que quel- « ques jours à vivre, quelques heures peut-être. « Je te laisse accablée de dettes, sans un seul « ami, sans la moindre protection. Que serais-tu « devenue avec un enfant que tu ne pouvais nour- « rir ? Que serait-il devenu lui-même, ce cher en- « fant ? Et qui sait ? ton mari ne peut-il pas re- « venir ? Pardonne-moi et écoute-moi, je t'en « supplie. Avant de le déposer dans cette mai- « son, je lui ai fait, à la cuisse gauche, une croix « de la forme de celle que tu as mise en gage. « Comme il n'était pas baptisé, j'ai attaché un « billet à ses langes où je demande qu'on lui « donne mon nom de Paul. »

« Quelque peine qu'il eût à parler si long-temps, il fut obligé de me redire les mêmes choses plusieurs fois ; car il voyait que, dans mon abattement, je ne l'avais ni compris, ni entendu.

Il ajouta : « La croix ne s'effacera pas. Je l'ai « marquée avec un fer chaud. — Avec un fer « chaud ! » m'écriai-je saisie d'horreur et m'éloignant de lui comme j'aurais pu le faire d'un assassin. « Rassure-toi, me dit le malheureux « Gaucher ; j'y ai pris tant de précautions, qu'à « peine a-t-il poussé un gémissement. »

« Mon trouble ne s'apaisa que par le projet que je formai en moi-même de courir bientôt reprendre mon enfant. Mais mon état, qu'empira sans doute la violence du chagrin, ne me permettait pas de sortir, et dès la nuit même, après les efforts de tout genre qu'il venait de faire, Gaucher tomba dans des convulsions que je crus être son heure d'agonie. Le médecin ne me laissa aucun espoir, et, n'étant plus payé, cessa ses visites. Gaucher languit encore dix jours, et c'est lorsque l'espérance me revenait, qu'après une crise affreuse je reçus son dernier soupir. Pauvre ami ! qu'il était honnête et bon ! Dieu aura eu pitié de son âme. Oh ! que de fois j'ai prié pour lui la Vierge et son saint patron !

« Hélas ! mon cher monsieur, voilà quarante-huit ans de cela, et, depuis ce moment, je n'ai eu que son souvenir et celui de mon fils pour unique



compagnie. Oui, depuis l'âge de dix-neuf ans, j'ai vécu seule, toujours seule. Quelquefois pourtant votre grand-père m'admit dans sa famille, et, m'ayant appris à travailler de son état, ne me laissa jamais manquer d'ouvrage, ce qu'il regardait comme une distraction suffisante, lui qui n'en connut guère d'autres, sauf pourtant ses promenades du dimanche, où, tout petit que vous étiez, il vous emmenait courir les champs. C'était dans une de ces courses que, bien longtemps avant le mariage de votre mère, j'eus le bonheur de le rencontrer. J'étais avec Gaucher, qui travaillait pour lui, et depuis le cher homme m'a toujours été secourable. Je travaillai donc; mais j'avais cent soixante-quinze francs de dettes à acquitter. On ne sait pas combien il faut de temps à une pauvre ouvrière pour payer une si forte somme, quels que soient son courage et son économie. Dix-sept livres dix sous par an prélevés sur de petites journées, c'est énorme. J'ai tout payé, mon cher enfant, tout payé. Il m'a fallu dix ans pour cela. Pendant ces dix années, à compter du jour où ma santé se rétablit un peu, croyez que je fis bien des démarches pour avoir des renseignements sur mon fils. Toutes mes tentatives

furent vaines; car c'est un usage de l'administration des enfants trouvés de refuser aux mères la connaissance des lieux où ces enfants sont envoyés. Je m'en aperçus avec désespoir dès les premières réponses qui me furent faites, avec une dureté qui m'intimida et m'empêcha peut-être de dire et de faire ce qu'il eût fallu. Personne ne nous écoute, ne nous aide, nous autres petites gens. Oh! si j'avais pu savoir ce qu'il était devenu! Pour l'avoir, pour l'élever, que n'aurais-je pas donné! que de nuits j'aurais consenti à passer au travail, en outre de celles que je passais déjà! Après de longues années de sollicitations, une des sœurs de la maison prit enfin pitié de moi. Elle feuilleta les registres, trouva, à l'époque indiquée, un nouveau baptisé du nom de Paul; écrivit dans l'endroit éloigné où il avait été envoyé et d'où l'on répondit que, la nourrice et son mari étant morts, l'enfant, âgé de huit ans, avait été confié à un voyageur riche que sa bonne mine avait intéressé. Depuis on n'en avait plus entendu parler, et le curé du lieu avait oublié le nom du voyageur et son pays.

« C'était bien peu de chose pour une mère que ces détails; pourtant ils me causèrent une grande



joie. Mon fils avait échappé aux premières maladies de l'enfance; il devait vivre; il vivait. Plus j'y pensais et plus j'en étais convaincue. Tous mes rêves me semblaient dire d'espérer.

« Depuis lors j'ai vécu avec ce cher fils, avec mon Paul; non-seulement en le cherchant partout, autant que je le puis dans ma vie de travail, mais en m'en faisant une image toujours plus parfaite, d'année en année. Je l'ai vu tout petit; je l'ai vu grandir, devenir homme, et je le vois aujourd'hui dans son âge mûr. Il me ressemblait; il aura eu ma force; il vit, mon cœur en est sûr. Dès que je suis seule, il est toujours devant mes yeux : il n'y a pas longtemps que je me suis écriée : « Combien tu as déjà de cheveux blancs, Paul ! » et je l'ai vu me sourire tristement. Il aura sans doute aussi éprouvé bien des peines. Je ne sais cependant pourquoi je m'imagine qu'il a fini par faire une brillante fortune. Je ne puis me le représenter que bien vêtu; mais dût-il être en haillons, que je le presse sur mon cœur avant de mourir ! »

Avec quel intérêt j'écoutais cette mère se créant ainsi l'image du fils qu'elle rêvait sans cesse ! Qu'on ne croie pas que cette femme eût le cer-

veau malade : elle était au contraire d'un sens rassis et droit; mais la sensibilité maternelle avait été développée à ce point par la solitude et le besoin d'aimer. Le cœur d'une mère est une source inépuisable de miracles.

S'apercevant de l'émotion qu'elle me faisait éprouver : « N'est-ce pas que je le retrouverai ? — Je l'espère comme vous, mère Jary. S'il était mort, vous perdriez la faculté de le voir ainsi. Dieu ne voudrait pas se faire un jeu d'une affection si touchante. » La joie brillait dans les yeux de la pauvre femme, qui s'empressa d'ajouter : « Je me suis dit cela bien souvent. Ah ! si vous saviez ! quand je suis dans la rue, je regarde tous les passants de son âge. J'ai osé même, moi qui suis si timide, en arrêter plusieurs parce que leur taille, leur tournure, leurs traits me rappelaient mon frère, qui me ressemblait à s'y méprendre. Les uns rient et me repoussent en m'appelant folle, d'autres paraissent avoir pitié de mon embarras. Et si je vous disais que, moi femme, il m'est arrivé d'aller voir au bord de la rivière des hommes se baigner, dans l'espoir de découvrir la croix dont Paul doit avoir conservé la marque ! Combien, les dimanches, après la messe, ai-je



passé d'heures sur le Pont-Neuf, où la foule est toujours si grande, pour voir si quelqu'un n'y parlerait pas à mon cœur ou n'éprouverait pas à ma vue les mouvements du sang ! Sur des renseignements pris au hasard, j'ai eu la hardiesse de me présenter à beaucoup de bourgeois et d'ouvriers qui portaient le nom de Paul ou que je savais être sans famille. Dans ce moment encore, mon cher monsieur, je m'occupe d'une nouvelle recherche, et c'est pour cela même que j'ai cru nécessaire de vous raconter l'histoire de mes malheurs. Il y a au théâtre de l'Opéra-Comique un acteur nommé Paul, je n'ai pu me procurer son adresse. Pourriez-vous me la faire avoir ? Si vous vous en mêlez, il me semble que vous me porterez bonheur.

— Mère Jary, lui dis-je, aujourd'hui même vous aurez cette adresse. » En effet, je l'allai chercher au théâtre, et m'empressai de la lui porter. Comme je devais m'y attendre, le lendemain, je la vis arriver triste et abattue. L'acteur Paul avait un père et une mère ; il les lui avait présentés ; car il se rendait compte du sentiment qui animait la pauvre femme et il l'avait affectueusement accueillie.

Peu de mois après, l'âge, la misère et les peines morales triomphèrent enfin de sa forte constitution. Des plaies dangereuses envahirent les jambes, et elle se fit porter à l'*Hôtel-Dieu*, que je n'avais pas le moyen de lui éviter. A la première visite que je lui fis, elle me dit : « Si j'osais ! — Osez, osez, mère Jary. — Eh bien, j'ai appris, le jour où je suis entrée ici, qu'un enfant trouvé, nommé Paul, habite sur le quai de la Ferraille. On m'a assuré qu'il avait l'âge de mon cher enfant. »

J'allai voir le brave ouvrier ; mais cet homme, d'origine méridionale, n'avait que trente-six ans. Il me fallut encore affliger la pauvre malade, dont l'état empira promptement. Une des sœurs qui desservaient la salle l'avait prise en affection ; je sus par elle qu'il n'y avait point à compter sur une guérison, qu'ainsi l'on pouvait satisfaire à ses petites fantaisies. Je lui portais un matin des confitures qu'elle avait désirées ; mais, sans y faire la moindre attention : « Mon bon ami, mon bon ami, me dit-elle, les yeux rayonnants d'une joie de prédestinée, je l'ai vu enfin, ici, tout près de mon lit. C'est lui ! cette fois, j'en suis sûre. Tout semblable au portrait que le bon Dieu a gravé en moi, avec des cheveux blancs, comme je vous l'ai



dit. C'est lui ! je vais guérir. — Tant mieux, mère Jary. Mais racontez-moi donc comment ce bonheur vous est arrivé. — Il était au milieu de beaucoup de médecins et d'élèves : il semblait être leur chef. Oh ! que sa voix était douce ! Il s'approchait de mon lit ; mais je ne sais ce qui est arrivé : il a disparu au moment où je lui criais : « Paul ! mon « fils ! » et j'ai perdu connaissance. La bonne sœur m'a fait revenir à moi, et je le lui ai dépeint. Il reviendra faire la visite demain ; elle a promis de l'amener à mon lit. C'est lui ! c'est lui ! revenez demain, revenez. »

En l'écoutant, je jugeai que le sentiment de toute sa vie s'était transformé en un délire qui présageait sa fin, malgré la plénitude de sa voix, la vivacité de son regard et la force avec laquelle sa main serrait la mienne. Le lendemain elle n'était plus, heureuse d'avoir fini au plus beau moment du songe qui seul put lui donner la force de supporter cinquante ans de misère et de larmes !

Son histoire, que j'aurais voulu pouvoir raconter avec la simplicité naïve qu'elle mettait à ses récits, servira de transition pour passer à celle de mes adversités.

En 1798, notre maison croulait, et le malheur que j'avais prévu vint me porter un des coups les plus affreux que j'aie jamais reçus.

Élevé par ma tante dans des principes de rigoureuse probité, je faillis tomber malade de désespoir, à l'idée d'une catastrophe que je n'avais pu que retarder, et dont j'avais peur de paraître responsable. En effet, les capitalistes s'étaient habitués à me compter pour beaucoup dans la confiance qu'ils accordaient à la maison, bien que depuis un an j'eusse cessé d'y travailler. La plupart se crurent en droit de m'adresser des reproches que je ne méritais d'aucune façon. Si mon père, naturellement prodigue, dépensait trop, je n'étais pas une lourde charge pour la caisse : j'habitais une mansarde sans feu où la neige et la pluie inondaient souvent mon lit de sang. Mes plaisirs n'étaient pas dispendieux ; je n'avais pas même le goût de la toilette, et le jeu n'a jamais eu prise sur moi. « L'opulence de ton père ne durera pas, » m'avait dit ma tante, et ce mot avait réglé ma conduite. Quoique laid et de mine chétive, je n'ai pas eu occasion de dépenser avec les femmes, qui seules eussent pu m'entraîner à des folies onéreuses.



Une autre passion se développa en moi au milieu de ces funestes circonstances. J'avais jusqu'alors rimailé sans suite et sans but; enfin un véritable amour de la poésie vint s'emparer de moi. Quoique toujours très-faible grammairien, je me mis à étudier tous les genres, à les essayer à peu près tous, et parvins, en peu d'années, à me faire une poétique presque complète, que j'ai sans doute perfectionnée depuis, mais qui n'a presque pas varié dans ses règles principales. C'est aussi à cette époque que je méditai sur la langue et son génie, prenant ainsi par en haut une science dont les degrés rudimentaires m'ont toujours inspiré une sorte de répugnance.

A l'aspect de la misère qui ne tarda pas à nous menacer, la poésie dut me sembler une consolation que le ciel faisait descendre sur moi. Plusieurs de nos capitalistes, convaincus, malgré mon extrême jeunesse, de mes aptitudes financières et de ma probité, que leur avaient si bien prouvée mes larmes et mon désespoir, me proposèrent des fonds assez considérables pour recommencer des affaires : mon père me poussait à accepter, ce fut en vain. Le métier m'inspirait

un tel dégoût, que j'aimai mieux rester pauvre que de retourner à cette Bourse, où je n'ai jamais pu remettre les pieds sans un frisson d'épouvante.

Je regrettai alors bien amèrement d'avoir été arraché à la typographie, que j'ai toujours aimée, mais que je ne me figurais pas connaître assez bien pour y trouver une ressource. J'avais tort : je me suis convaincu trop tard que j'aurais pu devenir en peu de temps un habile ouvrier, ce qui m'eût évité bien des années de dénûment et d'attente vaine.

Tandis que mon père, poursuivi par ses créanciers, emprisonné même, n'était ni moins insouciant ni moins léger, j'aurais voulu me cacher au monde entier et me livrais à des accès de mélancolie d'autant plus douloureux, que, fort expansif dans mes plaisirs, je ne l'ai jamais été dans mes peines. La crainte de rencontrer des témoins et des victimes de notre désastre, m'égarait en de longues promenades autour de Paris. Saint-Gervais, Romainville, Boulogne, Vincennes, que de tranquillisantes rêveries je vous ai dues ! Mais il fallut bientôt me consacrer à la tenue d'un cabinet de lecture, dont mon père fit l'acqui-



tion. Ce fut pour moi l'occasion de nouveaux embarras : il m'avait adjoint un cousin, joyeux garçon qui, pendant que je rimais et que j'écrivais au milieu des pratiques, en gardant le comptoir, dépensait à s'amuser une partie de nos petits bénéfices. Mon père reprit enfin l'établissement, devenu sa dernière ressource. C'était dans la rue Saint-Nicaise : un soir que je venais l'y retrouver, je faillis sauter à l'explosion de la *machine infernale*, qui m'eût assurément mis en morceaux, si elle eût éclaté quelques secondes plus tard.

Par un hasard singulier, peu de jours avant cette horrible catastrophe, M. de Bourmont, qui avait traité avec le gouvernement consulaire, l'abbé Rathel, homme qui vivait de conspirations royalistes, un nommé Charles, dont le nom de famille m'échappe, et deux ou trois individus du même parti avaient dîné chez mon père. Ce n'était cependant pas un conciliabule. Là, j'avais pu remarquer le peu d'accord qui régnait entre ces messieurs. M. de Bourmont semblait surtout inspirer de la défiance et du mécontentement. Aussi je fus bien surpris de le voir compromis dans l'affaire Carbon et Saint-Régent. Depuis ce

jour, je ne me suis plus rencontré avec lui. Le nommé Charles, arrêté, je crois, le surlendemain de cette réunion, fut fusillé en vertu d'un ancien jugement porté contre lui. Quand il fut pris, il projetait d'assassiner le premier consul, et l'avait confié à mon père, qui fit tout pour l'en détourner. Nous eussions dû être compromis par de telles relations : on surveilla seulement mon père, à qui le commissaire de police donnait le titre de Banquier des royalistes. A juger par le banquier de la fortune du parti, la banqueroute était imminente.

Je m'aperçois que j'ai gardé le silence sur les événements politiques des deux dernières années du dix-huitième siècle, qui ne furent pas de nature à adoucir mes chagrins. Moi qu'avaient rempli de tant de joie les succès de nos armes, il me fallut bientôt gémir sur leurs revers multipliés, trembler même pour l'indépendance de la patrie. A la fin du pouvoir directorial, l'anarchie devint telle, que les cœurs les plus forts y perdaient l'espérance. Qu'on juge où en étaient les cœurs timides. J'ai entendu, avec confusion, de bons bourgeois désirer alors le triomphe de la coalition étrangère. Les Masséna, les Brune, qui nous ra-



menaient la victoire en Suisse et en Hollande, paraissaient insuffisants pour nous rendre la sécurité, tant les désordres, les corruptions, les extravagances du gouvernement de Barras, avaient découragé la nation, naguère encore si confiante dans ses forces.

Au milieu de ces malheurs publics, pauvre disciple de Juvénal, je rimais des alexandrins contre Barras et ses adhérents. On voit que j'ai eu de bonne heure aussi le goût de la satire, très-répandu alors, comme l'attestent les vers de Chénier, Lormian, Despazes et de beaucoup d'autres. Mes chefs-d'œuvre en ce genre n'eurent pas le temps d'éclorre : Bonaparte revint d'Égypte. Lorsqu'arriva la grande nouvelle de son retour inattendu, j'étais à notre cabinet de lecture, au milieu de plus de trente personnes. Toutes se levèrent spontanément, en poussant un long cri de joie. Il en fut de même à peu près dans toute la France, qui se crut sauvée. Quand on produit de pareils effets sur un peuple, on en est le maître : les sages n'y peuvent rien. En débarquant à Fréjus, Bonaparte était déjà l'empereur Napoléon.

Je m'étais toujours fait un malin plaisir de

prédire à mon père l'élévation future du vainqueur d'Arcole et de Lodi. Sa course en Égypte ne m'avait point ôté l'idée qu'il arriverait à la suprême magistrature. Ainsi que d'autres royalistes, mon père ne voulait voir en lui qu'un Monck. Quant à moi, j'applaudis avec toute la France à la révolution du 18 brumaire, non pourtant sans craindre que le jeune général ne s'arrêtât pas au consulat.

Si l'on me demande comment, avec mes prévisions, je n'ai pas été révolté par la violation de la constitution au 18 brumaire, je répondrai naïvement qu'en moi le patriotisme a toujours dominé les doctrines politiques et que la Providence ne laisse pas toujours aux nations le choix des moyens de salut. Ce grand homme pouvait seul tirer la France de l'abîme où le Directoire avait fini par la précipiter. Je n'avais que dix-neuf ans et tout le monde semblait n'avoir que mon âge pour penser comme moi. Les partis s'étaient anéantis par la violence, et leurs mouvements, dont on s'effrayait, n'étaient que les spasmes de l'agonie. Cette frayeur suffisait pour empêcher le petit nombre de voix qui réclamaient une franche république de trouver de l'écho. On



croyait l'avoir eue en 93, et cette république-là n'avait plus guère que des fous pour elle. Les sages qui parlaient encore de liberté le faisaient avec la défiance que leur inspiraient à eux-mêmes des essais malheureux ou maladroits. D'ailleurs, très-peu de ces politiques se recommandaient par la science de l'application, sans laquelle les principes les meilleurs se déconsidèrent si promptement. Enfin, la France avait besoin d'un gouvernement fort qui la sauvât des Jacobins et des Bourbons, de l'incertitude et de l'anarchie. La jeunesse, ivre de la gloire du jeune consul, s'offrait de toute part à l'accomplissement de ses desseins, sans penser même à lui en demander compte. Il ne fallait, pour en juger, qu'entendre dans les théâtres avec quelle frénésie on applaudissait les allusions à la déroute des représentants à Saint-Cloud et de quels rires on saluait les traits lancés contre le petit nombre de Brutus qui, pour me servir des expressions du temps, avaient osé résister au nouveau César !

Qui croirait que ma première velléité d'opposition au gouvernement consulaire fut contre l'emprunt fait à Rome et à la Grèce des noms donnés d'abord aux nouvelles fonctions, et plus

tard aux établissements d'instruction publique : consuls, tribuns, préfets, prytanées, lycées, tous ces mots me semblaient jurer avec le nouveau monde qu'avait enfanté 89, qui nous avait légué bien assez de mots de pareille origine ; c'était de l'enfantillage de ma part, sans doute, mais j'ai toujours détesté cette routinière imitation des anciens. Chez nous, voyez Hérault de Séchelles ne pouvant se mettre à travailler à notre constitution, s'il ne parvient à se procurer, avant toute chose, les lois de Minos. Du mélange que nous avons fait de l'ancien et du moderne, du paganisme et du christianisme, est née une civilisation de pièces et de morceaux, habit d'Arlequin qui, heureusement, commence à tomber en loques. Ma colère, à ce sujet, faisait rire alors, et fera rire peut-être encore aujourd'hui. Cela ne m'a pas empêché, malgré mon amour pour les Grecs, de prendre à guignon les grands hommes de Plutarque et Plutarque lui-même, ce Grec qui n'ose apprécier ni la grandeur politique de Démosthènes, ni le génie d'Aristophane. Étudions l'antiquité, respectons la tradition, mais ne leur empruntons que ce dont nous ne pouvons nous passer. Mon admiration pour Bonaparte ne m'a pas empêché de le traiter



souvent d'homme de collège. Paoli l'avait bien deviné : c'était sous beaucoup de rapports un héros de Plutarque ; aussi restera-t-il, je l'espère, le dernier et peut-être le plus grand des hommes de l'ancien monde, qu'il aimait à refaire, à sa manière toutefois. Hélas ! rien ne porte malheur comme de lutter contre un monde nouveau ! Napoléon a succombé à la tâche. En 1815, justifiant le mot de Paoli, il écrivait au régent d'Angleterre qu'il venait, comme Thémistocle, s'asseoir au foyer britannique<sup>1</sup>. Le peuple anglais et son prince ont été bien sensibles à ce souvenir de Plutarque.

Dans les premiers temps du Consulat, pour échapper à ma pénible position, je tentai de me faire envoyer en Égypte, où notre armée semblait pouvoir résister longtemps encore. Parceval-Grandmaison, que je connaissais et qui en était revenu avec Bonaparte, consulté par moi sur ce projet, m'en démontra tous les inconvénients. Je dus céder à ses avis. Que de fois de-

<sup>1</sup> En 1841, nous avons traité Napoléon à son goût. Après la publication du procès-verbal d'exhumation qui constatait que ses restes étaient dans un état de conservation à faire crier miracle, les journaux et les proclamations des autorités nous ont

puis ne m'a-t-il pas dit : « N'avais-je pas raison ? » Moi non plus je n'avais pas tort ; car le problème à résoudre était de n'être pas à charge à mon père et de trouver le moyen de vivre, n'importe en quel lieu du monde.

Il y avait pourtant quelque douceur dans ma pauvreté. J'habitais une mansarde, au sixième étage, sur le boulevard Saint-Martin. De quelle belle vue je jouissais là ! Que j'aimais, le soir, à planer sur l'immense ville, lorsqu'aux bruits qui s'en élèvent sans cesse venait se mêler le bruit de quelque grand orage ! Je m'étais installé dans ce grenier avec une satisfaction indicible, sans argent, sans certitude d'avenir, mais heureux d'être enfin délivré de tant de mauvaises affaires qui, depuis mon retour à Paris, n'avaient cessé de froisser mes sentiments et mes goûts. Vivre seul, faire des vers tout à mon aise, me parut une félicité. Et puis, ma sagesse en herbe n'était pas de celles qui bannissent toutes les joies : il s'en fallait bien. Peut-être n'ai-je ja-

parlé des *cendres* de Napoléon. Les poètes, bien entendu, n'ont pas été les derniers à se servir du mot *cendres*. Aussi raconta-t-on qu'un vieux soldat, en l'entendant répéter, s'écria : « Voyez ! ces gredins d'Anglais l'avaient brûlé ! » (*Note de Béranger.*)



mais parfaitement connu ce que nos romanciers anciens et nouveaux appellent l'amour; car j'ai toujours regardé la femme non comme une épouse ou comme une maîtresse, ce qui n'est trop souvent qu'en faire une esclave ou un tyran, et je n'ai jamais vu en elle qu'une amie que Dieu nous a donnée. La tendresse pleine d'estime que ce sexe m'a inspirée dès ma jeunesse n'a cessé d'être la source de mes plus douces consolations. Ainsi j'ai triomphé d'une secrète disposition à l'humeur noire, dont les retours devinrent de moins en moins fréquents, grâce aux femmes et à la poésie. Il me suffirait de dire grâce aux femmes, car la poésie me vient d'elles.

Alors même que cette fâcheuse humeur me tourmentait le plus, je n'en étais pas moins, dans nos réunions d'amis, le plus fou et le plus gai de tous. Quelle douce chose que des amis! Mes méditations littéraires ne m'empêchaient pas d'avoir des chansons pour tous les joyeux dîners que notre bourse nous permettait. Pas un carnaval ne se passait sans mascarades; jouer la comédie fut un de mes grands divertissements, et je composais de petits vaudevilles pour nos fêtes particulières, ce qui rend plus extraordi-

naire le peu de plaisir que par la suite j'ai trouvé à aller au spectacle<sup>1</sup>.

A cet âge, j'ai formé d'aimables liaisons qui me restent encore : Antier, qui a donné beaucoup d'ouvrages à nos théâtres secondaires et qui a fait tant de jolies chansons restées inédites, car il n'a jamais visé sérieusement à se faire une

<sup>1</sup> L'éditeur de Béranger a été assez heureux pour acquérir récemment un manuscrit qui n'a pas moins de cent pages in-folio, et date de 1809. Une lettre y est jointe, qui explique comment Béranger avait entrepris, à cette époque, un travail historique sur les héros de l'antiquité grecque. Ces études lui avaient été, selon toute apparence, commandées par un libraire; mais s'il écrivit une centaine de pages pour commencer cette « galerie mythologique, » il est à croire qu'il ne l'a pas achevée et qu'il se dégoûta d'une tâche qu'on ne le laissait pas libre de distribuer et traiter à sa manière. Il demande dans sa lettre un collaborateur. « Je suis un mauvais manœuvre, dit-il; je conviens peu aux travaux de ce genre, et je serai toujours loin d'y trouver mon compte. » Si l'on ne trouve personne pour l'aider, « soyez persuadé, ajoute-t-il, que, pour la fin d'octobre, dussé-je passer les nuits, vous aurez l'ouvrage en entier. »

La lettre est datée du 28 juillet. Il est assurément très-curieux de voir à quels travaux Béranger s'exerçait dans un temps où l'on serait tenté de croire qu'il ne songeait qu'à ses amis et à des chansons légères. Les morceaux que l'on a conservés sont de véritables articles d'érudition sur Achille, Diomède, Thésée, Hercule et d'autres personnages de l'histoire fabuleuse. On y trouve la trace des fréquentes lectures que Béranger faisait alors des traductions de poètes anciens. (*Note de l'éditeur.*)



réputation, ce qui eût été facile; Lebrun, homme d'un caractère si pur et si bon, devenu académicien, mais que de beaux et légitimes succès littéraires n'ont pas empêché de se décourager trop tôt; Wilhem Bocquillon, inventeur d'une admirable méthode musicale, qui, en popularisant son art, a rendu un grand service à la France et surtout aux classes ouvrières, pour lesquelles la musique est un moyen d'amélioration.

En parlant de Wilhem, qui a fait de si charmants airs pour quelques-unes de mes chansons et que le temps donné à sa méthode a empêché d'arriver à une haute réputation de compositeur, il me prend envie de rapporter une lettre en couplets, comme j'en ai écrit beaucoup, et que je lui adressai à l'occasion d'un *Te Deum* chanté à Notre-Dame, devant tous les rois courtisans de Napoléon. J'avais un billet d'entrée.

Dimanche, nous verrons cinq rois  
Faire oublier Dieu dans l'église.  
Ils m'y chercheront, je le crois,  
Et j'ai fait blanchir ma chemise.  
J'ai le chapeau, j'ai l'habit noir,  
J'ai des bas fort bons pour la crotte.  
J'aurais tout ce qu'il faut avoir,  
S'il ne fallait pas de culotte.

Vive la femme de bon sens  
Qui culottait l'Académie !  
Des neuf sœurs, et je m'en ressens,  
Bien différente est la manie.  
Entre nous, ami, je crois peu  
A leur vertu qui nous assotte,  
Car ces dames se font un jeu  
De voir leurs amis sans culotte.

Toi dont le cœur est généreux,  
Toi que j'ai toujours vu sensible,  
Toi qui jamais d'un malheureux  
N'as trouvé la plainte risible;  
Toi qui vis comme un Robinson,  
Tandis que le sort me ballotte ;  
Toi qui peux garder la maison,  
Veux-tu me prêter ta culotte ?

Un seul de mes anciens amis a rompu avec moi, en 1815, par humeur politique. C'était un artiste célèbre, homme d'un caractère ordinairement aimable et doux, mais dont la vanité sans doute s'éprit des sociétés aristocratiques. Cet ancien ami se repentit de s'être éloigné de moi ; mais en amitié je

<sup>1</sup> Béranger vient de parler tout à l'heure de son ami Antier et de son talent pour la chanson.

Nous trouvons ici même, dans le manuscrit, des couplets que M. Antier adressa à Béranger, en 1821, au moment où il allait aller en prison, à la suite de son premier procès. Sans doute Béranger



n'ai jamais cru les accommodements possibles, à moins de malentendu.

C'est à une longue maladie de cet artiste, pendant laquelle je ne cessai de le veiller, que je dus

ranger a désiré qu'ils soient imprimés à cette place : il voulait consacrer le souvenir d'une vieille amitié qui le chantait et l'encourageait ainsi longtemps avant que sa réputation commençât. (*Note de l'Éditeur.*)

A BÉRANGER

AU MOMENT OU IL VA ENTRER EN PRISON.  
(1821)

Air d'*Octavie*.

Aux dieux des cours puisqu'on te sacrifie  
Pour n'avoir cru qu'à des dieux indulgents,  
A ton départ l'amitié te confie,  
Pendant trois mois, au Dieu des bonnes gens.

Exempt de soins comme d'inquiétude,  
Sur ton grabat, couché paisible et pur,  
Tu dormiras mieux dans la solitude  
Que les tyrans sur l'or et sous l'azur.

Quand du repos les tranquilles délices  
Rafraîchiront tes membres fatigués,  
Un rêve affreux leur rendra les supplices  
Que la vengeance a toujours prodigués.

Loin des flatteurs, leurs conseillers intimes,  
Dans l'insomnie, au sein des longues nuits,  
Un souvenir de leurs tristes victimes  
Ajoutera le remords aux ennuis.

Tu rêveras l'époque glorieuse  
Où les partis oublieront leurs malheurs ;

l'idée d'écrire mes chansons pour la première fois. Je m'en rappelai plus de quarante, dans les nuits que je passai auprès de son lit, où il ne pouvait souffrir une garde, quoique sa fortune lui eût

Le trône libre et la patrie heureuse,  
Te décernant des lauriers et des fleurs.

Honneur à toi ! La chanson, libre et fière,  
Sur le Parnasse a droit de se ranger.  
La France encor ne compte qu'un Molière ;  
La France aussi n'aura qu'un Béranger.

Tous deux, bravant une crainte servile,  
Sans nul égard des couleurs ni des rangs,  
Ont, à la cour, flétri, comme à la ville,  
Le ridicule et les intolérants.

Mais on s'expose à dangereuse épreuve  
Lorsqu'à des fous on veut parler raison ;  
Et bienheureux, Socrate en est la preuve,  
D'en être quitte alors pour la prison.

Aux dieux des cours lorsqu'on te sacrifie  
Pour n'avoir cru qu'à des dieux indulgents,  
A ton départ l'amitié te confie,  
Pendant trois mois, au Dieu des bonnes gens.

Tu n'irais pas où Marchangy te loge,  
Pour quelques traits malins ou graveleux,  
Si des pouvoirs ta muse eût fait l'éloge  
Dans vingt recueils brochés exprès pour eux.

Bon citoyen, de bassesse incapable,  
Quand l'étranger donnait chez nous le ton,



permis d'en avoir plusieurs. En les écrivant je les lui chantais pour le distraire dans ses douloureuses insomnies. Toute bonne qu'est ma mémoire, elle dut en laisser échapper beaucoup : j'en ai tant

Tu ne vins pas, d'une rime coupable,  
Diviniser Blücher et Wellington.

. . . . .  
. . . . .  
. . . . .  
. . . . .

Ah ! l'on a dû calomnier ta vie.  
Tu repoussais un régime sanglant,  
Et nul n'a droit, sans exciter l'envie,  
D'être honnête homme avec un beau talent.

Tremblez, cafards ! Son vers ridiculise  
L'hypocrisie et ses pieux excès.  
Tremblez, ingrats ! Son vers immortalise  
Les détracteurs du courage français.

Soit qu'il proclame, ou qu'il chante, ou qu'il peigne  
Un Dieu de paix, nos plaisirs, nos travers ;  
C'est tour à tour Collé, Rousseau, Montaigne ;  
C'est la nature : elle inspire ses vers.

D'un goût exquis, d'un commerce modeste,  
Toujours prodigue et de zèle et de soins,  
Quoique bien pauvre, il trouve encor du reste  
Pour obliger des amis au besoin.

Aux dieux des cours lorsqu'on te sacrifie  
Pour n'avoir cru qu'à des dieux indulgents,  
A ton départ l'amitié te confie,  
Pendant trois mois, au Dieu des bonnes gens.

fait ! Aujourd'hui, elle vient me fournir encore des couplets en réponse à une lettre où cet ingrat ami me disait, après le 20 mars, qu'il fallait attendre, pour nous revoir, le rétablissement des Bourbons. Je ne lui envoyai point ces vers, et, tant qu'il a vécu, j'ai cru ne pas devoir les publier.

Suspendons nos rapports intimes,  
M'écris-tu, jusqu'à l'heureux jour  
Qui de tes princes légitimes  
T'entendra bénir le retour.  
Ah ! garde ton indifférence,  
De ton espoir, moi, j'ai frêmi.  
C'est trop que les pleurs de la France  
Pour me rendre un pareil ami.

Je t'aimais, et tu crois qu'on chasse  
L'amitié comme un mendiant  
Qui, le soir, au foyer prend place  
Pour partir quand luit l'orient.  
Non ; du toit qui lui sert d'asile  
A charge de joie et de deuil,  
Si l'ingratitude l'exile,  
Elle meurt en passant le seuil.

Elle meurt ! Je sens qu'elle expire ;  
Fière, elle subit ton arrêt  
Dont seul tout bas mon cœur soupire,  
Mais qu'en vain le tien casserait.  
Crois-moi, si ton parti l'emporte,  
Eussé-je à courir des dangers,



Je n'irai point chercher ta porte :  
Tu peux l'ouvrir aux étrangers.

Mais revenons à 1801, dans mon grenier du boulevard Saint-Martin. La misère augmentait et la conscription était venue jeter une nouvelle inquiétude dans ma vie. Il était facile de se nourrir de pain et de fromage, malgré la violence de mon appétit. Mais comment échapper à la levée militaire et à ses exécuteurs ?

Ma frêle constitution, et surtout la faiblesse de ma vue, qui eussent fait de moi un soldat d'hôpital, me plaçaient dans le cas d'exemption certaine. On ne croyait pas, tant j'étais pâle et maigre, que je pusse atteindre trente ans : ma poitrine semblait fort mauvaise, et mon père me répétait sans fin : « Tu n'as pas longtemps à vivre. Je t'enterrai bientôt. » Nous ne nous en affligions ni l'un ni l'autre. Malheureusement la position que semblait lui donner son cabinet de lecture l'obligeait, si ma réforme n'était pas prononcée, à payer un remplaçant, ce qui lui était réellement impossible.

Ma conscience bien rassurée sur mon incapacité militaire, je ne trouvai qu'un moyen de sauver

à mon père la dépense qui en fût résultée pour lui. Je ne me fis pas inscrire sur les contrôles, ce qui alors était encore possible. Mais je me plaçais ainsi sous le coup d'une arrestation presque inévitable. Cruel tourment ajouté à tant d'autres ! Beaucoup de jeunes gens se découragent à moins. Je tins bon contre l'adversité, et le ciel me vint en aide. Chauve à vingt-trois ans, sans cause appréciable que mes maux de tête, je pus, grâce à l'apparente maturité que donne la calvitie, braver gendarmes et officiers de police, toujours à l'affût des conscrits réfractaires. Il me suffisait de mettre chapeau bas devant eux pour que mon front, qui bien avant trente ans en marquait quarante-cinq, leur ôtât l'idée de me demander mes papiers. J'eu longtemps à saluer ces messieurs, car les réfractaires de ma classe ne furent amnistiés qu'au mariage de Napoléon avec Marie-Louise. Ce qui prouve que les petits ne pâtissent pas toujours des sottises des grands.

Quant à la fortune, elle parut aussi se laisser toucher. J'avais usé trois ans à chercher quelque petit emploi et surtout à rimer, passant de la satire politique aux odes et aux idylles, de la comédie au poème épique. Pressé par des besoins



sans cesse renaissants, un jour je m'avise d'écrire à M. Lucien Bonaparte : c'était au commencement de 1804. J'ai dit ailleurs combien fut heureuse pour moi cette démarche désespérée; mais j'aime à me rappeler dans quelle misérable situation et sous quel avenir menaçant j'étais placé quand tomba sur moi ce rayon de soleil.

Depuis longtemps la montre d'or et quelques autres débris de notre passagère opulence servaient d'hypothèque au Mont-de-Piété; ma garde-robe se composait de trois mauvaises chemises qu'une main amie se fatiguait à raccommoder, d'une mince redingote bien râpée, d'un pantalon percé au genou et d'une paire de bottes qui faisait mon désespoir, parce qu'en les décrottant chaque matin j'y découvrais toujours quelque blessure nouvelle. Je venais de jeter à la poste quatre ou cinq cents vers dans une lettre d'envoi à M. Lucien, ne révélant à personne cette tentative faite après tant d'autres tentatives. Deux jours passés sans réponse, un soir, la meilleure amie que j'aie eue, la bonne Judith, avec qui je finis mes jours, s'amuse à me tirer les cartes et me prédit une lettre qui doit me combler de joie. Malgré mon peu de foi dans la science de mademoiselle

Lenormand, j'éprouve à cette prédiction un commencement de la joie que Judith m'annonce : la pauvreté est superstitieuse. Rentré dans mon taudis, je m'endors en rêvant du facteur. Mais, au réveil, adieu les illusions ! les bottes percées m'apparaissent et il faut de plus que le petit-fils du tailleur ravaude son vieux pantalon. L'aiguille à la main, je ruminais quelques rimes bien misanthropiques, comme il m'arrivait d'en faire alors, quand ma portière, essoufflée, entre et me remet une lettre d'une écriture inconnue. Rime, aiguille, pantalon, tout m'échappe; dans mon saisissement je n'ose décacheter la missive. Enfin, je l'ouvre d'une main tremblante : le sénateur Lucien Bonaparte a lu mes vers et il veut me voir ! Que les jeunes poètes qui sont dans la même position se figurent mon bonheur et le décrivent, s'ils le peuvent. Ce ne fut pas la fortune qui m'apparut d'abord, mais la gloire. Mes yeux se mouillèrent de larmes, et je rendis grâce à Dieu, que je n'ai jamais oublié dans mes instants prospères.

Empruntant bien vite des vêtements plus convenables que les miens, je me rendis auprès du frère du premier consul. En vérité, quand je



pense aux deux faibles poèmes dithyrambiques (le *Rétablissement du culte* et le *Déluge*), que j'osai envoyer à cet homme illustre, orateur et poète lui-même, je dois m'étonner des marques de bienveillance qu'il me prodigua. Il voulut bien m'assurer qu'il se chargeait de veiller sur mon sort et m'en donna la preuve, malgré son départ précipité pour Rome, d'où il ne tarda pas à m'envoyer une procuration pour toucher son traitement de membre de l'Institut, dont trois années arriérées me furent payées d'abord. Je donnai la plus grande partie de cette somme à mon père, à qui je devais bien des mois de nourriture; et je sus faire assez pour moi des mille francs annuels que me valut le traitement d'académicien<sup>1</sup>.

Dans les deux seules entrevues que j'eus, à cette époque, avec M. Lucien, il me fit beaucoup d'observations sur les hardiesses de mon style.

<sup>1</sup> Le traitement des académiciens est de quinze cents francs pour toutes les classes de l'Institut; mais, dans la classe de littérature, on fait une retenue du tiers à chaque membre pour payer les jetons de présence et faire des pensions à ceux qui, ayant soixante ans, n'ont pas au moins six mille francs de revenu personnel. (*Note de Béranger.*)

Je ne voulus rien défendre et lui avouai que j'étais complètement dépourvu d'instruction classique. Jamais il ne m'avait tant coûté de dire que je ne savais pas le latin, cette langue dont je croyais, avec tout le monde alors, qu'on ne pouvait se passer pour bien écrire en français. M. Lucien le pensait sans doute aussi; mais il eut la bonté de ne m'en rien témoigner; seulement il m'engagea à traiter un sujet romain, la *Mort de Néron*. J'essayai, dans un poème d'environ deux à trois cents vers, de peindre les derniers moments de cet histrion couronné; mais je n'étais plus là dans mon élément. Jamais je n'ai pu traiter que les sujets qui viennent s'offrir d'eux-mêmes à mon esprit, et l'imitation m'a toujours été impossible. D'ailleurs, le paganisme et l'antiquité, que je connaissais aussi bien que si j'avais eu plusieurs années de collège, n'offraient aucun attrait à ma jeune muse, toute moderne, toute française et déjà révoltée contre la mythologie, dont abusaient surtout alors Delille et Lebrun-Pindare. Ce poème de *Néron* ne contenait que quelques passages assez vigoureux, où paraissait une certaine tendance à la simplicité, que j'ai tant estimée aussitôt que, renon-



çant à l'effroyable facilité que j'avais eue d'abord d'accumuler des tas de vers, je me fus mis à travailler avec réflexion. Cela, soit dit en passant, n'est pas une contrainte légère pour un rimeur de vingt ans. Il est vrai que j'avais eu assez de patience pour copier deux fois *Athalie*, étude qui, je le crois, m'a porté bonheur.

Dans une de mes conversations sur la versification française avec M. Lucien, partisan de formes que j'accusais d'être un peu vieillies, pour lui prouver comment j'entendais le style, je lui récitai une quarantaine de vers composés dans une manière opposée à la manière de Delille. Ce poète était en grande faveur; mais, malgré l'admirable talent du maître, sa façon d'écrire me semblait, sous certains rapports, fautive et dangereuse. Je parlais, dans ce morceau, de la chute des Bourbons et de l'élévation de Bonaparte; il s'y trouvait ce passage :

« Le soleil vit, du haut des voûtes éternelles,  
Passer dans les palais des familles nouvelles;  
Familles et palais, il verra tout périr. »

S'il n'y avait là rien de bien neuf dans l'expression, il était au moins étrange de réciter de

pareils vers à un homme nouveau, dans la splendide galerie où il me recevait. C'était se donner l'air du prophète Habacuc. Mon indulgent auditeur n'en loua pas moins ma méditation.

La protection de M. Lucien, malgré l'exil auquel il se condamna depuis, ne cessa pas de m'être utile. Il faut avoir quelque chose à dire de soi, et c'était beaucoup de pouvoir dire qu'il me protégeait. A vingt-cinq ans, j'eus enfin ce que j'avais toujours souhaité, un modeste emploi. J'entrai dans les bureaux du peintre Landon, où je rédigeai le texte de son *Musée*. C'est un recueil de dessins au trait des tableaux et statues des galeries du Louvre, si riche alors du fruit de nobles et loyales conquêtes, quoi que se soit permis de dire Wellington, qui eut dû réserver ses leçons morales pour les spoliateurs de l'Inde. Lié avec plusieurs peintres, il me fut facile de remplir ma nouvelle tâche : j'y achevai de perfectionner mon goût pour les arts plastiques, grâce aux conseils de Landon, qui ne manquait ni de tact ni de savoir. Les dix-huit cents francs de cette place, joints aux mille francs de l'Institut, me procurèrent les plus douces jouissances de la richesse; car je pus aider mon



père et secourir ma pauvre grand'mère, la veuve du bon vieux tailleur, dont les assignats avaient complété la ruine. Je pus même aussi me rendre utile à ma sœur, ouvrière chez une de nos tantes.

Toujours tourmenté de la crainte d'être un jour obligé de faire de la littérature un métier, prévoyant que mon emploi actuel avait peu de stabilité, je ne négligeai pas les moyens d'en obtenir un plus solide, et pour cela je m'adressai à M. Arnault, poète tragique, ami de Lucien Bonaparte et chef de la division de l'instruction publique au ministère de l'intérieur. J'aurais pu penser à M. de Fontanes, également ami de mon protecteur, qui m'avait dit lui avoir lu mes vers; mais on m'avait parlé de l'indépendance de caractère d'Arnault, qui en effet n'avait pu s'avancer dans la faveur du premier consul : cela détermina mon choix. Arnault devint bientôt un ami pour moi, et, si les bornes de son crédit ne lui permirent de me placer que trois ans plus tard, il ne m'en donna pas moins sans cesse des marques d'un véritable intérêt, et m'ouvrit les portes du monde littéraire, que jusque-là je n'avais pu fréquenter.

Il eût voulu me voir écrire dans les journaux; mais je ne me sentis jamais de vocation pour ce genre de travail, qui a fini chez nous par dévorer tant de jeunes talents, nés peut-être pour un avenir de gloire, et qui d'ailleurs effrayait ma plume paresseuse et ma conscience timorée. Pour m'adonner à une pareille profession, il eût fallu renoncer à mes belles espérances poétiques, à mes rêves : c'eût été rendre ma mansarde bien solitaire.

*Le Génie du Christianisme*, malgré les critiques que ce livre provoqua dans le monde philosophique, et quelle que fût la forme adoptée par l'auteur, me remplit d'enthousiasme. Chateaubriand révélait les beautés des écrivains de l'antiquité d'une façon toute nouvelle et faisait rentrer dans la littérature l'élément religieux qui semblait banni de notre poésie. Son livre devint pour moi un cours d'études bien autrement inspirateur que ceux de le Batteux et de la Harpe. A l'exception des larmes d'admiration que m'avait arrachées *l'Iliade* de madame Dacier et l'espèce de passion que m'inspirait Aristophane, génie qui me semble encore mal apprécié chez nous, je n'avais pu me rendre bien compte de la poésie



grecque. Je dus à M. de Chateaubriand de l'entrevoir à côté de la poésie biblique. Je lui dus aussi de juger plus sainement notre propre littérature, sans que pour cela je me sois soumis à toutes les opinions du grand écrivain. J'ai eu le malheur, car c'en est un, de ne pouvoir complètement courber la tête sous aucun joug, ce qui ne m'a pas empêché de vouer une entière reconnaissance à ceux que j'ai choisis pour maîtres.

Avec un fond inébranlable de cette foi que nous appelons déisme, foi si fortement gravée dans mon cœur, qu'unie à tous mes sentiments, elle irait jusqu'à la superstition, si ma raison le voulait permettre; avec les dispositions mélancoliques, nées du malheur, et sous l'influence des ouvrages de Chateaubriand, je tentai de retourner au catholicisme; je lui consacrai mes essais poétiques je fréquentai les églises aux heures de solitude, et me livrai à des lectures ascétiques, autres que l'Évangile, qui, malgré ma croyance arrêtée, a toujours été pour moi une lecture philosophique et la plus consolante de toutes. Hélas! ces tentatives furent vaines. J'ai souvent dit que la raison n'était bonne qu'à nous faire noyer quand nous tombions à l'eau. Toutefois j'ai eu le mal-

heur qu'en ce point elle se soit rendue maîtresse au logis: la sottise! elle refusa de me laisser croire à ce qu'ont cru Turenne, Corneille et Bossuet. Et pourtant j'ai toujours été, je suis et mourrai, je l'espère, ce qu'en philosophie on appelle un spiritualiste. Il me semble même que ce sentiment profond se fait jour à travers mes folles chansons, pour lesquelles des âmes charitables auraient eu plaisir, il y a une vingtaine d'années, à me voir brûler en place publique, comme autrefois Dolet et Vanini.

De cet appel à une croyance, que ce spiritualisme persévérant m'inspira sans doute, il ne m'est resté que d'assez méchants vers que je brûlerai probablement bientôt, mais qui me font sourire quand j'y jette les yeux. Autant j'aime que le poète se fasse religieux dans les sujets religieux, autant je trouve absurde de se donner soi-même comme rempli d'une foi qu'on n'a réellement pas. L'œil des vrais dévots ne s'y trompe point, et l'on ne peut faire ainsi que de la religiosité, à laquelle encore ne tarde-t-on pas à se montrer infidèle<sup>1</sup>. Sans compter qu'on court le risque de

<sup>1</sup> Chateaubriand même, de combien d'hérésies on le peut accuser! (*Note de Béranger.*)



fausser son talent, la sincérité des sentiments en étant toujours l'appui le plus solide. Je ne suis pas de ceux qui pensent que le poète remplit aujourd'hui un sacerdoce. Loin de moi un tel anachronisme; mais, pour n'être guère plus qu'un objet de luxe dans le monde actuel, le poète n'en doit pas moins tâcher d'offrir assez d'unité morale pour que sa bonne foi ne puisse être mise en doute dans les opinions qu'il veut servir et propager.

Pour parler rapidement de quelques-uns de mes premiers essais, je dirai que j'eus l'idée d'un poème sur Clovis, où je voulais montrer l'évêque gaulois l'aidant à fonder notre vieil empire. Je terminai presque un poème pastoral, dont le sujet touchait à l'époque de Jeanne d'Arc, et bon nombre d'idylles en rapport avec les mœurs modernes. J'essayai aussi plusieurs comédies, dont deux en cinq actes; il y en avait une entre autres sur ou contre les savants (à qui il m'est souvent arrivé de manquer de respect, malgré mon respect pour la science), et une autre intitulée les *Hermaphrodites*, titre bizarre, sous lequel je peignais des hommes efféminés, reste de l'ancien régime, et des femmes affectant les habitudes de

notre sexe. J'écrivis même plusieurs actes de ces deux pièces; ce n'est pas ce qui devait leur manquer de sens commun qui m'arrêta, mais le soin que, presque malgré moi, je donnais à la facture des vers, préoccupé que j'étais du choix de la forme, de la saillie du mot, substituant même parfois l'image à l'expression simple de la pensée. De cette façon, qui tient de l'épître, on fait la comédie comme Gresset dans le *Méchant*; mais on reste loin, je ne dirai pas de Molière, qui atteint seul la perfection du style comique, mais bien loin même de Regnard, qui, comme l'auteur du *Misanthrope*, avec des moyens et un but différents, produit d'un jet la tirade et le dialogue dans une forme pleine d'esprit, d'abondance et de gaieté. Car, je ne puis m'empêcher de le dire ici, on néglige trop cet auteur dans nos cours littéraires, et l'on ne semble pas assez apprécier son style, improvisation folle et charmante, dont la Harpe n'a pu sentir tout le mérite. A mon avis, Regnard serait le premier des comiques modernes si Molière ne nous eût pas été donné. Plus nous lui reconnaitrons de génie, plus nous admirerons Molière, puisque ce sera encore avec plus d'étonnement que nous mesurerons la distance qui les



sépare. Rousseau, qui semble toujours croire que ceux qui font rire font rire de lui, ne l'a pas mieux traité que Molière. Mais, je le demande : au *Légitime universel* donnez le titre du *Vieux Célibataire*, qu'aurez-vous à dire?

Pour la centième fois, je me mis donc à relire mes auteurs favoris, et je ne me sentis plus le courage d'achever des comédies, dont plus de sept actes allèrent rejoindre tant d'autres ébauches abandonnées. Je m'avouai que je pourrais être un homme de style, d'imagination même, mais que je ne serais pas un écrivain dramatique. A l'âge des présomptions, il est rare qu'on découvre ainsi ses côtés faibles : je me suis toujours su un gré infini de cet acte de bon sens.

Si, depuis lors, j'ai tenté quelquefois d'aborder la scène, le besoin seul m'y a contraint. Heureusement je n'obtins jamais les honneurs d'une lecture. A part mon incapacité, que serais-je devenu dans une carrière, hérissée d'obstacles, où les intérêts et les amours-propres luttent sans cesse et par tous les moyens? Même avec le génie de Molière, mon caractère m'eût fait échouer dans les coulisses<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Je fus cependant nommé une fois au théâtre du Vaudeville,

On faisait peu de politique sous le gouvernement impérial; cependant la politique me préoccupait toujours, et, quoique j'eusse prévu à peu près la marche que suivrait l'ambition de Bonaparte, le rétablissement d'un trône fut pour moi un grand sujet de tristesse. Bien moins homme de doctrines qu'homme d'instinct et de sentiment, je suis de nature républicaine. Je donnai des larmes à la République, non de ces larmes écrites, avec points d'exclamation, comme les poètes en prodiguent tant, mais de celles qu'une âme qui respire l'indépendance ne verse que trop réellement sur les plaies faites à la patrie et à la liberté. Mon admiration pour le génie de Napoléon n'ôta rien à ma répugnance pour le despotisme de son gouver-

dans les premières années de la Restauration. Moreau et Wafflard m'avaient proposé de travailler à une pièce intitulée les *Caméléons*. Mais je ne remplis point ma tâche, renonçai à la collaboration et ne devais pas être nommé. Je n'ai jamais vu ni lu la pièce, et, malgré les instances des deux auteurs, je refusai ma part des recettes. Je sais qu'un bibliomane, M. de Soleinne, m'a attribué les couplets de plusieurs pièces d'Antier. Ceci est d'autant plus ridicule, que mon ami a un bien autre talent que moi pour cette sorte de travail. Je fis, je crois, une douzaine de couplets pour les *Caméléons*, et, à sa grande surprise, Moreau n'en trouva que trois ou quatre de passables. (*Note de Béranger.*)



nement, d'autant plus qu'alors je me rendais moins bien compte que je ne l'ai fait depuis des nécessités que lui imposait la lutte à soutenir contre les entreprises sans cesse renaissantes de l'aristocratie européenne.

Un autre chagrin vint s'ajouter à celui-là. Seul de tous les frères de l'Empereur, M. Lucien n'eut point part à sa fortune élevée, et resta dans un exil qui n'a été suspendu que pendant les *Cent-Jours*. Ma reconnaissance souffrit de le voir oublié à Rome, qu'il habitait alors, et m'inspira l'idée de lui rendre un hommage public. Je n'avais d'à peu près terminé que quelques poésies pastorales. Laisant de côté tout amour-propre d'auteur, toute prétention à une perfection que ces poésies ne devaient jamais atteindre, j'en formai un petit volume, décoré d'une épître dédicatoire, et m'occupai de trouver un libraire. Avec la moindre liberté de la presse, la dédicace seule m'eût procuré l'éditeur dont j'avais besoin; mais il fallait passer par la police littéraire.

Je fus recommandé par Arnault à Lemontey, académicien, qui avait la réputation d'être le plus accommodant des censeurs impériaux. A la première vue, il condamna la dédicace du livre et

l'épilogue d'un poème pastoral, que j'adressais à M. Lucien. Le voici : il suffira pour faire apprécier la susceptibilité officielle du bon Lemontey, qui, entre quatre yeux, n'en médissait pas moins des rois et des empereurs.

. . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .  
 Pourquoi faut-il, dans un siècle de gloire,  
 Mes vers et moi, que nous mourions obscurs ?  
 Jamais, hélas ! d'une noble harmonie  
 L'antiquité ne m'apprit les secrets ;  
 L'instruction, nourrice du génie,  
 De son lait pur ne m'abreuva jamais.  
 Que demander à qui n'eut point de maître ?  
 Du malheur seul les leçons m'ont formé,  
 Et ces épis que mon printemps voit naître  
 Sont ceux d'un champ où ne fut rien semé.  
 Ah ! je voudrais, par d'agrestes images,  
 Cher protecteur, vous qui fuyez les cours,  
 Vous attacher aux paisibles ombrages  
 Dont les parfums révèlent tant d'amours.  
 Dieu pour les champs garde aussi des orages,  
 Mais que bien vite il leur rend de beaux jours !  
 Vous qui fouillez sous cette arène antique <sup>1</sup>  
 Où triomphaient les rois de l'univers,  
 Que reste-t-il de leur pompe héroïque ?

<sup>1</sup> M. Lucien a fait faire, dans les environs de Rome, des fouilles considérables. (Note de Béranger.)



De vains débris et des tombeaux déserts.  
 Là, pour les grands quelle leçon profonde!  
 Puissiez-vous donc, attentif à ma voix,  
 Plein des vertus que le calme féconde,  
 Aimer les champs, la retraite et les bois!  
 Oui, fier du sort dont vous avez fait choix,  
 Restez, restez, pour l'exemple du monde,  
 Libre de l'or qui pèse au front des rois.

Si l'on peut juger des rigueurs de la censure par cet échantillon, on verra peut-être aussi, à la lecture de ces vers, ce qu'il y avait d'abnégation personnelle dans leur publication. La preuve que je jugeais ainsi du recueil entier, c'est que je renonçai à l'impression dès que je fus convaincu de l'impossibilité d'en faire hommage à M. Lucien. Ce morceau ne fut pas plus heureux sous la Restauration. Arrangé à la circonstance pour obtenir qu'il pût paraître, je l'envoyai aux *Almanachs des Muses*, sans pouvoir en obtenir la publication. Ce ne fut enfin qu'en 1833 que, par quelques lignes de prose, je pus, d'une manière convenable, rendre publique l'expression de ma reconnaissance pour l'illustre proscrit, que je n'ai revu que deux fois après le 20 mars 1815. A cause de ma réputation de chansonnier il m'adressa alors de vifs reproches sur l'abandon

que je semblais faire des genres élevés. N'ayant pu le persuader que cet abandon était loin d'être encore dans mes projets, je crus devoir me tenir à l'écart, jusqu'après la bataille de Waterloo; mais dans cette funeste circonstance il me fut impossible de pénétrer jusqu'à ce prince, que je n'aurai peut-être jamais le bonheur de revoir.

Retournons en 1807. Ayant perdu ma place chez Landon, qui avait à peu près terminé son œuvre, et me trouvant réduit au traitement de l'Institut, avec des charges assez lourdes, je serais retombé dans la misère, sans un de mes amis d'enfance, Quénescourt, de Péronne, qui me rendit facile l'attente d'un temps meilleur. Je me suis entendu accuser de fierté pour avoir souvent refusé les offres de beaucoup de gens riches; on se méprenait. Seulement, je n'ai voulu accepter que le secours de mains amies; et si, dès qu'une espèce de rôle politique me fut marqué, j'ai résisté aux instances d'hommes recommandables dont je ne pouvais mettre en doute l'attachement, c'est que ces amis avaient eux-mêmes, dans l'opposition, un rôle trop important pour que l'indépendance du chansonnier ne dût pas craindre d'être suspectée s'il avait accepté de



devenir leur obligé. Mais jamais, par orgueil, je n'aurais repoussé la main qu'un ami serait venu me tendre dans mes adversités : c'eût été me rendre indigne de secourir à mon tour des amis malheureux. Grâce au ciel, mon esprit d'ordre a pu, dans les bons jours, me permettre d'obliger souvent, et je n'ai jamais pensé qu'on eût à rougir d'avoir accepté des services qui ne pouvaient causer à ceux qui en étaient l'objet autant de joie qu'à moi-même.

Au reste, je n'ai pas été le seul écrivain de cette époque à maintenir son indépendance par une conduite désintéressée. Le nombre de ceux qui l'ont fait a été grand, malgré les calomnies répandues. On a souvent imprimé, par exemple, que Thiers avait eu des obligations d'argent à Laffitte : l'écrivain, jeune alors et vivant de son travail, a souvent aidé le financier ; mais c'était le rigide Manuel qui était l'arbitre de leurs relations, et je crois être certain qu'elles n'ont jamais été avantageuses à l'écrivain. Thiers a toujours conservé un cœur bon et des mains pures. Lorsqu'on lui a reproché d'avoir été ingrat envers Laffitte, il a gardé le silence : c'est un noble courage dont je suis juge par tout ce que je sais ; et

je dois ajouter que cette injuste imputation n'est jamais sortie de la bouche de Laffitte. Au contraire, il s'est souvent loué, avec moi, de la conduite qu'en plusieurs occasions graves Thiers a tenue à son égard depuis 1830.

Dans cette notice, que j'aurais voulu faire succincte, je ne cesse de parcourir de haut en bas et de bas en haut l'échelle de mes jours, amené par un mot à sauter dix ou quinze ans, qu'il me faut ensuite remonter. Cette fois encore, retournons à ma jeunesse et à quelques-uns de ses plus heureux moments : grand plaisir pour un vieillard.

Les fréquents voyages que je faisais à Péronne, pour voir ma tante et Quénescourt, chez qui je logeais, eurent beaucoup d'influence sur le développement presque involontaire de mon chansonnier. D'anciens amis, de bons parents, les Forget, entre autres, à peu près de mon âge, se réunissaient pour me faire fête. Les plaisirs de la table sont les seules distractions des petites villes : belle occasion pour égayer par des couplets le dessert, qui souvent ne finissait qu'à minuit. Je les improvisais presque, et plusieurs de ces chansonnettes ont pris place dans mes volumes. La chanson des *Gueux* date de cette époque, car



nous étions loin d'être de grands seigneurs. L'un de nos convives les plus assidus était le compositeur qui, autrefois, à l'imprimerie, m'avait donné mes premières leçons de casse. Brave Beau-lieu ! excellent homme, qu'un verre de vin consolait de bien des misères, et que nous aimions tant à consoler !

Arrivé aujourd'hui à cet âge que les Grecs ont appelé la fin du banquet, il me prend envie de me redire à mon triste dessert quelques-unes des chansons de ce temps de joie et d'amitié.

Nous avons donné à notre réunion le nom de *Couvent des Sans-Soucis*, et je fis ces couplets sur l'air de *Lætamini* :

Un couvent va renaitre,  
Couvent des Sans-Soucis.  
Frères, il nous faut être  
Douze au plus, au moins six.

Proclamons en buvant } *Bis.*  
La règle du couvent.

Sous cette règle austère  
Si l'on veut demeurer,  
Ce n'est qu'au monastère  
Que l'on doit s'enivrer.

Proclamons, etc,

Sans cloches ni crécelles

Annonçant aux dévots  
Nos fêtes solennelles  
Par des refrains nouveaux,  
Proclamons, etc.

Entre poire et fromage  
Écrivons-nous : Grands saints,  
Du froid et de l'orage  
Préservez les raisins !  
Proclamons, etc.

Confessons les fillettes,  
Et chez nous, grands docteurs,  
Qu'un couvent de nonnettes  
Prenne ses directeurs.  
Proclamons, etc.

Nos douces sympathies  
N'ont à craindre aucun choc.  
Pas même ici d'orties  
Pour y jeter le froc.  
Proclamons en buvant } *Bis.*  
La règle du couvent.

Revenant à Péronne, en 1809, je saluai ainsi  
la communauté.

AIR : *Ermite, bon ermite.*

Ave, mes joyeux frères,  
Au couvent je reviens.



Le monde et ses chimères  
 Ne plaisent qu'aux vauriens.  
 Dieu, qui veut qu'on se range,  
 Me tirant du bourbier,  
 M'a fait, par mon bon ange <sup>1</sup>,  
 Reconduire au montier.

Salut au monastère  
 Où tout moine est fervent.  
 Je sonne avec mon verre :  
 C'est un bon frère  
 Qui rentre au couvent.

Laissons dire à la Trappe :  
 « Frères, il faut mourir. »  
 Quand le destin nous frappe,  
 Gaiement sachons souffrir.  
 Mourir va de soi-même,  
 N'en ayons point souci.  
 Bien vivre est le problème  
 Qu'il faut résoudre ici.

Salut au monastère, etc.

Des ordres que l'on cite,  
 Vivent les templiers,  
 Qui n'avaient d'eau bénite  
 Qu'au fond de leurs celliers !  
 On préfère, après boire,  
 Quand sagement on vit,

<sup>1</sup> Mon bon ange : Quénescourt. (*Note de Béranger.*)

Les psaumes de Grégoire  
 Aux chansons de David.

Salut au monastère, etc.

Frères, j'ai vu le diable;  
 Il a peau fine, œil doux,  
 Teint frais, gorge impayable,  
 Bouche à nous damner tous.  
 De ses bras où l'on brûle,  
 Enfin, sorti vainqueur,  
 Je reprends ma cellule  
 Et viens chanter en chœur :

Salut au monastère  
 Où tout moine est fervent.  
 Je sonne avec mon verre :  
 C'est un bon frère  
 Qui rentre au couvent.

Il faut se quitter bien souvent, et voici des couplets d'adieu.

AIR : *On ne sait comment faire.*

Amis, dans nos joyeux ébats  
 Que tout vain regret s'évapore;  
 Puisque l'on voyage ici-bas,  
 Nous nous rencontrerons encore.

Au revoir donc, bons moines gris !  
 Oui, plein d'un espoir agréable,  
 Pour trinquer ensemble, à Paris,  
 Je vais faire dresser la table.



Entre l'amour et les plaisirs  
 Sans beaucoup d'appêts je voyage,  
 Et le charme des souvenirs  
 Compose mon plus gros bagage.

Jeunes, sommes-nous jamais las ?  
 A tout vent l'âme est emportée.  
 L'espérance guide nos pas  
 Aux sons d'une flûte enchantée.

Qu'on aille en poste ou bien à pied,  
 Au même but l'on court sans doute.  
 Heureux celui que l'amitié  
 Attend aux deux bouts de la route !

Amis, dans nos joyeux ébats  
 Que tout vain regret s'évapore ;  
 Puisque l'on voyage ici-bas,  
 Nous nous rencontrerons encore.

#### Autre départ.

AIR : *Comme ça vient, comme ça passe.*

Adieu donc, troupe folle,  
 A profit mettons ce jour.  
 Au départ le temps vole  
 Pour avancer le retour.

Je quitte l'hôtellerie  
 Où, quand j'étais las d'errer  
 Sur le chemin de la vie,  
 L'amitié m'a fait entrer.

Adieu donc, etc.

« Le plaisir, douce chimère,  
 Fuit toujours, » dit le vieillard.  
 Rétorquons sa plainte amère :  
 Le plaisir reste et l'on part.

Adieu donc, etc.

Au dîner qui nous rassemble,  
 Quoi ! l'on brise un rouge-bord !  
 C'est qu'ici l'amitié tremble  
 En signant mon passe-port.

Adieu donc, etc.

En voyageant, si je passe  
 La borne de nos douleurs,  
 Puissiez-vous suivre ma trace  
 Au parfum de quelques fleurs.

Adieu donc, troupe folle,  
 A profit mettons ce jour.  
 Au départ le temps vole  
 Pour avancer le retour.

Je me trouvais à Péronne pour une Saint-Jean-Porte-Latine, fête des imprimeurs : j'allai, avec les ouvriers, porter le bouquet au vieux père Laisney, mon ancien maître, et, paré du bonnet et du tablier de papier, je lui chantai, ainsi qu'à sa femme :

Nos bourgeois, ma toilette est faite,  
 Avec bonnet et tablier ;



J'ai, pour chanter à cette fête,  
Les droits d'un ancien ouvrier.

L'amitié m'anime.

Amis, c'est cela

Qu'il faut qu'on imprime,

Qu'on imprime là.

(La main sur le cœur.)

Qu'à travailler chacun s'empresse ;  
Savants, prenez le composteur.  
Nous autres, courons à la presse :  
Tout ira bien sans correcteur.

L'amitié m'anime, etc.

Saint Jean, à qui nous allons boire,  
Devrait me reprendre au cassier :  
Que l'art qui fait vivre la gloire  
N'est-il mon père nourricier !

L'amitié m'anime, etc.

Ces chansonnettes me rendent d'heureux souvenirs et me parlent d'amis dont beaucoup, hélas ! m'ont précédé dans la tombe. J'en fis alors de bien plus folles, qui eurent un grand retentissement dans le pays ; mais l'une d'elles faillit m'attirer de fâcheuses affaires.

Péronne avait et a peut-être encore une compagnie de chevaliers de l'arc. J'étais dans cette ville, lorsque ces messieurs, tirant un geai, oi-

seau de bois peint perché au bout d'un mât de cinquante pieds de haut, s'y prirent à deux fois sans abattre l'oiseau. Je broche à la hâte une espèce de vaudeville, et le voilà qui court, gros d'une vingtaine d'épigrammes plus mordantes que spirituelles, à l'adresse de chacun des maladroits archers. Le scandale fut grand, et Piron, à Beaune, n'en causa pas plus par une imprudence à peu près pareille. Si je n'avais quitté promptement le pays, il eût pu m'arriver mésaventure. Avec des ministres, même avec des rois, on en est quitte pour la prison et de fortes amendes ; nos chevaliers n'avaient pas l'air de vouloir se contenter de si peu. Mais les bons Picards se calment aussi vite qu'ils s'emportent : ils me pardonnèrent une folie dont bientôt ils rirent eux-mêmes, et je pus retourner chanter dans cette ville, dont le souvenir m'est resté cher à tant de titres. Voici ma chanson de retour :

Air : *Pan, pan, pan.*

Dans ces lieux, par mes bons mots,  
J'ai des sots aigri la bile ;  
Puis-je chanter en repos  
Ayant contre moi les sots ?



Din, din, din, din, din, din, din,  
 Ah ! sur moi dans notre ville,  
 Din, din, din, din, din, din, din,  
 On va sonner le tocsin.

Le corps de l'arc outragé  
 A tirer sur moi s'apprête ;  
 Vous sentez la peur que j'ai,  
 Car je suis plus gros qu'un geai.

Din, din, din, din, din, din, din,  
 Entendez-vous leur clochette ?  
 Din, din, din, din, din, din, din,  
 Sur moi sonne le tocsin.

Pour guérir les imprudents,  
 De Piron l'histoire est bonne.  
 Bigots, fripons et pédants,  
 Sur les esprits trop mordants,

Din, din, din, din, din, din, din,  
 Soit dans Beaune ou dans Péronne,  
 Din, din, din, din, din, din, din,  
 Sonnent toujours le tocsin.

Mais vous serez mes appuis,  
 Vous, mes amis, mes confrères ;  
 En revanche aussi je puis  
 Vaincre avec vous les ennuis,

Din, din, din, din, din, din, din,

<sup>1</sup> Au jeu d'arc, une sonnette annonçait chaque coup. (*Note de Béranger.*)

Et gaiement, au bruit des verres,  
 Din, din, din, din, din, din, din,  
 Sur eux sonner le tocsin.

Peut-être trouvera-t-on curieux de voir une autre face de cette vie de jeune homme. A côté de ces chansons inspirées par le plaisir, et dont je n'ose, sage que je suis devenu, rapporter les plus gaies, quelques accès de tristesse m'inspiraient des vers tels que ceux-ci.

#### L'AURORE <sup>1</sup>

Des jours de mon printemps douce et dernière aurore,  
 Tu vas fuir sans retour :  
 Tu fuis ; mon printemps passe, et je demande encore  
 Pourquoi j'ai vu le jour.

Sous tes pleurs fécondants, scintillante rosée,  
 Que de fleurs vont s'ouvrir !  
 Mais trop vite en leur sein tu seras épuisée :  
 Que de fleurs vont mourir !

Petits oiseaux, chantez, un mois vous a vus naître  
 Et braver l'oiseleur ;

<sup>1</sup> Cette ode a été sauvée par hasard de l'incendie qui a dévoré tant de ses tristes sœurs. (*Note de Béranger.*)



Vos chants, comme les miens, seront bientôt, peut-être,  
Un écho de douleur.

Pour chaque être souffrant qui crie à son oreille,  
L'homme est un faible appui;  
Il trouve tous les maux, si matin qu'il s'éveille,  
Éveillés avant lui.

Par deux fois douze étés, arbre épuisé de séve,  
Tombé-je donc flétri?  
N'est-ce donc plus pour moi qu'au soleil qui se lève  
La nature a souri?

Le temps qui m'entraînait me mettait, dans sa fuite,  
Une main sur les yeux;  
Le cruel, aujourd'hui, la retire si vite,  
Que je me parais vieux.

Ainsi le voyageur, la nuit, errant sans guide,  
Lorsque l'ombre se fond,  
Voit ses pas engagés sur le penchant rapide  
D'un abîme profond.

La vieillesse à l'œil terne, aux tremblantes pensées,  
A la froide rigueur,  
Vers moi s'avance, hélas! et de ses mains glacées  
Va me serrer le cœur.

Ce soleil éclatant réveille en leur tanière  
D'horribles animaux :  
Plus sur la couche humaine il répand de lumière,  
Plus on y voit de maux.

Vous, qu'à notre matin l'espérance colore,  
Fuyez, songes d'amour.

Je voudrais de mes ans n'avoir vu que l'aurore,  
Et l'aurore du jour.

Je me suis laissé aller à bien des souvenirs de jeunesse et à bien des citations : revenons aux événements de ma vie<sup>1</sup>.

Lorsque j'étais sur le point d'obtenir enfin un emploi, j'eus le chagrin de perdre mon père, frappé d'apoplexie à cinquante-neuf ans, au moment où l'espoir me venait de pouvoir lui procurer des jours plus heureux. Bientôt après, ma sœur et la sœur de ma mère, chez qui elle travaillait, entrèrent dans un couvent. J'opposai de sages réflexions au parti que Sophie voulait prendre à vingt-deux ans, pensant que sa détermination ne venait que de la crainte de m'être un jour à charge; mais elle persista et n'a eu qu'à s'en applaudir, ainsi que sa vieille tante. Elles ont trouvé dans le cloître une sécurité et un repos que le monde leur eût difficilement donnés.

A la formation de l'Université impériale, Arnault obtint pour moi une place dans les bu-

<sup>1</sup> Nous avons recueilli et placé à la fin du volume quelques-unes des plus anciennes pièces de Béranger, telles qu'il les a publiées dans les journaux littéraires de ce temps-là. (*Note de l'Éditeur.*)



reaux. Il me présenta au grand maître Fontanes, ancien obligé de M. Lucien. Fontanes n'en fit pas plus attention au pauvre diable qui lui était recommandé, bien qu'Arnault lui eût fait l'éloge de mes essais littéraires. On parut d'abord vouloir me laisser le choix entre deux ou trois mille francs d'appointements. L'emploi inférieur d'expéditionnaire donnant, comme on sait, fort peu d'occupation à l'esprit, me parut mieux convenir à un rimeur, et je lui accordai la préférence. C'était un tort, car avec trois mille francs j'aurais été plus utile aux miens; mais je ne savais pas encore faire passer complètement mes devoirs avant mes goûts. Il en résulta que, voyant combien je tenais peu aux riches émoluments, M. de Fontanes, malgré les instances d'Arnault, laissa réduire ses promesses au don d'une place de mille francs : il n'y en avait pas au-dessous. Je m'en affligeai peu, bien qu'il m'ait fallu huit ou neuf ans pour arriver, d'augmentation en augmentation, aux deux mille francs promis d'abord. Il y avait longtemps que M. de Fontanes n'était plus grand maître quand on me fit si riche.

A peine assuré de cet emploi, une nouvelle

charge me fut imposée par la Providence. Je l'acceptai comme toutes celles qu'elle m'envoya. Je pouvais voir dans celle-ci des consolations pour ma vieillesse; mais il n'en fut pas ainsi, et je la supporte encore sans compensation, mais sans murmure. Il est bizarre que moi, qui de bonne heure, me présentant une carrière incertaine, évitai tous les engagements qui eussent alourdi le bagage du pauvre pèlerin, je me sois toujours vu charger d'assez pesants fardeaux. Ma confiance en Dieu m'a soutenu, et ce n'est pas ma faute si ceux au sort desquels je me suis intéressé n'ont pas su mettre à profit les privations que je me suis imposées pour leur éviter les ornières du chemin que j'ai parcouru. J'en gémissais souvent; mais quel cœur n'a sa plaie? Au vieux soldat reste toujours quelque blessure qui menace de se rouvrir. Pour tout bonheur, et cela est bien vrai, j'ai souhaité le bonheur des autres, au moins autour de moi. Mes prières sont loin d'avoir été exaucées.

En dépit de quelques folies de jeunesse et des épines que la misère laisse toujours aux jambes de ceux qui l'ont traversée, c'est de ce moment que ma vie put prendre un essor plus régulier.



Je sortais d'une époque critique, surtout pour les hommes dont l'intelligence se développe d'elle-même et pour ainsi dire au hasard. De vingt-six à trente ans, il s'élève en eux un combat entre l'imagination exaltée par les sens et la raison éclairée par un commencement d'expérience, où celle-ci ne triomphe pas toujours. Quelle qu'en soit l'issue, le champ de bataille en est profondément remué. La lutte fut en moi aussi douloureuse que longue, et il me semblait par instant que j'allais devenir fou. Enfin, la raison l'emporta : bientôt mon âme devint plus sereine, les accès de mélancolie disparurent ; je vis les hommes tels qu'ils sont, et l'indulgence commença à pénétrer dans toutes mes pensées. Depuis lors, ma gaieté, d'inégale et bruyante, devint calme, soutenue, et ne m'abandonna plus que quelquefois dans le monde, mais toujours pour venir m'attendre dans ma retraite ou auprès de mes amis, qu'elle consola souvent, ce qui m'a permis de dire qu'elle *n'offensait pas la tristesse*.

C'est alors aussi que je fis les plus grands efforts pour perfectionner mon style ; les idées m'ont rarement fait faute, bonnes ou mauvaises ; mais je n'apportais pas un soin aussi judicieux au

choix de l'expression. Quand on n'a que soi pour maître, les études sont bien longues. Je m'appris à couvrir longtemps ma pensée, à en attendre l'éclosion pour la saisir du côté le plus favorable. Je me dis enfin que chaque sujet devait avoir sa grammaire et son dictionnaire, et jusqu'à sa manière d'être rimé ; car tout ce qui est élégiaque n'exige pas la grande exactitude des rimes. Je ne rapporte ces détails que pour les gens qui pensent que pour bien écrire il suffit de laisser tomber au hasard des mots sur le papier et qui ne font cas ni de la réflexion ni des lectures préparatoires. Si cela continue, vous en verrez qui écriront sans savoir lire. Certes, il y a des génies privilégiés qui réussissent à tout sans peine ; mais qui a droit de se croire un génie ?

Les corrections que je fis à mon poème pastoral, ébauche restée inachevée, furent le travail qui me révéla le plus des secrets de notre langue. J'avais fait des odes et des dithyrambes, mais bientôt je crus m'apercevoir que, plantes exotiques transportées de l'antiquité chez nous, ces genres n'y avaient point de profondes racines, malgré tout le mérite de nos grands lyriques. Je n'ose



dire que je raisonnais juste, mais il me semble encore que l'ode, comme nous la faisons, pousse à l'emphase, c'est presque dire au faux ; et rien n'est plus contraire à l'esprit français, pour qui le simple est un des éléments nécessaires du sublime, ainsi que l'attestent l'éloquence de Bossuet et les plus beaux morceaux de Corneille. On cite souvent Pindare, que personne ne comprend bien peut-être ; mais quelle différence entre les poètes modernes et le lyrique grec, qui, remplissant en effet un véritable sacerdoce, à la vue de vingt populations sœurs assemblées à Olympie, célébrait les héros, la patrie et les dieux, et, entouré de chœurs de danse et de chant, déclamaient ses vers d'une voix soutenue par la musique ! Chez nous le poète est presque toujours en dehors de son œuvre pour les lecteurs de sang-froid, ce qui devrait lui faire sentir le besoin d'un cadre pour presque tous ses sujets. C'est par l'invention de ces cadres que son génie devrait surtout se signaler, et non par un déluge de vers toujours beaux sans doute, mais qui font penser à cette princesse des contes de fées dont la bouche ne pouvait s'ouvrir sans vomir des torrents de perles, de rubis et d'émeraudes : pauvre princesse !

Si je tombe ici dans quelque hérésie littéraire, que nos académiciens, qui sont tous si forts sur le latin et le grec, veuillent bien me le pardonner ! Toujours est-il que j'abandonnai l'ode et le dithyrambe et que je brûlai la valeur d'un petit volume très-emphatique, qui m'avait donné bien des folles espérances. On a dit que rien n'éclaire comme la flamme des manuscrits qu'on a le courage de livrer au feu : je devrais voir bien clair. J'ai connu des auteurs qui n'ont pas perdu un des vers qu'ils ont faits. Je n'ai pas conservé plus du quart des miens, et, je le sens aujourd'hui, je n'en ai que trop conservé.

On doit comprendre, d'après ce que je viens de dire, la contrariété que j'ai toujours éprouvée lorsque, pour louer mes chansons, on leur faisait l'honneur de les appeler des *odes*. Nous avons peine à nous défaire de toutes les aristocraties, et celle des genres en littérature n'a pas encore cessé de régner chez nous, en dépit des puissants efforts tentés par ce qu'on appelle l'école romantique. Sous ce rapport et sous beaucoup d'autres, je lui dois de la reconnaissance. Ce vers du *maître*, qui a dédaigné de donner place à la fable dans son *Art poétique* :



Il faut, même en chansons, du bon sens et de l'art,

est resté pour beaucoup de gens l'appréciation la plus élevée du genre auquel j'ai fini par consacrer tout mon temps et mes soins. De là le nom d'*ode* donné à celles de mes chansons qu'on croyait appartenir à un genre supérieur, en dépit de la synonymie réelle des deux mots. Je le tiens de Rouget de Lisle lui-même, il se fâchait lorsqu'on appelait la *Marseillaise* une chanson. Puisse-t-on ne me trouver d'autre tort, dans ces réflexions, que celui de défendre un intérêt personnel ! C'est un reproche que j'ai dû braver dans l'intérêt même du genre auquel je dois tant de reconnaissance.

J'arrive à l'année 1813, qui marque le commencement de ma réputation, lorsque j'allais me résigner à n'en avoir jamais.

Au milieu de beaucoup d'autres travaux, on a vu que j'avais toujours fait des chansons. Par une indiscretion de mon père, plusieurs de celles qui n'avaient été faites que pour amuser notre petite société d'amis furent imprimées dans un des nombreux recueils qui encombraient alors la librairie des étrennes ; elles y passèrent inaper-

çues, et ne méritaient pas mieux. Mais enfin des copies à la main du *Sénateur*, du *Petit Homme gris*, des *Gueux*, et surtout du *Roi d'Yvetot*, révélèrent mon nom aux amateurs du genre, toujours si nombreux en France. Quelques-unes furent imprimées ; mais la dernière, qui ne courut que manuscrite, devint l'objet d'une attention particulière. Critique fort modérée du gouvernement impérial, lorsque le mutisme était d'ordre public, elle eut la bonne fortune de voir la police la suivre à la piste. Le travail des vers, l'exactitude de la rime, n'empêchèrent pas d'abord de l'attribuer à des hommes du monde haut placés, ce qui me décida à prier mes amis, et Arnault surtout, de faire savoir le nom de l'auteur à ceux qui, disait-on, avaient mission de le découvrir. On a répété plusieurs fois que cette chanson m'avait valu des persécutions ; il n'en est rien, et j'ai lieu de croire pourtant qu'elle avait été mise sous les yeux de l'Empereur<sup>1</sup>.

Beaucoup de mes refrains égrillards couraient aussi le monde ; ils avaient d'autant plus de suc-

<sup>1</sup> Croirait-on qu'il y a peu de temps quelques-uns de ceux qui ont injurié jadis la mémoire de Napoléon ont eu l'idée de me reprocher d'avoir attaqué ce grand homme au moment de sa



cès qu'ils se rapprochaient davantage des chansons de Collé, que M. Auger, censeur royal, fit réimprimer au commencement de la Restauration. Ces refrains n'étaient pas faits pour voir le jour; mais les amis à qui seuls ils étaient destinés ne virent point d'inconvénient à en répandre des copies. Ces vers n'étaient heureusement pas plus la peinture de leurs mœurs que des miennes; mais j'avoue que mes principes n'étaient pas tout à fait conformes à ceux qu'affiche la haute société, qui allait m'attirer dans plusieurs de ses salons. J'avais, pour braver l'hypocrisie de quelques-unes de ses lois, un âge mûr, des idées arrêtées et un caractère éprouvé par la mauvaise fortune : cela me mit à l'abri des périls qu'un jeune talent rencontre dans les rangs supérieurs, où trop souvent se brisent sa force et son originalité. Combien de nobles pensées, de généreux desseins avortés par l'effet de l'air qu'on respire dans les lieux où règnent le luxe et la mode! N'allez pas croire à la perfidie de ceux qui vous y entraînent ou vous y

chute par cette chanson du *Roi d'Yvetot*? Ils feignent d'oublier qu'elle courut plusieurs mois avant les victoires de Lutzen et de Bautzen, que ces messieurs auraient célébrées sans doute s'ils avaient alors pu tenir ma plume. (*Note de Béranger.*)

accueillent! leur bienveillance ne se doute pas du mal qu'ils vont vous faire. Ne vous laissez pas transplanter dans les salons dorés; ils ne tarderaient pas à vous séparer de vos amis d'enfance et de jeunesse, qui n'ont pu parvenir comme vous et à qui sans doute vous devez une partie de votre première séve. Déjà homme d'expérience, je me suis cramponné à mon berceau et à mes vieux amis. Aussi que de fois, après avoir pris place à de somptueux banquets, au milieu de connaissances nouvelles, j'ai été dîner, le lendemain, dans une arrière-boutique ou dans une mansarde pour me retremper auprès de mes compagnons de misère! Ne l'eussé-je fait que dans l'intérêt de la libre langue que je voulais parler, il y aurait eu sagesse de ma part. J'y gagnais aussi de ne pas rester étranger aux classes inférieures, pour qui je devais chanter et à l'amélioration desquelles j'aurais voulu pouvoir contribuer.

Quoique la société riche ait beaucoup plus étouffé de génies qu'elle n'en a fait éclore, il y a pourtant, pour de certaines intelligences, nécessité de la connaître. La parcourir fut pour moi un voyage à faire; c'était mon tour du monde. Après l'avoir accompli, arrivé à plus de cinquante ans,



j'ai quitté cette société sans peine, bien que je ne l'aie pas visitée sans plaisir ni sans fruit; je dois, en effet, à cette pérégrination d'excellents amis et des souvenirs heureux. Je lui dois aussi de savoir qu'il y a autant de cœurs nobles et bons dans les classes d'en haut que dans les autres classes : en haut, malheureusement, la bonté est trop souvent l'esclave des habitudes, de l'oisiveté, de toutes les exigences du luxe, et des mauvaises idées qui sont mises en commun dans tout ce qui forme cercle à part.

En 1813 existait depuis plusieurs années une réunion de chansonniers et de littérateurs qui avait pris le nom du *Caveau*, en mémoire du caveau illustré par Piron, Panard, Collé, Gallet et Crébillon père et fils. Désaugiers, à la mort du vieux Laujon, avait été appelé à présider cette société, dont les chants contrastaient alors si singulièrement avec les malheurs dont la France était menacée. Je n'ai jamais eu de goût pour les associations littéraires, et l'idée de faire partie d'une société ne devait pas venir de moi-même : le hasard décida que je serais membre de celle-ci. Désaugiers eut occasion de voir de mes couplets et chercha à me connaître. Arnault et le comte

Regnault de Saint-Jean-d'Angély arrangèrent, à mon insu, un dîner chez le frère du maréchal Suchet, où Arnault, qui redoutait ma sauvagerie, me conduisit en feignant de me mener chez le restaurateur. Désaugiers m'attendait là.

L'intimité ne tarda pas à s'établir entre nous, et nous n'étions pas au dessert qu'il me tutoyait déjà. Ma réserve naturelle s'en fût peut-être blessée avec tout autre; mais mon habitude de juger les gens au premier coup d'œil ne pouvait être que favorable à cet homme excellent et de mine si gaie. J'éprouvai un véritable entraînement et ne résistai point aux instances qu'il me fit d'accepter de dîner au moins une fois au Caveau avec tous ses collègues, que je ne connaissais que de nom. Je m'y rendis au jour fixé et j'y chantai beaucoup de chansons. Chacun parut surpris que, si riche en productions de ce genre, je n'eusse jamais pensé à les publier. « Il faut qu'il soit des nôtres! » fut le cri de tous. Pour obéir aux règlements, qui défendaient de nommer un candidat présent, on me fit cacher derrière la porte, un biscuit et un verre de champagne à la main. J'y improvisai quelques couplets de remerciement pour mon élection faite à l'unanimité, au bruit de



joyeuses rasades, et confirmée par une accolade générale.

Absent de ce dîner, le vieux chevalier de Piis, membre du Caveau, protesta contre mon élection : les plus petites gloires ont leurs jaloux ; serait-ce pour cela qu'elles donnent autant d'orgueil que les grandes ? Piis avait eu un vrai talent et beaucoup d'esprit ; mais, par l'humeur, il ne ressemblait en rien à Désaugiers et s'en prenait aux réputations naissantes de la perte de la sienne, tort assez commun aux invalides littéraires. Aussi, lorsque plus tard courut la chanson du *Bon Dieu*, y fit-il une réponse, insérée dans les journaux officiels, et qu'il présenta à Louis XVIII. Ce prince, qui avait bonne mémoire, dut bien rire en voyant cette nouvelle palinodie d'un homme qui, ancien serviteur du comte d'Artois, n'en avait pas moins chanté tous les pouvoirs révolutionnaires, même le bris des cloches et les vertus de Marat. Tombé dans le besoin à la Restauration, Piis courait après une pension que malheureusement il ne put obtenir. Il n'était certes pas méchant homme, et, s'il abusa de l'autorité que, sous l'Empire, lui donnait sa place de secrétaire général de la préfecture de police, ce ne fut que lorsqu'il s'avisa d'envoyer

à bon nombre de personnes des exemplaires de ses œuvres complètes. Qui eût osé refuser de prendre et de payer les huit volumes in-octavo ? Il avait chargé des gendarmes de faire cette distribution à domicile. Plaignons l'auteur qui a besoin de pareils commis libraires, surtout lorsqu'il survit à une réputation qui avait eu de l'éclat.

Malgré mes préventions contre les associations plus ou moins littéraires, je fus vivement touché de la bienveillance et des applaudissements qui m'accueillirent au Caveau. Dès ce jour, ma réputation de chansonnier se répandit à Paris et dans toute la France. Il ne me fut pas possible néanmoins de me faire longtemps illusion sur les inconvénients d'une réunion d'hommes livrés à une vie si différente de mes habitudes, quels que fussent le mérite littéraire et les qualités personnelles de beaucoup d'entre eux. L'esprit des coulisses et les intérêts de théâtre dominaient dans les conversations, qui n'étaient pas toujours exemptes de l'aigreur qu'engendrent les rivalités. J'ai aimé les plaisirs de la table pour l'épanchement qu'ils font naître et les spirituelles folies qu'ils font dire ; mais, dans ces plaisirs, il a toujours fallu pour moi qu'il se trouvât quelque grain de



philosophie et surtout qu'il y eût le charme des affections. J'étais loin de compte au Caveau moderne. L'ancien, tant vanté par nos pères, ne valait sans doute pas mieux sous ce rapport : les sociétés qui se prétendent joyeuses sont rarement gaies.

Armand Gouffé, qui me rechercha avec beaucoup de bonté, avait présidé le Caveau, mais l'avait quitté, disait-on, par jalousie des succès de Désaugiers, qu'il y avait amené. Ce n'est pas lui qui eût pu égayer cette réunion ; mais il n'était pas moins un des plus spirituels et des plus habiles faiseurs de couplets. Son genre, qui était celui de Panard, n'est peut-être pas ce qu'on doit appeler la chanson ; c'est plutôt le vaudeville, où l'auteur procède par couplets reliés seulement par quelque dicton proverbial ou même par un mot mis en refrain. Dans ce genre, Gouffé, conserve une véritable supériorité, et c'est lui qui, dans notre temps, donna le plus de soin à la correction des vers et à la richesse de la rime, trop négligée depuis le siècle de Louis XIV. Il est singulier que ce soit des chansonniers, car moi aussi de très-bonne heure je rimai avec une grande exactitude, qui, chez nous, aient remis

la rime pleine en honneur. L'école nouvelle n'avait sans doute pas besoin de cet exemple ; mais elle n'en convint pas moins que je l'avais devancée dans une de ses réformes les plus heureuses.

Lorsque arrivèrent les dernières convulsions de l'Empire, et surtout les *Cent-Jours*, la diversité des opinions ne tarda pas à semer les mésintelligences dans notre société, comme dans toute la France, et mon patriotisme ne put s'arranger longtemps de ce que je voyais et entendais dans nos dîners. Je désertai donc : pour m'en éloigner, il eût suffi d'ailleurs de la petite aventure que je vais raconter.

Invité un jour par une lettre de Baleine, le fameux restaurateur du *Rocher de Cancale*, à un dîner de famille et croyant qu'il voulait me remercier ainsi des soins que j'avais donnés, comme secrétaire du Caveau, à l'acquittement de nos comptes avec lui, je m'y rends à l'heure indiquée. Conduit dans un des cabinets particuliers, j'y trouve Désaugiers, Gentil et plusieurs personnes que je ne connaissais pas. Étonné de voir qu'on se met à table sans attendre Baleine, le soupçon me gagne. Je quitte le dîner et cours



déclarer à l'amphitryon que, s'il ne vient pas occuper son couvert, je déserte les convives. Forcé lui fut d'abandonner ses fourneaux et de venir prendre place à table, ce dont ne put s'empêcher de sourire Désaugiers. Le dîner fini, il s'empressa de me mettre au courant des usages de notre restaurant. On y commandait un repas quelques jours d'avance, en indiquant sur la carte ceux des membres du Caveau qu'on désirait avoir, comme on commande une dinde truffée et un poisson rare. Le genre de la chanson, véritable amusement de dessert, entraînait les plus distingués d'entre nous à ce rôle dégradant. Aussi Désaugiers, qui, j'en suis sûr, n'agissait ainsi que par imitation, se moquait-il de ce qu'il appelait ma prudence : « Si tu savais, disait-il, combien il y en a qui se plaignent de n'être pas assez souvent invités ! tu es un ingrat ! à ta place Baleine pouvait servir un mets moins vinaigré, et plus d'un de nos confrères lui en fera des reproches ce soir. »

Je finis par rire de l'aventure ; mais elle n'en fut pas moins pour moi une utile leçon et pour Baleine aussi, car il ne s'avisait plus de me servir à ses pratiques.

Hélas ! il fallut bientôt m'éloigner de Désaugiers, dont je n'admirais pas seulement le talent, mais dont j'aimais la personne. Trop faible pour n'être pas le jouet des intrigants qui l'entourèrent dès qu'il fut nommé directeur du *Vau-deville*, par faveur ministérielle, il afficha un fanatisme politique que n'expliquaient pas son humeur insouciant et sa bonté naturelle. Son esprit n'allait point à de pareilles préoccupations. Son royalisme ne nous avait pas séparés, et je célébrai son arrivée à la direction avec un vrai plaisir ; mais, quand il alla jusqu'à attaquer tous ceux dont il avait été l'ami sous l'Empire, par la chanson qu'il fit au sujet de *Germanicus*, quelque regret qu'il m'en coûtât je cessai de le voir, et, je dois le dire, dans de passagères rencontres il s'en montra toujours affligé. On voulut lui faire croire que la chanson de *Paillasse* était dirigée contre lui ; il y fit une assez faible réponse ; puis, mieux inspiré, me trouvant un jour à son théâtre, il me dit : « Non, ce n'est pas moi que tu as attaqué : je n'ai pas sauté dans les Cent-Jours. » On était parvenu à cette époque à lui faire faire bien pis : on le poussa à insulter aux malheurs de la France par une chanson in-



titulée le *Règne d'un terme ou le Terme d'un règne*.

J'étais, en effet, loin d'avoir pensé à lui en faisant *Paillasse*. Jamais je ne me suis attaqué qu'à ceux qui étaient haut placés et en position de se venger. J'aurais rougi de m'en prendre à des confrères qui se jetaient inconsidérément dans la voie des palinodies, surtout quand j'avais eu à me louer d'eux. Une chanson, dont chaque couplet était une épigramme amère et très-spirituellement tournée, courut contre Désaugiers, quand Louis XVIII lui fit don d'une soupière d'argent. Je sus qu'on me l'attribuait (on m'en a attribué de toutes les couleurs); je lui écrivis pour l'assurer que je la connaissais à peine<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voici cette chanson :

Am : *Rendez-moi mon écuelle de bois!*

As-tu vu mon écuelle d'argent,  
As-tu vu mon écuelle?  
Dit Buteux en se rengorgeant ;  
Ah! qu'elle est large! ah! qu'elle est belle!  
As-tu vu mon écuelle d'argent,  
As-tu vu mon écuelle?

D'où te vient cette écuelle d'argent,  
D'où te vient cette écuelle?  
Chez le czar ou chez le régent

Voici sa réponse: « Quels que soient le talent et la verve de ces couplets, ils sont d'un mauvais cœur; tu dois donc bien penser que je ne les ai pas crus de toi. Je vais t'apprendre le nom de l'auteur, si tu ne l'as pas encore deviné. »

J'ai plaisir à revenir sur mes rapports avec cet homme si aimable et j'ai toujours regretté d'avoir été contraint de rompre des relations qui peut-être ne lui eussent pas été inutiles. Désaugiers, qui était sigai dans le monde, surtout à table, où réellement il trônait, ne pouvait supporter l'isolement, même momentanément. C'est à cela qu'il faut attribuer l'empire qu'on prenait si facilement sur lui. « Quoi! tu peux rester seul? me disait-il un jour; dans la solitude, je mourrais

As-tu fait le polichinelle?  
D'où te vient cette écuelle d'argent,  
D'où te vient cette écuelle?

D'où te vient cette écuelle d'argent,  
D'où te vient cette écuelle?  
De Paris Regnaud délogeant  
A-t-il oublié sa vaisselle?  
D'où te vient, etc.

D'où te vient cette écuelle d'argent,  
D'où te vient cette écuelle?  
Bonaparte, esclave indigent,



d'ennui et de consommation. On m'appelle le joyeux Désaugiers; eh bien, au fond, il y a de la tristesse en moi. » La vérité de ces paroles ma été confirmée par Gentil, un de ses amis d'enfance. Si, en effet, sa gaieté n'a été qu'un rôle joué pour se distraire, on peut affirmer qu'il n'y a pas eu d'acteur plus parfait que Désaugiers.

Je ne voudrais pas faire de politique ici : j'ai dit ailleurs l'impression douloureuse qu'avaient produite sur moi les deux invasions que la France a subies : mes chansons, si elles me survivent, le prouveront suffisamment. Toutefois, comme ce qui se passe dans la rue est souvent le point de départ du chansonnier, je veux rapporter quelques faits dont j'ai pu être témoin ou que des

N'a plus de quoi payer ton zèle.  
D'où te vient, etc.

D'où te vient cette écuelle d'argent,  
D'où te vient cette écuelle?  
A ses amis Arnault songeant,  
Te l'envoya-t-il de Bruxelles?  
D'où te vient, etc.

Je la tiens, cette écuelle d'argent,  
Je la tiens, cette écuelle,  
D'un roi trop bon, trop indulgent,  
Qui prend des chansons pour du zèle;  
Je la tiens, cette écuelle d'argent.  
Je la tiens, cette écuelle.

témoins sûrs m'ont racontés. L'histoire néglige trop les petits détails; c'est lui rendre service que d'en conserver même d'insignifiants en apparence. Elle y peut trouver l'expression de la pensée de la foule, qu'elle semble trop dédaigner. C'est une mauvaise habitude que de réunir, pour représenter chaque époque, quelques figures qu'on débarbouille ou qu'on grime selon sa fantaisie et auxquelles le style sert de piédestal.

En 1814, je demeurais dans une maison voisine de la barrière Rochechouart<sup>1</sup>, qui, le 30 mars, fut saluée de plusieurs obus. D'après ce que je savais du peu de dispositions prises pour la dé-

« Qu'on lui donne une écuelle d'argent,  
Qu'on lui donne une écuelle,  
Dit le prince, puisqu'en mangeant  
Pour chacun sa verve étincelle.  
Qu'on lui donne, » etc.

Il aurait cent écuelles d'argent,  
Il aurait cent écuelles,  
Si l'on en gagnait en changeant  
De héros, d'amis et de belles;  
Il aurait cent écuelles d'argent,  
Il aurait cent écuelles.

(Note de l'Éditeur.)

<sup>1</sup> Rue de Bellefonds, dans l'ancien château du fameux comte de Charolais, transformé alors en pension bourgeoise. (Note de Béranger.)



fense, je pensais que ma chambre pourrait, dans la journée, être envahie par l'ennemi. C'était presque une position militaire; de ma fenêtre, on planait sur Paris et ses environs. Après une canonnade qui ne trouva d'opposition sérieuse que du côté de Ménilmontant, où le combat fut long et acharné et où se conduisirent en héros les élèves de l'École polytechnique et de l'École de Saint-Cyr, vers cinq heures, je vois une colonne de cavalerie arriver sur la butte Montmartre, du côté et par la pente de Clichy. Ce sont des husards; ils montent lentement : sont-ils des nôtres? Arrivés auprès des moulins, où, à l'aide d'une lunette, je les suis pas à pas, plein d'une douloureuse anxiété, la tête de leurs chevaux se tourne vers Paris. Grand Dieu! c'est l'ennemi! Le voilà maître des hauteurs si mal défendues. Bientôt cesse le bruit de la fusillade et de l'artillerie; mon effroi augmente et je descends vite dans la rue pour savoir des nouvelles. A travers les blessés qu'on rapporte, les fourgons qui rentrent pêle-mêle, je cours jusqu'aux boulevards, et là, comme j'en avais le triste pressentiment, j'apprends qu'une capitulation vient d'être signée par les seuls aides de camp du duc de Raguse. Ce maré-

chal, travaillé depuis longtemps par les conspirateurs bourbonniens (fait dont je suis sûr), après s'être très-bien conduit pendant la durée du combat, osa donner plus tard le signal de la défection.

Le peuple des ouvriers, entassé derrière la ligne de défense que j'avais voulu voir le matin, compta toute la journée sur l'arrivée de l'Empereur, qui n'était qu'à quelques lieues; il s'apprêtait au spectacle d'une victoire. Apercevait-on au loin dans la plaine un général sur un cheval blanc, suivi de quelques officiers : « Le voilà! le voilà! » s'écriait cette foule, qui ne supposait même pas que Paris pût courir un danger sérieux. A la nouvelle de la capitulation, il fallait voir la stupeur et la rage de cette multitude courageuse qui a le goût et l'instinct des combats et qui, tout le jour, n'avait cessé de solliciter des armes qu'on s'était bien gardé de lui accorder. Moi aussi, j'avais en vain été demander un fusil à ceux qu'on disait chargés d'en faire la distribution.

Il m'a toujours semblé que j'aurais été brave ce jour-là. Certes, il est du moins des choses que je n'aurais pas faites : céder à de perfides insinuations; aller tendre la main aux ennemis de



notre pays; signer une capitulation qu'on pouvait retarder de deux jours au moins, rien qu'en refusant de laisser entrer leur armée, qui était trop faible pour se hasarder contre une ville si populeuse; voilà, je le sens, ce qu'on n'eût pu obtenir de moi, m'eût-on menacé de la mort la plus cruelle. Mais on avait satisfait aux exigences de tactique et de stratégie; les canons avaient tiré autant de coups qu'ils en doivent tirer dans un jour; on comptait le peuple pour rien; l'honneur militaire était satisfait, et des hommes, renommés par leur bravoure, n'ont pas hésité à signer la reddition de la capitale; c'est-à-dire l'asservissement de leur patrie!

Ne pouvant plus douter de cette capitulation, je passai une bien triste nuit dans mon misérable galetas, si voisin alors du camp étranger. Barbares ou civilisés, tous ces soldats, dont quelques-uns peut-être avaient vu la grande muraille de la Chine, semblèrent ne se reposer que dans la joie de leur triomphe. Ce ne fut, jusqu'au jour, qu'un bruit de farandoles étranges et de cris sauvages, mêlés aux clairons des Allemands, des Cosaques et des Baskirs. Je pus voir les illuminations qu'ils dressèrent à notre honte sur ce Montmartre où

si souvent, aux derniers rayons d'un beau soleil couchant, j'avais été rêver à l'aspect de Paris étendu à mes pieds.

De grand matin, je me mets en quête et j'apprends par les proclamations affichées pendant la nuit qu'il n'est plus d'espoir et que l'entrée de ceux que désormais on nomme les *alliés* aura lieu dans quelques heures. De petits imprimés, non signés, sont encore répandus dans la foule pour l'engager à la résistance. Vaine protestation! l'Empereur avait tellement habitué le peuple à ne croire qu'en lui, que sa voix seule eût pu alors dissiper toutes les incertitudes, relever tous les courages et surtout leur donner une direction utile. Bien convaincu de notre malheur, je pris le parti de rentrer chez moi pour me cacher, ne voulant rien voir du spectacle qui allait déshonorer Paris. Mais quelle fut ma surprise en rencontrant plusieurs cocardes blanches au milieu des groupes échelonnés le long des boulevards. Un homme ivre cria même auprès de moi : « Vivent les Bourbons! » La foule ne semblait rien comprendre à ces premières démonstrations royalistes, qui pourtant avaient déjà été faites plus en grand par une brillante cavalcade que dirigeaient les Du-



clos, les Maubreuil, des ducs, des marquis, des comtes de vieille roche et quelques intrigants empressés d'accourir pour avoir part au butin.

On sait que l'entrée des Russes et des Allemands se fit avec plus de courtoisie que les vainqueurs n'en mettent d'ordinaire. Nos ennemis semblaient se présenter chapeau bas dans la ville de Clovis, de saint Louis, d'Henri IV, de Louis XIV et de Napoléon, dans cette ville de la Constituante et de la Convention, où depuis des siècles s'élabore avec une activité incessante l'œuvre grande et sainte de la démocratie européenne. Les princes se rappelaient sans doute tout ce que la civilisation de leurs peuples et l'esprit de leurs cours nous avaient d'obligations. Presque tous les officiers de cette nombreuse armée parlaient la langue des vaincus, semblaient même n'en savoir point d'autre, si ce n'est quand il leur fallait réprimer les rares brutalités de quelques-uns de leurs soldats. Du haut des balcons, mille ou douze cents bourbonniens (on m'assure que j'exagère le nombre de moitié), hommes ou femmes, gens nobles ou qui travaillaient à se faire anoblir, rendaient politesse pour politesse aux vainqueurs; plusieurs même venaient se jeter aux genoux des

chefs, dont ils baisaient les bottes poudreuses, tandis qu'aux fenêtres des mouchoirs blancs agités, des cris d'enthousiasme, de bruyantes bénédictions, saluaient cette armée qui défilait tout étonnée d'un pareil triomphe. Ainsi un lâche troupeau de Français foulait aux pieds les trophées de nos vingt-cinq dernières années de gloire devant des étrangers qui par leur tenue prouvaient si bien qu'ils en gardaient un profond souvenir.

Saisie d'abord d'une indignation patriotique, la classe des ouvriers fut longtemps à se rendre compte d'un changement aussi imprévu. Comme cette classe, plus que toute autre, avait besoin de la paix, ce fut ce mot qui seul put y faire des conversions favorables au régime qu'on nous préparait chez M. de Talleyrand. Cet homme habile, ainsi que l'empereur Alexandre, ne se rattachait aux Bourbons de la branche aînée que pour n'avoir plus affaire à Napoléon. On pourra juger de la différence des sentiments qui animaient le peuple et les royalistes, vieux ou nouveaux, par deux faits qui se sont passés sous mes yeux.

Le lendemain de l'entrée des étrangers à Paris, une centaine de nos soldats, faits prisonniers dans nos murs, furent amenés par un détache-



ment allemand et traversèrent des rues peuplées d'ouvriers. Ceux-ci, voyant des Français blessés, couverts de sang, crurent d'abord qu'on les conduisait aux hôpitaux; mais, instruits que c'est à l'état-major ennemi, campé aux Champs-Élysées, qu'on les mène, ils poussent des clameurs et se disposent à délivrer ces malheureux restes de nos défenseurs, lorsque, soit hasard, soit prudence, les chefs de l'escorte lui font gagner les boulevards, où de fervents royalistes stationnent pour stimuler leurs agents. J'étais là : à la vue de nos pauvres soldats prisonniers, souffrants, mutilés, des vivats s'élèvent du groupe des bourboniens : de beaux messieurs et de belles dames se mettent aux fenêtres pour applaudir les soldats étrangers et ne pas manquer leur part d'une telle infamie. Ce n'était pas seulement la patrie insultée, c'était l'humanité méconnue.

Un spectacle non moins honteux, mais moins triste, me frappa sur la place Vendôme, où plusieurs des royalistes dont je viens de parler s'évertuaient à renverser du haut de la colonne la statue de l'Empereur, dont on avait à dessein déchaussé le socle. Des chevaux et des hommes attelés à de longues cordes tiraient cette grande fi-

gure, qui restait inébranlable, et que les meneurs du parti voulaient voir se briser sur le pavé de la place. Malgré la terreur de surprise qui paralysait encore la foule, le sentiment des outrages prodigués au soldat de la Révolution produisait d'abord de sourds murmures, puis éclatait par de longs rires, à chaque effort inutile tenté par les nouveaux iconoclastes. Ils furent obligés de se retirer sans avoir accompli leur tâche de destruction.

Je ne pense pas qu'on veuille conclure de ce que je viens de rapporter que pareille conduite a été tenue par tout ce qu'il y avait de légitimistes, de nobles et de riches à Paris. Les hôtels ont eu aussi leur patriotisme et les vertus n'ont sans doute manqué à aucun parti.

Chose remarquable! cette reddition de Paris ne déranga rien à la vie de ses habitants. Le matin de l'attaque, les spectacles furent affichés, comme d'habitude, et, si le soir les représentations n'eurent pas lieu, je suis tenté de croire que ce fut uniquement parce que, comédiens et bourgeois, chacun voulait voir et savoir ce qui allait se passer. L'entrée des étrangers fut un autre genre de distraction où coururent beaucoup de gens dont



le patriotisme n'était pas plus douteux que le mien. Leur en faisait-on un reproche : « Qu'y pouvions-nous faire? répondaient-ils; pourquoi l'Empereur n'est-il pas arrivé à temps? pourquoi Marie-Louise et Joseph nous ont-ils abandonnés? »

Au reste, si l'Empereur eût alors pu lire dans tous les esprits, il eût reconnu sans doute une de ses plus grandes fautes, une de celles que la nature de son génie lui fit faire. Il avait bâillonné la presse, ôté au peuple toute intervention libre dans les affaires, et laissé s'effacer ainsi les principes que notre Révolution nous avait inculqués : il en était résulté l'engourdissement profond des sentiments qui nous sont les plus naturels. Sa fortune nous tint longtemps lieu de patriotisme; mais, comme il avait absorbé toute la nation en lui, avec lui la nation tomba tout entière, et, dans notre chute, nous ne sûmes plus être devant nos ennemis que ce qu'il nous avait faits lui-même. Toutefois, disons-le à sa louange, ainsi que l'ont prouvé son désir de combattre jusqu'à la dernière cartouche et sa facilité à abdiquer, lui seul, en dehors du peuple, fut patriote dans ce moment solennel. Lui seul? Non : il y en eut

un autre, un de nos anciens chefs suprêmes, guerrier savant, vieux républicain désintéressé, proscrit délaissé à qui Napoléon rendit justice trop tard, et qui, voyant la France en danger, n'écoula ni son juste ressentiment, ni même ses opinions, ce qui est un devoir de haute vertu en pareille circonstance. Il est inutile de dire que je parle de l'illustre Carnot, qui demanda à aller combattre, et sauvait Anvers de la destruction, pendant que, les bras croisés, nous laissions livrer notre capitale, sous les murs de laquelle Napoléon accourait écraser nos ennemis.

En parlant de mes premières années, j'ai dit que mon patriotisme avait encore, malgré mes soixante ans, toute la chaleur de la jeunesse. Peut-être trouvera-t-on que j'en donne trop bien la preuve dans l'expression des faits qui précèdent. J'ai entendu des chefs d'écoles philosophiques, de riches banquiers ou commerçants, des politiques de salon, prêcher le cosmopolitisme absolu. Loin de blâmer le sentiment dont ils se disaient animés, je le partage; mais ils se trompaient d'époque. Lorsqu'une nation a pris l'initiative d'un principe, et surtout du principe démocratique, et qu'elle est dans la situation



géographique où nous sommes placés, dût-elle espérer d'obtenir la sympathie des hommes éclairés chez tous ses voisins, elle a pour ennemis patents ou secrets les autres gouvernements, et particulièrement ceux qui sont dominés par une aristocratie puissante. Pour de pareils ennemis tous les moyens sont bons.

Malheur alors à cette nation si elle voit s'éteindre l'amour qui lui est dû, et qui est sa plus grande force. Il faut que ses fils se serrent autour de son drapeau, dans l'intérêt même du principe qu'elle a mission de faire triompher au profit des autres peuples. C'est quand ceux-ci auront conquis les mêmes droits qu'elle qu'on devra faire taire toutes les rivalités d'amour-propre et les antipathies que le sang nous a transmises. Quoi! Français, nous n'entretiendrons pas en nous, dans l'intérêt d'une pensée généreuse qui nous a déjà coûté tant de sang, un patriotisme que les Anglais poussent jusqu'à l'insolence et la cruauté pour des profits à faire sur le thé, l'indigo et le coton!

Tâchons que l'amour du pays soit toujours notre première vertu, et je le recommande surtout à nos littérateurs, qui mieux que d'autres

peuvent prêcher cette vertu-là. Ai-je besoin de rappeler que mon vieux patriotisme ne m'a jamais empêché de faire des vœux pour le respect des droits de l'humanité et pour le maintien honorable de la paix, qui peut bien mieux que la conquête assurer les progrès du principe de notre Révolution. On m'a souvent entendu répéter depuis 1830 : « Quand on croise les baïonnettes les idées ne passent plus. »

L'entrée de Louis XVIII, que je voulus voir, offrit les plus singulières bigarrures. Comment l'enthousiasme se fût-il emparé des masses, qui ignoraient ce qu'étaient les individus ramenés ainsi? Il est certain qu'à peine un spectateur sur cinquante eût pu dire nettement le degré de parenté de ces princes avec Louis XVI. Le roi, que beaucoup de gens s'attendaient à voir affublé d'un cotillon, parce que l'erreur et la malignité l'avaient ainsi dépeint, montra, malgré ses infirmités, une physionomie affable et digne qui plut assez généralement. Dans une cérémonie pareille, les vieillards obtiennent presque toujours de la bienveillance. Nous autres gens de la foule, nous eûmes à peine le temps de voir les personnages secondaires; mais dans tout ce cortège,



qui dut paraître si gothiquement mesquin à des yeux habitués à la pompe des fêtes napoléoniennes, il n'y eut d'universels honneurs que pour quelques portions de la garde impériale, qu'on était parvenu à faire marcher derrière les voitures de la cour nouvelle ou de la vieille cour, si on aime mieux dire. A la vue de ces mâles figures, sillonnées de tant de cicatrices, hâlées à tant de soleils différents, aujourd'hui si graves, si tristes, presque honteuses des cocardes blanches qu'on leur impose, des cris éclatent de toutes parts : « Vive la garde impériale ! » Ceux-là même qui ont crié : « Vive le roi ! » viennent grossir cette clameur impérialiste, qui produit le plus étrange contraste et semble devoir effrayer l'oreille des princes. Accueillis ainsi, les vieux braves relèvent plus fièrement la tête et répondent à cette glorieuse salutation, en criant : « Vive la garde nationale ! » Les deux cris se mêlent et se prolongent pendant toute la marche, en dépit de la discipline, qui défend de parler sous les armes. On eût pu dès lors prophétiser le retour de l'île d'Elbe.

Malgré le ridicule surnom de *Désiré* donné à Louis XVIII, repoussé de France pendant près de

vingt-cinq ans, la seule personne qu'alors on désirât vraiment de toute cette famille était la duchesse d'Angoulême. Celle-là, le peuple savait son histoire ; chacun plaignait ses infortunes, et lui souhaitait une plus heureuse destinée. Tous les yeux la cherchaient comme un ange consolateur au milieu de tant de calamités. Hélas ! rien dans sa figure, dans son air, dans le son de sa voix, ne répondit à nos espérances, et l'on peut dire que du jour de son entrée elle perdit l'affection qui ne l'avait pas abandonnée pendant toute la durée de ses malheurs. Sans doute, il y eut injustice dans un changement si brusque, et, quant à moi, j'ai toujours été persuadé que la duchesse mérite les éloges que j'en ai entendu faire à quelques-uns. Ses vertus ne peuvent pas plus être mises en doute que sa charité ; mais comment se fait-il qu'on ait souvent exalté sa force de caractère et qu'on n'ait jamais cité d'elle quelques-uns de ces actes qu'une femme en si haut rang trouve toujours l'occasion de faire pour obtenir les bénédictions du peuple ? L'héroïque madame de la Vallette s'est-elle traînée à genoux devant elle sans obtenir la moindre parole de commisération ? On l'a imprimé, je voudrais le voir démentir. Re-



marquons que ceux qui approchaient le plus la duchesse d'Angoulême n'ont que faiblement essayé de lui ramener ce peuple dont tous les cœurs lui avaient été ouverts et qui bientôt ne vit plus en elle que la fille de l'*Autrichienne*. Car, il ne faut pas se le dissimuler, la fin épouvantable de l'infortunée Marie-Antoinette n'a pas réhabilité sa mémoire aux yeux du peuple parisien, qui a conservé une haine instinctive contre le sang royal d'Autriche. Malgré son amour pour Napoléon et le roi de Rome, jamais il n'aima Marie-Louise, qui n'a que trop justifié nos pressentiments et l'accueil que Paris fit à son digne père en 1814.

Pendant le séjour des rois alliés, Alexandre s'attacha à mériter nos louanges par une magnanimité d'apparat qui n'était pas sans charme. On tint compte au roi de Prusse de longs malheurs, d'une bravoure de soldat et d'une simplicité toute bourgeoise. Mais, quand parut l'empereur François, il n'y eut ni assez de malédictions ni assez de quolibets pour lui dans toutes les classes de notre population. Que n'a-t-il entendu ce qui s'est dit sur son passage, chaque fois qu'il se montra en public ! malgré son flegme, il eût peut-être rougi.

Chez nous autres Parisiens, admirateurs enthousiastes des grands talents, des grandes vertus, tout prestige nobiliaire et royal est à jamais détruit. A quelque condition qu'un homme appartienne, s'il a encouru le blâme, il reçoit la même épithète. Nos aïeux seraient bien étonnés s'ils pouvaient apprendre que, dans Paris, un empereur d'Autriche, un successeur de Rodolphe de Hapsbourg et de Charles-Quint, a été flétri par le peuple des injures les plus outrageantes. Et cela tout haut et à l'instant même où cette foule, qui le couvrait de son mépris, cherchait des yeux son glorieux frère, le prince Charles, qui n'était pas venu à Paris, mais qui y eût été reçu comme un ennemi généreux et loyal.

Des étrangers trouveraient sans doute que je parle trop irrévérencieusement des princes qui sont venus se faire passer en revue par les Parisiens. Mais qu'on réfléchisse à l'éducation que mes contemporains et moi nous avons reçue des événements, et l'on cessera de s'en étonner. La Convention, qui coupait la tête des rois, eût dû voir, d'après ce qui avait déjà eu lieu en Angleterre, qu'elle n'avait pas pris le meilleur moyen



pour nous désenivrer des Majestés. La Providence y pourvut : elle poussa au faite de la puissance un petit sous-lieutenant qui, pendant quinze ans, nous donna la mesure de toutes les marionnettes royales.

Peu d'heures après la reddition de Paris, nous arriva Bernadotte, qui, pour se justifier d'avoir combattu contre ses anciens compatriotes, disait qu'il avait dû se faire Suédois en acceptant l'héritage de la couronne de Suède; argument que plusieurs ont eu le front d'approuver. A ce compte, il n'a manqué qu'une couronne à Moreau pour effacer la honte de sa mort au milieu de nos ennemis. La place de Bernadotte dans l'histoire serait bien autre, s'il eût quitté un trône pour voler au secours de sa terre natale. D'ailleurs, la qualité de Suédois ne tenait pas tant à cœur à ce Gascon, si bien conservé dans les glaces du Nord, qu'il n'eût pu consentir à redevenir Français; mais il n'y consentait qu'au prix du trône de France : avec ce vieux républicain, point de marché possible si un royaume n'en était le prix. Quant à sa religion, il la donnait pour épingles.

Son Altesse s'était fait accompagner de ma-

dame de Staël et de Benjamin Constant. Je veux parler de cet illustre publiciste, qui a offert dans sa conduite autant d'inconséquence et de mobilité qu'il a montré à la tribune et dans ses écrits, à peu d'exceptions près, de talent, de courage et de persévérance dans les principes d'une sage liberté. Malheureusement peut-être, la dextérité de son éloquence était telle, que, pourvu qu'il eût une tribune abordable et une presse tant soit peu libre, il se fût, je crois, arrangé de tous les régimes; mais ce n'était là que le tort d'une intelligence qui aime à se jouer des difficultés et regarde les applaudissements qu'elle obtient comme des triomphes pour sa cause. J'ai cru m'apercevoir que les obstacles opposés à l'expression de la pensée par les lois restreintes étaient un stimulant nécessaire à cet écrivain, le plus finement spirituel des hommes d'esprit que j'ai connus. Jamais conversation ne m'a paru avoir autant de grâce, d'enjouement, de flexibilité et d'apparente bonhomie que la sienne. Elle devenait brillante et forte par la contradiction. Je ne m'en faisais pas faute avec lui, et il était loin de m'en savoir mauvais gré<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voici une lettre de Benjamin Constant qui vaut bien la peine



Un perpétuel besoin d'émotions fit de Constant un joueur; mais les intérêts politiques l'arrachaient facilement à cette passion d'emprunt. Pourtant la gloire littéraire était la première à

d'être transcrite. Elle fait voir jusqu'où allait en 1829 l'influence du poète populaire et comment l'un des premiers chefs et des directeurs de l'opinion publique venait lui rendre compte de ses actions, justifier ses pensées elles-mêmes et lui demander une part dans son amitié. (*Note de l'Éditeur.*)

« Mon cher Béranger, bien que votre lettre contienne plusieurs choses qui auraient pu m'affliger ou me blesser, il y règne, surtout vers la fin, je ne sais quel fonds d'amitié et d'intérêt qui a produit ce singulier effet qu'elle m'a causé plutôt du plaisir que de la peine. Vous êtes un des hommes vers lesquels je me suis senti le plus attiré; plusieurs circonstances ont, à diverses reprises, combattu cet attrait sans le détruire; elles ne m'ont pas refroidi au fond du cœur, mais gêné et éloigné. J'ai ouvert votre lettre, j'y ai trouvé de l'amitié, et je viens m'expliquer avec vous dans le désir sincère que vous me compreniez et que vous m'approuviez.

« Je prends votre lettre phrase par phrase : je ne travaille ni ne m'oppose à la fusion. Je suis de votre avis sur ce qui m'est personnel. Je crois que ceux qui veulent se pousser pensent à eux et non à m'associer à leurs succès, s'ils en ont; et moi-même je n'achèterais pas le plus grand succès par l'abandon du moindre principe. Si vous pensiez que j'ai des vues ambitieuses, vous commettriez une erreur qui m'étonnerait de votre part. J'ai soixante ans; j'ai combattu pour la liberté, non sans quelque gloire; j'ai rendu des services assez grands; j'ai acquis ce que je désirais, de la réputation. Mon seul vœu, la seule chose à laquelle, à tort ou à raison, mon imagination s'attache, c'est de laisser

ses yeux; aussi l'Académie française, en lui préférant Viennet, lui causa-t-elle un vif chagrin, quelque chose qu'il m'ait pu dire pour le dissimuler.

après moi quelque renommée, et je crois que j'en laisserais moins comme ministre que comme écrivain et député. Je veux qu'on dise après moi que j'ai contribué à fonder la liberté en France, et on le dira longtemps après que les coteries, celles qui me repousseraient si j'essayais d'en être, aussi bien que celles qui me calomniaient près de vous, ce qui me fait beaucoup plus de peine, seront enterrées et oubliées.

« Quant à la popularité, je l'aime, je la recherche, j'en jouis jusqu'ici avec délice; mais je la dois aussi à la manière dont j'ai toujours dit toute ma pensée. Si je tentais de l'exagérer, je perdrais mon talent, comme si je m'avisais de la démentir. Vous croyez apercevoir dans mes lettres au *Courrier* des tergiversations; vous êtes dans l'erreur. Mon opinion est précisément comme je l'énonce dans ces lettres. Je crois fermement que la France ne peut d'ici à longtemps être libre qu'en consolidant sur les bases actuelles la dose de liberté qu'elle possède ou doit posséder. Je puis avoir tort; mais j'ai la conviction que nous devons nous en tenir à la monarchie constitutionnelle. Je sais ou je crois savoir que les vieux gouvernements sont plus favorables à la liberté que les nouveaux. Si la dynastie se déclare hostile, advienne que pourra. Ma mission n'est pas de sauver ceux qui voudraient se perdre; mon appui ne se donnera jamais au pouvoir absolu et la légitimité ne l'obtiendra pas. Mais tout désir de renversement sans autres motifs que des souvenirs ou des haines n'entrera jamais dans ma pensée. Voilà ma profession de foi vis-à-vis de vous : je puis me tromper, mais je ne cache rien, je ne voile rien, et, si mes opinions déplaisent, il faut en accuser le fond,



Le mauvais côté de la gloire de l'intelligence, c'est son incertitude pour ceux qui l'obtiennent. Ayez six pieds de haut, pas ne sera besoin de faire partie d'une compagnie de grenadiers pour

non la forme, qui ne provient nullement des ménagements que vous me supposez, ni d'un désir de succès que je n'éprouve pas.

« Ceci me ramène à la *fusion*. Je répète que je n'y travaille point; que pas un de ceux qui y travaillent ne m'en ont parlé; que, si elle a lieu de manière à ce que la portion hésitante et égoïste se fonde dans la portion libérale, j'en serai charmé; mais que je m'opposerai toujours à ce que cette dernière se laisse affaiblir par l'autre.

« On vous a dit qu'on m'avait envoyé au *Courrier* comme à Strasbourg. M. Laffitte sait que les actionnaires du *Courrier* m'ont prié d'y concourir. Je n'en ai pas le premier conçu l'idée, j'y ai consenti. Je crois avoir bien fait. Je crois avoir dit des choses utiles, et, dans tous les cas, j'ai pensé ce que j'ai dit.

« Voilà une bien longue lettre, mon cher Béranger. J'ai du plaisir à vous parler avec tout abandon. Je voudrais que cette tracasserie que l'on a voulu me faire auprès de vous fût l'époque d'une amitié plus intime et plus confiante. Vous êtes, je le dis encore, l'homme de France pour qui j'ai le plus d'attrait. Vous êtes, quand vous jugez à vous seul, le juge que je choiserais avant tout autre. Je vous offre un plein et entier attachement. Si nous différons sur quelques points, c'est parce que notre esprit est différemment frappé. Cela ne fait rien à l'affection. J'aspire à vous voir accepter la mienne et je vous assure que je n'ai pas dit un mot, pas eu une pensée qui doive vous blesser.

« Vous voyez que je réponds non-seulement sans rancune, mais avec une affection vraie. Elle ne peut pas plus s'affaiblir

savoir que penser de votre taille. Et Constant, après tant de succès comme écrivain et comme orateur, avait besoin pour croire à sa valeur littéraire d'appartenir à un corps illustre. Il n'eût pas été plutôt de l'Académie, qu'il en eût ri le premier et fût retombé dans son incertitude, car nul homme ne se désenchanta plus vite de ce qu'il avait le plus souhaité.

Je lui avais conseillé moi-même de se mettre sur les rangs pour le fauteuil vacant, en lui avouant que si je n'ambitionnais pas le même honneur, c'est qu'il était entouré de trop d'inconvénients pour mon humeur et mes goûts; ajoutant que, selon moi, les réputations qui naissent à une époque de transition ne méritent guère qu'on les étaye au prix de la moindre partie de son indépendance, parce qu'à l'exception de deux ou trois de ces réputations les autres doivent disparaître complètement avec nous et peut-être avant nous. J'étais résigné: il

que mon goût pour votre esprit et mon affection pour votre talent. J'irai vous voir incessamment avec la Fayette.

« Tout à vous pour la vie,

« BENJAMIN CONSTANT.

« 29 janvier 1829. »



ne l'était pas, et le sentiment qu'il devait avoir de sa force suffit pour le faire concevoir. Il ne devait pas souffrir longtemps de l'intrigue qui le priva de l'honneur auquel il avait certes bien des droits. Quelques jours après, il mourut épuisé de travaux et de veilles, et l'Académie dut regretter que les obsèques magnifiques et populaires qui lui furent faites ne fussent pas celles d'un de ses membres : ces messieurs se font habituellement enterrer d'une manière beaucoup plus modeste.

Je viens de dire qu'il était rentré en France avec Bernadotte. Il n'aimait pas que je lui parlasse de cette époque. Mieux lui convenait de parler du rôle qu'il joua auprès de Napoléon dans les Cent-Jours. Il a avoué l'influence qu'avait exercée sur lui cet homme, qui, disait-il, savait prodigieusement, devinait tout ce qu'il ne savait pas, avait autant d'esprit que de génie et plus d'idées vraiment libérales qu'aucun des membres de son conseil. Sans vouloir relever le libéralisme des conseillers, j'ai toujours pensé que cette dernière partie de l'éloge du maître était pour Constant un moyen de se justifier d'avoir servi celui que, le 20 mars, il appelait

un tyran. « Mais Bernadotte? lui répétais-je souvent. — Bernadotte est en négociation pour faire effacer quelques pages des *Mémoires de Sainte-Hélène*; s'il conclut ce marché, je vous en dirai tout le bien possible. » Telle fut la réponse qu'il me fit un jour qu'à propos de l'impression de ces Mémoires nous parlions de plusieurs des grands personnages de l'Empire. Et depuis, en effet, on a regardé comme positif que des pages relatives au maréchal Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, avaient été enlevées du précieux manuscrit.

Je n'ai connu ni désiré connaître madame de Staël. Quoique douée d'un esprit et d'un talent supérieurs, sa fortune et sa position ne contribuèrent pas peu néanmoins à exagérer la réputation littéraire qu'elle méritait. Napoléon avait dédaigné d'en faire son Égérie; la chute du grand homme fut une joie pour ce cœur de femme. Aussi, dans ses salons, ne cessa-t-elle de faire aux étrangers les honneurs de notre ruine. J'ignore si elle eut jamais l'idée d'appuyer les prétentions qui ramenaient Bernadotte en France. Quant à cet ancien républicain, voici une anecdote qui m'a été racontée par un homme qui



avait pu la puiser à bonne source, si même il n'avait été témoin du fait.

Dans le peu de jours qu'il passa presque incognito à Paris, avant de s'ouvrir à l'empereur Alexandre, en qui on avait d'abord remarqué de l'hésitation au sujet des Bourbons, Bernadotte, voulant jouer avec prudence son rôle de prétendant à la couronne de France, crut devoir sonder un des ministres de l'autocrate. Un dîner fut arrangé avec le comte Pozzo di Borgo, autre transfuge, Coriolan d'antichambre, qu'un écrivain éhonté n'a pas rougi de mettre en parallèle avec Bonaparte. Charles-Jean, pressé d'aborder la question, demanda au ministre russe si les souverains avaient pris un parti définitif à l'égard de la France. « Ma foi ! prince, lui répondit le rusé Corse, on y est fort embarrassé, et je pense que les conseils de Votre Altesse, qui connaît si bien ce pays, viendraient fort à propos. Que pensez-vous que doivent faire les puissances ? Quel chef donner à une nation si difficile à gouverner ? » Le Gascon voulait une réponse et non des questions ; toutefois il demande si le choix est encore à faire. « Vous devez le savoir. — Oui, à peu près libre, malgré les instances de la maison de Bour-

bon. — Il me semble, monsieur le comte, que cette famille est bien étrangère ici, et que ce qu'il faut surtout à la France, c'est un chef français qui n'ait rien à reprocher à la Révolution. — Cela ne peut faire aucun doute. — Qu'il faut un homme qui ait des connaissances militaires suffisantes. — Je pense comme Votre Altesse. — Un homme qui s'entende à la grande administration, qui ait pratiqué les intérêts de l'Europe. — C'est cela, prince, c'est cela ! continuez, je vous prie. — Un homme, enfin, que les souverains aient déjà pu apprécier et dont le caractère soit une garantie de modération et de bonne foi. — Eh bien, prince, ce que vous me faites l'honneur de me dire, j'ai pris la liberté de le dire et de l'écrire. J'ai fait plus, j'ai osé désigner celui que, selon moi, il conviendrait de charger des destinées de notre ancienne patrie commune. »

En parlant ainsi, Pozzo semblait porter un regard respectueux sur Bernadotte, qui, réprimant sa joie, dit en souriant : « Y aurait-il de l'indiscrétion à vous demander quel personnage votre expérience a désigné ? — Votre Altesse l'a deviné, je gage. — Je pourrais me tromper, monsieur le comte ; nommez, de grâce, celui qui a votre suf-



frage. — Vous l'exigez, prince. Eh bien... c'est moi, oui, moi, qui suis Français, militaire, administrateur, à qui les intérêts de l'Europe sont connus et qui suis l'ami de presque tous les souverains. Ne sont-ce pas là les conditions qu'exige Votre Altesse? »

Bernadotte, furieux d'une pareille mystification, se leva de table, et, sûr que le courtisan russe n'eût pas osé la risquer sans s'être entendu avec le czar, il délogea de Paris le matin même du jour où le comte d'Artois y fit son entrée, au milieu des caissons ennemis, avec un maigre état-major, et sous l'escorte des mots spirituels que lui avaient prêtés M. Beugnot et quelques autres royalistes, nouveaux convertis.

En rapportant cette anecdote, embellie peut-être par l'homme d'esprit de qui je la tiens, mais qu'au fond je crois vraie, je ne puis m'empêcher de me rappeler M. de Vernon, cet hypothétique rejeton de Louis XIII, dont j'ai parlé plus haut. En 1814, il eût été plaisant de le voir réclamer ses droits et se donner même des airs de dévouement au salut de la France. Je crois, en vérité, que si le peuple eût été consulté, le descendant du *Masque de Fer* eût eu, après Napoléon et

son fils, de grandes chances pour obtenir la majorité des suffrages.

Le retour prodigieux de l'Empereur, au 20 mars 1815, fut un événement tout à fait populaire. Dans cette journée d'attente cependant on pouvait lire sur le front des hommes qui réfléchissent, et il y en a dans toutes les classes, une préoccupation qui empêchait la joie d'être générale, malgré la fascination qu'exerçait sur les esprits ce dernier miracle du grand homme.

Quoique à cette époque je commençasse à fréquenter quelques-uns des acteurs principaux de notre grand drame, je n'aurais que des lâchetés secondaires à signaler, sans l'heureuse mémoire de mon vénérable ami Dupont (de l'Eure), dont la vertu a résisté aux exigences, aux séductions, et même à l'exercice du pouvoir. J'ai obtenu de lui le récit d'un entretien entre le représentant Durbach et le grand traître de 1815, le trop fameux Fouché; mais, en le rapportant ici, je crains de ne pas le colorer de la vive indignation que cet entretien fait encore éprouver à ce généreux patriote toutes les fois qu'il le raconte.

Après la bataille de Waterloo, Fouché, président du gouvernement provisoire, tenait les fils



des intrigues préparées de longue main qui l'occupèrent exclusivement pendant la durée du ministère que lui confia Napoléon, après le 20 mars. Rouvrir les portes de la capitale aux Bourbons paraît avoir été son unique pensée. Pour cela, correspondre avec Talleyrand, Metternich, Wellington, même avec Louis XVIII; mettre partout des émissaires en campagne, prodiguer les séductions, effrayer les timides, passer marché avec les traîtres, rien ne coûtait à cet homme audacieux.

Entre autres moyens qu'il employa, j'en vais citer un qui tient de la comédie.

Une députation de Paris, envoyée au camp ennemi pour négocier, ayant demandé qu'on lui adjoignît Manuel, devenu l'orateur le plus influent de la Chambre des représentants, et qui avait eu à Aix des relations avec Fouché, celui-ci, redoutant le patriotisme du tribun, fit partir à sa place, et sous le nom de Manuel, que ces pairs ne connaissaient pas, un de ses secrétaires, nommé Fabri, membre aussi de la seconde Chambre. M. le comte de Valence était un des pairs ainsi mystifiés, et je l'ai vu moi-même, plusieurs années après, arrivant chez Manuel, qu'il venait

consulter comme avocat, surpris de ne pas retrouver en lui l'homme avec qui il croyait avoir passé plusieurs heures en conférences politiques. Je connaissais le comte, et j'aidai Manuel à lui débrouiller cette vieille fourberie du Scapin de Nantes. « Ah ! monsieur Manuel, dit le général, je ne m'étonne plus du silence que gardait celui que je prenais pour vous, quand j'insistais auprès des généraux alliés pour les décider à forcer les Bourbons d'accepter la cocarde tricolore ! »

M. de Vitrolles, royaliste courageux qui s'était mis en rapport avec Fouché, faisait alors des démarches assez ostensibles pour que le bruit en vînt au général Solignac, représentant, qui courut de grand matin en prévenir ses collègues Durbach et Dupont, un des vice-présidents de la Chambre. Tous trois se rendent en hâte chez le

<sup>1</sup> Ce M. Fabri avait été un des amis de Manuel à Aix, et celui-ci, qui ne voulait pas de la députation que cette ville lui offrait, fit nommer Fabri représentant. Manuel n'en fut pas moins nommé à Barcelonnette. Il crut à la sincérité des principes de Fouché, conventionnel et régicide, et Fouché fit tout ce qu'il put pour entretenir des relations avec lui, même après la seconde rentrée des Bourbons. Manuel l'aida dans la rédaction des notes, qui eurent alors un grand retentissement, parce qu'elles dévoilaient la route dangereuse que suivait la cour. Fouché, par ces notes, voulait conjurer sa chute, Manuel servir la France. (*Note de Béranger.*)



duc d'Otrante, qu'ils trouvent dans un déshabillé fait pour ajouter à l'expression désagréable de sa figure.

Après avoir écouté les reproches de ces messieurs et les questions pressantes de Dupont, Fouché entre dans des explications mensongères ; puis, voyant qu'il ne persuade personne, il ose rappeler ses titres révolutionnaires à la haine des Bourbons. Ces titres, malheureusement, lui avaient concilié la confiance de plusieurs citoyens, entre autres de Manuel, dont l'âme loyale oublia que, dans les bouleversements politiques, ceux qui ont le plus à racheter sont souvent les premiers à se vendre. Las enfin des divagations de Fouché, ému d'indignation, Durbach se lève à ce mot plusieurs fois répété : « Oubliez-vous donc qui je suis ? » et répond : « Non, nous ne pouvons l'oublier, et les souvenirs me viennent en foule. Qu'est-ce en effet que monseigneur le duc d'Otrante ? N'est-ce pas cet ex-oratorien, président d'assemblées populaires, qui, lorsque des huées interrompaient un ouvrier demandant l'abolition de l'Être suprême, s'écria : « Laissez parler ce jeune philosophe ? » ce Fouché qui, avec Collot-d'Herbois, se baigna dans le sang des Lyonnais

mitraillés ? ce Fouché qui vota la mort de Louis Capet avec une puissance de logique qu'il prétendit ensuite n'avoir été que de la peur ? ce Fouché qui servit et trahit tour à tour les Girondins, Danton, la Montagne et Robespierre ? Vous avez raison, monsieur le duc, entre Fouché et les Bourbons il n'y a point de pacte possible. Après avoir trahi l'Empereur, qui accrut vos richesses, dont il vous laissa jouir, même dans la disgrâce, vous ne pouvez trahir la France. Non, vous ne pouvez, complice du prêtre Talleyrand, livrer Paris à des princes qui verront toujours en vous l'un des bourreaux de leur frère. S'ils pouvaient l'oublier un instant, la fille de Louis XVI le leur rappellerait à genoux et les yeux en larmes. Plus leur retour au trône vous serait payé par eux en faveurs et dignités, plus ils auraient, bientôt après, à vous faire expier leur propre faiblesse. Craignez alors, en dépit de l'amitié de Wellington, d'être obligé de porter envie à Carnot, dont vous raillez les vertus. Qu'on proscrive celui-là ; il est sûr de rencontrer partout de la sympathie dans les cœurs magnanimes. Mais songez-y, monsieur le duc, Fouché proscriit, après avoir vendu l'Empereur, la nation et ses représentants, Fouché



hors de France, en quel lieu se montrera-t-il qu'on ne se ressouvienne, en le voyant, que Robespierre lui-même l'appelait homme de sang, ou qu'on ne répète ce mot de Napoléon : « Voilà celui « qui met son pied sale dans le soulier de tout le « monde ? » Mourir exilé et mourir infâme, monsieur le duc, c'est trop d'un grand supplice. Trahissez-nous ; vous les subirez tous deux. »

Fouché, pâle d'une colère contenue, voulut prendre l'air du dédain, balbutia quelques paroles insignifiantes, qu'il termina par cette espèce de sentence, dont ses louangeurs payés ont pris texte pour amoindrir ses crimes : « Je n'ai jamais trahi ni un ami ni un principe ; » comme si un pareil homme avait des principes et des amis !

Convaincus de l'inutilité de leur démarche, les trois représentants se retirèrent indignés. Deux jours après, les étrangers étaient maîtres de Paris, Louis XVIII y faisait sa rentrée et Fouché était son ministre. La prédiction de Durbach ne s'en accomplit pas moins, et le souvenir en dut poursuivre Fouché jusqu'à sa tombe restée proscrite.

Cette seconde rentrée du roi diffère de la première, bien tristement pour lui et les siens. Enfermé dans sa voiture, il semblait vouloir protes-

ter contre le déploiement des forces étrangères dont, cette fois, il marchait entouré et gardé. En arrivant aux Tuileries pour y reprendre sa couronne, il put voir au bout du pont Royal des canons prussiens braqués sur son palais et qui le menacèrent pendant près d'un mois. Blücher tenta de lui donner le spectacle de la destruction du pont d'Iéna, et, dans son Louvre même, son ami Wellington, qu'il avait fait maréchal de France, ordonna le pillage des statues et des tableaux du Musée, sans respect des traités qui nous en avaient assuré la possession.

Parlant un jour de la spoliation de ce musée, le plus riche du monde, je demandais à M. Anglès, émigré de Gand, et depuis peu préfet de police, pourquoi on n'avait pas recouru aux hommes des faubourgs, qui se fussent empressés de venir défendre cette propriété nationale : « On s'en serait bien gardé, me répondit-il ; le Musée est trop près du château. » Ajoutez donc foi à tout ce que vous ont dit les royalistes de l'amour que le peuple portait aux Bourbons !

Mais à qui les insultes des généraux étrangers s'adressaient-elles ? Ce n'était plus Napoléon qu'on poursuivait. A qui en pouvaient-ils vou-



loir? On a dit que Blücher, Gneissau, Buloff et plusieurs membres des sociétés secrètes allemandes détestaient les Bourbons et avaient fait au général Maison la proposition de s'en débarrasser et de tomber, Prussiens et Français réunis, sur les Anglais, à qui Blücher ne pardonnait pas de vouloir s'attribuer le gain de la bataille de Waterloo, qui eût été pour eux une défaite, sans le secours inespéré des corps prussiens que Grouchy laissa échapper. Au moins est-il certain que des ouvertures furent faites à Maison, revenu de Gand mécontent de ceux pour qui il y était allé; mais il est difficile de spécifier le sens et la valeur des pourparlers qui eurent lieu. Ce qui est vrai, c'est que le roi de Prusse n'était plus le maître de son armée. Ce ne fut qu'à l'arrivée d'Alexandre, qui se fit un peu attendre, que cessèrent les hostilités de Blücher, bien que l'autocrate parût lui-même fort refroidi pour la famille restaurée, à cause de la révélation qu'il avait eue d'un projet d'alliance entre la France, l'Autriche et l'Angleterre, négociée en 1814 par M. de Talleyrand.

Le peu de bienveillance d'Alexandre et la conduite injurieuse des Prussiens n'ôtèrent rien à Louis XVIII du plaisir de régner de nouveau. Il

pardonna à tous ceux dont il n'espérait pas pouvoir se venger. Les légitimistes, également peu soucieux de nos affreux désastres, n'en dansèrent pas moins sous ses fenêtres en mêlant à leurs chants d'amour pour le petit-fils d'Henri IV des cris de haine contre ceux qui, l'ayant entendu jurer qu'il mourrait sur les marches de son trône, ne purent s'empêcher de rire de sa fuite, dans la nuit du 19 au 20 mars. Ces cris étaient le signal d'une réaction longue et sanglante dont Louis XVIII laissa peser presque tout l'odieux sur ses partisans et même sur les membres de sa famille, mais qu'il voulut avoir seul l'honneur de faire cesser, quand il crut qu'il y avait danger à augmenter le nombre des victimes.

Cet homme avait le cœur faux et méchant; il est le seul des Bourbons que nous avons connus qui ait mérité cette accusation. Charles X, à part ses entêtements politiques et religieux, qui l'ont perdu et qui eussent pu nous devenir funestes, a laissé en France la réputation d'un homme facile et bon, digne d'avoir des amis, comme en effet il en eut plusieurs qui lui restèrent attachés. Son frère n'eut que des favoris.

Il était sans entrailles pour sa famille, au point



d'avoir passé pour l'auteur d'une protestation contre la légitimité des enfants de Marie-Antoinette. Je me rappelle avoir vu, dans ma jeunesse, entre les mains des royalistes les plus chauds, une copie de la lettre testamentaire de cette malheureuse princesse, où elle disait à ses enfants : « Défiez-vous de vos oncles. » Cette phrase, on le conçoit, n'est pas dans la pièce publiée en 1816; mais qui sait si quelque altération n'a pas eu lieu sur l'original, remplacé par un fac-simile après l'enlèvement des papiers de Courtois<sup>1</sup>, proscrit en 1815? L'homme qui livra le secret de la cachette où ils étaient renfermés fut, dit-on, généreusement récompensé.

On assure que, bien que Louis XVIII appelât en public la duchesse d'Angoulême son Antigone, il ne régnait nulle affection entre l'oncle et la nièce, et j'ai souvent pensé que c'est le sentiment de son impuissance qui empêcha la duchesse de se montrer secourable aux victimes politiques qui implorèrent son appui. Ce serait un malheur de plus dont on aurait à la plaindre.

La couleur d'opposition que la chanson du *Roi*

<sup>1</sup> Courtois, après le 9 thermidor, avait été chargé de recueillir et d'examiner les papiers de Robespierre, qui contenaient un

d'*Yvetot* m'avait donnée à la fin de l'Empire fit croire que j'allais me jeter dans les intérêts de la légitimité. Des propositions me furent faites et des récompenses promises, même avant l'arrivée des Bourbons, si je voulais les chanter. « Qu'ils nous donnent la liberté en échange de la gloire, qu'ils rendent la France heureuse, et je les chanterai gratuitement, » répondis-je à ceux qui se chargeaient de leur recruter des partisans. Toute recrue était bonne; qu'on ne croie pas que je me vante. A cette occasion je me rappelle que, plusieurs années après, plaisantant mademoiselle Bourgoïn sur le royalisme qu'elle avait affiché en 1815, cette actrice spirituelle me répondit avec le ton qu'on lui a connu : « Je vivais alors avec un royaliste, et, nous autres, nous sommes de l'opinion de nos amants. Louis XVIII avait voulu me voir pour me féliciter de mon dévouement et de mon courage : cela m'avait monté la tête. Je ne suis donc pas si coupable. Mais que penser de ces Bourbons, qui attachaient de l'importance à l'opinion d'une fille aussi dé cousue que moi ! » La crudité du mot ajoute à sa portée.

grand nombre de pièces intéressantes pour l'histoire de la Révolution. (Note de l'Éditeur.)



En 1816, au mois de janvier, Arnault, banni, quitta la France, et nous le conduisîmes jusqu'au Bourget, qui était pour ainsi dire alors la limite du royaume; le reste étant, de ce côté-là, placé sous l'occupation étrangère. Le soir, dans une chambre d'auberge, à table avec un jeune officier de gendarmerie chargé de veiller sur cette frontière, et qui déplorait les malheurs de la patrie, je chantai au pauvre proscrit la chanson des *Oiseaux*, tristes adieux, suivis d'adieux plus tristes encore. Cette chanson fut sur le point de me faire perdre la petite place que je devais à Arnault. La sienne fut donnée à M. Petitot, homme de lettres, devenu dévot et légitimiste, mais qui ne m'en montra pas moins de bienveillance et plusieurs fois même m'engagea à faire valoir les persécutions essuyées par mon père et à mettre à profit mes anciennes relations avec M. de Bourmont, parvenu si malheureusement à une haute fortune après la bataille de Waterloo. Bien que je susse que ce général avait fait faire des recherches pour apprendre ce que nous étions devenus, mon père et moi, j'étais loin de vouloir tirer parti d'une opinion qui n'était pas la mienne. M. Petitot ne m'en témoigna que plus d'intérêt et ne cessa de me dé-

fendre contre les dénonciations de beaucoup de gens que, lors du retour de l'Empereur, j'avais défendus et protégés. Je commençai à voir de près bien des turpitudes. Je devais en voir davantage et de plus grandes. Alceste se dépitait pour bien peu de chose.

C'est à la fin de 1815 que je hasardai la publication de mon premier volume de chansons. J'étais arrivé à l'âge où l'on commence à pressentir les inconvénients de la carrière littéraire. Le besoin d'argent put seul alors me déterminer à entrer en contact direct avec le public, d'autant plus que j'appréciais encore très-vaguement l'utilité de mes vers pour la cause que j'avais embrassée. Le volume fut bien accueilli et n'ébranla pas ma fragile position à l'Université. « *Il faut pardonner bien des choses à l'auteur du Roi d'Yvetot,* » fut, m'a-t-on assuré, le mot de Louis XVIII, qui aimait les chansons par tradition d'ancien régime et qu'on a même accusé d'être mort avec les miennes sur sa table de nuit.

Ce que je ferai remarquer, à propos de ce volume, publié lorsque j'étais attaché aux bureaux de l'instruction publique, c'est qu'il contient le plus grand nombre de couplets qui rappellent



les licences un peu cyniques de notre vieille littérature. Rien ne prouve mieux que je ne croyais pas qu'ils dussent encourir de graves reproches. Quand on m'apprit que nos vieux auteurs de l'école de Rabelais n'étaient pas des modèles à imiter, même en chansons, il était trop tard pour faire disparaître des vers qui, comme je l'ai dit ailleurs, contribuèrent à populariser ma réputation. Dès ce moment ils appartinrent au public; les retrancher des nouvelles éditions eût été inutile; les libraires d'ailleurs n'eussent pas voulu y consentir, et j'avoue qu'il y en a que j'aurais fort regrettés. Au reste, convient-il à mon siècle de se montrer sévère pour des productions dont la gaieté est l'excuse, sinon même le contre-poison, lorsque le roman et le théâtre ont poussé jusqu'à l'obscénité la peinture des passions les plus brutales? La haute poésie n'a-t-elle elle-même rien à se reprocher, en fait de fautes de ce genre?

Que ceux qui insisteraient sur les reproches qui m'ont été faits par tant de gens cherchent dans les œuvres poétiques de Goethe; ils verront que ce grand génie n'était pas aussi sévère qu'eux à l'égard de mes chansons de jeunesse.

Il est une observation que je dois faire : les chansons mises à l'index ont été faites sous l'Empire. Or il est remarquable que c'est habituellement à des époques de despotisme qu'on voit naître de pareilles productions. L'esprit a un tel besoin de liberté, que, lorsqu'il en est privé, il franchit les barrières les moins bien défendues, au risque de pousser trop loin cet élan d'indépendance. Les gouvernements adroits s'en arrangent; celui de Venise protégeait les courtisanes.

Ce ne sont pas des excuses que je présente, ce sont des explications que je donne. Il est bien entendu d'ailleurs que je ne parle ici que des chansons qui font partie des recueils que j'ai publiés, et non de toutes celles qu'on a mises sous mon nom dans les contrefaçons belges et françaises.

Il est une dernière raison qui devrait m'obtenir l'absolution de mes anciens méfaits; mais je crains qu'elle ne tourne à mon détriment. Hasardons-la toutefois. Chez nos pères, les gens graves s'amusaient de la chanson, mais ne s'en préoccupaient pas. En lui donnant une importance qu'elle n'avait pas encore eue, j'ai autorisé



à être plus sévères pour elle les critiques de notre chaste époque. Savais-je quelle destinée attendait les petits volumes où s'enterraient pêle-mêle les jovialités de ma jeunesse et les refrains politiques de mon âge mûr? « En élevant ce genre, vous l'avez gâté, » me répondront nos Aristarques. Je le vois, messieurs, pour n'être point à l'index, il m'eût suffi de ne faire que des gaillardises. Malheureusement je ne suis plus d'âge à profiter de la leçon.

L'époque où mes chansons me firent prendre une espèce de rôle personnel dans la politique fut celle où je sentis la nécessité de dégager ma muse de ses façons trop lestes.

La publication de mon premier volume acheva de faire de moi le chansonnier de l'opposition. On pouvait savoir déjà que j'étais un homme de convictions sincères et désintéressées. Dans les Cent-Jours la place de censeur d'un journal (le *Journal général*, devenu le *Courrier français*) m'avait été proposée et j'en avais repoussé l'offre, malgré les instances qui me furent faites. Cette place valait six mille francs; c'était refuser le superflu quand le nécessaire me manquait. Je n'avais plus alors pour suffire à mes charges que mon mo-

dique emploi, parce que j'avais fait à M. de Bleschamps, père de madame Lucien Bonaparte, tombé dans le besoin par suite de l'exil de son gendre, l'abandon du traitement de l'Institut. Par des arrangements auxquels avaient présidé Arnault et Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, seul j'avais droit de le toucher, et, en effet, je l'ai touché jusqu'en 1814, époque où M. Lucien fut éliminé de l'Académie par ordonnance royale. Mais depuis longtemps déjà il m'avait paru convenable d'en remettre, mois par mois, le montant au père de la princesse, et il m'en faisait tenir quittance.

Ma liaison avec Manuel date de la fin de 1815. Il était d'un abord réservé; j'avais encore beaucoup de sauvagerie; pourtant dès notre première rencontre nous nous sentîmes faits pour une intimité que peu de jours établirent et que la mort seule pouvait rompre. Il fréquentait habituellement la maison de M. Laffitte et ce fut lui qui m'y entraîna. Jamais je n'ai beaucoup aimé messieurs de la finance, ni leurs salons dorés ni leur société bruyante. « Il n'y a point d'affection à attendre là, » disais-je à Manuel; mais il y passait une grande partie de son temps; je l'y suivis



et j'ai eu à m'en féliciter. Si la position politique de Laffitte m'a fait repousser ses offres affectueuses, je ne lui en ai pas moins d'obligations pour les services que son amitié m'a fournis l'occasion de rendre à beaucoup de mes amis intimes et pour le grand nombre de malheureux qu'il a secourus à ma recommandation. J'ai eu aussi le bonheur de pouvoir être utile, en de graves circonstances, à ce grand citoyen, doué d'autant d'esprit que d'honneur, d'autant de bonté que d'imagination, mais dont la vive intelligence ne s'appliqua pas assez à connaître les hommes; ce qui l'a rendu victime de plusieurs de ceux même qu'il avait comblés de bienfaits. C'est en vain, au reste, qu'on a tenté d'accumuler les calomnies sur sa vieillesse si agitée; le bon sens populaire en a toujours fait justice : encourageant et noble exemple pour ceux qui, comme Laffitte, consacrent toute leur existence au service de leur pays.

Il a commis une faute que je lui ai reprochée bien des fois; c'est d'avoir acheté le fastueux château de Maisons, séjour le plus ennuyeux que je connaisse et qui ne me semblait supportable que lorsque j'y étais avec Manuel, Thiers et Mi-

gnet. M'y trouvant seul, il m'est arrivé de le quitter pour aller, à travers la forêt, dîner dans un restaurant de Saint-Germain. Je n'ai pas oublié que dans cette demeure royale, où cependant on montre encore la chambre que Voltaire a longtemps habitée, je n'ai jamais pu faire un seul couplet. Je ne suis pas né pour les châteaux : c'est peut-être ce qui me rend injuste envers Mansard, qu'en faveur des mansardes je devrais cependant aimer beaucoup.

Lancé au milieu de la société la plus opulente, mon indigence n'y fut pas un embarras pour moi, car il ne me coûtait pas de dire : « Je suis pauvre. » Ce mot, que trop de gens hésitent à proférer, tient presque lieu de fortune, parce qu'il vous fait permettre toutes les économies et vous concilie l'intérêt de bien des femmes et par conséquent celui des salons, qu'à cet égard on a calomniés. Ne faites pas de votre pauvreté une gêne pour les autres; sachez en rire à propos, et l'on y compatira sans blesser votre orgueil. Ce que je dis là, je l'ai souvent répété à nos jeunes gens, qui, trop épris du luxe aristocratique, rougissent d'en être privés. S'ils ne veulent compromettre ni leur honneur ni leur in-



dépendance, qu'ils s'apprennent à dire : « Je suis pauvre. »

Ce rôle d'Aristophane, qui m'avait paru si beau à l'âge de vingt ans, sans le génie, mais aussi, du moins il me le semble, sans l'acrimonie du poète athénien, je le jouai, non au théâtre, où il n'est peut-être plus possible, mais dans tous les rangs de la société française. Il me suffisait de donner ou de laisser prendre copie de mes nouveaux couplets pour les voir, en peu de jours, courir toute la France, passer la frontière et porter même des consolations à nos malheureux proscrits, qui erraient alors sur tout le globe. Je suis peut-être, dans les temps modernes, le seul auteur qui, pour obtenir une réputation populaire, eût pu se passer de l'imprimerie. A quoi ai-je dû cet avantage? Aux vieux airs sur lesquels je mettais mes idées à cheval, si j'ose dire, et au bon esprit qui ne me fit pas dédaigner la culture d'un genre inférieur qui ne menait point aux honneurs littéraires. Parmi les hommes qui s'adonnaient aux lettres à cette époque, aucun, j'en suis convaincu, n'eût voulu suivre la même voie : je n'ai pris que le rebut des autres. J'étais à l'âge où l'on ne se

laisse pas éblouir par les succès. Pour mériter ceux que j'obtins, je tâchai de les faire tourner au profit du genre auquel je devais faire bientôt le sacrifice de tous mes autres projets. Il était de règle au Caveau, cette académie chantante, que la chanson ne devait briller que par l'esprit et la gaieté; c'était trop peu. Plus ou moins, je suis né poète et homme de style; je ne m'aperçus pas d'abord que ce qu'il y avait en moi de poésie pouvait trouver place dans ce genre beaucoup moins étudié que pratiqué. Enfin la réflexion m'enseignait tout le parti qu'on en pouvait tirer. La chanson m'ouvrait d'ailleurs un sentier où mon humeur marcherait à l'aise. Par elle j'échappais aux exigences académiques et j'avais à ma disposition tout le dictionnaire, dont la Harpe prétend que les quatre cinquièmes sont défendus à notre poésie<sup>1</sup>.

Je ne pouvais non plus me dissimuler que la fixité des principes n'excluait pas en moi une grande mobilité d'impressions, qui pouvait s'opposer à l'achèvement de toute œuvre un peu

<sup>1</sup> Il faut se souvenir que je réfléchissais ainsi avant l'apparition de l'école nouvelle, qui a changé tout cela, comme dit le médecin malgré lui. (Note de Béranger.)



longue sur un ton uniforme. L'auteur doit étudier l'homme en lui; ce qu'on ne peut faire quand on débute trop tôt. Dès que je me fus rendu compte de la nature de mes facultés et de l'indépendance littéraire que la chanson me procurerait, je pris mon parti résolument; j'épousai la pauvre fille de joie, avec l'intention de la rendre digne d'être présentée dans les salons de notre aristocratie, sans la faire renoncer pourtant à ses anciennes connaissances, car il fallait qu'elle restât fille du peuple, de qui elle attendait sa dot. J'en ai été récompensé au delà du mérite de mes œuvres, qui eurent au moins celui de faire intervenir la poésie dans les débats politiques, pendant près de vingt ans. Le parti légitimiste, qui m'a toujours jugé, comme auteur, avec une extrême bienveillance, m'a accusé d'avoir contribué plus que tout autre écrivain au renversement de la dynastie que nous avait imposée l'étranger. Cette accusation, je l'accepte comme un honneur pour moi et comme une gloire pour la chanson. Pour la lui obtenir, on ne sait pas tous les obstacles que j'eus à vaincre. Combien de fois n'ai-je pas été obligé de lutter contre les chefs du parti libéral, gens qui eussent

voulu me faire accepter leur tutelle, pour m'astreindre à leurs combinaisons timides.

J'en ai vu plusieurs m'abandonner au moment le plus pénible du combat : ils ne revenaient à moi que lorsqu'ils voyaient les applaudissements de la foule me rester fidèles. Je n'ai pas eu besoin de la Révolution de juillet pour juger de la portée politique des grands hommes que nous nous étions faits. J'en ai souvent gémi avec Manuel, obligé plus d'une fois de me défendre contre des anathèmes dont je ne faisais que rire pour ce qui me regardait, même lorsque cela allait jusqu'à me priver de l'appui des journaux. Les hommes désintéressés qui sont mêlés au mouvement politique ont bien besoin d'avoir foi dans le peuple : cette foi ne m'a jamais manqué.

Les succès que je dus à la chanson me firent apprécier le bonheur qu'il y avait eu pour moi à voir échouer mes autres tentatives. Si mes précédents essais eussent obtenu quelques suffrages publics, il est vraisemblable que j'aurais, comme tant d'autres jeunes gens qui s'élancent vers un but trop élevé pour leurs forces, dédaigné le genre inférieur qui m'a valu d'être honoré du



suffrage de mes contemporains; et, à mes yeux, l'utilité de l'art est ce qui le sanctifie. Sans doute il m'est resté de la tristesse de tant de projets et de plans avortés; sans doute mes jeunes et hautes prétentions ont contribué à m'ôter toute illusion sur la valeur littéraire de mes succès; mais il n'en est pas moins certain que, porté par sentiment et par caractère à consacrer mes talents, quels qu'ils fussent, au service de mon pays, j'ai rempli l'humble tâche qui m'était marquée.

Je dois pourtant avouer qu'à près de quarante ans une idée singulière traversa encore mon esprit. La tragédie ne m'avait jamais inspiré un vif attrait : c'était le seul genre que je n'eusse pas tenté. L'idée me vint de m'y essayer, à force d'en faire le sujet de mes conversations avec Talma, que j'étais toujours si heureux de rencontrer. Je lui prêchais l'étude des tragiques grecs, aussi vrais, mais bien plus poétiquement vrais que les espagnols, les anglais et les allemands. Sans compter que, par une naïve intelligence de l'art, ils me semblent avoir un avantage même sur Corneille et sur Racine. Disons pourtant que ceux-ci ont fait ce que j'appellerai le théâtre résumé, le plus difficile de tous, celui où

la poésie est presque toute dans la composition. Par là s'explique le mot de Racine : « Ma pièce est faite, je n'ai plus qu'à en faire les vers. »

En effet, en cinq actes assez courts ils résument, au profit de la morale ou des sentiments, toute une vie, toute une passion, tout un caractère, ainsi que les événements d'invention ou réels auxquels ils rattachent leur action. C'est, au théâtre, la plus haute poésie possible : il est surprenant qu'on ne l'ait pas toujours reconnu pour Corneille et Racine, lorsque personne ne le nie pour Molière, qui, il est vrai, est arrivé à une perfection plus grande que ses deux contemporains. Le théâtre chronique, où les scènes se succèdent naïvement au gré d'une tradition historique légendaire ou romanesque quelconque, est l'enfance de l'art, et tout ce qu'on trouve de génie dans Shakspeare n'eût pas dû empêcher d'en convenir. Schiller a été prendre là son modèle : sous le point de vue dramatique, je doute qu'il y ait trouvé un avantage pour sa gloire. A force, ai-je dit, de peser les critiques adressées aux pâles imitateurs de nos grands maîtres, je me mis à composer, et cela en moins d'un an, plusieurs plans où je cherchai à allier, non le burlesque à l'héroïque, alliance



barbare que Shakspeare lui-même repousserait aujourd'hui, mais le familier à l'héroïque. C'est le familier qui manque à nos grands tragiques, moins pourtant à Corneille qu'à Racine, parce que c'était presque toujours en vue de l'aristocratie et de la cour qu'ils écrivaient. Les unités de lieu et de temps m'avaient toujours moins choqué que l'uniformité de ton.

Je voulais donc voir s'il serait possible de s'en affranchir au profit du naturel et des effets dramatiques. Un *Comte Julien*, une *Mort d'Alexandre le Grand*, un épisode des *Guerres civiles* en Italie, un *Charles VI*, un *Spartacus*, conçus d'après ce système et sans aucune ressemblance avec les pièces faites sur quelques-uns de ces sujets, m'offrirent, selon moi, la preuve qu'on pouvait s'ouvrir des routes nouvelles dans ce genre élevé. Appuyé sur l'autorité de Corneille, qui, malgré les arrêts d'une Académie pédante et en dépit des remarques souvent absurdes de Voltaire, a jeté dans ses pièces un *Nicomède*, un *Prusias* et même un *Félix*, j'allai jusqu'à faire les vers de plusieurs scènes pour me convaincre de la bonté du procédé. Mais bientôt j'abandonnai ces essais comme tant d'autres, ce qui ne les em-

pêcha pas d'avoir été pour moi une étude utile et amusante. Qui sait? la chanson y a peut-être gagné quelque chose.

Dans la carrière que j'ai suivie les conseils m'ont dû être nécessaires. J'en ai pris plus que je n'en ai demandé : je veux dire qu'au lieu d'aller consulter, comme tant d'auteurs, pour obtenir, non des avis, mais des louanges, je m'appliquais, quand on me priait de chanter, à recueillir les moindres paroles, les moindres signes de ceux qui m'écoutaient, afin de reconnaître les passages qui exigeaient changement, correction ou rature entière. Je me suis cependant choisi quelques censeurs, et toujours des amis moins âgés que moi, calculant qu'il y aurait plus de profit à faire avec eux. A peu près au temps de mes débuts, Henri de la Touche me fit plusieurs fois de judicieuses observations qui m'ont rendu grand service. Aussi suis-je souvent retourné à ce vrai poète, grand faiseur de pastiches. Je l'ai souvent appelé l'inventeur d'André Chénier, dans les œuvres duquel il est au moins pour moitié ; car j'ai entendu Marie-Joseph déplorer qu'il y eût si peu de morceaux publiables dans les manuscrits laissés par son frère. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les



vers placés à la fin du volume et que le géôlier est censé interrompre n'aient pas ouvert les yeux des juges de sang-froid. Tout le monde sait pourtant aujourd'hui que ces vers sont de de la Touche.

Arrivé à la vieillesse, j'ai recouru aussi aux conseils d'un homme que j'ai vu enfant, de Mérimée, qui joint à un des esprits les plus distingués de notre temps une instruction solide, étendue, et un amour sévère de la langue. Il m'a fait passer quelques mauvaises nuits à corriger de malheureux petits vers. Ce sont là des preuves d'amitié qu'il ne faut pas attendre de tous ses amis. Il est des gens portés à trouver bon tout ce que font ceux qu'ils aiment : Lebrun, dont la bienveillance est si grande, est un peu comme cela. Aussi me suis-je toujours un peu défié de son approbation, dont je n'étais pourtant ni moins touché ni moins reconnaissant.

Il me reste à parler de mes publications.

On m'avait prévenu, à l'Instruction publique, que si je faisais imprimer de nouveaux volumes, on me regarderait comme démissionnaire de mon emploi. C'était une forme obligeante qu'employait M. Petitot pour me prévenir qu'un second vo-

lume me ferait renvoyer, et en même temps une espèce de prime offerte à ma docilité.

Je n'en donnai pas moins bon nombre de mes chansons nouvelles à la *Minerve*, journal dont la vogue fut immense. Ses propriétaires, tous mes amis, voulurent me faire une part de leurs bénéfices ; mais je refusai, trouvant ridicule de faire payer à des amis des couplets qui m'amusaient tant à faire. Je ne raisonnais pas de même pour les chansons en volume, parce que le public était libre de ne pas les acheter. Il me fallut beaucoup de temps pour en compléter un second, n'ayant jamais fait plus de quinze ou seize chansons par an, quelques-unes en peu d'heures, et le plus grand nombre avec lenteur et souci ; encore toutes les années sont loin d'avoir été aussi abondantes. Je n'en fais qu'à mon caprice, et j'ai vu passer huit ou dix mois sans produire un seul vers, même au temps où je travaillais le plus. Aujourd'hui que l'arbre est vieux, les fruits deviennent de plus en plus rares. Et que ferai-je, quand ils viendront à manquer tout à fait ? Je mourrai sans doute.

Malgré la faiblesse de ma voix et mon ignorance musicale je chantais souvent alors. Si, par



nécessité de me faire des appuis dans la lutte que j'avais à soutenir, je m'étais d'abord astreint à vivre dans le monde, bientôt j'y portai l'entraînement qui m'est naturel et cette gaieté qui donne à l'esprit une valeur qu'il n'emprunterait pas toujours de la raison. Je ne me faisais donc pas trop prier pour chanter mes productions inédites, soit avec mes amis de l'opposition, soit même quelquefois avec les hommes attachés au gouvernement. C'était un bonheur pour moi que de servir à ceux-ci du fruit défendu. MM. de Barrante, Guizot, Siméon père, Mounier et beaucoup d'autres le pourraient dire : ils m'ont entendu, à table, à côté de M. Anglès, préfet de police, leur donner l'étrenne du *Bon Dieu*, des *Missionnaires*, etc., etc. Un jour, ce dernier reçut un rapport où on lui faisait savoir que j'avais chanté chez M. Bérard, son ami et le mien, quelques-unes de mes chansons anarchiques, comme on disait alors. Le préfet en rit beaucoup : il était du dîner. On voit que la chanson jouissait encore de certains privilèges et qu'à cette époque les préfets de police se montraient parfois gens d'esprit.

Enfin, en 1821, je pus faire imprimer deux

volumes, tant de mes anciennes que de mes nouvelles chansons. Je l'ai dit : c'était perdre le modique emploi qui me faisait vivre sans beaucoup de travail et où j'étais entouré d'amis ; car, malgré ma franchise un peu caustique, j'ai toujours eu le bonheur de voir s'attacher à moi ceux avec qui j'ai vécu. Mais il me convenait mieux de sacrifier ainsi ma place que de publier mes volumes séditieux après qu'on me l'aurait ôtée, ce qui pouvait arriver un jour ou l'autre. Leur publication eût eu, dans ce cas, un air de vengeance qui n'allait pas à mon caractère. D'ailleurs, le parti libéral était dans le plus grand désarroi : de folles espérances venaient de s'évanouir et les meneurs de l'opposition semblaient saisis d'une sorte de panique. Le moment était donc bien choisi, puisque l'apparition de mes volumes, longtemps attendus, et le procès que tout faisait pressentir et qui devait les dorer sur tranche, comme je disais alors, pouvaient être un moyen de réchauffer un peu l'opinion, qu'un rien abat, qu'un rien peut relever. Plusieurs libéraux, et des plus riches, qui, six mois avant, me poussaient à cette démonstration, voulurent alors l'entraver. Comme je publiais par



souscription, tel qui s'était fait inscrire pour un nombre énorme d'exemplaires en m'excitant à faire tirer à plus de dix mille, me signifia, au dernier moment, de ne pas faire imprimer ou de retirer son nom de la liste des souscripteurs. Rien ne m'arrêta; au contraire, j'en fus plus convaincu de la nécessité de ce coup de feu d'une sentinelle avancée pour réveiller le camp libéral, si étrangement commandé par ceux qui avaient l'honneur de passer pour ses chefs les plus vigoureux. Manuel pensait comme moi, et, grâce à mon ami M. Bérard et à quelques autres fidèles, mes deux in-douze, imprimés non sans quelques difficultés chez Firmin Didot, parurent en octobre, tirés à dix mille cinq cents exemplaires<sup>1</sup>.

La publication se faisait à mon compte; je fus donc forcé d'être à la tête du débit, pour lequel mon vieil ami Bérard me fut si utile. Je pus voir, d'heure en heure, la rapidité de la vente dépasser toute

<sup>1</sup> Je dois dire ici que Sébastiani et Casimir Périer furent de ceux qui ne me retirèrent pas leur appui dans cette circonstance. Bien que je ne fusse pas intimement lié avec le dernier, je l'ai toujours trouvé excellent pour moi. Si je m'érigeais en homme politique, j'aurais mieux à dire sur son ministère, auquel on ne me paraît pas encore avoir rendu suffisante justice. (*Note de Béranger.*)

prévision. J'avais contracté pour frais d'impression quinze mille francs de dettes et je n'osais plus compter sur l'exactitude des souscripteurs. Aussi éprouvai-je une folle joie lorsque je fus en possession de ces énormes quinze mille francs qui m'épouvantaient et que je me figurais ne pouvoir retirer de mes petits livres. En comparaison de ces quinze mille francs, les sommes qui vinrent après ne produisirent que peu d'effet sur moi. Je leur ai dû pourtant de pouvoir vivre dès lors sans emploi; car depuis j'ai presque toujours pu me suffire et suffire à ceux qu'il m'a été si doux d'admettre au partage de mes modiques ressources. Peut-être cette petite fortune ne m'eût elle pas toujours mis hors d'embarras; mais j'ai eu, j'aime à le répéter, des amis excellents qui, sans cesse veillant sur moi, m'ont évité de retomber dans les ennuis de la misère, où m'aurait conduit ma trop grande facilité à donner. C'est de la richesse que d'avoir peu de besoins et beaucoup d'amis : nul ne l'a mieux senti que moi.

Les poursuites judiciaires dont je fus l'objet ont, dans le temps, fait assez de bruit pour que je n'en parle que d'une manière succincte. Dans son



réquisitoire, l'avocat général Marchangy, homme de lettres de quelque réputation, qui avait sa fortune à faire au Palais et qui la fit au prix des quatre têtes des sergents de la Rochelle, Marchangy déploya contre moi un grand talent, soutenu du désir de rendre ma condamnation la plus rigoureuse possible. Cette bonne volonté le jeta quelquefois dans l'absurde, comme lorsqu'en citant le *Bon Dieu* il s'écria : « Est-ce ainsi que Platon parlait de la divinité ? » Cette apostrophe parut d'autant plus déplacée qu'il est visible que ce *Bon Dieu* de la chanson est, à la tolérance près, celui du fétichisme des vieilles dévotes, et non la suprême intelligence devant laquelle je me suis toujours prosterné, ainsi que le témoignaient déjà plusieurs autres pages du travail incriminé.

On a conservé les détails de cette audience, célèbre dans le temps, où la foule était si compacte, que les juges furent obligés d'entrer par la fenêtre et où l'accusé fut sur le point de ne pouvoir arriver jusqu'au pied du tribunal, bien qu'il répât à la foule comme certain larron qu'on menait au gibet : « Messieurs, on ne peut pas commencer sans moi. » La belle plaidoirie de Dupin, qui a été recueillie, donne la mesure de ce que je dois de

reconnaissance à mon illustre avocat, qui ne fit jamais preuve d'une éloquence plus incisive, plus abondante, plus spirituelle. Seulement, j'ai dû trouver que, dans l'intérêt de son client, mon défenseur s'attachait trop à diminuer l'importance de la chanson ; et, sous ce rapport, ma vanité d'auteur et mon amour du genre me portaient à juger que l'accusation allait plus droit au but que je me proposais, en donnant à mes productions une valeur littéraire que Dupin s'attachait à dissimuler. Au besoin, l'orgueil du faiseur de vers irait jusqu'à l'héroïsme : « J'aime mieux être pendu par mes adversaires que noyé par mes amis, » disais-je. Il n'en était pas moins sage à mon avocat d'éviter le long emprisonnement dont j'étais menacé. Ce n'est d'ailleurs que plus tard qu'on accorda la qualité de poète au chansonnier, et, chose étrange ! les Anglais furent, je crois, des premiers à me donner ce titre dans la *Revue d'Édimbourg*.

Un juge, dont on sera peut-être surpris de trouver le nom ici, influa heureusement pour moi dans cette première affaire, qui ne me valut que trois mois de prison et cinq cents francs d'amende ; c'est M. Cottu, ce fougueux champion



des opinions aristocratiques, au demeurant l'homme le plus honnête, le meilleur et le plus désintéressé des royalistes. Il fit écarter le *Vieux Drapeau* des applications de peine, comme présentant un cas non prévu par la loi. Aussi bientôt une loi nouvelle sur la presse ne manqua pas de boucher l'issue par laquelle le plus gros de mes crimes, car ce l'était en effet, avait échappé aux griffes de Marchangy ; je ne dis pas, des juges, parce qu'ils parurent très-bienveillants, jusque-là que M. Larrieux, président, dit dans son résumé, rempli pour moi d'éloges, qu'il était fâcheux que la gravité d'un tribunal ne permît pas de chanter les œuvres poursuivies, le chant pouvant être une excuse pour elles. Si on ne les chanta pas, du moins, pendant le délibéré des jurés, prit-on là beaucoup de copies des couplets que j'avais faits en l'honneur de ma condamnation présumée, et cela jusque sur le bureau du greffier et de l'avocat général.

Je passai fort gaiement mes trois mois de détention à Sainte-Pélagie, dans la chambre qu'après deux mois de séjour venait de quitter P. L. Courier, autre séditieux moins maltraité que moi par la Restauration, mais dont la fin fut si affreuse et

si regrettable. J'avais pour compagnie beaucoup de braves condamnés politiques, entre autres mon ami Cauchois-Lemaire, homme d'un vrai mérite, mais trop modeste, qui, après avoir eu tant à souffrir dans l'exil et les prisons, en a été bien faiblement récompensé par la Révolution de juillet.

Je serais ingrat si j'oubliais de dire qu'à travers les nombreuses visites de curieux et de gens toujours disposés à suivre la foule je recueillis, à ma première détention, les marques non moins nombreuses d'un vif intérêt tout patriotique. Il ne fallait rien moins que ces témoignages de sympathie et le bruit que fit ma condamnation pour me donner enfin et peut-être donner aussi aux chefs de l'opposition la mesure de l'influence que mes chansons pouvaient exercer.

J'ai connu des gens que la prison effrayait : elle ne pouvait me faire peur. J'avais à Sainte-Pélagie une chambre chaude, saine et suffisamment meublée, tandis que je sortais d'un gîte dégarni de meubles, exposé à tous les inconvénients du froid et du dégel, sans poêle ni cheminée, où, à plus de quarante ans, je n'avais en hiver que de l'eau glacée pour tous les usages et une vieille



couverture dont je m'affublais lorsque, dans les longues nuits, me prenait l'envie de griffonner quelques rimes. Certes, je devais me trouver bien mieux à Sainte-Pélagie. Aussi je m'écriais quelquefois : « La prison va me gâter. » A ceux qui, pensant à l'emploi de deux mille francs, s'étonneraient de la pauvreté de mon logement de ville, je répondrai par mon axiome favori : « Quand on n'est pas égoïste, il faut être économe. »

Pendant ma détention, le parquet m'intenta une nouvelle affaire, suscitée par M. Bellart, procureur général. L'ingrat! dans les Cent-Jours, j'avais été prié de faire des démarches auprès de M. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, pour qu'il voulût bien s'assurer des intentions de l'Empereur à l'égard de M. Bellart, l'un des plus ardents provocateurs de son renversement en 1814. M. Regnaud y mit de l'empressement et me chargea de répondre aux amis et aux parents de M. Bellart qu'il pouvait rester sans crainte à Paris. Il ne profita pas de cet avis, il est vrai; mais il ne put ignorer les démarches que j'avais faites. Pour tout dire, une question de jurisprudence dominait dans ce nouveau procès, motivé par la publication que Dupin avait fait faire, sous mon nom et à mon

profit, des pièces de la première procédure. Le cas était nouveau et les hommes les plus éclairés avaient approuvé cette publication, qui me permettait de compléter mon recueil mutilé par le jugement, en publiant, à chaque nouvelle édition, les réquisitoires où se trouvaient les chansons et les couplets condamnés. Le parquet sentit la portée de cette tentative, et je revins m'asseoir de la prison sur la sellette, avec Baudoin, l'imprimeur, ayant encore Marchangy pour accusateur et Dupin pour avocat. Jamais client, gratuitement défendu, n'a donné plus d'embarras à son défenseur; car je dois dire que Dupin ne consentit à se charger de mes causes qu'à la condition qu'il ne serait pas question d'honoraires, conduite généreuse que Barthe renouvela lors de mon dernier procès.

La publication des pièces de la procédure, lues à l'audience, constituait-elle une récidive? Telle était la question, qui devait tomber devant la raison que, l'audience étant publique, le premier venu, ainsi que ne cesse de faire la *Gazette des Tribunaux*, peut recueillir à son gré la procédure et les pièces. Nos Bridois du parquet ne l'entendaient pas ainsi, et Marchangy ne rougit



pas de soutenir encore cette accusation portée contre moi. Quel amour de l'avancement ! Il en fut puni cette fois ; car son talent lui fit faute, et le jury, à la majorité d'une seule voix, il est vrai, fit triompher la logique puissante et les vigoureux arguments de Dupin, qui, dans cette affaire, fut assisté de Berville, plaidant pour l'imprimeur. Le digne gendre du bon Andrieux, mon vénérable ami, fit dans son plaidoyer un éloge de moi qui, n'eût-il pas été reproduit si souvent, ne fût jamais sorti de ma mémoire.

Si le jury, qui, à cette époque, allait se voir enlever les affaires de presse, eût cédé aux efforts de Marchangy, j'aurais été condamné à deux ans de détention, et c'était lorsque je n'avais plus que deux jours à rester à Sainte-Pélagie. Mon acquittement me réjouit surtout comme un échec pour les lois contre la presse, puisque la publication des pièces de tous procès semblables pouvait dès lors multiplier sans fin les œuvres hostiles à nos adversaires. J'en fournis moi-même la preuve en 1828, à mon dernier procès. Le jour même du jugement de condamnation en police correctionnelle, toutes les nouvelles chansons condamnées étaient reproduites dans les journaux du

soir, qui, certes, n'étaient pas libéraux. Charles X ayant montré de la surprise et du mécontentement en voyant ses propres gazettes donner à mes refrains une plus grande publicité que mes dix mille cinq cents exemplaires ne l'eussent fait, une de ces feuilles se crut obligée d'expliquer que le jugement obtenu en 1822 rendant inévitable cette reproduction, les journaux du pouvoir n'avaient devancé que de quelques heures ceux de l'opposition. La feuille royaliste n'ajoutait pas qu'il y avait pour elle intérêt d'argent à les devancer.

On a calculé que, par l'effet de cette répétition des chansons condamnées dans les journaux de Paris, copiées par ceux des départements et de l'étranger, il y avait eu, en moins de quinze jours, plusieurs millions d'exemplaires des vers qu'on avait voulu frapper d'interdit. C'était là une bonne leçon donnée à ceux qui s'obstinent à entraver la liberté de la presse et dont néanmoins l'auteur poursuivi se garda bien de tirer vanité. Mais, si le souffle qui gonflait et emportait son frêle ballon n'était pas celui de la gloire, il était au moins celui d'une opinion généreuse et patriotique, et il put s'en montrer fier.



En 1825, je cédai un troisième volume au libraire Ladvoat. M. de Villèle gouvernait, et je calculai que cet homme d'État avait trop de tact et d'esprit pour me susciter un nouveau procès. Le penserait-on? je me crus engagé par là à me montrer moins hostile. Le libraire et l'imprimeur furent pourtant tirailés par la police pour obtenir de moi quelques retranchements. J'en fis dans leur intérêt qui me parurent sans importance, mais je résistai à de longues et nombreuses sollicitations pour me faire ôter le *Couplet d'envoi* à Manuel, qui termine les *Esclaves gaulois*. Quel parti prit le libraire Ladvoat? On tira quatre à cinq mille exemplaires sans le couplet et sans quelques autres passages que la police avait fait disparaître à mon insu, et on laissa le reste de l'édition comme je l'avais exigé. Ayant été instruit de cette falsification le jour même où Ladvoat donnait un grand dîner pour célébrer l'apparition du volume, je refusai de m'y rendre, malgré les prières du pauvre éditeur, à qui j'aurais dû pardonner d'avoir plus de peur que moi d'un emprisonnement qui pouvait ruiner sa maison. Il n'évita pas un procès, par suite de saisie d'exemplaires non conformes au dépôt

qu'exige la loi; mais l'affaire fut traitée doucement et sans qu'on me mît en cause, ce qui prouva que j'avais bien apprécié le ministre dirigeant<sup>1</sup>.

De 1825 à 1828, vivant toujours au milieu de la société politique et de ses chefs les plus renommés, j'eus bien des fois à y faire preuve d'indépendance et de franchise. Je voyais combien la nation était plus intelligente et plus avancée que ses coryphées, qui s'en croyaient l'élite, comme ne manque pas de le croire toute assemblée politique, ce qui est rarement vrai et ne l'était certes pas alors plus qu'aujourd'hui. Plusieurs de ces messieurs me remerciaient du secours que je tâchais de leur prêter; je répondais : « Ne me remerciez pas des chansons faites contre nos adversaires; remerciez-moi de celles que je ne fais pas contre vous. » Dieu sait qu'il y en eût eu de bonnes, et dont les cadres m'ont souvent traversé

<sup>1</sup> Dans ce procès, un imprimeur avança que j'avais manqué de parole à mon éditeur, et le *Journal des Débats* parut insister sur ce fait complètement inexact : j'aurais pu faire un petit procès à mon tour au faux témoin et au journaliste; mais je n'ai jamais aimé le bruit, et toujours j'ai compté sur le bon sens du public pour faire ces sortes de rectifications. (*Note de Béranger.*)



l'esprit ! Au prix de celles-ci, le gouvernement, je crois, m'eût facilement pardonné les autres.

Appréciant ainsi la plupart de nos tribuns, vivre au milieu d'eux était une espèce de devoir que j'accomplissais. Il n'en était pas ainsi de toute cette jeunesse qui se pressait autour de moi. Je lui ai dû de belles espérances, qui toutes n'ont pas été trompées ; j'ai vu naître et grandir de beaux et nobles talents et des dévouements qui sont restés vivants malgré les déceptions ; j'ai vu surgir et se développer des idées philosophiques et sociales qui, un jour, dégagées d'erreurs inévitables, serviront à l'amélioration de ce pauvre monde, dont la prétendue civilisation n'est guère encore que de la barbarie.

Si les jeunes hommes m'ont toujours recherché, c'est que j'ai su les comprendre, les encourager, les éclairer même quelquefois ; bien que j'aie plus appris avec eux qu'ils n'ont dû apprendre avec moi, je l'avoue sans peine. L'espérance d'être enterré par des hommes qui vaudront mieux que nous est une douce satisfaction pour un ami de l'humanité. Cette assurance, je la conserve encore, et, si de temps à autre bien des choses l'ébranlent, combien d'autres la raffer-

missent au moment où je tremble de la voir s'évanouir !

S'il m'eût été possible de retourner rêver et rimer dans mon coin, je l'eusse fait à la mort de Manuel, que je perdis le 20 août 1827. Une douloureuse maladie, qui troubla les dix dernières années de sa vie, lui en fit trouver le terme à cinquante-deux ans. On a écrit que l'ingratitude populaire avait abrégé ses jours ; rien de moins exact. Outre que Manuel n'était pas homme à ne voir le peuple que dans le monde des salons ou dans un corps électoral de cent cinquante mille individus, dont la capacité se mesure en centimes, il savait bien que plus d'un collège l'eût réélu en 1824, sans les honteuses intrigues de plusieurs de ses anciens collègues, les uns jaloux de sa supériorité, les autres effrayés des élans de son patriotisme, qui les menaient toujours plus loin qu'ils ne voulaient aller. Il connut ces basses menées ; mais, trop fier pour les déjouer en les signalant, il ne put être surpris de ne pas voir son nom sortir de l'urne électoral. S'il en gémit pour notre cause comme d'un abandon de principe, il dut presque s'en féliciter pour lui-même, dont la résistance, dans la Chambre, eût



été désormais trop isolée pour être utile au pays. Il en eût été repoussé de nouveau, sans trouver dans les députés de la gauche autant de zèle à le défendre, ce que le parti contraire n'eût pas manqué de faire passer pour la preuve de ses progrès. Il est des drames que, chez nous autres Français, il ne faut pas jouer deux fois ; en toute chose notre ferveur se lasse vite. Les plus influents de ses collègues lui sauvèrent l'embarras d'une seconde expulsion qu'il n'eût pas hésité à aller chercher. Plusieurs de ceux qui s'étaient chargés de diriger les élections écrivirent dans la Vendée qu'il serait sans aucun doute réélu à Paris, et ils montrèrent aux électeurs de Paris des lettres qu'ils s'étaient fait écrire, où l'on réclamait pour la Vendée l'honneur de cette réélection, présentée comme certaine.

Manuel eut pitié de tant de lâchetés, supporta comme un homme qui s'y est attendu l'oubli où le corps électoral le laissa pendant quatre ans, ne cessa de donner de sages conseils à ceux qui avaient trahi en lui la cause nationale, et, sur son lit de mort, me répéta plusieurs fois en gémissant : « Vous croyez à une révolution prochaine : j'y crois aussi ; mais, mon ami, où la France

prendra-t-elle des hommes pour la gouverner dignement? » Et je dois faire observer que Manuel avait trop de franche modestie pour se croire, en fait de capacité, au-dessus de ceux dont il espérait si peu de chose. C'était là une des erreurs de son esprit.

Sa fin prématurée réveilla le souvenir de ses services et de ses vertus. Thiers et Mignet, qui assistaient à ses derniers moments avec moi, firent paraître, malgré les chicanes de la censure, des articles où leur fidèle attachement appela les regrets de la France sur le cercueil de notre éloquent ami. Son convoi, parti du château de Maisons, où Manuel avait passé ses derniers jours, fut conduit par M. Laffitte, le général la Fayette, et grand nombre d'autres députés. Il fut surtout digne de sa mémoire par l'immense concours de peuple qui se pressa sur les boulevards extérieurs, que nous avions à parcourir, l'entrée de Paris nous ayant été interdite par ordre supérieur. Ici se fait sentir la différence que le gouvernement faisait de Manuel et du général Foy, dont le convoi, dans l'intérieur de Paris, n'avait rencontré aucun obstacle, même lorsque la jeunesse des écoles traîna le corbillard. Le peuple ayant



voulu rendre le même honneur au tribun expulsé, accourut une armée de gendarmes prêts à nous sabrer, si cet élan n'était à l'instant réprimé. Le peuple s'obstinait; pour éviter un massacre, il fallut parlementer longtemps. Entre la brutalité des soldats et les énergiques protestations de la foule, M. Laffitte montra un sang-froid et une fermeté qui purent faire présager tout ce qu'il sut être dans les journées de Juillet 1830. Pour que le passage devînt libre, il fallut remettre les chevaux au char mortuaire, exigence bien minime après un pareil déploiement de forces. Il est vrai que celles du peuple s'étaient grossies pendant le débat et qu'il y avait au moins cent cinquante mille assistants au convoi. Nous arrivâmes à la fosse : plusieurs discours prolongèrent mon supplice, car pour celui qui, pleurant une personne chère, cesse par sa douleur d'être sous l'empire des préoccupations politiques, c'est un grand supplice en effet que ces funérailles bruyantes, cet appareil d'éloquence, cette absence de toutes larmes dans les yeux fixés sur les restes d'un ami qu'on voudrait saluer du dernier adieu dans le recueillement le plus profond.

On parla d'élever un tombeau; mais en cela on put voir encore combien Manuel et Foy avaient différé. Tout ce que depuis nous avons appelé *juste milieu*, mot qui eût pu être inventé plus tôt, la banque surtout, s'empressa de souscrire pour élever un mausolée au général et assurer une fortune à ses enfants; pour Manuel, presque toutes les grosses bourses refusèrent de s'ouvrir et l'on eut bien de la peine à recueillir neuf ou dix mille francs par souscription.

Plusieurs de ses riches amis négligèrent d'y prendre part, comme ils avaient négligé de procurer à Manuel, par des moyens honorables, une aisance suffisante<sup>1</sup>. Il ne laissa guère que ce qu'il avait économisé en sa qualité d'avocat plaidant à Aix et d'avocat consultant à Paris. Il gagna peu dans cette dernière position; car, dès qu'il fut député, il refusa les honoraires pour ses consultations, qu'il ne donna plus que par obligeance, prétendant qu'un député ne peut être avocat

<sup>1</sup> Je lis dans un article malveillant, plein d'erreurs, de la *Biographie Michaud*, que Manuel avait le goût du jeu. Il faut bien en vouloir à quelqu'un pour écrire un si gros mensonge. En fait de jeux, il n'aimait que ceux qui exigent l'adresse du corps, et la chasse était sa grande passion. (*Note de Béranger.*)



payé, sans donner occasion de douter de la loyauté avec laquelle il remplit son mandat, le député ayant souvent à parler et à voter sur des lois qui peuvent se trouver en rapport avec les intérêts de ses clients.

Par son testament, il me fit un legs viager de mille francs de rente. Il n'avait pas assez réfléchi à toutes les charges de famille qu'il transmettait à son frère, bien digne de cette partie de la succession. Je renonçai à la rente, malgré les instances du frère, à qui je ne demandai que la montre du pauvre défunt et son matelas de crin, sur lequel je couche<sup>1</sup>. Mais Manuel jeune sut si bien faire, que, malgré la renonciation, il parvint toujours à remplir les intentions du testateur et même à les dépasser de beaucoup. Comme sa position personnelle s'est améliorée, j'ai cessé d'opposer des chicanes aux procédés de cet excellent ami, dont l'attachement pour moi égale celui que j'ai conservé pour la mémoire de son illustre frère.

Si cette mort ne rompit point mes rapports

<sup>1</sup> M. Manuel jeune, quelques jours après la mort de Béranger, a demandé que ces objets et quelques autres souvenirs lui fussent donnés. Son désir a été satisfait. (*Note de l'Éditeur.*)

avec les chefs du parti libéral, dont quelques-uns d'ailleurs étaient devenus mes amis personnels, comme Dupont (de l'Eure) et Laffitte, elle me fit un plus grand besoin des relations avec la jeunesse, dont les idées plus larges et plus généreuses s'accordaient mieux avec ma manière de voir et de sentir. Je l'éprouvai bien en 1828, à la publication de mon quatrième volume. Le ministère Martignac ayant amené une espèce de trêve et produit même un pacte entre grand nombre des membres du côté gauche et des centres, on voulut m'empêcher de publier ce volume, dont l'apparition menaçait, disait-on, de troubler l'accord apparent de ces messieurs.

Plus on me prêcha le silence, plus je sentis la nécessité de le rompre, en protestant ainsi, à ma manière, contre une fusion (c'était le mot du moment) qui égarait l'opinion publique et pouvait servir à l'affermissement du principe légitimiste. J'avais acquis alors assez d'influence pour espérer que ma tentative ne serait pas sans quelques succès. Le volume fit scandale, surtout dans les rangs de la haute opposition, dont plusieurs chefs, qui se croyaient près de devenir ministres, me maudissaient de loin, sans oser



cesser de me tendre la main quand ils me rencontraient. Si, en effet, je n'ai pas chansonné ces prétendus grands politiques, j'avais un esprit dont ils redoutaient la piquûre. Il faut être armé de toutes pièces dans le métier que je faisais, et au besoin l'épigramme et les mots acérés ne me manquaient pas. C'était un de mes défauts de jeunesse que je n'ai jamais bien pu corriger. Ma gaieté communicative assurant le succès de mes plaisanteries, celles-ci, dans certain monde, n'ont peut-être pas été moins utiles à la cause populaire que mes chansons.

Sûr d'être déféré aux tribunaux pour ce quatrième volume, qui faisait faire de si grandes moues à tant de mes amis, je courus faire une visite à l'excellent Dupont (de l'Eure), et, pour m'approvisionner d'air, je voulus passer seul quelques jours au bord de la mer. J'appris, au Havre, le commencement des poursuites; aussitôt, quittant Dupont, qui était effrayé pour moi des suites de cette nouvelle affaire, je revins à Paris, où de bonnes gens me croyaient parti pour l'étranger. Dupin s'était empressé de m'écrire qu'il allait arriver pour me défendre; mais je crus devoir lui faire sentir que, devenu député,

il n'aurait plus la liberté nécessaire à l'avocat d'un séditieux de mon espèce, qui ne voulait entendre à aucune concession<sup>1</sup>. Cette fois, ce fut Barthe qui se chargea de ma cause, avec une

<sup>1</sup> Une lettre publiée par M. Dupin dans la *Presse* du 5 août 1857 est de nature à mettre quelque confusion dans les faits. Le texte de la *Biographie* n'aurait pas besoin d'éclaircissement; mais le *Moniteur* même a consigné, sous la Restauration, la preuve la plus nette de ce que dit ici Béranger. Il adressa alors la lettre qui suit au journal officiel. (*Note de l'Editeur.*)

« A M. le rédacteur en chef du *Moniteur universel*.

« Paris, le 14 novembre 1828.

« Monsieur,

« Un article du *Journal de Rouen*, relatif à l'affaire qui m'est intentée, contient tant d'inexactitudes affligeantes pour moi, que, malgré ma répugnance à entretenir le public de ce qui me concerne, je vous prie de vouloir bien en insérer la rectification dans votre prochain numéro.

« Ce n'est pas M. Dupin qui, de lui-même, a renoncé à me défendre; c'est moi qui, répondant aux offres empressées de son amitié, lui fis le premier des objections, fondées sur sa position actuelle de membre de la Chambre des députés. Ces raisons ne suffirent pas toutefois pour ébranler son insistance; elles lui parurent seulement mériter d'être pesées. Mais, plus tard, une circonstance, étrangère à mes objections, vint leur donner une nouvelle force.

« Quelques journaux avaient avancé que je n'avais fait imprimer mes nouvelles chansons que sur l'assurance donnée par lui que leur publication était sans aucun inconvénient. Ces journaux



affection et un dévouement que n'ont pu me faire oublier les erreurs où, à mon sens, il est tombé depuis et que j'aurais voulu pouvoir lui éviter, car c'est un des hommes les meilleurs que j'aie con-

ajoutaient qu'il avait corrigé les *épreuves* et mis le *bon à tirer*. Absent de Paris, j'eus trop tard connaissance de cette assertion, qui paraît avoir été accréditée, car on la répète encore aujourd'hui. Malgré son absurde invraisemblance et sa complète inexactitude, elle plaçait M. Dupin dans une position fautive, même comme avocat, puisqu'en me défendant il eût semblé défendre sa propre cause. Ses paroles eussent perdu de leur autorité habituelle.

« Nous en fûmes frappés l'un et l'autre, et seulement alors j'obtins qu'il consentit à me laisser remettre ma cause entre les mains de M. Barthe, également mon ami, dont le noble caractère et le beau talent devaient donner toute sécurité sur le résultat de ma défense à M. Dupin, qui, du reste, n'a pas cessé de prendre à mon affaire le plus vif intérêt, et comme conseil et comme ami.

« Les détails que le *Journal de Rouen* ajoute, relativement à mon marché avec M. Baudoin, sont également inexacts, et, quoique donnés dans une intention bienveillante, je me dois aussi d'en prévenir la fâcheuse influence.

« Je n'ai jamais entendu laisser à mes éditeurs la faculté de m'imposer leur volonté pour la publication de mes chansons, et je dois dire qu'ils m'en ont toujours laissé faire le choix, sans examen de leur part. On suppose, dans l'article qui fait l'objet de cette réclamation, que M. Dupin aurait aussi approuvé le marché passé entre M. Baudoin et moi. Je proteste que cet acte ne lui a jamais été soumis et qu'il n'a pas plus été chargé de l'approuver qu'il n'a corrigé les *épreuves* de mon recueil.

« Vous me pardonnerez, monsieur, l'étendue de cette lettre en

nus et aimés. Pour lui comme pour beaucoup d'autres, m'est-il permis même d'être sévère, moi qui suis de ceux qui les ont poussés vers les emplois supérieurs, route périlleuse où devaient s'égarer les caractères faibles et mobiles? Eh! qui de nous n'a failli? S'il en est qui passent pour n'avoir pas fait de chute, c'est qu'ils sont tombés quand personne ne les regardait.

M. Laffitte, en ami dévoué, craignant que ma santé n'eût à souffrir d'une longue détention, s'était interposé auprès des ministres pour amener un arrangement favorable; je le suppliai de cesser de semblables démarches; je devais tenir au procès. « Prenez-y garde, me dit-il; si vous mourez en prison, vous n'aurez point le tombeau de Foy; vous n'aurez que celui de Manuel. —

l'aveur des sentiments qui l'ont dictée. L'honneur ne m'en eût-il pas fait une loi, l'amitié qui me lie à M. Dupin, la reconnaissance dont je suis pénétré pour tout ce qu'il a fait pour moi, pour tout ce qu'il est disposé à faire encore, m'imposaient l'obligation de donner ces éclaircissements au public. Je dois l'empêcher de tomber dans une erreur dont le résultat m'affligerait bien plus que ne l'ont fait et que ne peuvent le faire les deux procès que j'ai déjà essayés, celui qu'on me suscite encore et toutes les injures auxquelles je suis chaque jour en butte.

« Recevez, etc.

« Signé BÉRANGER. »



Un plus modeste encore me conviendrait mieux, lui répliquai-je : je n'ai jamais tenu à être bien logé. »

Je n'ai pu qu'imparfaitement comprendre l'arrangement qu'on proposait, bien en l'air sans doute. Voici comment je crois qu'il me fut présenté par Laffitte, qui entendait peu la matière : les tribunaux correctionnels jugeant alors les affaires de presse, si j'avais voulu faire défaut, on promettait, par un jugement sans plaidoiries, de ne me frapper que d'une peine minime. Ainsi l'autorité évitait les débats, leur retentissement, et comptait sans doute éviter aussi la reproduction des chansons condamnées : l'avantage eût été grand pour nos adversaires. On pense bien que je dus refuser, et je le fis de telle manière, qu'on n'insista plus qu'en me laissant entrevoir la perspective de plusieurs années de prison, prédiction qui heureusement ne s'accomplit pas<sup>1</sup>.

Comparés à l'effet que produisit ce procès,

<sup>1</sup> Béranger aurait pu insister davantage sur cette partie de son histoire. A peine averti de la démarche que M. Laffitte avait faite auprès de M. Portalis, le garde des sceaux du ministère Martignac, il prit la plume et écrivit à son ami la lettre qu'on va

qu'était-ce, pour moi, que neuf mois d'emprisonnement et dix mille francs d'amende? Malgré l'exemple donné par MM. Laffitte, Bérard, Sébastiani et plusieurs autres qui m'accompa-

lire. Voilà comment cet homme si sage, si réfléchi et si modeste savait, au besoin, avoir du cœur, de la hardiesse et de l'orgueil. (*Note de l'Éditeur.*)

« A M. Jacques Laffitte.

« Mon cher ami, n'allez pas vous aviser de croire que je ne suis pas reconnaissant de ce que vous avez fait hier. Je vous assure bien que j'en suis touché et que je n'ai pas eu besoin de réfléchir pour cela; mais j'ai dû penser à tout ce que vous m'avez dit, et je ne puis vous dissimuler que cette démarche me tourmente. Je suis persuadé qu'elle vous a coûté à vous-même; mais, sans examiner ce point, qui, en définitive, ne peut qu'ajouter au prix que je mets à cette nouvelle preuve de votre amitié, voyons quel avantage je puis retirer de l'arrangement en question.

« Non, non; je dois à mon caractère, au public, à mon avocat lui-même, de protester contre cette manière de procéder. Quant à n'être condamné qu'au *minimum*, à quoi bon? Est-ce bien important pour moi? Au contraire; et, plus forte sera la peine, et plus les auteurs de ma condamnation paraîtront d'abord odieux. Si donc je n'ai que six mois de prison, je vous préviens que je prendrai toutes les précautions imaginables pour éviter la maladie et l'allégeance de la maison de santé. Une détention plus longue me rendrait sans doute moins superbe; et voyez donc ce que je gagnerais à tous vos arrangements! La honte d'avoir abandonné une défense dont les principes peuvent être utiles, le mécontentement de moi-même et peut-être un échec à cette



gnèrent au tribunal, beaucoup de mes grands amis politiques crurent prudent de m'abandonner encore. Mais bientôt, déçus dans leurs calculs, ils vinrent me visiter à la Force, prison que

popularité qu'on veut en vain me contester, et qui est un besoin de mon talent !

« Il n'y a pas à s'en dédire, mon ami, je suis populaire, ma popularité est grande, au moins. Savez-vous que dans les cafés, dans les marchés, partout on s'occupe de mon procès plus que de la Prusse, des Russes et des Turcs ?

« Vous me connaissez assez pour savoir que le désir du scandale et du bruit n'est pas ce qui me pousse; mais il s'agit de proclamer un principe utile, il s'agit de le défendre avec courage; il y va de mon devoir et de l'honneur de mon caractère. En vain votre amitié m'a démontré ce que je savais très-bien, c'est-à-dire que je faisais la guerre à mes dépens, et que, plus les coups seraient vifs que l'on allait porter en mon nom, plus je serais exposé à mille petites vengeances. Je vous réponds : C'est le devoir ! Quant à ma santé, que vous invoquez, vous faites trop bon marché de ma santé; rassurez-vous, j'ai la vie dure !

« Quant à l'argent, la captivité l'aura bien vite épuisé... Je sais qu'en prison tout est cher; mais enfin, si ma bourse est vide, je saurai comment la remplir : vous êtes là. Je ferai alors ce que vos offres cent fois réitérées ne m'ont pas fait faire encore. Je vous demanderai de l'argent quand le mien sera écoulé, et ce ne sera pas même sous forme d'emprunt, si votre amitié l'exige. Vous voyez que je pense à tout.

« Encore une fois, voyez que, dans le projet que vous me soumettiez hier, si l'autorité paraît reculer devant une plaidoirie, l'accusé recule aussi devant le pouvoir que sa défense pourrait offenser. Supposez un moment que vous seul vous soyez le public et

j'avais choisie, lorsque l'entrée de M. de Polignac au ministère les eut enfin bien convaincus qu'il n'y avait rien à espérer des Bourbons, comme je n'ai cessé de le dire et de le chanter.

Il m'eût été facile d'obtenir de passer mes neuf mois dans une maison de santé : loin de

demandez-vous si, témoin d'un jeu pareil, vous n'en chercheriez pas les ressorts cachés et si cette découverte n'ôterait pas quelque chose à l'estime, à l'intérêt que vous porteriez à l'accusé ? Croyez-moi, mon cher Laffitte, il est des instants où l'homme le plus modeste a besoin de s'exagérer sa propre valeur, et je crois être dans un de ces instants-là. Prenons donc tout au pire : on me met en prison pour plusieurs années; alors il m'est bien permis de croire que la France en poussera un cri d'indignation ! Allons plus loin : je meurs dans les fers. Ne m'est-il pas permis de croire aussi que, pendant tout un demi-siècle, et tout au moins, ma mort restera comme un sanglant reproche à la mémoire de certaines gens, et savez-vous que ce serait la plus terrible accusation que l'on puisse faire à la mémoire de Charles X ? J'ai trop sacrifié les biens du présent à je ne sais quel vain amour de gloire et de vertu pour que vous ne pardonniez pas à ma folie cette façon de considérer les choses.

« Examinez donc mes raisons, pesez-les bien, et particulièrement la pureté de mes intentions et la netteté de ma position actuelle; dites-moi si, en effet, vos vues ne sont pas plutôt celles d'une amitié qui s'épouvante que les conseils d'une sagesse tranquille et froide.

« Tout à vous de cœur. Votre ami,

« BÉRANGER. »



moi l'idée d'en faire la demande. Les motifs ne m'auraient pas manqué : je fus très-souffrant pendant les quatre premiers mois de cette détention. Mais, quand on s'est mis en guerre avec un gouvernement, il me semble ridicule de se trop plaindre des coups qu'il nous rend, et maladroît de lui fournir l'occasion de se montrer généreux en les adoucissant.

Peut-être pensé-je ainsi parce que, je l'ai déjà dit, la vie de prison, dans un coin particulier, cette vie cloîtrée, régulière, aux longues soirées, n'est pas sans quelque charme pour moi. Elle ne convient nullement à la jeunesse; mais j'avais plus de quarante ans quand j'en essayai. A cet âge j'ai pu me demander quelquefois si je n'étais pas né pour le couvent. Mais non! on y manque de liberté morale, et c'est celle dont je ne puis me passer.

Le plus grand tourment des maisons de détention, et quelquefois il est affreux, c'est le spectacle d'irremédiables infortunes, imprudemment encourues, et des natures dégradées qu'on y rencontre. Qui le croirait pourtant? Ce n'est pas là qu'un misanthrope trouverait le plus d'arguments contre cette pauvre espèce humaine.

En revanche, le philosophe en rencontrerait de terribles contre les lois qui nous régissent, quoique moins imparfaites pourtant que celles qui ont pesé sur nos pères.

Pendant ma détention, j'éprouvai une vive contrariété. Mes jeunes amis voulurent ouvrir une souscription pour le paiement de mon amende, qui montait, avec les frais judiciaires et le décime de guerre, à onze mille cinq cents francs. Je prévoyais le peu de succès qu'elle aurait. On était fatigué de souscriptions; puis les classes ouvrières n'y concouraient pas, dans l'idée qu'on avait que les banquiers, mes amis, se hâteraient d'acquitter cette dette politique. Mais les banquiers, fort généreux en paroles, se laissent faire les honneurs de tout, au meilleur marché possible; je ne l'ignorais pas, et m'étais arrangé de sorte que ces messieurs ne fussent pas de la cotisation. J'aurais aussi voulu n'avoir pas cette obligation au public, car il est un peu banquier de sa nature et s'arrogé volontiers des droits sur ceux à qui il ouvre sa bourse. Ceci, je ne l'osais dire alors. Cette souscription, grâce au zèle des jeunes gens, n'échoua pas; mais peu s'en fallut, et, sans M. Bérard,



qui la compléta, j'aurais été obligé d'y mettre du mien.

Après la Révolution de juillet, le comité des secours accordés aux condamnés de la Restauration me fit proposer une rente de six cents francs pour ma part dans les indemnités que donnait le gouvernement. Je refusai : il y avait des victimes dont les besoins étaient autrement pressants que les miens. L'ouvrier, père de famille, qu'on emprisonne est bien plus à plaindre que l'homme de lettres, qui, même sous les verrous, s'il est un peu isolé, peut encore travailler à sa réputation et à sa fortune.

On sent que je ne parle ici que de l'emprisonnement en France, et non de ce qui a lieu pour les prisonniers politiques de l'Autriche, de la Russie, du pape, des Turcs et autres barbares.

C'est à la Force que V. Hugo vint faire ma connaissance et m'amena bientôt Sainte-Beuve. Alex. Dumas m'arriva aussi, tout resplendissant de son premier succès au théâtre. Leurs visites furent le prix de tous les combats que j'avais livrés en faveur de la révolution littéraire qu'eux et leurs amis avaient osé tenter et qui n'était, à tout prendre, qu'une conséquence un peu tardive de la révolu-

tion politique et sociale. La tendance rétrograde de quelques-unes des idées de cette école, repoussée longtemps par nos libéraux vieux et jeunes, ne m'avait pas empêché d'applaudir au génie éminemment lyrique de Hugo et d'admirer les *Méditations* de Lamartine, avec qui je ne me liai que beaucoup plus tard. J'avais su un gré infini à M. de Vigny de composer ses sujets avec autant d'art que de goût, talent peu commun parmi nous. Je compris toute l'étendue et toute la finesse de l'esprit de Sainte-Beuve, et, avec tout le monde, je prophétisai à Dumas de grands succès dramatiques.

En vain on m'objectait que cette école avait failli souvent à la pensée démocratique qui lui avait livré carrière, que de son sein étaient sorties des insultes à notre gloire, qu'on y avait outragé Napoléon mourant à Sainte-Hélène, qu'on y méconnaissait les services rendus par la philosophie, toutes choses qui devaient me blesser plus que personne. « Mais, répondais-je, chez nous où l'on écrit et parle de si bonne heure, nous débutons toujours avec les idées d'autrui et sans avoir eu le temps de nous rendre compte de leur rapport avec nos sentiments propres, ce qui, par paren-



thèse, explique les variations de tant d'esprits supérieurs; or nos romantiques sont tous très-jeunes; pardonnons-leur donc des erreurs dont nous ne devons demander raison qu'à leurs nourrices. Ils n'en forcent pas moins notre littérature à exprimer plus franchement les choses modernes, actuelles et toutes françaises, que nous avons trop longtemps rendues, même dans nos assemblées politiques, à l'aide d'emprunts faits à l'antiquité, ou dans un langage ennemi du mot propre, comme celui dont Delille vous offre le modèle. Attendez! en vain ils s'attachent au passé, ils viendront à nous; la langue qu'ils parlent les conduit à nos idées. » On ne voulait pas me croire : la prédiction ne s'en est pas moins accomplie. La langue! la langue! c'est l'âme des peuples; en elle se lisent leurs destinées. Quand donc, dans nos collèges, enseignera-t-on sérieusement le français aux élèves? Quand y fera-t-on un cours raisonné de l'histoire de la langue, depuis François I<sup>er</sup> jusqu'à nos jours, non pour expliquer nos auteurs, mais pour expliquer par ces auteurs, échos de leurs siècles, la marche de la langue, ses tâtonnements, ses déviations, ses repos et ses progrès?

Puisque je suis en train de parler langue, je

veux dire combien, sous ce rapport, le poëme de *Jocelyn*, à part toutes ses autres beautés, me paraît une œuvre merveilleuse. Il y a sans doute un bien grand talent dans la *Chute d'un Ange*; mais je n'ai jamais vu, comme dans *Jocelyn*, le style que nous nommons *racinien* entrer profondément dans les détails de la vie intime, presque à tous ses degrés. Jamais ce vers ne s'est plié aux peintures et aux narrations les plus difficiles avec autant d'aisance et de vérité, tout en conservant son élégance et son harmonie. C'est là un très-grand progrès pour notre poésie : désormais elle peut tout dire et tout peindre.

Je sais qu'il y a dans *Jocelyn* des négligences et des longueurs, mais il fourmille d'assez grandes beautés pour faire passer sur quelques taches qu'il serait d'ailleurs si facile de faire disparaître. Si un pareil poëme eût pu nous venir d'outre-Rhin ou d'outre-Manche, nous n'aurions pas eu assez de voix pour crier au miracle.

Il est temps de retourner en prison pour quelques heures encore.

La police craignait que ma sortie de la Force ne fût l'occasion de manifestations bruyantes autour de cette maison : comme je les redoutais au



moins autant qu'elle, j'avais eu soin de tromper mes amis sur le jour de ma délivrance. Le directeur ne m'en réveilla pas moins de grand matin pour me *mettre à la porte*, comme il me le dit en riant. Je me trouvai libre après neuf mois de captivité et me promenai sur les boulevards avec autant d'insouciance que si je venais de sortir de chez moi, ce qui peut donner une idée de la facilité avec laquelle je puis changer de position. On doit voir que je n'ai pas la prétention de me faire plaindre. Je touchais pourtant à la vieillesse.

Cette dernière affaire jeta un nouveau lustre sur ma vie, et, comme la dynastie, par ses fautes, décourageait chaque jour ses serviteurs les plus dévoués et les plus capables, le nombre de ceux qui me témoignèrent de la bienveillance dut augmenter d'autant. J'avais toujours rêvé de Chateaubriand; quelle fut ma joie, lorsqu'à son retour de l'ambassade de Rome j'appris qu'il désirait me connaître! Le poëte qui avait trouvé la chanson si humblement placée devant en effet s'enorgueillir de voir qu'elle avait fini par attirer l'attention de l'auteur des *Martyrs* et du *Génie du Christianisme*. C'est la plus haute récompense littéraire que je pusse obtenir. Dans les ou-

vrages que M. de Chateaubriand a publiés depuis le jour où, pour la première fois, je lui serrai la main, il a témoigné au public de toute sa bienveillance pour moi. Ce qu'il laissera ignorer, c'est qu'ayant su, il y a deux ans, que j'éprouvais quelque embarras d'argent qui me forçait à des réformes sur le nécessaire, il s'empessa de m'ouvrir sa bourse, à l'instant où lui-même était contraint de vendre la retraite qu'il s'était créée rue d'Enfer. Je fus tenté d'accepter ses offres, non pour en faire usage, mais pour que nous nous eussions une mutuelle obligation. Je n'en fis rien, parce que j'habite à soixante lieues de Paris, que l'argent coûte cher à envoyer et à renvoyer, et que sans doute aujourd'hui les plaisirs coûteux lui sont défendus comme à moi, à qui ils n'ont guère été permis jamais.

En tête d'un exemplaire de ses *Études historiques* dont il me fit présent, l'auteur de *René* a écrit à l'auteur de la *Bonne Vieille* un couplet que je veux copier ici :

Ainsi que vous j'ai pleuré sur la France;  
Dites un jour aux fils des nouveaux preux  
Que je parlais de gloire et d'espérance  
A mon pays quand il fut malheureux



Rappelez-leur que l'aiglon terrible  
 A ravagé mes dernières moissons ;  
 Faites revivre, au coin d'un feu paisible,  
 Mon souvenir dans vos nobles chansons.

A ce titre de gloire, que je tiens à conserver, que ne puis-je joindre quelques lettres de mon illustre et excellent ami Lamennais, qui, ainsi que moi, voudrait tant que nous pussions achever de vieillir ensemble ! On trouverait aussi dans ses lettres la preuve que, partis souvent des points les plus opposés, des hommes de cœur peuvent venir faire un jour alliance sous les bannières de la patrie et de l'humanité<sup>1</sup>. Raison puissante pour que, dans les luttes d'opinion, on ne se laisse jamais aller à la haine ni aux injures contre les individus, dès qu'on peut voir en eux des adversaires de bonne foi. Si un mauvais cœur, bel esprit sans doute, a dit : « Conduisons-nous avec nos amis comme s'ils devaient être un jour nos ennemis ; » un homme de bien a corrigé ainsi cette horrible maxime : « Conduisons-nous avec nos ennemis comme s'ils devaient être un jour nos amis ; et c'est ce que je me suis souvent dit.

<sup>1</sup> Voir l'Appendice. (Note de l'Éditeur.)

Quant au mot d'ennemi, je l'emploie parce qu'il m'est offert là, car je n'ai donné ce nom à qui que ce soit. Au contraire aurais-je pu donner le nom d'ami à trop de monde, si j'avais été de nature à le prodiguer et à céder à toutes les avances.

J'ai eu même la réputation de me refuser à presque toutes les invitations qui m'arrivaient de tant de côtés. Les grands seigneurs de l'ancienne noblesse qui soutenaient l'opinion libérale n'ont, entre autres, jamais pu m'attirer chez eux, et je disais un jour au respectable M. de la Rochefoucauld-Liancourt, qui avait la bonté de m'en faire reproche : « Monsieur le duc, ce n'est point, croyez-moi, une ridicule humeur démocratique qui m'empêche de me rendre à vos instances. Je sens l'honneur que vous me faites ; mais j'ai un dictionnaire différent de celui qui est en usage dans vos salons. Jusqu'à ce que j'eusse feuilleté le vôtre, je ne serais chez vous qu'un sot ou qu'un muet. » J'ai, en effet, eu l'habitude de me soumettre aux manières et au ton de ceux chez qui j'allais ; sauf à n'y pas retourner quand le travestissement me coûtait trop. J'aurais pu dire aussi au duc que je n'ai jamais été à mon aise avec les



gens que je ne connais pas, au moins de nom. Ils me préoccupent jusqu'à ce que je les aie devinés et m'ôtent toute liberté d'esprit. M. de la Rochefoucauld se rendit si bien à mes raisons, que, voulant me prier, en 1818, de faire une chanson pour fêter, à Liancourt, le départ des troupes étrangères, il me demanda rendez-vous chez moi ou dans un café. On peut croire que je me hâtai de l'aller trouver chez lui. Je pensais à traiter ce sujet; je lui promis que si la chanson se faisait, il en aurait l'étrenne à sa fête patriotique. Aussitôt que la *Sainte Alliance des peuples* fut terminée, je la lui envoyai, ce qui me valut de grands remerciements. Comme il était un des administrateurs des hospices, je fis ce méchant distique :

J'ai fait pour certain duc un chant qui n'est pas mal ;  
Je suis sûr désormais d'un lit à l'hôpital.

Le lit à l'hôpital n'était pas encore à dédaigner.

Nos libéraux, anciens nobles, malgré la suppression volontaire des titres et même de la particule, n'en restèrent pas moins, presque tous, un peu ducs, marquis et comtes, et j'en sais un qui, tout en préconisant la loi agraire, qui coûte moins

à prêcher que l'aumône à faire, a intenté de bons petits procès à ses voisins pour la conservation de servitudes féodales depuis longtemps avariées.

Plusieurs grands seigneurs de fabrique impériale, pauvres lunes éteintes depuis la chute du soleil, n'avaient pas une morgue moins plaisante : il n'y manquait qu'un peu de faveur de cour pour en faire de l'insolence, ce qui ne m'empêcha pas d'en voir quelques-uns fort polis avec moi après les journées de Juillet. Pendant la Restauration, ils n'auraient osé me parler, de peur de se compromettre; mais, Charles X tombé, je pouvais quelque chose, et ces messieurs cherchaient partout aide et conseil pour reconquérir leurs grandeurs éclipsées, à ce point que plusieurs se sont faufilés au faubourg Saint-Germain pour y faire ratifier leurs titres nouveaux par l'ancienne noblesse. Les infidélités que ces nobles récents ont faites à leur origine plébéienne m'ont rendu moins tolérant pour eux que pour ceux qui devaient leurs préjugés au vieux sang et à l'éducation. Je crois que la nation entière en jugeait ainsi. Passant à Compiègne, que l'Empereur et sa cour venaient de quitter; nous étions, je crois, en 1808; je rencontrai sur la route une vieille



paysanne qui, d'une figure joyeuse, m'aborde et s'écrie : « Ah! monsieur, je l'ai vu enfin ! — Qui donc? lui dis-je, feignant de ne pas le deviner. — L'Empereur ! l'Empereur ! réplique-t-elle. Il m'a saluée. Il salue tout le monde. Ce n'est pas comme ces seigneurs qui sont auprès de lui. On voit bien que ceux-là ne sont que des parvenus. » La pauvre femme ne voyait pas un parvenu dans l'homme que la gloire avait élevé si haut. Le peuple non plus ; mais, sauf les grands noms militaires, il estimait bien peu les personnages de cette cour si brillante, où cependant figuraient de hautes capacités et grand nombre de vieilles illustrations nobiliaires.

La Fayette, homme rempli d'une bienveillance égale pour tous, au moins en apparence, s'était purgé parfaitement des prétentions de sa caste. Si on reconnaissait en lui le grand seigneur d'autrefois, c'était peut-être au trop de soin qu'il prenait pour le faire oublier. Malgré les marques d'amitié qu'il ne cessa de me donner, je n'ai jamais été le visiter à son château de Lagrange, où tout le monde voulait avoir été, quelque invitation qu'il ait eu la bonté de me faire, quelque instance que Manuel ait mise pour m'y conduire,

et je soupçonnai qu'au fond du cœur le général m'en a un peu gardé rancune. Pourquoi ne ferais-je pas un aveu ? Je doutais de sa capacité politique et lui reprochais de n'avoir pas imité, aux derniers moments de l'Empire, le noble exemple donné par Carnot. Je savais que dans les Cent-Jours de sages patriotes, et entre autres Dupont (de l'Eure), croyaient avoir eu de graves reproches à lui faire. Tout cela contribua peut-être au refus d'aller à Lagrange. Puis je sentais que, dans ma position, l'approcher trop, c'était m'enrôler, ce qui ne convenait point à mon allure indépendante. On m'en a blâmé, sans doute. Je me blâmais moi-même, et, malgré ce que je viens de dire, nul plus que moi n'a reconnu la pureté des intentions de la Fayette et les immenses services qu'il a rendus à la liberté. Mais j'obéissais à mon instinct.

En tout temps, j'ai trop compté sur le peuple pour approuver les sociétés secrètes, véritables conspirations permanentes qui compromettent inutilement beaucoup d'existences, créent une foule de petites ambitions rivales et subordonnent des intérêts de principe aux passions particulières ; elles ne tardent pas à enfanter les dé-



fiances, source de défections, de trahisons même, et finissent, quand on y appelle les classes ouvrières, par les corrompre au lieu de les éclairer. A tout ce que j'avance ici je pourrais apporter des preuves; j'ai su tout ce que ces sociétés ont fait, ou j'en ai su du moins assez pour affirmer qu'elles ne peuvent convenir qu'à des peuples opprimés par l'étranger. Sans l'utilité dont la Fayette put croire que serait un jour cet entourage politique, ce grand citoyen eût sans doute pensé comme moi, qui, non-seulement refusai de faire partie des *Carbonari*, mais tâchai de détourner plusieurs de mes amis, et Manuel entre autres, d'entrer dans cette association. La Révolution de 1830 a prouvé que, dans un pays où les mœurs, sous quelque régime que ce soit, assurent toujours une certaine somme de liberté, on n'a besoin ni de sociétés secrètes ni de conspirations pour qu'à son jour le peuple montre sa volonté. La Société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, qui agissait ostensiblement, a seule rendu de véritables services à notre cause; car, en dépit de tout ce qui a été dit et écrit par les légitimistes, aucun complot, aucune affiliation secrète n'a présidé à la généreuse insurrection qui renversa la bran-

che aînée des Bourbons : j'ai vu même des gens bien surpris que la victoire eût été obtenue sans eux. On peut m'en croire, moi qui étais si bien placé alors pour en être instruit, et qui suis si bien placé aujourd'hui encore pour dire toute la vérité. Le gouvernement de Charles X a seul conspiré contre lui-même à ce moment-là, ce qui ne veut pas dire pourtant que depuis longues années certaines ambitions n'eussent formé des projets et préparé un plan de conduite. En 1824 ou 1825, le duc d'Orléans disait à un de mes amis : « Arrive ce qu'il voudra, je ne quitterai plus la France, à moins qu'on ne m'en chasse. » Peu de temps après ce mot, qui laisse entrevoir tant de choses, M. de Talleyrand assurait à ce même ami que par les relations qu'il avait conservées avec les tories anglais il était certain qu'une révolution en France ne serait pas vue de mauvais œil si elle s'arrêtait à un changement de personnes. Il y aurait peut-être eu là de quoi faire hésiter ceux qui poussaient à cette révolution, si Charles X ne l'eût rendue inévitable.

Ceci m'amène à parler de M. de Talleyrand et du peu d'occasions que j'eus de mesurer cet homme à sa renommée. Il avait exprimé plu-



sieurs fois le désir de me rencontrer. « Que ne l'invitez-vous à dîner? lui disait un de mes amis, qui savait qu'en penser. — Je suis trop grand seigneur pour me faire refuser, » répondit-il en souriant. Il demanda à Laffitte de le faire dîner avec moi : c'était au commencement de 1827. Je pus enfin voir à mon aise ce personnage si curieux à observer. Aussi, d'abord, je fus tout yeux et tout oreilles. Il savait que, plusieurs années avant, sollicité indirectement par quelqu'un du pouvoir de faire une chanson contre lui, j'avais répondu : « J'attends qu'il soit ministre. » Il ne m'en estimait pas plus sans doute et s'embarrassait fort peu également des préventions qu'il devait croire que je nourrissais contre lui, si tant est qu'il vît autre chose en mon humble individu qu'un objet de simple curiosité. Il se fit charmant pour moi et s'empressa de me parler politique; c'est en cherchant à répondre à des réflexions malignes sur le compte du duc d'Orléans, aujourd'hui roi, qu'il me dit ce mot tant répété : « Ce n'est pas quelqu'un, c'est quelque chose. » Après plusieurs rencontres, je pus me convaincre que, si on lui avait prêté des mots spirituels, il pouvait en prêter bien davantage aux

autres. L'esprit, chez lui, n'était que la parure d'un grand bon sens, se résumant sous une forme brève et piquante. On aurait ignoré son âge et les différents rôles qu'il a joués, qu'on eût pu le deviner à tout ce qu'il y avait d'expérience dans ses paroles, relevées par ce ton parfait des gens de bonne société qui ont traversé des révolutions, que n'effarouche jamais le mauvais ton des autres. Il faut dire que sa position lui donnait un immense avantage dans les salons. A toute question, il prenait le temps de répondre; il s'était fait oracle, et c'était ainsi qu'on l'interrogeait, attachant une pensée à son silence, qui souvent n'était que de l'ennui ou de la paresse, son vice favori. En somme, il n'avait rien d'élevé, rien de profond, rien de généreux; parfaitement égoïste, il n'a jamais eu que son intérêt privé pour unique mobile même de ses actes politiques, ce qui suffit pour démentir la réputation de grand homme d'État qu'ont voulu lui faire ceux qu'avaient éblouis ses vieux titres et son luxe princier<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Au congrès de Vienne, il joua d'abord un rôle si blessant pour son amour-propre, qu'il voulait quitter la partie; c'est M. de la Besnardière, dont la réputation est grande encore aujourd'hui



J'en en dirai pas plus de ce personnage, qui appartient à l'histoire. Ceux qui écriront sur notre époque ne manqueront pas, je l'espère, de réduire la prétendue capacité de Talleyrand à ses justes proportions, et de flétrir à jamais ce ci-devant évêque, grand seigneur, qui trahit la France et Napoléon, dont les bienfaits avaient créé sa haute position, et qui se fit payer, en 1814, le désastreux traité de Paris, signé à la grande surprise des étrangers eux-mêmes.

Je n'ai plus rien à dire de moi qui puisse servir d'enseignement à ceux qui suivent la carrière que j'ai quittée à cinquante-trois ans.

Constamment lié avec les principaux chefs du parti libéral, j'ai contribué comme eux et plus

aux affaires étrangères, qui lui suggéra de demander, par une note, quel serait le pied de paix de l'Autriche si l'on cédait aux prétentions envahissantes de la Russie du côté de l'Allemagne. Le conseil aulique, consulté, déclara que, dans ce cas, quatre cent mille hommes seraient nécessaires à l'empereur, qui s'épouvanta, ainsi que plusieurs autres princes. De ce moment M. de Talleyrand ressaisit de l'influence au congrès, mais il se garda bien de l'employer, autant qu'il l'eût pu, au profit de la France. Je tiens ceci de la Besnardière lui-même. Ce n'est pas le seul service de ce genre qu'il ait rendu au plus paresseux des hommes. (*Note de Béranger.*)

que beaucoup d'entre eux aux événements de la Révolution de juillet 1830. Après le triomphe du principe populaire sur le principe légitimiste, je crus mon rôle terminé, ma tâche remplie. Il me sembla qu'un temps de repos était nécessaire à la nation pour juger son œuvre; et, quant aux hommes que le pouvoir allait enivrer ou étourdir au moins, je reconnus, dès les premiers jours, que je n'avais rien à faire auprès d'eux. J'allai les attendre dans la retraite, où plusieurs ne pouvaient manquer de me venir retrouver bientôt.

Beaucoup de mes amis auraient désiré que j'aspirasse aussi aux honneurs du pouvoir. En laissant de côté l'obstacle du cens, que je ne puis payer, pareille prétention n'allait pas à un homme qui a su de bonne heure reconnaître ce qu'il y a de faiblesse dans son caractère et avouer ce qu'il y a de superficiel dans son instruction. Le pouvoir est un instrument difficile à manier, dont il faut longtemps apprendre à se servir avant d'en user bien. Or j'étais à l'âge où l'on n'apprend plus qu'à se mieux rendre compte chaque jour de tout ce qu'on ignore.

S'il m'est arrivé, dans quelques circonstances, d'avoir l'avantage de la perspicacité et du calcul



sur des hommes beaucoup plus éclairés que moi, je sais que je ne l'ai dû qu'à ma position particulière : agissant peu, complètement dégagé d'intérêt personnel et de toute arrière-pensée ambitieuse, il m'a été facile de voir quelquefois plus juste et plus loin que des esprits qui m'étaient infiniment supérieurs, mais qu'agitaient des désirs ou des passions que je n'avais pas. Il n'est pas jusqu'aux nobles ambitions, celle de la popularité, par exemple, qui ne puissent troubler l'entendement le plus sain. Qu'on ne s'y trompe donc point : l'avantage que j'ai eu sur beaucoup d'autres, c'est de n'avoir rien été et de n'avoir presque rien fait. Il faut laisser les sots se prévaloir d'un pareil bonheur.

Mes jeunes amis les républicains, trompés également sur ma capacité et cherchant une garantie pour leurs principes, voulaient aussi que je tendisse la main à quelque portefeuille. « Quel ministère voulez-vous qu'on me donne? — Celui de l'instruction publique. — Soit! une fois là, je fais adopter mes chansons comme livre d'étude dans les pensionnats de demoiselles. » Et à ces mots, mes jeunes amis de rire eux-mêmes de leur folle idée.

Le nouveau gouvernement me fit faire les offres les plus honorables; mais je les repoussai, n'étant pas de ceux que tentent les sinécures; car un travail obligé ne pouvait plus me convenir et j'aurais rougi, ayant assez pour vivre du produit de mes petits volumes, de puiser des pensions dans le coffre que la nation se fatigue à remplir chaque année. Je tiens surtout à honneur de n'avoir jamais été à charge à mes concitoyens, et la preuve que ce n'est pas par puritanisme, fausse vertu qui m'irait si peu, c'est que, comme je l'ai déjà dit, je n'ai jamais hésité, même depuis 1830, à recourir à la bourse de ceux de mes amis riches qui n'étaient pas des personnages politiques.

Je veux rapporter ici une des plus flatteuses récompenses accordées à mon patriotisme. Le vendredi de la grande semaine, une dame que je ne connaissais pas et que je n'ai jamais revue, traversant la foule qui encombrait les salons de Laffitte, arrive jusqu'à moi et m'offre un immense drapeau tricolore : « Monsieur, me dit-elle, j'ai passé la nuit à le faire préparer. C'est à vous, à vous seul que j'ai voulu le remettre pour que vous le fissiez replacer sur la colonne. » Touché jusqu'aux larmes, tout en remerciant cette dame,



j'insiste pour que l'hommage du drapeau soit fait aux députés assemblés : « Non, non, reprend-elle, c'est à vous, à vous seul. » Et elle disparaît.

Ce drapeau fut immédiatement arboré sur la place de la colonne Vendôme par les jeunes gens qui se trouvaient témoins de cette scène.

Moi, qui ai reçu et qui reçois encore tant de témoignages de l'affection populaire, il n'en est pas dont le souvenir se réveille plus souvent en moi que celui de cette dame et de son drapeau. Puisse-t-elle me survivre pour voir un jour ici le témoignage de la reconnaissance que je lui ai conservée.

Pour n'être pas exposé à des instances embarrassantes et aussi parce que je hais de me mettre en évidence sans nécessité, je crus devoir refuser de me rendre auprès du nouveau roi, qui plusieurs fois me fit exprimer le désir de me voir, et même de me remercier, mot que je mets sous la responsabilité de deux de mes amis, Laffitte et Thiers. A cette occasion, ayant répondu, en plaisantant, que j'étais trop vieux pour faire de nouvelles connaissances, on a attribué mes refus à mes opinions : on s'est trompé. Je n'avais jamais vu le duc d'Orléans, mais je le savais homme d'es-

prit et de sens; devenu roi, il ne pouvait ignorer que, tout en contribuant aux déterminations dont il avait été l'objet dans les moments qui suivirent la victoire du peuple, je n'en étais pas moins nourri de pensées républicaines; mais que, patriote avant tout, j'avais cru nécessaire de transiger avec des circonstances impérieuses de salut public. C'était en moi le résultat de quinze années de réflexions. N'ayant jamais pris d'engagement avec aucun parti, car je n'ai jamais été homme de parti, mais homme d'opinion, j'étais complètement libre à cet égard. Mon républicanisme ne pouvait donc m'empêcher de me rendre auprès du prince, qui, sur l'objection que Laffitte lui en avait faite, répondit, en souriant sans doute : « Je suis républicain aussi. » Ce que je redoutais, si je lui étais présenté, c'étaient ses instances pour me faire accepter des honneurs ou des pensions. Les rois, si nouveaux qu'ils soient, n'aiment pas qu'on les refuse en face. Le refus de l'aller voir ne devait passer que pour de la sauvagerie; le refus de ses faveurs eût pu paraître de l'outrecuidance. Je n'avais d'ailleurs nulle envie de donner de l'éclat à ce que l'on a bien voulu appeler mon désintéressement.



Après tout, à quoi pouvait servir une ou plusieurs conversations entre deux hommes placés si diversement et arrivés tous deux à l'âge où les idées sont d'autant plus tenaces qu'elles ont l'orgueil de leur durée? Il est à croire que le roi et le chansonnier ne se seraient pas entendus, si bienveillant que l'un eût voulu se montrer, si poli que l'autre se fût fait un devoir de paraître. Me serais-je posé en conseiller de la couronne? Mais, si mes amis, devenus ministres, n'écoutaient déjà plus mes très-humbles remontrances, un roi eût-il été tenté de les accueillir? Il en eût ri; c'eût été un de ses bons jours. La réflexion m'eût fait rire moi-même du sot rôle que j'aurais essayé de jouer et que tant de niais ont été prendre, avec le succès que nous savons tous.

Ceux qui alors voulaient me lancer à la cour disaient : « On est admis sans façon; on y va en bottes. — Bien ! bien ! répondais-je, des bottes aujourd'hui, des bas de soie dans quinze jours. »

Tout cela n'a coûté qu'à ma curiosité, car, pour un observateur, quel spectacle dut offrir cette cour nouvelle!

Je me suis également tenu loin des honneurs littéraires, et entre autres raisons, qu'il m'a fallu

trop souvent répéter, afin de ne pas donner un exemple nuisible à la liberté du genre qui m'a été si favorable, qu'on me pardonnera d'en exagérer un peu l'importance. Que bien faire la chanson soit un titre académique, les chansonniers ne seront-ils pas tentés de se faire les serviteurs du pouvoir pour arriver à l'Institut, devenu une des antichambres de la pairie? Le peuple peut encore avoir besoin de satire chantée, et moi, je ne serais pas fâché d'avoir des successeurs.

Un moment bien choisi pour essayer d'entrer à l'Académie, c'était lorsque, dans la dernière année du règne de Charles X, M. de Chateaubriand, par une démarche d'extrême bienveillance (nous nous connaissions encore fort peu), vint m'engager à prendre place parmi les candidats à la première vacance. Alors ma nomination eût pu avoir une signification politique utile, ainsi que le prouvèrent les injures que cette démarche, si honorable pour moi, attira à M. de Chateaubriand de la part d'un journal. Je ne cédaï pourtant point aux vives instances du grand homme qui s'offrait à me servir de parrain, si je puis m'exprimer ainsi.

Depuis la Révolution de juillet, je dus voir dans



mon admission à l'Académie, si toutefois ce corps eût daigné m'admettre, l'obligation d'assister à des cérémonies publiques, d'y porter l'habit brodé, de prononcer, l'épée au côté, des discours d'apparat, en présence d'un nombreux auditoire, et d'avoir trop souvent à combattre des brigues comme celles qui ont affligé Constant sur son lit de mort ou repoussé jusqu'à trois fois notre grand poète Hugo. « Mais, m'ont répété des académiciens eux-mêmes, qui vous force à subir tous ces ennuis? Faites comme nous, qui ne mettons presque jamais le pied à l'Académie. » Et voilà justement ce que je ne puis comprendre. « Quoi! messieurs, négliger les devoirs qu'impose un honneur sollicité! Non, cela me serait plus pénible encore que l'accomplissement de ces devoirs, dont mon caractère finirait peut-être par me rendre esclave. » Autant que ma conviction l'a permis, j'ai toujours cherché à mettre ma position d'accord avec mon humeur et mes goûts, règle beaucoup moins observée qu'on ne serait disposé à le croire. Plus j'ai vieilli, plus j'ai éprouvé le besoin d'une entière indépendance, ce qui doit me faire redouter d'appartenir à un corps quelconque. Je ne puis penser que seul, et je commence même à ne

savoir guère plus vivre qu'en tête à tête avec mes pensées, quand mes vieux amis ne sont pas là.

Malgré l'inconcevable popularité qui s'est attachée à mon nom, malgré les suffrages de tant d'hommes supérieurs et les louanges qui m'ont été prodiguées jusque sur le théâtre, qu'on ne croie pas que je me dissimule l'inconvénient pour moi de n'être pas de l'Académie. J'y perds aujourd'hui la considération particulière qu'elle donne à ceux qui en font partie, n'importe à quel titre; et ma mort sera privée des honneurs solennels qu'elle décerne à ses membres défunts, honneurs dont fait semblant de rire tel qui les envie et que le public est loin de regarder d'un œil indifférent. Qui sait même si ma conduite, mal interprétée, n'indisposera pas l'Académie contre ma mémoire, si peu que ma mémoire doive me survivre? J'ai aimé trop sincèrement les lettres pour ne pas le craindre; et cette crainte, j'hésite d'autant moins à l'exprimer ici, qu'elle répond à ceux qui m'ont accusé de ne pas aspirer au fauteuil pour me singulariser. Aujourd'hui, où on n'estime que la singularité qui profite, j'aurais fait un mauvais calcul. Au reste, je le déclare, si je



n'ai pas toujours reconnu l'utilité de l'Académie française, personne ne rend plus justice que moi désormais à cette fondation de Richelieu. La preuve en est dans le reproche que je n'ai cessé d'adresser à ses membres, au nombre desquels j'ai compté et compte encore tant d'amis, de ne pas utiliser la puissance qu'elle peut leur donner à une époque d'anarchie littéraire, où la langue a besoin d'une tutelle large et intelligente pour résister aux barbarismes du barreau, du journalisme et de la tribune. N'a-t-on pas été jusqu'à vouloir remettre le patois en honneur ! les académiciens ne devraient pas l'oublier. Ainsi que le royaume, la langue avait besoin d'unité, et c'est pourquoi ce grand ministre, éminemment national, fonda l'Académie française.

Quant à moi, que la langue a toujours vivement préoccupé, en dépit ou plutôt par suite de mon ignorance, je l'avoue, je préférerais à l'annexion de la Belgique et des provinces rhénanes à la France de voir l'Académie, aidée de toutes les classes de l'Institut, produire enfin un grand et beau dictionnaire, révisé tous les dix ans, distribué gratuitement à toutes les administrations grandes et petites, et prenant place à côté de nos

codes, dont, selon moi, il égalerait alors l'utilité<sup>1</sup>.

Je n'ai plus que peu de mots à ajouter à cette trop longue notice.

Lors de la révolution de Pologne, comme membre du comité polonais, je fis imprimer une petite brochure, composée de quatre chansons et d'une dédicace à la Fayette. Tous les exemplaires que le bon Perrotin fit tirer à ses frais furent remis au comité, qui en recueillit tous les bénéfices.

Je ne pus donner mon dernier volume au pu-

<sup>1</sup> Bien entendu que je ne parle pas ici d'un dictionnaire comme celui que ces messieurs ne finiront jamais, et qui, dit-on, doit contenir l'histoire des mots. J'entends un dictionnaire à l'usage de toute la nation et des étrangers qui parlent ou étudient notre langue.

Il est bien entendu aussi que ce grand travail s'exécuterait aux frais du gouvernement, et que, sous la commission, composée de membres choisis dans les différentes classes de l'Institut, il y aurait un grand nombre de jeunes hommes employés aux travaux préparatoires.

L'Académie française tiendrait la plume dans le travail général. Des épreuves de chaque feuille seraient affichées, avant le tirage, dans les lieux d'instruction publique, comme facultés, collèges, etc., et la commission devrait examiner toutes les observations qui lui seraient adressées sur le contenu des épreuves.

Comme on ne fait plus rien chez nous par pur dévouement, il faudrait que le gouvernement ne ménageât pas l'argent pour cette œuvre nationale, qu'il ferait distribuer gratuitement partout où le besoin en serait reconnu. (*Note de Béranger.*)



blic qu'en 1835; mais je le fis en lui promettant de ne plus l'occuper de moi. Je savais que je tiendrais parole, à moins de revers trop grands. C'est depuis lors que j'ai tout fait pour rentrer dans l'oubli et reconquérir une entière liberté, car la réputation est aussi une dépendance, parfois même une dépendance assez fâcheuse, ce dont ne se doutent guère les jeunes gens. Passe encore si la réputation était toujours de la gloire!

Attaché de cœur à des hommes des différents partis qui s'entre-choquèrent après l'établissement de la nouvelle dynastie, affligé des fautes que les uns et les autres multiplièrent à l'envi, fatigué de prêcher une trêve qui devait profiter à la France, je m'éloignai du spectacle de ces tristes alternatives. Passy, Fontainebleau, Tours, m'ont vu chercher la retraite et le silence, et c'est dans cette dernière ville que j'écris cette notice que j'achèverai peut-être ailleurs.

Après avoir douté de moi-même toute ma vie, il serait cruel d'avoir à douter des autres avant de mourir. Heureusement j'ai assez étudié le mouvement actuel du monde pour en tirer une conclusion consolante, en dépit des sinistres prédictions que les mécomptes personnels font éclater de

toutes parts. Le triomphe de l'égalité se prépare en Europe, et la gloire de ma chère patrie sera d'avoir réclamé la première, au prix des plus grands sacrifices, le gouvernement de la démocratie, organisé par les lois qui sont le besoin de tous. Je puis donc rendre grâce à Dieu des espérances qu'il me donne pour la cause que j'ai servie et qui aura mes derniers vœux et mes dernières chansons.

Tours, janvier 1840.







## APPENDICE

C'est dans les lettres de Béranger qu'il faudra chercher la peinture achevée et le tableau varié de sa vie. La *Biographie* n'est qu'une esquisse.

On a cru devoir recueillir quelques-unes des pages que Béranger avait conservées et qui sont comme les pièces justificatives et les éclaircissements de cette rapide biographie. On a joint à ces papiers diverses notes qui les complètent; on s'est permis d'y joindre aussi le résumé de quelques précieux souvenirs. La mémoire de Béranger n'a besoin d'être ni louée ni défendue par personne; mais la curiosité du public réclame quelque chose de plus que ce qui a été dit dans des récits si modestes et sitôt arrivés à leur terme.

L'unité d'un caractère si digne d'estime est sans doute un spectacle assez rare en un temps où de rapides et de violentes secousses ont ébranlé tant de caractères. C'est pour



marquer jusqu'au bout cette unité qu'on a attaché un Appendice aux Mémoires de Béranger.

La *Biographie* s'arrête en réalité aux journées de Juillet 1830. Béranger y a dit pourquoi il voulut rester à l'écart et n'être rien, pas même le conseiller du gouvernement dont il avait plus que personne assuré le triomphe. Dès que sa vie active a cessé, il a le courage de la retraite et ne se dément plus jusqu'à la mort.

« La Révolution de juillet a aussi voulu faire ma fortune, dit-il dans la préface de 1833; je l'ai traitée comme une puissance qui peut avoir des caprices auxquels il faut être en mesure de résister. Tous ou presque tous mes amis ont passé au ministère; j'en ai même encore un ou deux qui restent suspendus à ce mât de cocagne. Je me plais à croire qu'ils y sont accrochés par la basque, malgré les efforts qu'ils font pour descendre. J'aurais donc pu avoir ma part à la distribution des emplois. Malheureusement je n'ai pas l'amour des sinécures, et tout travail obligé m'est devenu insupportable, hors peut-être encore celui d'expéditionnaire. Des médisants ont prétendu que je faisais de la vertu. Fi donc! je faisais de la paresse. »

Il faisait de la sagesse surtout, et il réservait à ses vieux jours le rude labeur d'une charité que rien n'a rebutée, pas même l'ingratitude.

Éloigné du mouvement de la politique, Béranger, dès 1833, savait à quoi s'en tenir sur ce que le lendemain promettait. Une admirable lettre écrite à Lucien Bonaparte le dit avec toute la raison, toute la grâce et toute la franchise qu'on peut attendre du poète qui se retirait en ce moment même de la carrière et du citoyen qui, après avoir travaillé si éner-

giquement et si heureusement au passé, ne désirait plus que rêver à l'avenir.

« Prince,

« Une indisposition grave, à laquelle je suis fort sujet, d'horribles douleurs de tête, m'ont privé du plaisir de répondre aussitôt que je l'aurais souhaité à la lettre que m'a remise, non M. Presle, mais M. Ravioli. Je commence à me rétablir et m'empresse de vous remercier de la nouvelle marque de souvenir que vous voulez bien me donner.

« Savez-vous, prince, que dans un homme plus facile que moi à se faire des illusions votre lettre eût pu produire un dangereux mouvement d'orgueil? Heureusement je n'ai cherché dans vos expressions que le sens que vous avez dû vouloir leur donner. Le prix que vous dites attacher à mes conseils littéraires n'est qu'une manière ingénieuse de témoigner quelque estime à mon modeste talent; et, quant à la justesse de mon coup d'œil en politique, permettez-moi de vous mettre à même d'apporter de notables restrictions à cet éloge.

« Si plusieurs obstacles insurmontables ne s'y opposaient, j'aurais tenté le voyage de Londres pour vous aller témoigner de vive voix ma reconnaissance. Je regrette que cela me soit absolument impossible. Peut-être, en causant ensemble, prince, eussiez-vous pu tirer parti des observations que j'ai recueillies pendant le temps où j'ai suivi nos hommes politiques. M. Lacoste, ami du comte de Survilliers, pourra au reste vous transmettre, s'il le juge utile, tout ce que je lui ai dit sur les circonstances actuelles, ainsi que mes calculs d'avenir. Je ne vous dissimule pas d'avance que, sauf depuis un temps fort court, mes idées n'ont pas eu beaucoup de parti-



sans. Voilà pourtant les feuilles républicaines qui s'en rapprochent : mais c'est faute de mieux, je pense. Voyez d'après cela le cas qu'on en doit faire. Il a été un temps où jeunes et vieux daignaient recourir à mes avis. J'en étais tout fier, mais on a fini par me traiter de radoteur, et j'ai fermé le cabinet de consultations. S'il ne m'arrive plus de vouloir donner de conseils, il m'arrive encore de bavarder, et c'est sans doute un de mes bavardages qui vous a été rapporté. J'ai dû dire en effet, et plus d'une fois, que la situation actuelle pouvait durer dix ans, peut-être plus.

« Avant la Révolution de juillet, j'ai entrevu l'impossibilité d'établir dans un pays d'égalité le système anglais monarchique représentatif, qui ne peut se passer de l'appui d'une caste privilégiée. Lors de cette dernière révolution, moi, vieux républicain, convaincu que la France n'était pas encore disposée à accepter la forme républicaine, j'ai désiré, pour achever d'user la vieille machine monarchique, qu'elle nous servit de planche pour passer le ruisseau ; et ce que je vous dis là, ma conduite et mes discours à cette époque l'ont prouvé à tous mes amis. Je crus pouvoir assigner à cet état transitoire une durée égale à la Restauration. Les fautes du nouveau pouvoir ont changé peu de chose à mes calculs, tout en fortifiant mes espérances. De là, prince, les dix années de vie prédites à un trône qui a l'air si débile. Si le parti républicain n'eût pas lui-même commis des fautes que sa position rendait sans doute inévitables, nous serions plus près, peut-être, du dénouement. Ce parti n'a pas encore appris à bien connaître la France nouvelle : aussi rêve-t-il l'impossible. C'est sur les intérêts créés par la Révolution qu'il faut fonder aujourd'hui, et il a trop souvent eu l'air de menacer ces intérêts. Heureusement, nous autres Français, c'est sous les coups de nos en-

nemis que nous nous disciplinons, et les coups ne nous manquent jamais. Les éléments républicains sont beaucoup plus nombreux que ne se le figurent et ceux qui redoutent et même ceux qui désirent la république. Mais, selon moi, ils seront encore longtemps à se coordonner. Toutefois, en France, nous pensons bien vite et nous agissons de même. Mais nous n'agissons que lorsque la conspiration des idées se rencontre sur la place publique avec celle des sentiments populaires ; or, ces jours-là sont rares dans un siècle. Voilà ce qui me fait voir, dans un temps encore éloigné, la chute de ce qui est aujourd'hui, habitué que je suis à toujours considérer les choses du côté le moins favorable.

« Prince, j'ai cru nécessaire de vous exposer quelques points de ma manière de voir, pour vous en faire juge. Je ne vous dirais pas tout, si je n'ajoutais qu'aujourd'hui, vivant dans la retraite, il est vraisemblable que je ne suis plus dans la meilleure position pour modifier l'opinion que j'ai eue d'abord. Vous le savez, il faut toujours se défier des rêveurs. Ajoutez même que, dans l'intérêt de la république que je rêve, je souhaite qu'elle ne fleurisse pas trop tôt. Le plus grave reproche que je fasse au gouvernement actuel, c'est de la faire pousser en serre chaude.

« Je sais aussi que je néglige le chapitre des accidents ; mais, en politique spéculative, la seule à laquelle je sois propre, ils ne peuvent entrer en ligne de compte. Ce n'est que dans l'action qu'on peut, jusqu'à un certain point, leur assigner une valeur.

« Je crois, prince, vous avoir mis à même de faire de ma prédiction le cas qu'elle mérite, tout en vous prouvant que pour moi elle est le résultat d'un raisonnement désintéressé et d'une conviction consciencieuse.



« Vous voilà armé de toutes pièces pour m'accabler aussi des noms de fou et de radoteur. Ne vous en gênez pas, j'y suis fait. Les sages m'ont également accusé de folie sous la Restauration; et nos jeunes gens, malgré les événements qui, depuis deux ans, ont confirmé mes pronostics, n'en sont pas plus disposés à croire à mes prophéties; je ne les en estime pas moins: ils accomplissent leur mission; la mienne n'est plus que de prêcher dans le désert, et c'est un sot rôle.

« Vous en avez appelé à ma franchise; vous devez voir, prince, que je n'y ai pas fait faute. J'ai laissé aller ma plume, au risque de vous fatiguer et de me nuire dans votre esprit pour vous mettre sous les yeux tous les documents qui vous étaient nécessaires. Je vous le répète donc: jugez maintenant du cas que vous devez faire de mes paroles.

« Puissiez-vous au moins trouver dans cette lettre une nouvelle preuve de l'attachement éternel que je vous ai voué et un motif de plus de me croire toujours, prince,

« Votre plus reconnaissant serviteur,

« BÉRANGER.

« Passy, 25 mai 1833. »

Assurément cette lettre est curieuse à bien des titres. On a souvent parlé du sens divinatoire que Béranger semblait posséder: n'y a-t-il pas là une preuve assez étrange de la netteté de cet instinct prophétique? L'opinion politique du poète s'y exprime en des termes qui sont clairs, et il est intéressant de voir ce ferme langage tenu à un prince qui peut-être ne partageait pas tous les sentiments de Béranger et que le même espoir ne satisfaisait pas.

La retraite même paraissait éclaircir aux yeux de Béranger la confusion des événements; à distance il les comprenait mieux et jugeait plus sûrement.

« Il faut que vous sachiez bien, écrivait-il un peu plus tard à Lamennais, que je n'ai de valeur que dans la méditation. La discussion fait évaporer le peu d'idées qu'il y a en moi. J'ai d'ailleurs une conscience méticuleuse qui m'empêche d'être homme de parti; je ne suis qu'homme d'opinion. Encore même sur ce point y a-t-il à redire; car le patriotisme, sentiment qui ne vieillit pas en moi, me barre le chemin toutes les fois que je puis craindre que l'application de mes principes ne compromette le pays. Vous le voyez, je ne suis qu'un chansonnier. Mais croyez que je ne vis pas en égoïste. Je suis comme l'ermite qui, sur la grève, adresse des vœux au ciel pour ceux qui bravent les tempêtes, en regrettant de ne savoir tenir ni la barre ni la rame. »

Il méditait donc, il ne voulait pas discuter; il ne sacrifiait pas son opinion, mais il ne voulait appartenir à aucun parti. Il comptait que la liberté, dont il avait fait triompher la cause, suffirait pour faire l'éducation du peuple; il s'inquiétait surtout de ses misères, auxquelles il avait consacré ses dernières chansons, et il priait Dieu en philosophe, le Dieu de la concorde et de la paix, pour que l'aurore pacifique éclairât le plus tôt possible l'horizon. Il a chanté la guerre glorieuse de la Révolution, mais il ne croyait pas que la guerre est sainte;

Près de la borne où chaque État commence,  
Aucun épi n'est pur de sang humain.

Il voyait la science qui multipliait ses miracles, qui inventait la vapeur, qui domptait l'électricité, et il espérait



que le monde allait enfin être organisé. Les petites querelles du temps de la Restauration sont déjà bien loin; il ne s'agit plus de droits à maintenir, il s'agit de la multitude qu'il faut, pensait-il, tirer de sa rude misère et éclairer et qui ne doit plus être réduite par la faim et l'ignorance et par la jalousie à adorer les divinités sanglantes de la guerre.

Il eût voulu par ses dernières chansons, qui sont comme un testament pacifique, nous apprendre enfin à nous aimer d'une amitié sincère! Il eût voulu nous conduire, sans faux pas, à cette organisation, à cette émancipation générale du monde humain qu'il entrevoyait dans les révolutions les plus lointaines! Quand le sol de la Chine fermente, quand l'émigration chinoise annonce à l'Europe que trois cents millions de travailleurs entreront tôt ou tard dans la communion civilisatrice, Béranger voit la politique nouvelle qui s'avance. Cette préoccupation a été l'objet de ses méditations dernières.

Et cet homme qu'animaient de si grands songes, cet homme si fier et si humble, sur quelle place publique, où allait-il porter sa parole? Il allait obscurément visiter ses amis pauvres, il consolait les affligés, il ouvrait sa bourse aux désespérés, il relevait même les coupables.

Quand apparut la République dans les éclairs de Février, comme a dit un poète, Béranger, qui l'avait prédite, ne salua pas sans inquiétude la devise que portaient ses jeunes drapeaux; il espéra que les événements tromperaient ses craintes, mais il ne crut pas que la moisson était définitivement mûre. On a cité alors un de ces mots pleins de sens qu'il excellait à trouver et à bien dire : « Nous avons un escalier à descendre, et voilà que nous sautons par la fenêtre. » En effet, il s'aperçut bientôt de la haine que des imprudents avaient allumée dans les cœurs.

La reconnaissance du peuple l'appelle à l'Assemblée constituante de la République. Il ne pouvait démentir sa vie et entrer dans l'action, après avoir si clairement dit pour quelles raisons il voulait vivre dans la solitude. C'est en 1840 que Béranger écrivait à Lamennais la lettre dont nous avons cité tout à l'heure un passage. Huit années plus tard, n'était-il plus le même homme?

On n'a pu le blâmer du refus qu'il a fait d'être représentant du peuple, et quelque chose de plus peut-être, que parce qu'on ne le connaissait pas.

Toutes ses pensées, tous ses discours, toutes ses lettres, sont d'accord pour établir l'unité de son caractère, la clarté de son intelligence et la solidité de ses résolutions.

Pour s'en convaincre il suffit de relire avec soin la lettre qu'il écrivit aux électeurs pour décliner la candidature.

« Mes chers concitoyens,

« Il est donc bien vrai que vous voulez faire de moi un législateur? J'en ai douté longtemps. J'espérais que les premiers qui ont eu cette idée y renonceraient, par pitié pour un vieillard resté étranger jusqu'à ce jour aux fonctions publiques, et qui, pour s'en montrer digne, aura tout à apprendre, à l'époque de la vie où l'on ne peut plus rien apprendre.

« Des amis m'ont répété que refuser de pareilles fonctions serait une faute. Je crois le contraire. Mais, en effet, si c'est une faute, évitez-la-moi, vous, à qui je voudrais les éviter toutes.

« Pour que l'étendue de ma popularité ne vous trompe pas plus sur ma valeur comme citoyen qu'elle ne me fait illusion sur mon mérite de poète, écoutez-moi bien, je vous prie.



« Mes soixante-huit ans, ma santé si capricieuse, mes habitudes d'esprit, mon caractère, gâté par une longue indépendance, achetée chèrement, me rendent impossible le rôle trop honorable que vous voulez m'imposer. Ne l'avez-vous pas deviné, chers concitoyens ? Je ne puis vivre et penser que dans la retraite. Oui, je lui dois le peu de bon sens dont on m'a loué quelquefois. Au milieu du bruit et du mouvement, je ne suis plus moi ; et le plus sûr moyen de troubler ma pauvre raison, d'où peut-être est sorti plus d'un conseil utile, c'est de me placer sur les bancs d'une assemblée. Là, triste et muet, je serai foulé aux pieds de ceux qui se disputeront la tribune, où je suis incapable de monter. Poser, parler, même lire, je ne le puis en public ; et, pour moi, le public commence où il y a plus de dix personnes. Une circonstance de ma vie, mal interprétée par plus d'un, vous en fournit la preuve.

« Un fauteuil à l'Académie française, ce corps illustre, unique dans le monde, est, certes, la plus belle récompense que puisse ambitionner un écrivain. Eh bien, cet honneur, j'ai constamment refusé de le rechercher, parce que je sais que mes habitudes de caractère et d'esprit ne s'arrangeraient pas des usages de cette compagnie, usages bien loin pourtant d'être aussi absolus que ceux d'une assemblée législative.

« Mes chers concitoyens, j'ai été, depuis 1815, l'un des échos de vos peines et de vos espérances. Vous m'avez souvent appelé votre consolateur : ne soyez pas ingrats. En m'assignant une trop grande importance, vous ôterez à mes conseils le poids que leur donne ma position exceptionnelle. Dans les luttes politiques, le champ de bataille se couvre de morts et de blessés. Sans regarder au drapeau, en vrai soldat français, j'ai toujours aidé à enterrer les uns, à soigner les

autres. Si je suis forcé de prendre une part active à ces luttes, je deviendrai suspect à ceux-là mêmes à qui je tendrai une main fraternelle.

« Ne m'arrachez donc pas à la solitude où, recueilli en moi-même, je vous ai semblé avoir le don de prophétie. Je ne suis pas de ceux qui ont besoin de crier en place publique : « Je suis patriote ! je suis républicain ! » Mais, me dira-t-on, il faut vous dévouer. Ah ! mes chers concitoyens, n'oubliez pas combien ce mot dévouement peut cacher d'ambition. Le dévouement véritable, utile, est celui qui s'étudie à ne nous faire entreprendre que ce dont nous sommes capables. Quant à l'égoïsme, si on m'en accuse, je laisserai répondre ma vie tout entière.

« Venons aux idées que je puis avoir conçues dans ma retraite, pour mener à bien l'œuvre démocratique que Dieu impose à la France, au profit des autres nations, ses sœurs bien-aimées. N'aurai-je pas toujours assez d'amis dans nos assemblées pour que ces idées s'y développent, si, en effet, elles méritent quelque attention ? Ma parole timide les compromettrait ; ces amis les feront valoir. Il faut des esprits jeunes, des cœurs jeunes, pour triompher de tous les obstacles que le bien à faire va rencontrer encore. Quelques-uns de ces cœurs-là ne me seront-ils pas ouverts ?

« Je vous en supplie donc, chers concitoyens, laissez-moi dans ma solitude. J'ai été prophète, dites-vous. Eh bien donc, au prophète le désert ! Pierre l'Ermite fut le plus mauvais conducteur de la croisade qu'il avait si courageusement prêchée, bien qu'il eût pour compagnon le brave Gaultier *sans Avoir*, comme disaient les riches de ce temps-là.

« Puis, n'est-il pas sage qu'à une époque où tant de gens se prétendent propres à tout quelques-uns donnent l'exemple



de savoir n'être rien? La nature m'a créé pour ce genre d'utilité, qui ne fait envie à personne.

« Enfin, chers concitoyens, que l'ivresse du triomphe ne vous abuse pas. Vous pourrez avoir besoin encore qu'on relève votre courage et qu'on ranime vos espérances. Vous regretteriez, alors, d'avoir étouffé sous les honneurs le peu de voix qui me reste. Laissez-moi donc achever de mourir comme j'ai vécu, et ne transformez pas en législateur inutile votre ami, le bon et vieux chansonnier.

« A vous de cœur, chers concitoyens.

« BÉRANGER. »

Il y a peu de lettres aussi jolies, aussi belles, aussi bonnes. Mais deux cent quatre mille quatre cent soixante et onze voix répondirent qu'il n'y avait aucun nom plus populaire, et que le nom de Béranger appartenait à la nation. Béranger courba la tête et entra dans l'Assemblée Constituante de la République, étonné, inquiet, embarrassé, mal à son aise.

Peu de jours après, sentant qu'il ne pouvait se contraindre davantage, il pria l'Assemblée d'accepter sa démission.

« Citoyen président,

« J'avais cru de mon devoir de prévenir les électeurs du département de la Seine, en m'excusant par les raisons les meilleures, que je ne pouvais accepter l'honneur de siéger à l'Assemblée nationale.

« Malgré la reconnaissance profonde que m'inspire le

grand nombre de voix qui m'ont appelé à cette Assemblée, je n'ai pas renoncé à l'idée, bien arrêtée d'avance, de refuser un mandat auquel ne m'ont préparé ni des méditations ni des études suffisamment sérieuses.

« Ce que je n'ai osé faire jusqu'à présent, pour n'être pas cause d'une convocation nouvelle du corps électoral, une élection invalidée, qui rend cette convocation inévitable, m'en offre la possibilité, et je viens, citoyen président, remettre entre vos mains le mandat qui m'avait été confié, et qui n'en restera pas moins, à mes yeux, la seule gloire de ma vie.

« Ayez la bonté, citoyen président, d'assurer l'Ass emblée nationale du regret que j'éprouve de ne pouvoir prendre part à l'œuvre complètement démocratique qu'elle aura l'honneur d'accomplir.

« Faites-lui agréer, et agréez vous-même, citoyen président, l'hommage de mon respect le plus profond.

« Votre dévoué concitoyen,

« BÉRANGER. »

L'histoire dira que Béranger eut raison. Il n'était pas né pour un rôle public, toute sa vie l'atteste; et ce n'était pas à soixante-huit ans qu'il pouvait faire violence à sa nature. En dehors des conseils de la République il eût servi encore la République, si le bonheur des temps l'eût permis.

L'Assemblée nationale refuse la démission de Béranger. Alors il a recours à la prière et à la supplication.

« Citoyen président,

« Si quelque chose pouvait me faire mettre en oubli mon âge, ma santé et mon incapacité législative, ce serait la lettre



que vous avez eu l'obligeance de m'écrire, et par laquelle vous m'annoncez que l'Assemblée nationale a honoré ma démission d'un refus.

« Mon élection et cet acte des représentants du peuple seront l'objet de mon éternelle reconnaissance; par cela même qu'ils sont un peu trop au-dessus des faibles services que j'ai pu rendre à la liberté, ils prouvent combien seront enviabiles les récompenses réservées désormais à ceux qui, avec de plus grands talents, rendront des services plus réels à notre chère patrie.

« Heureux d'avoir eu l'occasion de cet exemple encourageant, et convaincu que c'est la seule utilité que je pouvais avoir encore, citoyen président, je viens de nouveau supplier, à mains jointes, l'Assemblée nationale de ne pas m'arracher à l'obscurité de la vie privée.

« Ce n'est pas le vœu d'un philosophe, encore moins celui d'un sage, c'est le vœu d'un rimeur qui croirait se survivre s'il perdait, au milieu du bruit des affaires, l'indépendance de l'âme, seul bien qu'il ait jamais ambitionné.

« Pour la première fois je demande quelque chose à mon pays; que ses dignes représentants ne repoussent donc pas la prière que je leur adresse en réitérant ma démission, et qu'ils veuillent bien pardonner aux faiblesses d'un vieillard qui ne peut se dissimuler de quel honneur il se prive en se séparant d'eux.

« En vous chargeant de présenter mes très-humbles excuses à l'Assemblée, recevez, citoyen président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

« Salut et fraternité.

« BÉRANGER. »

Pour la première fois, « en suppliant, » il demandait quelque chose à son pays! Son pays ne lui a pas conservé aucune.

Dans la lettre adressée aux électeurs du département de la Seine, Béranger fait allusion au refus qu'il a fait à plusieurs reprises d'occuper l'un des fauteuils de l'Académie française. C'est en effet une puérité et une injustice que de reprocher à l'Académie française de ne l'avoir pas compté parmi ses membres; ce serait une injustice aussi que de reprocher à Béranger l'affectation d'une modestie excessive. Sa modestie était grande, mais ce n'est pas précisément par modestie qu'il a refusé d'être académicien. On a rendu déjà publique une lettre écrite en 1840 à un ami de M. de Pongerville.

Une lettre beaucoup plus longue et bien plus importante est celle qu'il a écrite à son ami M. Pierre Lebrun, pour expliquer entièrement son refus. Béranger lui-même considérait cette lettre comme une pièce intéressante de son histoire; car il en avait pris une copie et l'avait conservée.

« Votre lettre ne m'est arrivée que ce soir, mon cher Lebrun, et je me hâte d'y répondre, tant je suis affligé de voir qu'après notre dernière conversation vous ne vous rendez pas encore aux raisons qui m'empêchent d'aller frapper à la porte de l'Académie française. Vous devez pourtant être bien convaincu que ces raisons sont sérieuses, au moins pour moi, et surtout qu'elles sont très-sincères.

« Je vous répète donc que, si j'avais fait autre chose que des chansons, je ne trouverais aucun obstacle, littéralement parlant, à m'inscrire parmi les aspirants au fauteuil. Mais,



par des causes trop longues à exposer, je tiens à ne pas enrégimenter académiquement ce petit genre, qui cessera d'être une arme pour l'opposition le jour où il deviendra un moyen de parvenir. Et puis-je fournir, moi, à ceux qui ne manquent jamais d'attaquer les choix de l'Académie, l'occasion de rabaisser, à cause de moi, un genre auquel je doist tant et que je suis parvenu à placer encore plus haut qu'il ne l'avait encore été? Ceux qui disent aujourd'hui de mes chansons que ce sont des odes seraient les premiers à crier que je n'ai fait que des chansons, que c'est bien peu de chose que des chansons. Avouez qu'il ne doit pas me convenir de les aider à prouver qu'ils n'ont que trop raison.

« Je ne puis me dissimuler, d'ailleurs, que l'on n'entre pas dans une société sans y contracter des engagements de devoir et de délicatesse. Or il faut ici que je vous confesse, mon cher ami, que j'ai un ouvrage en tête, qui ne peut être écrit dans un esprit académique. Pensez-vous donc qu'il me convienne, avec un pareil projet, de m'exposer à commettre un acte d'ingratitude, et n'est-ce pas déjà trop que la reconnaissance que j'ai pour tout ce que vous me proposez, et la bienveillance de plusieurs de vos collègues? C'est parce que la reconnaissance est un culte pour moi que j'ai toujours redouté de contracter même de légères obligations, et vous voulez m'en faire contracter de grandes! J'ai tout sacrifié au besoin d'indépendance; ne me ravissez pas le fruit de tant d'efforts, souvent si pénibles.

« Vous allez me répéter, je le sais bien, ce que vous m'avez déjà dit : Les liens que l'Académie impose sont bien peu embarrassants; vous m'avez, à ce propos, cité la Fontaine, qui les a recherchés. Que vous ai-je répondu? La Fontaine était un bon homme; moi, je suis un homme bon, je le crois, mais

point du tout un bon homme, malheureusement. La pauvreté et l'expérience ont bien fourré un peu de philosophie en mon humble cervelle, et peut-être encore dois-je à la nature quelques petites qualités de cœur, puisque j'ai toujours eu bon nombre d'excellents amis; mais je n'ai jamais vécu de façon à assouplir mon humeur, et je vous avoue que, parfois, elle n'est ni très-raisonnable ni très-douce. Avec une folle pareille, me puis-je hasarder à m'asseoir auprès d'hommes, tous très-estimables sans doute, mais qui, certes, ont aussi leur humeur, et qui pourraient bien ne pas s'arranger du voisinage de la mienne, peu endurante et habituée à casser les vitres, même celles des Tuileries, s'il vous en souvient?

Observez ma conduite dans le monde, vous verrez que je n'ai guère fait que le traverser en curieux, tâchant toujours de ne prendre racine nulle part. Si dans la foule j'ai distingué quelques bons camarades, je leur ai donné rendez-vous loin d'elle, avec d'anciens et francs amis que j'ai su conserver, et au nombre desquels vous savez, mon cher Lebrun, que je suis heureux de vous compter. Ceux de ces amis qui ont monté trop haut pour moi, je m'en tiens éloigné, mais sans rien diminuer, pour cela seul au moins, de l'attachement que j'ai conçu pour eux autrefois. Cette conduite, mon cher ami, tient à une règle que je me suis faite de bonne heure, car les hommes qui ont eu beaucoup à souffrir sont obligés d'être sages dès le grand matin. Autant que je l'ai pu, je n'ai jamais accepté rien qui ne fût pas en rapport avec mon caractère et mes goûts, avec mes goûts surtout, qui, peut-être, par leur simplicité, m'ont tenu lieu de vertu et de raison. Et ne croyez point que cela ne soit pas rare dans la société comme elle est faite de nos jours.

« Des sots, ou des gens qui ne me connaissent point, ont



cru, ou même ils ont feint de croire, après la Révolution de juillet, que j'avais refusé des places et des distinctions pour me singulariser; non, vous le savez. Les places et les distinctions n'allaient ni à mes goûts ni à mon caractère, et c'est pourquoi je ne les ai pas recherchées. Cependant me suis-je vanté de ma modération? ai-je fait retentir les journaux de mes refus désintéressés?

« On tombe assez souvent dans la même erreur, je le sais, relativement à l'Académie : c'est de l'orgueil! dit-on. Les sots me croient donc bien sot? Hélas! vous savez, mon cher ami, la piètre idée que je me suis faite de mon mérite littéraire, et c'est en toute sincérité que j'en ai parlé dans la préface de mon dernier volume. Plût au ciel que je fusse de l'avis de mes amis sur mes ouvrages; je n'ai que le sentiment (mais je l'ai bien) de l'utilité dont je fus à la noble cause que j'ai défendue, et ce sentiment-là ne me donne pas de vertiges. Or il n'y a qu'un homme frappé de vertige pour méconnaître l'importance de l'Académie française, qui, si elle le veut, est appelée à de si hautes destinées et qui réunit un grand nombre de nos hommes illustres, auxquels demain peuvent se réunir toutes les illustrations qui brillent en dehors d'elle. Comment! n'avons-nous pas encore le fauteuil de Corneille et de Bossuet, de Voltaire et de Montesquieu? Et Cuvier ne fait que de sortir de vos rangs!

« Mais je m'aperçois, mon cher ami, que c'est me mettre avec mes accusateurs contre l'Académie que de repousser aussi sérieusement l'imputation qu'ils m'adressent. Si je dois être surpris, d'après cela, c'est que quelqu'un, à l'Académie, hors un ami pourtant, remarque avec peine que je n'aspire pas à en faire partie, lorsqu'il existe aujourd'hui des renommées anciennes et nouvelles qui, pour n'avoir pas la po-

pularité vulgaire de mon nom, n'en seraient pas moins pour les quarante d'une valeur bien plus réelle et plus utile. Car moi, pauvre ignorant, je ne vous apporterais aucune des qualités qui font le véritable académicien, et je vous défie de m'appliquer au moindre des travaux de votre classe et même aux fonctions solennelles que vous remplissez tour à tour.

« Ceci me fait remettre sous vos yeux celle de mes observations qui avait paru le plus vous frapper, et qui a aussi frappé Dupin, un jour qu'il me faisait les mêmes instances que vous. J'ai horreur de livrer ma personne au public, et, comme l'auteur des *Maximes*, je suis complètement incapable de parler, même de lire quelque phrases dans une nombreuse assemblée, et ne saurais non plus subir, pendant une heure, un compliment qui me serait adressé.

« — Mais vous avez bien été avec grande foule devant les tribunaux, me direz-vous. Parbleu! comment s'y refuser? Ils s'y prenaient avec tant de grâce! Si j'avais pu, avec eux, m'abonner à trois mois de prison de plus chaque fois, pour avoir la permission de ne pas comparaître en si nombreuse société, à coup sûr j'aurais fait ce marché de grand cœur.

« Du moins, sur la sellette, n'ai-je jamais dit que mon nom. Regardez-moi donc comme incapable de prononcer un discours de réception, en supposant que je sois capable de le faire, ce qui est assez douteux.

« Mais me voyez-vous en habit brodé, l'épée au côté, allant au château? Là, encore un discours: « Sire, je suis votre très-humble serviteur. — Ah! vous voilà donc, vous, qui n'avez pas voulu nous venir visiter? — Je suis votre serviteur, Sire. — Allez, et n'y revenez plus! » etc., etc. Ah! mon cher Lebrun, ne sentez-vous pas que vos usages sont des impossibilités pour moi?



« Mon ami, laissez-moi, laissez-moi dans mon coin, qui n'est pas celui du misanthrope. Si des journaux querellent l'Académie parce qu'elle ne me nomme pas, veut-on que je leur écrive que l'Académie n'a pas tort et qu'un corps semblable se doit d'attendre que l'on sollicite l'honneur d'être admis dans son sein? Dicter tout ce que vous voudrez, j'écrirai; mais, pour Dieu! détournez les amis que je puis encore y compter (hélas! j'en ai déjà beaucoup vu disparaître!) de tenter de m'y faire entrer par une voie inusitée. Oui, mon cher Lebrun, si je savais que l'on pût me nommer sans que je me misse sur les rangs, j'aimerais mieux sur-le-champ faire à chacun de vous dix visites, même à l'archevêque, et j'irais dès six heures du matin (il fait pourtant bien froid) attendre à la porte de votre secrétariat pour me faire inscrire. Une nomination non sollicitée! y pensez-vous? Vous figurez-vous une entrée triomphale plus écrasante pour ma pauvre réputation? Empêchez cela, je vous prie, et lisez ma lettre à vos messieurs, si vous le jugez nécessaire. Mais je suis fou! cette crainte est chimérique. Non, jamais l'Académie française ne voudra descendre ainsi de sa haute position devant un poète de guinguette. Comment ferait-elle pour moi ce qu'elle n'a pas fait pour le divin Molière? Je ne suis qu'un chansonnier, messieurs; laissez-moi mourir chansonnier.

« Encore quelques mots. Il m'est impossible de me faire à l'idée d'être asservi à ma réputation. J'ai tout fait pour vivre séparé d'elle, et vous voulez que je la suive dans votre palais, où elle n'a jamais eu mission d'entrer! Attendez, attendez un peu: d'ici à trois ou quatre ans, il ne sera vraisemblablement plus question d'elle! Sans doute alors je serai assez peu philosophe pour en avoir quelque regret; mais vous et moi, messieurs, nous ne serons plus contraints de nous en occuper;

même alors vous rirez de bon cœur des façons que j'aurai faites, et il vous sera permis de croire que j'en éprouve un repentir tardif. Ce qu'il y a de certain, c'est que j'en apprécierai encore mieux votre bienveillance actuelle.

« Quant à vous, mon cher Lebrun, soyez bien persuadé que je serai en tout temps plein du souvenir de votre amicale assistance, et que ma gratitude bien sincère s'étend sans réserve à tous les académiciens qui ont pu désirer de m'avoir pour collègue<sup>1</sup>. En fait d'honneur, me voilà content; je n'en demande et n'en veux pas davantage, et sauvez-moi de tout le reste, en dépit du besoin que je puis avoir du petit traitement qui vous est alloué, et que jadis j'ai touché avec tant de joie au nom de Lucien Bonaparte, mon premier protecteur.

« Recevez mes plus tendres amitiés. A vous de cœur et pour la vie.

« BÉRANGER. »

Les raisons que Béranger fait valoir dans cette lettre exquise sont d'un ordre bien élevé. Le chansonnier du peuple, le poète de la Révolution française, montre une fois de plus qu'il a mieux que personne compris son rôle et sa fortune. Il s'opiniâtre à prouver qu'il en est digne. Et qui peut donc ne pas comprendre ces paroles: « Il m'est impossible de me faire à l'idée d'être asservi à ma réputation. J'ai tout fait pour vivre séparé d'elle. » Béranger a voulu jusqu'au bout être libre, vivre et mourir selon son humeur.

<sup>1</sup> Au premier feuillet de ce précieux autographe, il est écrit: *Copie de ma lettre en réponse à celle de Lebrun, qui m'annonçait comme possible ma nomination à l'Académie, quoique je ne voulusse ni me présenter ni me laisser présenter.* (La dernière phrase ne se trouve que sur la copie.)



Il a voulu être libre et il n'a pas voulu être riche, c'est-à-dire qu'il a voulu être heureux. Ce que depuis si longtemps les philosophes ont recommandé, ce qu'ont chanté les poètes, il l'a voulu faire et il l'a fait. Il a été heureux, mais il a mérité de l'être. Toutes les portes s'ouvraient à deux battants devant lui; il n'est entré nulle part; il est resté avec les humbles.

Quelle retraite après tout que la sienne, assiégée par la gloire, égayée par tant de sourires, habitée par tant de rêves cléments! Les plus illustres personnages venaient avec joie y passer une de ces heures que Béranger accordait si libéralement à ses amis les plus obscurs; ils y sont venus de tous les coins de l'horizon, ils ont oublié dans cette maison pacifique les discordes du monde, ils s'y sont rapprochés et donné la main.

Chateaubriand avait été pour Béranger, dès la première heure, l'un de ces maîtres secrets que toute sa vie l'on aime malgré soi et que l'on respecte. Assurément ils ne se sont pas rencontrés dans le même camp; ils ont combattu pour des idées et pour des principes contraires; ils se sont rencontrés cependant, et c'est le fils des croisés, le gentilhomme, le créateur de la littérature romantique, qui a fait le premier pas. Il a loué le premier<sup>1</sup> le poète plébéien qui renversait les statues royales et qui avait accepté une grande partie de l'héritage de Voltaire. Béranger ne dissimula pas le plaisir que ces éloges lui faisaient; il accepta avec joie cette haute amitié; il en fut plus fier encore lorsque le courant des années eut paru pousser le chantre des *Martyrs* sur les rivages du monde démocratique.

<sup>1</sup> « Sous le simple titre de chansonnier, un homme est devenu un des plus grands poètes que la France ait produits; avec un génie qui tient de la Fontaine et d'Horace, il a chanté, lorsqu'il l'a voulu, comme Tacite écrivait. (Préface des *Études historiques*).

On sait comment Chateaubriand a parlé des chansons de Béranger sous le gouvernement même des Bourbons, dont elles préparaient la chute, et comment, après cette chute, Béranger pleura en beaux vers l'exil volontaire de Chateaubriand. Ils ne cessèrent plus d'être amis, et Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, ne devait traiter personne aussi bien que Béranger<sup>1</sup>.

En 1831, il lui écrivit de Genève une lettre qui a fait beaucoup de bruit lorsqu'il l'eut fait imprimer en tête d'une brochure sur la *Nouvelle proposition* (de M. de Bricqueville) *relative au bannissement de Charles X et de sa famille*. Il n'est

<sup>1</sup> « Près de la barrière des Martyrs, sous Montmartre, on voit la rue de la Tour d'Auvergne.

« Dans cette rue à moitié bâtie, à demi pavée, et dans une petite maison retirée derrière un petit jardin et calculée sur la modicité des fortunes actuelles, vous trouvez l'illustre chansonnier. Une tête chauve, un air un peu rustique, mais fin et voluptueux, annoncent le chansonnier et le font reconnaître.

« Je repose avec plaisir mes yeux sur cette figure plébéienne, après avoir regardé tant de faces royales; je compare ces types si différents: sur les fronts monarchiques, on voit quelque chose d'une nature élevée, mais flétrie, impuissante, effacée; sur les fronts démocratiques paraît une nature physique commune, mais on reconnaît une haute nature intellectuelle; le front monarchique a perdu la couronne; le front populaire l'attend.

... « Notre chansonnier a les diverses qualités que Voltaire exige pour la chanson: « Pour bien réussir à ces petits ouvrages, dit l'auteur de tant « de poésies gracieuses, il faut, dans l'esprit, de la finesse et du sentiment, « avoir de l'harmonie dans la tête, ne point trop s'élever, ne point trop « s'abaisser, et savoir n'être pas trop long. »

... « Béranger a plusieurs muses, toutes charmantes, et, quand ces muses sont des femmes, il les aime toutes. Lorsqu'il en est trahi, il ne tourne point à l'élégie; et pourtant un sentiment de pieuse tristesse est au fond de sa gaieté: c'est une figure sérieuse qui sourit, c'est la philosophie qui prie.

... « Mon amitié pour Béranger m'a valu bien des étonnements de la part de ce qu'on appelait mon parti; un vieux chevalier de Saint-Louis, qui m'est inconnu, m'écrivait, du fond de sa tourelle: « Réjouissez-vous, « monsieur, d'être loué par celui qui a souffleté votre roi et votre Dieu. »



pas indifférent de transcrire ici les premiers paragraphes de cette lettre.

« Genève, ce 24 septembre 1851.

« A monsieur Béranger.

« Monsieur,

« Si vos talents étaient d'une espèce moins rare, si vos tableaux ne réunissaient à la correction du dessin l'éclat ou la suavité du coloris, je me contenterais de vous remercier de l'ode que vous avez bien voulu m'adresser, et d'être profondément touché de votre bienveillance : mon orgueil chatouillé trouverait même, dans cette ode, *telle rime*, qui exciterait au plus haut point mon enthousiasme. Mais ce n'est pas la redevance d'une gratitude vaniteuse que je vous viens payer, c'est le tribut d'une admiration sincère. Un grand poète, quelle que soit la forme dans laquelle il enveloppe ses idées, est toujours un écrivain de génie : Pierre de Béranger se plaît à se surnommer le *chansonnier*; comme Jean de la Fontaine, le *fablier*, il a pris rang parmi nos immortalités populaires. Je vous prédis, monsieur, que votre renommée, déjà sans rivale, s'accroîtra encore. Peu de juges aujourd'hui sont capables d'apprécier ce qu'il y a de fini et d'achevé dans vos vers, peu d'oreilles assez délicates pour en savourer l'harmonie. Le travail le plus exquis s'y cache sous le naturel le plus charmant.

« Au reste, monsieur, dans la préface de mes *Études*, vous considérant comme *historien*, j'ai remarqué que cette strophe était digne de Tacite, qui faisait aussi des vers :

Un conquérant, dans sa fortune altière,  
Se fit un jeu des sceptres et des lois,

Et de ses pieds on peut voir la poussière  
Empreinte encor sur le bandeau des rois.

« Lorsque vous entonnez la louange du *Roi d'Yvetot* et l'hymne au *Ventru*; lorsque vous célébrez le *Marquis de Carabas* et les *Myrmidons*; lorsque vous dictez la lettre prophétique d'un *petit Roi à un petit Duc*; lorsqu'à mon grand regret vous riez de la *Gérontocratie*, vous êtes un politique à la manière de Catulle, d'Horace et de Juvénal. Souffrez en moi une des contradictions de la nature humaine : admirateur et prôneur de la jeunesse, je suis néanmoins très-attaché aux *Barbons*. Vous avez perdu un procès contre eux devant la justice : si j'en pouvais gagner un pour eux, à la haute cour de votre muse ! etc., etc.

« CHATEAUBRIAND. »

Chateaubriand plaide alors la cause des Bourbons déchus et cherche à séduire son ancien adversaire en flattant son nouvel ami. Béranger a répondu par une lettre qui n'a jamais été publiée et qu'on peut regarder comme un de ses plus heureux chefs-d'œuvre. A quelle hauteur n'était pas arrivé, sans guide, l'ancien apprenti imprimeur de Péronne ! Il tient dignement son rang dans une correspondance à laquelle l'a provoqué l'auteur du *Génie du Christianisme*.

« 4 octobre 1851.

« Monsieur,

« Votre lettre m'a vivement touché, et j'en ai pesé chaque mot pour vous rendre grâce de tous ceux que votre bienveillance a dictés. Ah ! monsieur, que ne suis-je de ces gens faciles aux illusions ! Mais, de si haut que parte l'éloge, si bril-



lant qu'il puisse être dans sa forme, il ne me réjouit que par le sentiment qui le fait arriver jusqu'à moi. Il n'a malheureusement pas le pouvoir de rien changer à l'idée que je me suis faite de mon talent. Ma réputation, si étendue, si populaire, descendue où peut-être jamais en France réputation d'auteur n'a pu atteindre, ma réputation, dis-je, n'a pas fait varier le jugement que je porte de mes productions. Je suis un bon petit poète, habile ouvrier, travailleur consciencieux, à qui de vieux airs et le coin où je me suis confiné ont porté bonheur, et voilà tout ! D'après cela, vous devez juger, monsieur, combien je suis reconnaissant envers ceux qui veulent bien jeter d'en haut quelques fleurs sur ma pauvre vielle. Car ce n'est qu'en rougissant que je me suis servi parfois du mot de *lyre*. Non, ce n'est qu'une vielle que je fais résonner. Mais elle est restée indépendante et m'a servi à consoler ce peuple des rudes que notre haute littérature a peut-être trop dédaigné. J'ai dit quelque part :

Quand, jeune encor, j'errais sans renommée,  
D'anciens châteaux s'offraient-ils à mes yeux,  
Point n'invoquais, à la grille fermée,  
Pour m'introduire, un nain mystérieux.  
Je me disais : Tendresse et poésie  
Ont fui ces murs, chers aux vieux troubadours ;  
Fondons ailleurs mon droit de bourgeoisie.  
Je suis du peuple, ainsi que mes amours,

« C'est donc d'en bas que ma voix est arrivée jusqu'à vous. Je n'en suis que plus fier de voir quelques-uns de ses chants vous faire prendre la plume en faveur du *chansonnier*. J'aurai une ligne dans l'histoire. Que de grands hommes à qui cette ligne a manqué !

« Les passages de votre lettre où vous répondez à la partie politique de mes couplets me font éprouver le besoin de vous faire ma profession de foi à cet égard. Ne vous plaignez pas, monsieur, de cette sorte d'épanchement ; accusez-en plutôt l'intérêt que vous me montrez, bien que vous me connaissiez depuis peu de temps et que vous m'ayez longtemps mal jugé, ainsi que vous le regrettiez un jour avec des expressions que je trouvai si aimables.

« Né avec un sentiment exalté de patriotisme, j'ai été bercé sur les genoux de la République, dans un pays qui eut peu à gémir sur les malheurs de 93. A dix-huit ans, le hasard me fit passer obscurément à travers les restes du parti royaliste. Je n'en fus que plus attaché à ce que je puis appeler mes premières opinions. Mon admiration pour Napoléon ne me dissimula aucun des inconvénients du gouvernement impérial. Cinq ou six mois de la Restauration, que je vis d'abord avec plus de surprise que de haine, suffirent pour me faire pressentir sa chute plus ou moins éloignée. Vous sentez que plus que jamais mes idées doivent être arrêtées. Elles le sont si bien, monsieur, que je néglige quelquefois de les mettre en avant. Autant que j'ai pu aider à la Révolution de juillet, je l'ai fait et je m'en félicite. Depuis longtemps, j'ai dans l'esprit que les monarchies représentatives ne sont qu'une forme transitoire. Les trônes constitutionnels ne me semblent être que des ponts jetés sur un fleuve que nous ne pouvions passer à la nage, encore moins franchir d'un saut. Je crois bien connaître les Français de notre époque : leur éducation est loin d'être complète. Les fautes de la Restauration ne l'ont qu'ébauchée ; il faut qu'elle s'achève ; il me semble qu'on y travaille. Mais toutefois les fautes commises depuis un an sont de nature à rouvrir la lice à tous les partis. Vous, monsieur,



resté fidèle au principe fondamental du vôtre, mais avec un caractère trop élevé, un patriotisme trop vrai pour n'en pas repousser les intrigues, permettez-moi de vous dire que vous me semblez devoir cependant vous tromper sur les conséquences de ses efforts. Selon moi, malgré l'espoir que le parti légitimiste conserve d'hériter paisiblement des dépouilles des autres factions, il ne le peut sans le secours de l'étranger. Oui, il aura encore besoin une fois des Cosaques, et, dût-il faire morceler la France, son triomphe sera de courte durée. Je dois m'arrêter à ce point, où je crains bien que nos idées ne se trouvent dans un complet désaccord. Loin de moi, monsieur, le désir de vous faire abjurer les opinions que vous avez professées pendant toute votre glorieuse carrière. Vous vous rappelez peut-être ce que j'eus l'honneur de vous dire à ce sujet lors de votre dernier discours à la Chambre des pairs, et ce mot de ma chanson : *Va, sers le peuple*. Certes, je ne vous parlais pas de servir le ministère. Ah ! monsieur, je n'aime pas à faire le prophète, bien que quelques-uns aient voulu me faire passer pour tel. Mais, si votre voix était assez puissante pour faire encore asseoir un squelette sur des ruines, vous pourriez voir s'augmenter considérablement la haie de tombeaux entre lesquels vous dites, en termes si touchants, que votre vie achève son cours. Tout chétif que je suis, le mien pourrait bien être du nombre, car, loin de fuir les persécutions, je ne fuirais que ceux qui pourraient me les éviter. Ne trouvez-vous pas qu'alors il y aurait quelque chose de plaisant à vous voir passer près de l'endroit où reposeraient les os du chansonnier ? Cette hypothèse me fait sourire et m'ôte la gravité nécessaire pour continuer ma lettre sur le ton que j'avais pris. Revenons aux chansons. On m'a paru content de celle que je vous ai adressée. Il s'y est

glissé quelques fautes d'impression que Ladvocat corrigera dans son volume. C'est depuis que je possède votre réponse que je regrette encore plus de n'avoir pas mieux fait. Tout ce qui sort de votre plume a un charme particulier indépendant du talent qui m'explique mieux que le talent même l'empire que vos ouvrages ont exercé et exercent encore sur moi. Aussi je suis fâché que dans votre lettre vous ayez exprimé d'une manière dubitative le fruit que j'ai retiré dans ma jeunesse de la lecture de vos immortelles productions. Si dans mes couplets il n'eût été inconvenant d'arrêter la pensée du lecteur sur moi, je l'aurais voulu dire autrement que par un vers dont tout le monde sans doute n'a pu saisir l'intention<sup>1</sup>. Et puis, nous autres pauvres faiseurs de couplets, comme le cheval de la manivelle, notre cercle nous est tracé d'avance. Quant à la citation que vous faites de la chanson des *Deux Cousins*, si les lecteurs s'en rappellent tous les vers, ils admireront ce qu'il y a de bon goût et de grâce dans cette citation. Mais n'entrons pas ici dans l'examen de cette lettre, qui ne sera pas moins précieuse au public qu'à moi-même, et finissons la mienne, déjà beaucoup trop longue.

« Hâtez-vous de revenir vous assurer que j'ai été l'interprète fidèle de la plus grande partie de vos compatriotes, et, en attendant votre retour tant désiré, recevez, monsieur, la nouvelle assurance de mon entier dévouement.

« BÉRANGER. »

Chateaubriand était plus âgé que Béranger ; il avait été, pour ainsi dire, son maître dans ses premiers essais litté-

<sup>1</sup> C'est le vers :

De son pays qui lui doit tant de lyres.



raires : l'amitié respectueuse que Béranger ressentit pour lui, mêlée de reconnaissance, n'en fut pas moins sincère et fidèle, et jusqu'au bout.

Béranger a jeté un regard plus ému et plus profond dans l'âme de Lamennais, si tristement enthousiaste et si cruellement ravagée. Il a essayé souvent de le désarmer de ses chimères et de le rassurer sur ses craintes. Leurs conversations n'ont été écrites par personne; mais leurs lettres subsistent. Quelle raison éloquente et consolante d'un côté! quelle éloquence tourmentée et inquiète de l'autre! Ces deux hommes semblaient confesser la même foi dans leurs vieux jours : Béranger y avait vécu dès sa naissance, et Lamennais n'y était arrivé qu'après le plus long et le plus hasardeux voyage.

Voici l'une des plus anciennes lettres de Lamennais. Ainsi parlaient, ainsi écrivaient ces deux amis d'intelligence. Il y a dans ces épanchements une sorte de tendresse philosophique qui a sa grandeur :

« La Chenaie, le 2 juin 1834.

« Que vos paroles, mon ami, sont bonnes et douces, et qu'elles ont été droit à mon cœur! Je bénis Dieu, qui m'a réservé cette consolation dans ma tristesse; car j'ai eu, comme vous le dites, beaucoup à souffrir. Bien des gens qui m'avaient jadis serré la main, qui s'étaient longtemps assis près de moi à la même table, ont passé en disant : Je ne le connais point. Quelques-uns même ont cru me devoir des outrages; ce qui m'a été le plus dur, vous le savez. Mais comment expliquer ces choses au public? Cela ne se peut, et l'impression reste. C'est ce que voulaient les méchants. Après tout on ne peut espérer de servir les hommes sans beaucoup de travail et

beaucoup de souffrances. Qui le sait mieux que vous, mon ami? N'avez-vous pas été poursuivi par le pouvoir, traîné devant les tribunaux, enlevé de chez vous, emprisonné, tourmenté de toutes les manières? C'est là ce qui, dans tous les temps, a été réservé à ceux qui aiment par-dessus tout la vérité et la justice, à ceux qui se consacrent à la défense de l'humanité. Jésus disait aux siens pour les encourager : Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang. L'instinct du sacrifice est là tout entier. Or rien de beau, rien de grand, ne se fait sur la terre que par le sacrifice. Le vrai christianisme n'est que cela, un sacrifice d'amour. Relisez ce drame divin de la passion du Christ : il n'y manque pas une seule douleur et l'impression dernière est que le monde est sauvé. Quelle vie que celle qui commence dans une crèche à Bethléem et finit sur une croix à Jérusalem ! Et puis tout aussitôt on voit naître cette lutte merveilleuse qui renouvellera la face de la terre, cette lutte qui se prolonge de siècle en siècle, de l'intelligence contre la matière, du droit contre la force, des peuples contre leurs oppresseurs. Qui ne serait fier, mon ami, de prendre part à ce brillant combat et qui songerait à ses blessures dans la joie du triomphe certain que l'on pressent au fond du cœur? Dans mon dernier écrit, j'ai laissé s'échapper des émotions que je ne pouvais plus contenir. Dans l'ouvrage dont je m'occupe maintenant, je m'adresserai à la raison froide et philosophique. Il me semble qu'il y a tout un monde de vérités à dévoiler, de vérités non pas nouvelles, mais qui, dans le progrès de l'esprit humain, cherchent à s'épanouir comme les fleurs au printemps. Je crois en particulier que la science sociale est loin encore d'avoir une théorie complète, et que cette théorie, quand elle existera, sera d'un grand secours pour hâter les perfectionnements futurs. Quoi qu'en



disent quelques-uns, nous marchons manifestement vers une magnifique unité. Espérons donc et prenons courage. Ces espérances d'ailleurs fussent-elles vaines, n'est-ce rien que de travailler pour ses frères, que de s'efforcer d'adoucir leurs maux? Et, quand on le désire sincèrement, on y réussit toujours un peu. Tâchons, quand nous ne serons plus, que nos neveux disent : Ceux-là ont pensé à nous ; ils ont cherché à rendre moins dur notre passage sur la terre. Notre vie n'aura pas été perdue. Adieu, mon ami, croyez que si avec tout le monde, j'admire en vous le grand poète, je chéris encore plus l'homme de bien, le défenseur du peuple et de l'humanité,

« F. DE LAMENNAIS. »

Après de Béranger se rencontraient presque tous les hommes célèbres de ce temps-ci. On ne pourrait les citer tous. Dupont (de l'Eure), M. Thiers, M. Mignet, M. Lebrun, M. Cousin, étaient ses vieux amis. M. Michelet et M. Lamartine, venus plus tard, n'étaient pas moins bien accueillis à son foyer modeste. D'autres encore, moins glorieux, l'entouraient de leur respect : il admettait même à partager son amitié et ses confidences quelques-uns des jeunes écrivains que sa renommée avait attirés jusqu'à sa maison et que sa bonté y retenait.

Béranger a loué, dans sa *Biographie*, ses amis les plus intimes, ceux qui l'ont seuls bien connu, ceux près de qui il a vécu et entre les bras desquels il est mort. On leur enviera et leur joie évanouie et la part que Béranger leur a faite dans ses œuvres ! Le temps, en effet, ne pourra rien contre elles. L'avenir que le philosophe a deviné et les générations que le poète

a chantées d'avance seront fidèles à sa gloire. Chaque âge qui viendra entretiendra le culte de sa mémoire et se rappellera la pompe populaire de ses rapides funérailles. C'est pour longtemps que fleuriront les fleurs fraîches sur sa tombe.

Cet excellent écrivain a écrit en vers comme Jean-Jacques Rousseau a écrit en prose, sans éducation, sans initiation. L'histoire de l'un ressemble à l'histoire de l'autre : ils naissent dans les derniers rangs du peuple ; ils devinent la science, ils attendent longtemps que la carrière s'ouvre ; tout d'un coup ils s'en emparent ; ils conquièrent les secrets les plus mystérieux de l'art, ils deviennent les rivaux des grands maîtres, et en même temps ils agitent leur siècle et ils le poussent en avant.

Prenez-le donc, cet homme qui n'a pas eu de modèle, à la première heure de ses débuts, humble malgré son espoir, inhabile malgré la force vive de son intelligence, qui sera vantée comme l'une des plus larges et des plus claires qu'on ait connues. Il a reçu de la nature un cœur généreux et une raison indomptable ; il a reçu du hasard la naissance et l'éducation du dernier des plébéiens. Ajoutons qu'il vient au monde au moment où le monde va se rajeunir. Que sera-t-il s'il aime les vers, s'il apprend à en faire ; si, peu à peu, par miracle, il arrive à bien écrire ; si on l'encourage, s'il a de l'esprit, s'il a lu et relu Molière et Voltaire, s'il cherche un genre nouveau pour une époque nouvelle, s'il a une force d'étude et d'observation telle, qu'il analyse et s'approprie comme des formules les hardiesses de l'inspiration, si enfin la Révolution française paraît menacée et si on veut, en même temps que de ses principes, dépouiller la France de sa gloire ? Il sera fatalement ce qu'il a été. Il aura la malice, la gaieté, le bon sens du peuple ; il jouira de sa jeunesse tant qu'il sera jeune ; il pu-



bliera, à plus de trente ans, un recueil de chansons dont on louera l'enjouement; et, tout à coup, de l'éloge du vin et de l'amour, il passera à la satire des rois; de la satire des rois à l'éloge des armées de la République et de l'Empire; il arrivera par là à une poésie inattendue et grandiose. Porté sur les ailes de sa renommée, il envisagera face à face l'avenir; il prévoira ce que demain prépare, et consolera, en flattant leurs rêves, ceux qui souffrent ici-bas.

Dans ses premières chansons, ce n'est que Panard, qu'Olivier Basselin, si l'on veut, le foulon de Vire. Mais bientôt cet épicurien s'éveille; il secoue la volupté dès qu'il y a une liberté à défendre; il court à sa tribune populaire, et inaugure ainsi le règne d'on ne sait quelle poésie inconnue, et sonore, et fière, et terrible. Sa chanson, ce n'est pas la chanson ancienne; c'est une ode d'un lyrisme étrange, qui se chante, pourtant, qui ne se déclame pas; qui n'est pas, comme les odes des poètes passés, inaccessible à la pensée de la foule, qui la saisit, au contraire, qu'elle apprend sans peine, qu'elle répète aussitôt, qu'elle jette dans les airs comme un cri parti de son propre cœur. C'est la chanson régénérée, couronnée, armée par le génie de la Révolution française.

Deux grandes choses dominent dans ses chants : le souvenir de notre gloire vaincue et le pressentiment de la paix universelle.

Nous avons dit avec quels soins il a préparé, dès le lendemain de la Révolution de 1830, avec quelle énergie il a défendu depuis sa chère indépendance et la simplicité de sa retraite. Il a dit lui-même qu'il espérait y trouver l'envie et peut-être le temps d'écrire de l'histoire, et ce n'est ni le temps ni l'envie de l'écrire qui lui ont manqué; on a vu pour quelles raisons il a quitté sa tâche commencée. Il s'y préparait d'abord

avec une ardeur que tempérait seul le vif amour qu'il a toujours eu pour la vue du ciel et de la verdure.

« Je suis bien touché, écrivait-il à Lamennais, des encouragements que vous donnez au travail que j'ébauche. Malheureusement les arbres et les fleurs sont de bien puissantes distractions, par le temps qu'il fait, et je suis plus dans mon jardin qu'à mon bureau. Ah! mon cher Lamennais, Dioclétien n'était pas un sot, quoiqu'il n'ait jamais fait de chansons, je pense; qu'il eut bien raison de préférer ses laitues à l'empire du monde! Vous prétendez que je pourrais être utile à Paris. Eh! n'y suis-je pas resté tout le temps que j'ai cru pouvoir être utile à quelqu'un ou à quelque chose? Quel service, quel conseil ai-je refusé? Mais mon petit crédit a disparu d'une part, et, de l'autre, j'ai vu sans influence des avis que pourtant la suite des événements n'a que trop justifiés. Qu'avais-je à faire alors? ce que j'ai fait. Dans mon coin, je recueille mes idées, je repasse mes observations, et, comme le combat de chaque jour ne me va pas, seul et loin du bruit, je tâche de faire servir à mon pays et à l'humanité le fruit d'une vie qui n'est pas sans expérience, car elle n'a pas été sans douleurs. »

Sa résolution était bien prise de ne plus rien publier de son vivant, « Pour que j'y manque, disait-il à son ami Perrotin, il faudrait que vous ou moi nous fussions ruinés. » Il travaillait lentement, à son heure, et jamais il n'a travaillé autrement.

Dans l'une des lettres qu'il écrivait à un de ses jeunes amis il y a cette phrase pleine d'un si bon sens : « Ce que je désirerais, c'est que vous ne vous en rapportassiez pas à moi seul. Songez que j'ai été en nourrice vingt ans chez le dix-huitième siècle et que ces vingt ans doivent dominer encore sur le



reste. » C'était dire à ceux qui, au nom du style nouveau, blâmaient si mal à propos la simplicité classique et la logique de son style que ce n'était pas sa faute s'il était né en 1780 et s'il était préparé par son éducation à faire moins de cas de l'abondance des mots que de leur qualité et de leur vigueur. Un sentiment exquis de la mesure en toute chose était le premier de ses instincts littéraires. Il n'aurait à aucun prix essayé de hâter sa marche et de mettre de l'improvisation même dans ses écrits les plus légers de pensée et d'allure.

En revanche que de lettres, et que de longues lettres, n'a-t-il pas écrites à d'humbles correspondants qui lui demandaient des conseils ou des encouragements ! Avec ceux-là il y mettait du cœur, il les traitait comme des amis aussitôt qu'il savait que leur misère était réelle. C'est par milliers peut-être que l'on recueillerait ces lettres consolatrices. L'une de ces correspondances si désintéressées et si touchantes est déjà en partie connue : c'est la série des lettres écrites par Béranger à un pauvre ouvrier imprimeur que ses infirmités incurables avaient mené de bonne heure à Bicêtre et qui a essayé de braver son malheur en faisant des vers. Il y a là plus de trente lettres écrites en dix ans et dont il est impossible qu'on devine la ravissante délicatesse et l'inépuisable générosité. Tout de suite Béranger s'intéresse à cet inconnu, il lui demande s'il désire changer de lieu d'asile ; bientôt il lui offre quelques secours, et presque aussitôt c'est une petite pension, payée de sa bourse pauvre, qu'il lui assure. Puis il s'occupe d'obtenir un lit aux Récollets, il fait mille démarches, il gémit longtemps de leur inutilité, il se réjouit à la fin de leur succès. Ce n'est pas tout : quand son protégé a trouvé un gîte meilleur, il lui parle de ses vers, il l'encourage, il prend la peine de corriger son style et ses rimes,

mot à mot. Il le gronde si l'intermédiaire qui doit venir chercher le trimestre de la pension se fait trop attendre ou bien il s'excuse s'il ne l'a pas lui-même envoyé déjà. A lire ses lettres, une par une, isolément, on croirait que Béranger est un débiteur arriéré et non un consolateur.

Ce pauvre poète n'est pas le seul affligé qui ait eu l'honneur d'être ainsi consolé par Béranger. On a découvert, après sa mort, bien d'autres secrets de sa générosité prodigieuse. Il était l'unique appui de quelques personnes misérables<sup>1</sup>. Et cela sans préjudice des secours journaliers qu'il ne refusait jamais à quiconque allait lui demander du pain. Mais il n'aimait pas ce qui ressemblait à l'aumône, et il avait honte en quelque sorte lorsqu'il voyait des misères si extrêmes et si criantes.

Béranger faisait de son temps, comme de son argent, des largesses. Il s'imposait chaque jour, tant qu'il l'a pu, des visites nombreuses, et lorsqu'il s'agissait d'arracher une grâce ou d'obtenir pour quelque ami une juste faveur, il ne se faisait pas scrupule d'entrer dans les plus opulentes ou dans les plus puissantes maisons. Quand M. Laffitte vivait, Béranger donnait des bons sur la caisse du banquier : « Mon cher ami, vous feriez bien de prêter cinq mille francs à X\*\*\*. Je le connais, et je réponds de lui. Vous devriez bien aussi prêter cinq mille francs à B\*\*\*\*-L\*\*\*\*\* ; mais celui-là, je le connais aussi, et je n'en réponds pas. » Les bons étaient payés sur-le-champ.

Il ne faut pas croire que Béranger ne savait que donner, il savait perdre, ce qui est une science plus difficile et plus rare

<sup>1</sup> Par exemple, il faisait, séparément, à deux vieilles femmes sans ressources une pension régulière de quatre cent quatre-vingts francs. Ces pensions leur seront servies comme si Béranger vivait encore.



encore. Plus tard on connaîtra jusqu'où a été en diverses circonstances son incomparable désintéressement. Les sommes d'argent qu'il a données ou qu'il a perdues sans vouloir les réclamer atteignent un chiffre tout à fait considérable.

Béranger, qui n'avait pas voulu de fortune et qui défendait si mal sa petite aisance, dut aux bons soins et à la sévérité prudente d'un vieil ami, de conserver une aisance si modeste jusqu'à la fin de ses jours. Il le dut aussi à son éditeur, qui, malgré son refus, augmenta à diverses reprises la rente qu'il lui servait. Béranger, qui l'a fait son exécuteur testamentaire et son légataire universel, a clairement montré par là quelle estime et quelle amitié il avait pour lui.

Sans la connaître on a souvent introduit le public dans la maison de Béranger. Les uns se sont plu à la peindre comme la retraite d'un anachorète; d'autres en ont fait une abbaye de Thélème. La maison de Béranger était la maison du sage. La simplicité de sa vie n'y était pas sans grâce, et une gaieté franche y charmait les cœurs. Ce n'est que tout à fait dans les derniers jours que Béranger a dû cesser de retenir à sa table des amis choisis. D'autres amis éloignés étaient heureux d'envoyer, pour orner cette table, quelques présents délicats. Horace à Tibur était plus riche peut-être; il n'était ni plus heureux ni plus enjoué.

Béranger avait essayé à diverses reprises de vivre à la campagne; en 1855 il quitta Passy pour Fontainebleau. Il écrivait alors à un ami pour lui apprendre qu'il vivrait désormais avec sa vieille tante Merlot et avec mademoiselle Judith Frère :

« Je prends avec moi ma vieille tante, et une bonne et vieille amie qui mourrait de faim, si je ne l'aidais, comme elle-même elle m'a aidé au temps de ma pauvre jeunesse. Une marmite coûte moins à faire bouillir que trois. J'ai vu Fontainebleau,

et je pense à en faire le lieu de ma dernière retraite. Les deux femmes aideront au ménage, que pourra entretenir suffisamment, je l'espère, le peu qui me reste.

« N'allez pas trop admirer ce que vous ne manquerez pas d'appeler mon désintéressement : vous savez que je suis las du monde. Chaque jour je m'en éloigne davantage; il en est de lui comme du théâtre : dès qu'on en a perdu l'habitude, on ne peut plus y remettre les pieds. La retraite est le but de mes désirs. Je veux terminer mes jours loin du bruit et d'une société qui finirait peut-être par me rendre misanthrope. Je tiens à conserver ma foi dans l'humanité. Quant aux privations matérielles, songez que c'est pour m'en imposer le moins possible que je prends le parti de m'éloigner de Paris. Je veux sauver mon sucre et mon café du naufrage, et puis, quand je serai loin du monde, j'aurai le temps de travailler. Qui sait si ce n'est pas là ce qu'il me reste à faire encore? Vous voyez donc que le parti que je veux prendre sera moins une dégringolade qu'un arrangement de position. Je me retourne dans mon lit, voilà tout! »

Béranger alla ensuite demeurer à Tours dans l'habitation qu'on appelle la *Grenadière* et que Balzac a mise en scène dans un de ses romans. Bientôt Béranger quitta la Grenadière, qui est hors de la ville, pour aller rue Chanoineau. C'est à Tours qu'il fit connaissance avec l'habile et célèbre médecin M. Bretonneau, qui à une science si profonde et à un si heureux instinct de la médecine pratique joint de si rares qualités d'esprit. Ces deux hommes excellents s'aimèrent dès qu'ils se virent. M. Bretonneau est resté, jusqu'au dernier moment, le directeur de la santé de Béranger. Toutes les fois qu'une grande consultation l'appelaît à Paris, il venait voir son ami et réglait son régime. Il y venait aussi pour son ami seul. Il



a fondu en larmes, peu de jours avant la mort de Béranger, lorsqu'il vit que toute espérance était perdue.

Autrefois c'était le docteur Antoine Dubois qui avait été le médecin et l'ami du poète.

Béranger quitta Tours parce que sa santé, menacée par les fièvres, n'y était pas assez bonne et parce qu'il lui fallait l'air et tout au moins le voisinage de Paris. On peut voir dans ses dernières chansons combien était vif le regret qu'il avait d'être séparé de ses vieux amis et avec quelle fidélité il les a toujours aimés. Il alla, pour quelque temps, à Fontenay-sous-Bois; puis il revint à Passy, où il habita une petite maison, rue Vineuse. Plus tard il changea encore de logement dans Passy même<sup>4</sup>.

Il avait perdu sa tante, et son ménage restait sous la direction de sa vieille amie Judith.

Les collecteurs d'anecdotes ont été bien mal renseignés lorsqu'ils ont dit que mademoiselle Judith Frère était la nièce de M. Valois, maître d'armes dans la pension où fut élevé Béranger, et que son oncle s'en servait comme d'un prévôt pour

<sup>4</sup> Voici quels ont été depuis 1826 les logements de Béranger : rue des Martyrs (maison de Manuel), n° 21 ou 25; — rue de la Tour d'Auvergne, n° 28 ou 50; — (1853) rue Basse, n° 22, à Passy; — (1855) rue des Petits-Champs, à Fontainebleau; — (1858) à la Grenadière, à Tours; — (1859) rue Chanoineau, à Tours; — (1840) chez madame Laeroix, à Fontenay-sous-Bois; — (1840) maison particulière, à Fontenay-sous-Bois; — (1841) rue Vineuse, à Passy; — rue des Moulins, à Passy; — avenue Sainte-Marie, à Paris; — (1850) rue d'Enfer, n° 115, chez madame Mugnier; — (1855) avenue Chateaubriand, n° 5; — (1855) rue de Vendôme, n° 5.

Né et élevé rue Montorgueil, à l'ancien n° 50, Béranger habita ensuite le boulevard du Temple avec sa mère. Il fut mis en pension rue des Boulets, dans le faubourg Saint-Antoine. Au retour de Péronne il logea avec son père près du Palais-Royal; en 1800 il demeurait rue Saint-Nicaise; puis sur le boulevard Saint-Martin, où il trouva son grenier. Sous l'Empire il logeait rue du Port-Mahon, 12 (1808), puis rue de Bellefonds, n° 20.

donner des leçons à ses élèves. Ce professeur d'escrime s'appelait Levallois. Il avait en effet une nièce que Béranger a beaucoup connue; c'est madame Redouté, qui fut aussi la nièce du peintre de fleurs de ce nom. Judith était sa cousine germaine. Ni l'une ni l'autre n'ont touché aux fleurets de M. Levallois. Mademoiselle Judith était la jeune fille la plus douce et la mieux élevée. Béranger ne la comut qu'en 1796, au moment où elle allait avoir dix-huit ans. Il la rencontra chez une tante fort respectable, mademoiselle Robe, qui l'élevait et qui lui laissa, en 1818, les chétifs débris d'une fortune détruite par la Révolution. Quoiqu'elle n'ait demeuré sous le toit de Béranger qu'à partir de 1855, on peut dire que cette amie a partagé sa vie tout entière: elle n'est morte que trois mois avant lui. Elle avait été fort belle; elle avait conservé jusque dans la vieillesse l'art de chanter avec pureté et avec grâce; elle était pleine de sens, elle était pour lui une digne compagne. Est-il nécessaire de dire que cette femme qu'il aimait toute sa vie d'une tendresse si respectueuse n'est pas la coquette et légère *Lisette* des chansons? Il n'y a que deux chansons de Béranger où reste gravé le souvenir de mademoiselle Judith. C'est la *Bonne Vieille*, l'une des pièces les plus tendrement émues qu'il ait écrites, et la ravissante romance dont le refrain est :

Grand Dieu, combien elle est jolie !

La plus exquise délicatesse y respire à chaque vers. C'est donc une erreur très-grave que de faire de cette excellente amie, si fière et si dévouée, l'héroïne de quelques couplets légers. Il suffisait, ce semble, de lire avec soin les anciennes chansons de Béranger pour ne pas tomber dans ces



erreurs. Les chansons nouvelles montrent bien nettement que la Lisette n'est qu'un personnage de fantaisie que Béranger a emprunté au dix-huitième siècle<sup>1</sup>.

Va revoir chaque Lisette  
Qui l'a devancé là-bas.

dit-il quelque part. Ailleurs encore il dit :

Et la beauté tendre et riieuse  
Qui de ces fleurs me couronna jadis,  
Vieille, dit-on, elle est pieuse;  
Tous nos baisers, les a-t-elle maudits?  
J'ai cru que Dieu pour moi l'avait fait naître;  
Mais l'âge accourt qui vient tout effacer;  
O honte! et sans la reconnaître,  
Je la verrais passer!

Il est impossible d'appliquer ces vers, que le poète consacre au souvenir de ses amours volages, à la tendre amie que Béranger ne quittait plus au moment où il écrivait ses dernières chansons. Jamais il n'a donné à personne le droit de mettre un nom qu'il vénérât sur les marges de son livre. Mademoiselle Judith, jusqu'à la fin de sa vie, a séduit tous ceux qui l'ont connue par la délicatesse de son esprit et la grâce sévère de son langage. Il arriva un jour où Béranger fut obligé de parler d'elle au public. On avait eu l'étrange idée d'annoncer le mariage de Béranger « avec sa servante. » Béranger n'exprima pas toute son indignation, mais il la fit sentir sous l'ironie de sa réponse.

<sup>1</sup> Chaulieu avait depuis longtemps chanté une *Lisette*. M. Sainte-Beuve, dans un article fort louangeur (1833), a indiqué le rôle tout à fait imaginaire que le personnage de Lisette a joué dans les *Mercures de France* du dix-huitième siècle et qu'il continua de jouer dans les premières chansons de Béranger.

« Monsieur,

« Vous avez l'obligeance de m'envoyer votre journal depuis le 1<sup>er</sup> juin; mais je dois au hasard de lire aujourd'hui votre numéro du 30 mai.

« On y assure que je viens de me marier, que j'ai épousé ma servante, et que tout Passy a été l'heureux témoin de la noce.

« Parmi toutes les nouvelles fausses qui enrichissent nos journaux, il n'en est pas qui ait pu me surprendre plus que celle-là. Si l'article n'intéressait que moi, je laisserais courir cette nouvelle même à Passy, qui ne se doute guère du plaisir que lui a procuré ce prétendu mariage *in extremis*.

« Mais il faut que vous le sachiez, monsieur, la personne que votre collaborateur désigne comme ma servante, et dont il donne même le nom, ce qui ajoute à l'inconvenance d'une telle fable, est une amie de ma première jeunesse, à qui je dois de la reconnaissance. Plus favorisée que moi par sa position de famille, il y a cinquante ans qu'elle rendait à ma pauvreté bien des petits services d'argent. Pour me rendre service encore, lorsque tous deux nous touchions à la soixantaine, elle voulut bien se charger de tenir mon premier ménage, que me forçait de prendre une tante infirme dont je voulais soigner la vieillesse.

« Vieux amis qui ne nous étions jamais perdus de vue, nous ne nous doutions guère alors que nos cent seize ans, réunis sous le même toit, fourniraient matière aux médisances du feuilleton, et la vieille demoiselle était loin de penser, toute modeste qu'elle est, qu'en la voyant établir autour de moi une économie indispensable à tous deux, on la prendrait



pour la servante du logis, ce qui, après tout, n'eût blessé ni ses sentiments démocratiques ni les miens.

« Je ne croyais, quant à moi, son nom connu que de nos amis communs et de quelques indigents. Grâce à votre collaborateur, monsieur, ce nom est arrivé aux oreilles du public; c'est pourquoi je suis contraint de faire connaître celle qui le porte.

« Vous jugerez donc, je l'espère, l'insertion de ma lettre juste et nécessaire pour détruire l'effet d'un article que je regrette de n'avoir pas connu plus tôt. Je ne me plains pas de l'esprit qui l'a dicté, en ce qui me touche; mais je crois de mon devoir d'apprendre à vos lecteurs que ma vieille amie a toujours eu trop de bon sens pour avoir désiré jamais d'être la femme d'un pauvre fou qui a mis son bonheur en chansons et livré sa vie à la discrétion des journalistes.

« D'après différentes anecdotes inventées sur mon compte, et aussi vraisemblables que celle de mon prétendu mariage, je conclus, monsieur, qu'il y a de ma faute dans tout cela.

« Malgré mon amour de la retraite, le désir d'obliger m'a fait recevoir trop de visiteurs. Jusqu'à ce que la délicatesse et le bon goût empêchent de franchir les murs dont la loi, dit-on, entoure la vie privée, il nous faut, je le vois, fermer bien notre porte. Désormais je vais mettre un verrou à la mienne, et j'aurai l'obligation d'un peu plus de repos à votre spirituel feuilletoniste.

« Remerciez-le donc de ma part, monsieur, et recevez, je vous prie, l'assurance de ma considération distinguée.

« Votre très-humble serviteur,

« BÉRANGER.

« Passy, 5 juin 1848. »

Cependant les besoins augmentaient rapidement dans une maison si ouverte et si généreuse. En 1850, Béranger quitta Passy et se décida à se mettre dans un appartement de pension bourgeoise. Cette pension était d'abord dans le haut de la rue d'Enfer, près du Luxembourg. Peu de temps après, il alla vivre à Beaujon; il y passa ses trois dernières années de santé et de bonheur. Il marchait encore bien, il avait toute sa mémoire, toute sa gaieté, et recevait avec la même joie ses amis.

Béranger aimait beaucoup et accueillait volontiers les jeunes gens. Son amour de la patrie et sa foi dans l'avenir les lui faisait aimer ainsi. A leur tour ils le vénéraient plus encore qu'ils ne l'admiraient.

Pendant plus de vingt ans, ce patronage des jeunes intelligences a été à la fois son plus vif souci et son plaisir le plus doux. S'il venait un ignorant trop hardi, il ne le rudoyait pas; il prenait mille détours ingénieux pour l'amener à de sages études ou à l'oubli des rêves inutiles; si le suppliant montrait dans sa prière même qu'il avait de l'avenir, Béranger devenait sur-le-champ le directeur de sa jeunesse. D'autres poètes se sont plu à payer leurs admirateurs d'ironiques exagérations; Béranger comprenait autrement les charges de sa gloire. Il écrivait à un homme qui avait résolu, dès ses vingt ans, de bien porter le nom de son père :

« Passy, 6 août 1854.

« A monsieur Ernest Legouvé.

« Savez-vous, monsieur, combien est embarrassante, effrayante même, la confiance dont vous voulez bien m'honorer? Quoi! vous me chargez de présider à votre vie littéraire! C'est



certain grand témoignage d'estime que vous me donnez là, et j'en suis touché bien vivement ; mais cela, malheureusement, ne suffit pas pour que j'accepte un mentorat de cette nature. Vous vous accusez d'être venu me voir peu souvent. Eh bien, monsieur, vous expliquez ainsi mon hésitation à répondre à votre lettre, pourtant si aimable.

En effet, comment tracer une règle à suivre à un homme qu'on n'a pas eu le temps d'étudier ? Mais, direz-vous, vous avez lu mes différents essais. Cela suffit-il ? Quelques ouvrages plus ou moins bons (car je ne suis pas aussi sévère envers vous que vous-même) ne donnent que la mesure des facultés de l'esprit ; mais le caractère de l'homme, comment le connaître ? Qu'importe ! diraient tous nos jeunes gens. Il importe beaucoup, selon moi, surtout dans un temps comme le nôtre, où l'on ne peut guère trouver son point d'appui qu'en soi-même. Sans s'élever jusqu'à l'appréciation du caractère, n'avez-vous pas des goûts dominants qui doivent influencer sur la tendance de votre esprit ? Ces goûts, je les ignore. Vous avez eu le malheur d'être ce qu'on appelle un jeune homme heureux ; dès votre entrée dans le monde, le monde vous a souri. Vous convenez qu'aujourd'hui rien ne manquerait à votre félicité si vous n'étiez tourmenté par une ambition de gloire. Hélas ! dans quel coffre vide fouillez-vous pour trouver ce qui, selon vous, manque à votre bonheur ! Mais enfin c'est votre manie : et je voudrais en vain vous en guérir. Quand le sort ne nous refuse rien, il nous fait toujours un don de trop. Eh bien, pauvre enfant, courez donc après la gloire ; c'est un mirage qui vient vous chercher du fond des déserts : prenez bien garde qu'il ne vous y entraîne. Un seul moyen vous est offert pour éviter ce malheur : occupez-vous d'être utile ; c'est la loi que Dieu impose à tout homme ; en littérature, il y

a plus que jamais obligation à cela. Ne faites pas comme tous ceux qui se contentent de l'art pour l'art ; cherchez en vous s'il n'existe pas quelque croyance ou de patrie ou d'humanité à laquelle vous puissiez rattacher vos efforts et vos pensées. Vous avez un cœur noble et bon, un esprit généreux, il n'est pas possible que la société, qui n'a pu les corrompre par ses caresses, ne vous ait pas laissé aussi quelque sentiment d'amour pour vos semblables.

« Eh bien, ce sentiment consulté sera pour vous un guide plus sûr dans vos études et vos travaux que tout ce que pourraient vous dire les hommes les plus doctes. Un sentiment pareil a suffi pour faire de moi, chétif, quelque chose, quelque chose de bien fragile sans doute, mais enfin quelque chose.

« Je vous parle là, monsieur, un langage qui vous étonnera peut-être ; il est si peu d'accord avec ce que vous avez dû entendre dans votre monde ! Mais croyez que je vous donne l'explication de tous mes principes de conduite depuis que j'ai l'âge de raison ; cet âge est venu, pour moi, de bonne heure, parce qu'à quinze ans j'ai été obligé d'être homme et de faire mon éducation moi-même. A ceux qui opposeraient l'exemple d'un grand poète à un pauvre chansonnier et qui vous diraient que Byron n'avait aucune foi je répondrai que Byron, représentant un monde aristocratique qui tombe et s'en va en lambeaux, n'a dû avoir que des croyances négatives ; mais ce sont toujours des croyances, et certes les siennes étaient aussi fortes, en ce sens, que son génie était beau. Croyant l'aristocratie la fleur de l'humanité, et la voyant flétrie, il a dû tout maudire et arriver à cette misanthropie tantôt fougueuse, tantôt ironique, qu'on a si naïvement singée chez nous. Mais qu'est-ce que la misanthropie ? Un amour trompé.



« Vous êtes au temps des amours heureuses ; votre cœur est jeune, ne l'occupez pas que de vous. Étendez le cercle de vos investigations et défiez-vous surtout du monde factice où la fortune vous a placé. Votre esprit, votre âme, trouveront bientôt un aliment pour leurs méditations, et la direction à leur donner vous viendra au jour que vous y penserez le moins. La nature a marqué un emploi à toutes les facultés qu'elle distribue ; il ne faut que chercher. Apprenez, puisque vous pouvez apprendre ; méditez, puisque vous avez du repos ; mais surtout occupez-vous plus des autres que de vous-même. Je sens que tout ce radotage vous paraîtra bien vague, peut-être ridicule. Ne vous gênez pas : vous me demandiez des conseils, je vous ai donné mon secret ; je ne pouvais pas vous rendre mieux : confiance pour confiance. J'espère que vous verrez dans cette lettre une preuve d'amitié et de considération. Croyez à ces sentiments et usez de moi toutes les fois que je vous serai nécessaire, ce ne sera jamais trop souvent.

« A vous de cœur,

« BÉRANGER. »

C'est lorsqu'il eut quitté Beaujon que la santé de Béranger commença à s'altérer. Sa dernière habitation a été celle de la rue de Vendôme.

De nouvelles pertes d'argent et les premières fatigues de la maladie le contraignirent à renoncer aux petites réunions qu'il aimait ; il devint plus triste, et ce fut avec un vrai chagrin qu'il dut renoncer à ses promenades.

C'est ce moment que choisirent des hommes inconsidérés pour calomnier, dans un journal étranger, l'homme qui appartenait dès lors à la mort. Ils l'ont accusé d'avoir accepté en cachette une pension de la cour.

Perrotin a répondu par cette lettre sans réplique :

« Monsieur le rédacteur en chef,

« Un de ces journaux étrangers<sup>1</sup> qui remplissent leurs colonnes de toutes sortes de bruits ramassés on ne sait où, accablait, dans son numéro du lundi 5 janvier 1857 notre poète Béranger en lui reprochant une pension qu'il aurait acceptée d'un auguste personnage, sans en dire un mot à personne, et comme s'il dissimulait une mauvaise action.

« Mon nom n'aurait pas été prononcé dans ces lignes misérables et tout à fait indignes de la presse qui se respecte que j'aurais encore le droit d'y répondre au nom même de Béranger. S'il n'a jamais répondu à aucune espèce de calomnie, il ne peut pas empêcher ses amis d'y répondre en son nom.

« Voici tout simplement le fait d'où cette grosse rumeur est sortie avec tant de mensonge et de venin.

« L'an passé, Sa Majesté l'Impératrice, inquiète de la santé et de la fortune de Béranger, me fit proposer par une personne de sa confiance (le secrétaire de ses commandements), sous la promesse du secret le plus strict, de déposer dans ma caisse une somme annuelle dont je fixerais le chiffre, et que j'offrirais, en mon nom, à Béranger lui-même. Certes, la proposition était digne d'un noble cœur, mais, pour ma part, je n'avais pas le droit de l'accepter. Seul, Béranger avait ce droit-là, et, quand j'eus obtenu la permission de lui faire part de la proposition qui m'était faite, il appren-

<sup>1</sup> Le Journal de Bruxelles.



va tout à fait ma conduite, en disant qu'il n'eût pas compris que j'eusse agi autrement. Il fit plus : il m'écrivit une lettre dans laquelle il manifestait, en termes excellents, la reconnaissance qu'il éprouvait au fond de l'âme pour les bontés qui lui étaient témoignées, ajoutant qu'il n'avait jamais été plus riche qu'en ce moment, qu'il n'avait jamais eu moins besoin d'une fortune plus grande, et que sa reconnaissance était d'autant plus entière, qu'il n'acceptait pas les bienfaits dont on voulait l'honorer.

« Voilà, monsieur, mot pour mot, tout ce qui a été fait, tout ce qui a été dit, et vous partagerez, comme moi, l'indignation que nous fait éprouver le censeur anonyme, lorsqu'en tutoyant Béranger, il lui reproche d'avoir tendu la main à *l'aumône*, et qu'il complète son mensonge en lui disant : *Sois cousu d'or!*

« J'ai pensé qu'il était de notre honneur à tous de relever comme il convient ces perfidies, et que vous seriez content d'honorer, cette fois encore, un homme dont le désintéressement n'a jamais été égalé que par sa charité.

« Agrérez, cependant, les meilleures déférences de votre tout dévoué serviteur,

« PERROTIN,

« Éditeur des *Chansons* de Béranger.

« Paris, 14 janvier 1857. »

Cependant la maladie de Béranger s'aggravait. Sa mémoire s'égarait par instants. M. Charles Bernard, son médecin le plus dévoué, le fils de son ancien ami, M. Joseph Bernard, étudiait

déjà avec inquiétude sa physionomie. M. Trousseau, appelé dès lors pour conjurer le mal inconnu, déclara que ce mal ne se conjurait pas : c'était une hypertrophie du cœur, compliquée d'une maladie de foie. Il promit de faire tous ses efforts pour lutter le plus longtemps possible contre la maladie, et il a tenu sa promesse. Au milieu de ses travaux continuels il a toujours trouvé le temps de visiter et de soigner le malade qu'il avait condamné. Dans les derniers jours de la maladie il vint le voir régulièrement deux fois par jour.

Béranger ne vivait plus que par une espèce de miracle; on craignait de le perdre au commencement de l'hiver de 1856. Son excellente constitution résistait et il retrouvait même par moments sa vivacité. Son âme généreuse ne l'abandonna jamais. Déjà retenu chez lui et presque alité, il ne se plaignait que de ses bonnes œuvres suspendues, et il n'écrivait, d'une écriture souvent obscurcie, que pour venir encore en aide à ses amis et à ses protégés.

Mademoiselle Judith, qui s'était bien soutenue jusqu'à la fin de l'année 1856, devint tout à coup gravement malade : un cancer à l'estomac l'abattit ; elle ne pouvait plus prendre de nourriture, mais son œil résigné et sa douce voix attestaient la force et la sérénité de son esprit. Elle est morte le 8 avril 1857, presque sans agonie, avec un courage et une fermeté dont il y a peu d'exemples. On vit, à son lit de mort, qu'elle avait été digne de partager la vie de son ami. Son nom mérite de rester inscrit à côté du nom de Béranger.

Elle avait environ deux ans de plus que lui. C'est elle qui semblait toutefois devoir lui survivre, et il l'avait d'abord désignée pour son héritière.

Nous voilà arrivés au milieu des images funèbres; tout parle maintenant de cette grande mort du poète.



Il avait, dès 1844, nommé M. Perrotin son exécuteur testamentaire.

« Après de mûres réflexions, et malgré l'intérêt que mon éditeur, M. Perrotin, aura à ma succession par suite des arrangements que j'ai faits avec lui, sûr comme je le suis de sa haute probité et de son dévouement sans bornes, je nomme ledit Perrotin mon exécuteur testamentaire.

« Fait à Passy, le sept juin mil huit cent quarante-quatre.

« PIERRE-JEAN DE BÉRANGER. »

Trois ans après il remettait à M. Perrotin la copie de son testament et accompagnait cette copie d'une lettre que voici :

« A monsieur Perrotin.

« Voici, mon cher Perrotin, la copie de mon testament, ainsi qu'un codicille qui vous nomme mon exécuteur testamentaire. Aussitôt mon décès, je vous autorise à décacheter le tout et à agir dans l'intérêt de Judith, que j'institue ma légataire universelle, et aussi dans votre intérêt, en vous emparant de mes brouillons, de mes chansons, des cahiers que je pourrais ne vous avoir pas encore remis, de la préface pour le volume posthume et de ma biographie, qui sera dans le grand tiroir de mon secrétaire.

Il se trouvera dans mes papiers beaucoup de lettres que je n'aurai pas brûlées; il faut les anéantir, à moins d'un besoin impérieux; surtout, il n'en faut donner aucune aux quêteurs d'autographes. Quant à celles que j'ai remises en paquets, et qui sont dans mon secrétaire, il en est aussi qu'il faudra brû-

ler; mais que ce ne soit que lorsqu'on sera bien sûr qu'elles sont sans utilité; s'il se retrouvait quelques vieux manuscrits de moi, vers ou prose, qu'il n'en soit rien publié, je vous en prie; c'est assez de mes chansons, auxquelles, d'ailleurs, d'autres publications pourraient nuire. Il existe un manuscrit de moi entre les mains de M. F\*\*\*\*\*. Je le lui ai donné à condition de ne pas le rendre public. Je ne sais plus bien ce qu'il est; le sujet est les *Contes de la Fontaine*. Je maintiens la défense de publier, à laquelle M. F\*\*\*\*\* m'a promis de se soumettre.

« J'en viens à la publication du volume que je laisse, des chansons de ma vieillesse. Je voudrais vous enseigner des amis à consulter sur la valeur de ces chansons et sur les fautes de corrections que mes copies peuvent contenir; mais vous connaissez assez ceux de mes amis que vous devez consulter, surtout devant imposer à votre imprimeur, quel qu'il soit, un prote très-intelligent, et qui sache au moins la mesure d'un vers.

« Ce que je vous recommande expressément, c'est, aussitôt ma mort, d'exiger de Judith qu'elle fasse son testament, et cela, dans l'intérêt de ceux de nos amis qu'elle doit avoir l'intention d'avantager et que j'avantagerais moi-même, si je mourrais le dernier; ce serait manquer à ma mémoire que de se laisser aller aux larmes au lieu de remplir mes intentions.

« Quant à mes obsèques, si vous pouvez éviter le bruit public, faites-le, je vous prie, mon cher Perrotin; j'ai horreur, pour les amis que je perds, du bruit de la foule et des discours à leur enterrement. Si le mien peut se faire sans public, ce sera un de mes vœux accomplis. A mon testament resté chez moi se trouve jointe, en forme de codicille, une approbation de l'acte passé entre nous pour notre marché; quoique



superflue, cette approbation contient l'ensemble de vos droits sur mes manuscrits, ce qui peut servir à l'occasion.

« Il me reste à vous recommander mon plus vieil ami, Antier, dont la vieillesse pourrait n'être pas heureuse. Je vous prie de veiller à ce qu'il ne manque pas, et, si la Biographie que je laisse obtient un peu de succès, assurez-lui une pension; cela, bien entendu, dans le cas où son emploi viendrait à lui manquer. Judith devra se charger de faire quelque chose pour la fille aînée d'Antier, ce qui sera utile pour tous les deux.

« Voici à peu près ce que j'avais à vous dire, en vous remettant une copie de mon testament et du codicille qui l'accompagne. Tous deux sont de dates déjà bien anciennes.

« On a parlé du retour du choléra. J'ai voulu revoir mes dispositions, et n'ai trouvé rien à y changer; mais j'ai pensé à accomplir l'idée que j'avais depuis longtemps de vous confier le duplicata de ces actes, dont vous avez besoin pour remplir vos fonctions d'exécuteur testamentaire. Je vous les remets donc et compte trop sur votre attachement pour m'excuser des embarras que cela pourra vous causer.

« Tout à vous,

« BÉRANGER.

« Paris, 14 novembre 1847. »

Peut-être faut-il remarquer les recommandations que Béranger fait à son éditeur, au sujet de ses *Chansons posthumes*.

En 1851 Béranger ajouta un codicille à son premier testament : ce fut pour demander formellement qu'on lui fit de simples obsèques et qu'on évitât le bruit autour de sa tombe.

« Lorsque arrivera mon décès, je prie deux de mes amis qui seront présents de ne pas permettre qu'on prenne aucun moyen de conserver mes restes. Je les prie aussi de me faire enterrer le plus simplement possible, dans le cimetière le plus voisin. De plus, je leur recommande expressément de ne donner connaissance de ma mort aux journaux que lorsque l'inhumation sera terminée. » Béranger ajoutait : « Je recommande aussi, j'ordonne même, s'il me convient d'employer ce mot, que toutes les lettres qu'on pourra trouver dans mes tiroirs de secrétaire, de commode, dans tous les coins de mon logis, soient brûlées à ma mort, sans qu'il en soit distraité d'autres que celles qui seraient relatives à mes affaires particulières. »

Ce codicille est du 1<sup>er</sup> mars 1851.

Après la mort de mademoiselle Judith Béranger écrivit un second testament d'une main déjà tremblante.

« Paris, le 18 mai 1857.

« Ceci est mon testament.

« J'institue et nomme, par le présent, M. Perrotin (Charles-Aristide) mon légataire universel, et lui donne en conséquence la totalité des biens que je laisserai au jour de mon décès<sup>1</sup>.

« DE BÉRANGER. »

Ces tristes pages écrites, il attendit. Le jour où mademoiselle Judith fut enterrée, il voulut la suivre jusqu'à la tombe;

<sup>1</sup> La modeste fortune de Béranger a été partagée par son légataire universel entre les personnes auxquelles Béranger lui-même l'eût répartie. Les rentes sur lesquelles quelques pauvres vieillards comptaient chaque mois leur sont assurées, et le prix du mobilier de la chambre mortuaire, qu'il eût été trop cruel de voir dispersé, a été donné à la commune de Châtillon.



il ne put aller que jusqu'à l'église, appuyé péniblement au bras d'un ami, et, le cœur gros de douleurs étouffées, il rentra dans son appartement désert. Les soins empressés, les consolations de ses amis, le fortifièrent pour l'apparence; il fit ce qu'il put pour supporter encore sa vie affligée et meurtrie; mais la maladie et le chagrin ne devaient lui laisser que bien peu de jours, et des jours bien tristes!

Il s'appesantissait d'une manière de plus en plus inquiétante. Souvent, lorsqu'on lui parlait, il oubliait soudain la conversation et fixait son regard, ce regard qu'on n'oublie pas, sur des images invisibles. Parfois il sortait de ces contemplations intérieures et se réveillait avec de douces paroles. Dès lors l'inquiétude n'eut plus de repos. Il fallut qu'un médecin particulier, M. Jabin, donnât au malade des soins continuels. On crut devoir recourir aussi à l'expérience spéciale de M. Bouillaud, qui vint deux fois et confirma l'arrêt de M. Trousseau.

Vers la fin de juin, par les rudes chaleurs, la crise du déchirement définitif se manifesta : on avait déjà vu s'obscurcir cette limpide intelligence. Cet esprit si animé avait pu s'affaiblir! Cet œil si vif s'était voilé déjà! L'anxiété publique n'eut plus de bornes dès qu'un journal eut annoncé le péril où était Béranger.

Ses anciens amis, ses nouveaux amis, les amis intimes, les amis inconnus, Paris entier accourut dans la rue de Vendôme. On venait consulter dès le grand matin les bulletins de santé, et le plus petit signe funeste augmentait la douleur de tous.

MM. Lamartine, Odilon Barrot, Barthélemy Saint-Hilaire, vinrent voir Béranger. Ses plus anciens amis, MM. Thiers, Mignet, Lebrun et Cousin, le visitèrent presque tous les jours.

Ils étaient liés depuis bien des années par une vive amitié.

C'est en revoyant ces anciens amis que Béranger sentit son esprit se réveiller et son mal s'adoucir. Il leur parlait avec tendresse et avec enjouement. Un jour qu'il s'entretenait de ses poésies avec une modestie défiante, M. Thiers lui dit : « Savez-vous comment je vous appelle, Béranger? Je vous appelle l'Horace français. — Qu'en dira l'autre? » répondit-il avec un sourire. Un autre jour il parla de Dieu et de l'avenir avec des paroles étranges et d'une voix inspirée.

Mais ces heures de réveil furent bien rares.

La sœur de Béranger, religieuse cloîtrée, ne le voyait qu'une fois l'an depuis son entrée en religion. Elle vint le voir, autorisée par l'archevêque et accompagnée d'une autre religieuse. La porte lui fut ouverte; elle embrassa son frère, reçut ses embrassements, se retira et ne put revenir; mais elle témoigna sa reconnaissance aux amis de Béranger et envoya chaque jour chercher des nouvelles. M. l'abbé Jousset, l'ancien curé de Passy, devenu curé de Sainte-Élisabeth, avait retrouvé Béranger dans sa paroisse. Ils avaient parlé encore de leurs pauvres. Lorsque la maladie de Béranger sembla toucher à son terme, M. le curé lui vint rendre visite. Leurs conversations furent rares, très-courtes et peu importantes. Il y en a une, la dernière, que l'on a racontée de manières bien différentes. Au moment où M. l'abbé Jousset, pour se retirer, tendait la main à Béranger, Béranger lui dit d'une voix nette : « Votre caractère vous donne le droit de me bénir. Moi aussi, je vous bénis. Priez pour moi et pour tous les malheureux : ma vie a été celle d'un honnête homme. Je ne me rappelle rien dont j'aie à rougir devant Dieu. »

Le 28 juin, on avait cru que Béranger allait mourir dans la journée. L'excessive chaleur l'accablait et exaspérait ses souff-



frances; mais le temps se rafraîchit; il vécut quelques jours encore. C'était à qui le veillerait, à qui le soignerait, à qui mettrait le pied sur le seuil de sa porte.

Plusieurs dames, quand le mal fut à son comble, réclamèrent le privilège de leur ancienne amitié et envièrent à madame Antier les fatigues de son admirable et opiniâtre dévouement, en ces longues journées et en ces nuits plus longues encore<sup>1</sup>.

Béranger, le 15 juillet, s'était trouvé un peu mieux vers midi; il avait reconnu ses amis, il avait même prononcé quelques mots; il avait retrouvé un souffle de gaieté douce, il avait souri quand M. Ségalas<sup>2</sup>, en lui tâtant le pouls, lui parlait de la foule accourue autour de sa maison, de cette foule dont le flot assiégeait sans relâche l'escalier et qui se retirait avec tant de peine. Le soleil était au plus haut point de sa course; il jetait un jour brillant sur les fenêtres. Comme Goëthe à son lit de mort, Béranger fit signe pour qu'on ouvrit les persiennes et appela la lumière d'un œil avide. Il ne se croyait pas frappé sans espérance; il murmura: « *Un mois, un mois et*

<sup>1</sup> Voici les noms des personnes qui ont veillé Béranger dans sa maladie.

M. et madame Antier, M. Perrotin, journellement;

MM. les docteurs Ch. Bernard, Jabin, Charles Lasègue;

MM. Edmond Arnould, Paul Boiteau, Victor Bonnet, Onésime Borgnon, Broc, Chevallon, Donneau, Gallet, Savinien Lapointe, Charles Thomas. Un seul nom manque à cette liste; c'est celui de M. Béjot. Il était retenu dans son lit par de cruelles douleurs qui n'ont cessé qu'après la mort de Béranger.

D'autres amis anciens, MM. Cauchois-Lemaire, Bernard de Rennes et Joseph Bernard, par exemple, auraient voulu pouvoir ne quitter jamais l'illustre ami qu'ils allaient perdre.

<sup>2</sup> M. Ségalas, dès que Béranger habita la rue Vendôme, offrit ses services toutes les fois qu'il y eut besoin d'un médecin. Il avait déjà soigné Béranger dans une hémorrhagie; aux derniers jours, il ne cessa de venir le voir et d'offrir encore ses services.

*demi*, » quand le médecin lui dit qu'il fallait attendre patiemment une guérison, hélas! impossible.

Le matin, M. Mignet l'avait trouvé pesamment endormi, la tête soutenue par une bandelette attachée au fauteuil. Quelques instants après, Manin entra; mais Béranger, qui s'éveillait dans la stupeur, ne le reconnut pas et ne put dire un mot à Manin, qui pleurait.

La nuit fut douloureuse. M. le docteur Lasègue, ami de la maison, avait veillé le malade. Le 16, dès le matin, la chaleur devint grande. Un orage chargeait les airs. Dans la cour, encombrée de monde, un pressentiment funèbre était déjà descendu; tous les visages disaient que la douleur publique n'avait plus même une ombre d'espoir. Le docteur Trousseau venait de déclarer que le pouls se perdait et que l'heure dernière ne tarderait plus. Au haut de l'escalier, des voix étouffées s'entendaient à peine; le vent pénétrait dans les corridors et dans l'appartement; les portes ouvertes, les volets fermés, tremblaient dans l'ombre; il n'y avait, dans la chambre même de Béranger, que les amis intimes: M. et madame Antier, M. Perrotin, M. Vernet, arrivé le matin même, madame Vernet, M. Thomas, le payeur central du ministère des finances, M. Lebrun, de l'Académie française, M. Paul Boiteau, le plus jeune des amis de Béranger, et les deux servantes. On attendait l'orage et le trépas.

Assis dans son grand fauteuil, au milieu de la chambre, le dos tourné aux fenêtres, la tête penchée à droite, Béranger était là comme une proie pour la mort; ses jambes, recouvertes d'un drap, faisaient effort pour se dégager des souffrances; sa respiration était haletante; ses lèvres, à demi closes, ne laissaient sortir de sa bouche que de vaines paroles; son front était mouillé d'une sueur douloureuse, ses mains



n'avaient plus qu'un geste sans signification, son œil obscurci luttait contre la nuit tombée subitement du ciel, et semblait chercher avec inquiétude des images amies. Pas une plainte sur ce visage qu'une si vive intelligence avait animé si longtemps !

Le tonnerre retentit, la pluie tombe à flots; les éclairs, traversant les hauts arbres du jardin, pénètrent dans la chambre silencieuse. Béranger respire avec un peu plus de liberté. Les signes de croix que fait, à chaque coup de foudre, l'une des bonnes, agenouillée devant lui, ne l'étonnent pas; il n'a pas l'air de s'apercevoir de l'orage; il appuie sa tête sur sa main droite et regarde vaguement ceux qui l'entourent.

L'air rafraîchi lui donne une apparence de réveil qui ralentit mélancoliquement le désespoir de ceux qui l'entourent. Béranger allait mourir avant le coucher du soleil !

Il regardait de temps en temps ses amis d'un œil fixe et doux; on le faisait boire, on lui mettait de la glace, sa dernière nourriture, sur les lèvres; on approchait encore une fois de sa main sa tabatière de platine qu'il aimait tant, et ses doigts se sont rappelés, une fois encore, un geste accoutumé. Mais il n'y avait plus de volonté suivie dans ces regards et dans ces mouvements. On l'embrassait alors, et, lui tenant la main, sa main inerte, on pleurait derrière son fauteuil. Malgré soi la pensée s'obstinait à oublier l'homme expirant pour n'envisager que sa gloire.

Vers deux heures, l'agonie fit sentir ses étreintes; elles furent cruelles. Béranger a beaucoup souffert avant de mourir. M. Lebrun, épuisé d'inquiétude, venait de se retirer dans la chambre voisine. Peu d'instant auparavant MM. Mignet, Thiers et Cousin avaient vu pour la dernière fois leur ami. Béranger est mort à quatre heures trente-cinq minutes entre

les bras de ses amis, serrant la main de M. Antier. L'un des médecins comptait les dernières pulsations: le pouls s'arrêta. Tout était fini.

On se rappelle la tristesse extraordinaire qui se répandit dans tout Paris sur la fin de la soirée et qui semblait se promettre pour le lendemain une manifestation solennelle.

Quelques heures après que Béranger eut succombé, le ministre d'État fit savoir que le gouvernement, désirant honorer le poète par un témoignage public, se chargeait du soin des funérailles. L'État remplaçait la famille absente, et l'exécuteur testamentaire n'avait plus de mission à remplir. Il fit remettre au ministre la copie de la lettre où Béranger, exprimant son dernier vœu, souhaitait que ses funérailles pussent répondre par leur simplicité aux habitudes de toute sa vie. Le gouvernement prit sur-le-champ ses mesures, il s'arma du vœu du poète, et dans la nuit même furent posées ces affiches :

« OSÈQUES DE BÉRANGER.

« La France vient de perdre son poète national !

« Le gouvernement de l'Empereur a voulu que des honneurs publics fussent rendus à la mémoire de Béranger. Ce pieux hommage était dû au poète dont les chants, consacrés au culte de la patrie, ont aidé à perpétuer dans le cœur du peuple le souvenir des gloires impériales.

« J'apprends que des hommes de parti ne voient dans cette triste solennité qu'une occasion de renouveler des désordres qui, dans d'autres temps, ont signalé de semblables cérémonies.

« Le gouvernement ne souffrira pas qu'une manifestation tu-



multueuse se substitue au deuil respectueux et patriotique qui doit présider aux funérailles de Béranger.

« D'un autre côté, la volonté du défunt s'est manifestée par ces touchantes paroles :

« Quant à mes obsèques, si vous pouvez éviter le bruit public, faites-le, je vous prie, mon cher Perrotin. J'ai horreur pour les amis que je perds du bruit de la foule et des discours à leur enterrement. Si le mien peut se faire sans public, ce sera un de mes vœux accompli. »

« Il a donc été résolu, d'accord avec l'exécuteur testamentaire, que le cortège funèbre se composera exclusivement de députations officielles et des personnes munies de lettres de convocation.

« J'invite la population à se conformer à ces prescriptions. Des mesures sont prises pour que la volonté du gouvernement et celle du défunt soient rigoureusement et religieusement respectées.

« Le sénateur, préfet de police,

« PIÉTRI. »

Pendant que se faisaient les préparatifs de la fête funèbre, les amis veillaient à côté des restes du poète expiré. A onze heures et demie du soir, M. Perrotin obtint l'autorisation nécessaire pour la prise d'une empreinte des traits de Béranger. On l'avait replacé sur son lit. La mort avait effacé les marques de la maladie, elle avait calmé et ennobli le visage<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Un sculpteur habile dans son art a été chargé par M. Perrotin de faire un dernier buste, exact et authentique, de Béranger. Personne autre que lui, pendant la dernière veille, n'a été admis à dessiner ou à modeler le visage du poète, et aucune des images qu'on a répandues dans le public, soit en gravure, soit en épreuves photographiques, ne présente le caractère ni même l'apparence de la vérité.

Le lendemain matin les amis de Béranger l'ensevelirent<sup>1</sup>.

Pendant ce temps les rues s'emplissaient ; une armée se rangeait sur le chemin et tout un peuple accourait. La douleur publique, surprise par la rapidité de la cérémonie, n'en fut que plus profonde. La multitude inconnue, la nation tout entière avait compris qu'elle perdait son ami le plus cher et sa gloire la plus pure. Dès les premiers pas, en quittant la maison mortuaire, on vit quelle grande journée devait être ce jour de deuil. Du milieu de la rue Vendôme, les hauteurs de la rue Meslay apparurent comme un cirque rempli : toutes les têtes étaient découvertes ; le recueillement avait fermé toutes les bouches. Aucun pinceau ne reproduira les scènes touchantes de ces funérailles, les flots d'hommes, de femmes et d'enfants que contenait avec peine sur le boulevard une longue haie militaire et qui voulaient saluer le char funèbre. Les bornes, les balcons, les toits, étaient couverts d'une foule

<sup>1</sup> PROCÈS-VERBAL DE LA MORT ET DE L'ENSEVELISSEMENT DE BÉRANGER.

« Le 16 juillet 1857, à quatre heures trente-cinq minutes du soir, Béranger, après une courte mais très-douloureuse agonie, rendit le dernier soupir.

« Le gouvernement, instruit immédiatement de ce triste événement, décida, comme on le sait, que l'enterrement aurait lieu *le lendemain à midi* et par les soins de l'État.

« Toutes les mesures durent être prises avec la plus grande rapidité. Le soir même, à neuf heures, le médecin vérificateur vint faire la visite du corps.

« Le 17 juillet, à neuf heures et demie du matin, MM. Perrotin, Antier et le docteur Charles Bernard, se trouvant réunis, le docteur Charles Bernard, d'accord en cela avec les docteurs Trouseau et Jabin, s'assura de nouveau d'un décès que tous les signes de la mort indiquaient suffisamment. MM. Perrotin, Antier et Charles Bernard procédèrent seuls à l'ensevelissement et à la mise dans une bière en plomb de leur ami P. J. de Béranger.

« Fait à Paris, rue de Vendôme, 5, le 17 juillet 1857, à dix heures du matin.

« Ont signé :

« PERROTIN, ANTIER et CHARLES BERNARD. »



frémillante et attendrie. Aux cris de *Honneur, honneur à Béranger!* (quelle oraison funèbre!) succédaient de profonds silences; le respect et l'admiration se montraient et éclataient tour à tour avec une constante unanimité. Le plus beau spectacle, ce fut quand on arriva aux bords du canal Saint-Martin pour le traverser lentement : un peuple entier, si loin que l'œil plongeait, avait envahi l'espace; les maisons et les rues n'avaient pu le contenir. Les bateaux du canal tremblaient sous le fardeau de cette foule innombrable qui, des deux côtés, s'était rangée en amphithéâtre, et dans laquelle tant de cœurs palpitaient.

On avait paru craindre un grand tumulte. Paris a respecté religieusement les funérailles de son poète illustre et de son plus cher enfant.

Nous n'aurions, pour toute épitaphe, qu'à graver sur sa tombe ces vers qu'il a écrits pour nous :

Vous triompherez des tempêtes  
Où notre courage expira;  
C'est en éclatant sur nos têtes  
Que la foudre nous éclaira.  
Si le Dieu qui vous aime  
Crut devoir nous punir,  
Pour vous sa main ressème  
Les champs de l'avenir.

Ces vers attesteront les souffrances, les efforts, le génie de nos pères et ils soutiendront notre espérance; ils diront dans la postérité à l'aurore de quels jours pénibles est né le chanteur que nous pleurons aujourd'hui et sur quels horizons pleins de joie sa muse tenait son regard attaché.

## NOTES

### I

Béranger ne ressemblait guère à la plupart des portraits qu'on a donnés de lui. Nous avons mis dans ce livre une gravure à l'eau-forte d'un dessin de Charlet, qui date de 1854 et qui est un croquis d'une grande vérité. C'est d'après ce dessin qu'a été modelée une figurine de bas-relief qu'on a fort bien accueillie, la croyant inspirée de l'original et qui n'a en soi aucune valeur historique.

Il semble que les écrivains aient pris à tâche d'être encore moins fidèles à la vérité dans leurs descriptions que les artistes dans leurs figures. A en croire des esquisses récentes, on se tromperait fort sur la physionomie de Béranger et les habitudes de sa vie privée. Rien en lui ne sentait, comme on l'a dit, l'homme qui a voulu vivre dans une retraite trop étroite, et il n'avait de rustique que ce que Chateaubriand a loué en lui, je ne sais quelle franchise peinte sur le visage.

Sa taille, fort exactement proportionnée, atteignait à peine cinq pieds un pouce, mais sa tête le grandissait d'une coudée, et c'était sur cette tête seule que le regard se portait. Elle était forte et d'une structure tout à fait extraordinaire : la



boîte osseuse du cerveau était d'une capacité singulière<sup>1</sup> et s'avancait vers le front comme si elle eût contenu avec peine une pensée trop puissante. Dès vingt-trois ans, Béranger était devenu chauve ; il y avait gagné cet air si doux dans la jeunesse et plus tard si vénérable d'un homme que la vie a lassé et d'un patriarche qui se repose. D'ailleurs, le peu de cheveux qui lui restaient, d'une couleur blonde qui avait fort peu blanchi, et qu'il laissait croître et retomber sur ses épaules, encadraient de la façon la plus aimable son aimable visage.

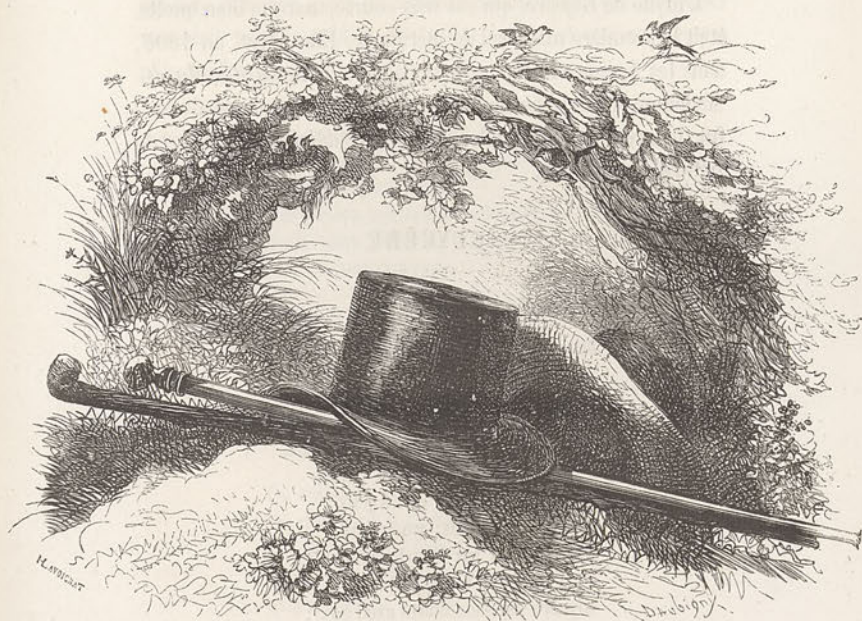
La fermeté du caractère était empreinte dans tous ses traits ; mais on y lisait aussi la douceur de son âme. Ses grands yeux bleus, saillant un peu de l'orbite, avaient une expression que nul ne pouvait oublier. Vers la fin de sa vie, ils s'étaient voilés et obscurcis ; mais ils avaient conservé, jusque dans le trouble de la vue, la sérénité du regard, et ils vous parlaient encore avec bonté lorsque sa bouche était déjà muette. Si une grande pensée avait traversé son esprit, un vif éclair en jaillissait, et l'indignation pouvait les enflammer. Sa bouche surtout était d'un dessin remarquable : de ses lèvres arquées partaient à la fois le sourire de la bienveillance et le sourire de l'ironie. Les belles paroles en coulaient sans cesse, vibrantes et harmonieuses. Cette voix d'un timbre presque toujours agréable et doux trouvait au besoin des notes sévères. On a remarqué, dans les dernières journées, son accent prophétique ; il résonne encore à nos oreilles.

Longtemps maladif, Béranger a été dans sa jeunesse délicat, chétif même, et, comme il l'a dit, sujet à de très-fréquentes et cruelles migraines dont l'âge l'avait en partie délivré. Son air, « fin et voluptueux, » avec grâce, n'était pas sans mélancolie ; jamais il n'a été négligé : il était simple. Sa main était petite, souple et fine. C'était un grand marcheur ; il

<sup>1</sup> Circonférence, 0<sup>m</sup> 59 ; plus grande longueur, 0<sup>m</sup> 21.

avait le pas ferme et léger. Presque toutes ses chansons sont nées pendant ses promenades.

Son costume était celui d'un pasteur protestant. Ses vêtements simples, toujours de couleur foncée, et son large chapeau de feutre souple lui seyaient mieux qu'à personne. Il avait respecté les modes d'autrefois et nouait sa cravate autour d'un grand col de chemise relevé comme aux temps de sa jeunesse ; mais la simplicité même de ce costume n'avait rien d'affecté : elle ne recherchait que l'aisance et l'ampleur.





Béranger a inséré dans sa *Biographie* quelques-unes des chansons de sa jeunesse. Nous aurions pu, en relisant les recueils littéraires du temps de l'Empire, y trouver quelques autres chansons et divers morceaux qui ont paru alors et qu'il serait curieux de rassembler. Mais nous avons pensé qu'il fallait seulement citer ici celles qui offrent un intérêt spécial.

L'idylle de *Glycère*, qui est très-courte, marque bien quelle était la première manière de Béranger. Elle parut, en 1805, dans les *Saisons du Parnasse* et dans l'*Almanach des Muses*. Mademoiselle Pauline de Meulan (plus tard madame Guizot) fut la première à signaler, dans le *Publiciste*, la grâce et le naturel de ces vers.

### GLYCÈRE

IDYLLE

UN VIEILLARD.

Jeune fille au riant visage,  
Que cherches-tu sous cet ombrage ?

LA JEUNE FILLE.

Des fleurs pour orner mes cheveux.  
Je me rends au prochain village  
Avec le printemps et les jeux ;  
Bergers, bergères, amoureux,  
Vont danser sur l'herbe nouvelle ;  
Déjà le sistre les appelle.  
Glycère est sans doute avec eux :  
De ce hameau c'est la plus belle ;  
Je veux l'effacer à leurs yeux.  
Voyez ces fleurs, c'est un présage...

LE VIEILLARD.

Sais-tu quel est ce lieu sauvage ?

LA JEUNE FILLE.

Non, et tout m'y paraît nouveau.

LE VIEILLARD.

Là repose, jeune étrangère,  
La plus belle de ce hameau :  
Ces fleurs, pour effacer Glycère,  
Tu les cueilles sur son tombeau.

C'est de 1805 que datent également les couplets qui suivent. Ils parurent dans l'*Almanach littéraire* de 1805 : c'était la préface préparée pour un volume de chansons que Béranger semblait vouloir publier dès cette époque et qui est devenu plus tard le recueil de 1815.

Mes amis, accueillez ce livre ;  
Au triste oubli ma muse y livre  
Ses joyeux sons.  
Des siècles bravons la mémoire ;  
De la vôtre j'attends la gloire  
De mes chansons.

Rappelez-vous qu'elles sont nées  
Au sein des heures fortunées  
Que nous passons ;  
Soit de jeunesse ou de folie,  
Un souvenir toujours se lie  
A des chansons.

Qu'aux lieux où règne l'étiquette  
On dédaigne la chansonnette :  
Nargue aux façons.  
Chantons, et dans son vol rapide  
Que du temps le front se déride  
A nos chansons.

La vie est une longue enfance ;  
Nous sommes tous de l'espérance



Les nourrissons :  
Pleurons-nous un hochet frivole,  
Elle nous berce et nous console  
Par des chansons.

Pour nous que l'amitié rassemble,  
Nous devons de chanter ensemble  
A ses leçons :  
Chant d'amour, de peine ou d'ivresse,  
Sa douce voix s'unit sans cesse  
A nos chansons.

Avant vous s'il faut que je meure,  
Séparés au plus pour une heure,  
Point d'oraisons ;  
Dansez tous en rond sur ma cendre,  
Amis, et ne faites entendre  
Que des chansons.

Béranger a cité lui-même dans sa *Biographie* trois vers de la méditation qu'il lut à Lucien Bonaparte. Cette élégie, écrite vers 1802, contenait ce beau passage :

Nos grandeurs, nos revers, ne sont point notre ouvrage :  
Dieu seul mène à son gré notre aveugle courage ;  
Sans honte succombez, triomphez sans orgueil,  
Vous, mortels, qu'il plaça sur un pompeux écueil.  
Des hommes étaient nés pour le trône du monde,  
Huit siècles l'assuraient à leur race féconde ;  
Dieu dit : soudain aux yeux de cent peuples surpris  
Et ce trône et ces rois confondent leurs débris.  
Les uns sont égorgés, les autres en partage  
Portent, au lieu de sceptre, un bâton de voyage,  
Exilés et contraints, sous le poids des rebuts,  
D'errer dans l'univers, qui ne les connaît plus.

Spectateur ignoré de ce désastre immense,  
Un homme enfin, sortant de l'ombre et de l'enfance,  
Paraît. Toute la terre, à ses coups éclatants,  
Croît, dès le premier jour, l'avoir connu longtemps.

Il combat, il subjuge, il renverse, il élève ;  
Tout ce qu'il veut de grand, sa fortune l'achève.  
Nous voyons, lorsqu'à peine on connaît ses desseins,  
Les peuples étonnés tomber entre ses mains.  
Alors son bras puissant, apaisant la victoire,  
Soutient le monde entier, qu'ébranlait tant de gloire.  
Le Très-Haut l'ordonnait. Où sont les vains mortels  
Qui s'opposaient au cours des arrêts éternels ?  
Faibles enfants qu'un char écrasa sur la pierre,  
Voilà leurs corps sanglants restés dans la poussière.

Au milieu des tombeaux qu'entourait la nuit,  
Ainsi je méditais, par leur silence instruit.  
Les fils viennent ici se réunir aux pères  
Qu'ils n'y retrouvent plus, qu'ils y portaient naguère,  
Disais-je, quand l'éclat des premiers feux du jour  
Vint du chant des oiseaux ranimer ce séjour.  
Le soleil voit, du haut des voûtes éternelles,  
Passer dans les palais des familles nouvelles :  
Familles et palais, il verra tout périr !  
Il a vu mourir tout, tout renaître et mourir,  
Vu des hommes produits de la cendre des hommes ;  
Et, lugubre flambeau du sépulcre où nous sommes,  
Lui-même, à ce long deuil fatigué d'avoir lui,  
S'éteindra devant Dieu, comme nous devant lui.

Dès 1833, M. Sainte-Beuve a loué quelques autres pièces qu'il lui avait été donné alors de connaître et qui datent du même temps. Ainsi un poème idyllique en quatre chants, intitulé le *Pèlerinage*, et la *Courtisane*. « La *Courtisane*, idylle de cent trente vers, disait M. Sainte-Beuve, exprime avec sentiment, naïveté et élégance, les remords et les larmes d'une villageoise pervertie qui revient un moment visiter les campagnes natales et qui voit de loin fumer le toit de la chaumière maternelle. On pourrait donner toute cette *Courtisane* sans en changer un vers, et elle ne ferait pas honte à ses cadettes de haute renommée. »



Voici un curieux couplet que nous transcrivons avec plus de plaisir que tout autre morceau, non pas pour sa valeur littéraire, mais parce qu'il a été écrit en 1795.

C'était à Péronne, et Béranger avait quinze ans. Les jeunes filles de la ville devaient rendre aux jeunes garçons, pour la Saint-Nicolas, une petite fête qui leur avait été offerte à elles-mêmes pour la Sainte-Catherine. Une cousine de Béranger, à peu près du même âge que lui, le pria de faire pour ses compagnes un couplet de circonstance. Il fit celui-ci :

Air : *Avec le jeu dans le village.*

Jeunes gens, la reconnaissance  
A composé notre bouquet :  
Pour fleurs nous portons la décence  
Et pour compliment un couplet.  
Amitié, gaieté, badinage,  
Voilà ce que nous apportons;  
Ce qu'au reste prescrit l'usage,  
C'est de vous que nous l'attendons.

Le couplet fut chanté et applaudi. « Eh bien, Félicité, demandait le lendemain Béranger à sa cousine, as-tu chanté? — Oui, et tes amis te feront compliment. — Et après? — On a fait recommencer. — Voilà tout? — Qu'y avait-il encore? — Rien, rien. » Et Béranger courut se moquer des jeunes garçons de Péronne, qui n'avaient pas su prendre un baiser offert si gracieusement.

Ce couplet, fait à quinze ans, dans l'atelier de l'imprimeur Laisnez, est sans doute l'un des premiers essais de Béranger.

FIN DE L'APPENDICE.

## NOTES

### BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

RÉDIGÉES

### PAR BÉRANGER

sur

LES CHANSONS PUBLIÉES PAR LUI AVANT 1825

Dans un exemplaire de l'édition de 1821, en 2 volumes in-18, Béranger a placé une centaine de notes écrites sur des feuilles volantes. « Quelques notes sur mes chansons, commencées en 1826, — à Perrotin, » a-t-il mis sur la couverture du premier volume.

L'éditeur se réservait de placer ces notes au bas des chansons auxquelles elles se rapportent, lorsqu'il entreprendrait une édition définitive des chansons complètes de Béranger; mais il a paru que le caractère de ces notes, qui sont assez longues, motivait une publication particulière et qu'elles formaient un supplément naturel pour *Ma Biographie*<sup>1</sup>. Ce sont en effet des notes le plus souvent biographiques. Elles

<sup>1</sup> De cette manière, tous les anciens souscripteurs des *Chansons de Béranger* posséderont ces *Notes* sans avoir à acquérir d'édition nouvelle.



achèveront de peindre l'homme et de raconter l'histoire du poète.

A la fin du second volume de l'édition qu'il annotait, Béranger a mis cette note dernière :

« Toutes les notes comprises dans ces deux volumes ont été écrites avant la Révolution de juillet 1830. L'auteur ne croit pas devoir y faire de changements. Quand elles verront le jour, ce qui ne sera probablement qu'après sa mort, il faudra peut-être que l'éditeur prenne la peine de les revoir et d'en expliquer ou d'en compléter quelques-unes, au risque d'ajouter des notes à des notes, si tout cela mérite d'être publié. »

Ces notes, écrites de 1826 à 1830, précèdent de dix ans le travail que Béranger a composé sur sa vie : ce sont comme des matériaux préparatoires.

On trouvera donc ici quelques remarques et quelques pensées qui se retrouvent dans *Ma Biographie*, exprimées quelquefois d'une même manière; on y trouvera aussi des remarques et des pensées nouvelles. A la suite de l'histoire générale de Béranger, ces écrits biographiques et littéraires ont une physionomie particulière qui a son prix. Ce n'est pas un de leurs moindres mérites que de faire en détail l'histoire de ses plus importantes chansons. Béranger y a marqué plus vigoureuusement que partout ailleurs la trace des efforts qu'il a faits pour donner à la chanson un rang dans la littérature et pour soutenir son rôle de 1815 à 1830.

*Ma Biographie* a été trop bien accueillie pour qu'on ne donne pas le plus tôt possible au public cette partie si originale des œuvres inédites de Béranger. (*L'Éditeur.*)

## PREMIÈRE PRÉFACE (1815)

NOTE I. — *Au titre.*

Cette préface, que le libraire Eymeri exigea, se trouve en tête du volume de chansons publié chez lui en novembre 1815 et qui porte la date de 1816. Ce volume, qui contenait à peu près les quatre-vingts premières chansons des éditions postérieures, ne donna lieu contre l'auteur à aucune poursuite, et l'on ne parut même pas penser alors à lui ôter la modique place d'expéditionnaire qu'il occupait dans les bureaux de l'Université depuis 1809.

Plusieurs de ces chansons furent pourtant incriminées en 1821, lors de leur réimpression et malgré la prescription invoquée.

Longtemps après la publication de ce premier volume, on fit savoir à Béranger que, s'il en publiait un second, où se trouveraient les nouvelles chansons qui couraient manuscrites ou disséminées dans quelques recueils, on se verrait contraint de lui ôter sa place. Cette espèce de menace ne l'empêcha pas de faire cette publication, dont le premier résultat fut de lui ravir son seul moyen d'existence<sup>1</sup>. Il est vrai d'ajouter que la vogue de cette seconde publication fut telle, qu'il en tira de quoi satisfaire à des besoins que son amour de l'indépendance a toujours su modérer. Aussi a-t-il souvent répété qu'il s'était corrompu dans la prison de Sainte-Pélagie,

<sup>1</sup> Voy. *Ma Biographie*, p. 147.



parce qu'il y avait eu pour la première fois de sa vie des rideaux à son lit et du feu. Il ajoutait, en sortant de la Force, après neuf mois de détention, que là il avait pris l'habitude d'être servi, lui qui jusqu'alors s'était presque toujours servi lui-même. (*Note de Béranger.*)

Le recueil de 1821 contenait cent soixante-deux chansons, du *Roi d'Yvetot* au *Cinq Mai*. C'est à ces cent soixante-deux chansons seules que se rapportent les notes inédites de Béranger. (*Note de l'Éditeur.*)

NOTE II. — A la ligne : *C'est de l'écriture de Collé.*

Collé, auteur de la *Partie de chasse de Henri IV*, est le plus varié et le plus spirituel des anciens chansonniers français. Ses couplets, presque toujours graveleux, sont les fruits d'une observation fine et d'une gaieté mordante. Il a laissé des mémoires recommandables par quelques anecdotes piquantes, mais où règne parfois un ton d'humeur qu'on ne s'attend pas à y trouver. Collé, dans son extrême jeunesse, avait entrevu la Régence; il passa une partie de sa vie auprès des grands. Malgré cela et en dépit de la licence reprochée à ses chansons, il a laissé la réputation d'un homme honnête et de mœurs pures. Il mourut en 1782. (*Note de Béranger.*)

Collé, cousin de Regnard et ami de Panard et de Gallet, dont parlent les notes inédites de Béranger, est né en 1709. Le recueil complet de ses chansons a été publié en 2 vol. in-18, 1807. Ses mémoires (*le Journal historique*), qui sont une œuvre de satire (5 vol. in-8°), ont paru de 1805 à 1807. (*Note de l'Éditeur.*)

NOTE III. — A la ligne : *Conversation entre mon censeur et moi.*

On sent que l'auteur fait ici une supposition pour excuser plusieurs parties de son recueil, nécessité que le libraire lui avait imposée. Du reste, il y avait quelques rapports réels entre le chantre de Marotte et le chansonnier de 1815. (*Note de Béranger.*)

NOTE IV. — A la ligne : *Chansons que mon censeur n'a pas dû me passer.*

Collé publia en effet sous ce titre un recueil chantant dont la licence peut effrayer les censeurs les moins sévères. (*Note de Béranger.*)

NOTE V. — A la ligne : *Vous, monsieur Collé, qui avez pour protecteur un prince de l'auguste maison dont vous avez si bien fait parler le héros.*

Cette note de Béranger manque. Elle eût fait allusion à la ressemblance qu'il y avait entre Collé, protégé du duc d'Orléans, fils du Régent, et auteur de la *Partie de chasse de Henri IV*, et Béranger, qui, devant à Lucien Bonaparte de si utiles encouragements, chanta la gloire de Napoléon. (*Note de l'Éditeur.*)

NOTE VI. — *Au commencement du post-scriptum.*

Telle était la préface du premier volume publié en 1815. Dans l'édition de 1821, faite en deux volumes, l'auteur a



ajouté à cette préface le *post-scriptum* suivant (voir ce *post-scriptum*). Béranger a toujours regretté d'avoir été obligé de faire une préface à ses chansons. Il n'aimait pas à écrire en prose et ne s'en croyait même pas capable. Aussi fut-il affligé de voir toujours ses libraires vouloir réimprimer ce morceau qu'il jugeait être mauvais, et dont le ton d'ailleurs ne convenait plus aux productions qu'il a ajoutées à celles de son premier volume. (*Note de Béranger.*)

### LE ROI D'YVETOT

NOTE VII. — *Au titre.*

Lorsqu'en 1815 cette chanson courut manuscrite, elle fut regardée comme un acte de courage, tant alors l'esprit d'opposition était éteint en France. L'auteur n'étant pas connu, on l'attribua d'abord à plusieurs personnes marquantes. Cependant la police parvint bientôt à savoir de qui elle était. Béranger, qui n'avait jamais eu l'intention d'en faire un mystère, rendit les recherches faciles. Il faut dire à la louange du gouvernement impérial que l'auteur n'éprouva aucune persécution à ce sujet et que sa petite place lui fut conservée.

Une vieille tradition veut qu'en réparation d'un crime commis par un roi de la race mérovingienne un seigneur d'Yvetot, ville de Normandie, obtint que son petit domaine fût érigé en royaume. Malgré l'autorité des critiques éclairés qui ont contesté, avec toute vraisemblance, l'authenticité de cette tradition, elle subsista fort longtemps et subsiste peut-être encore dans quelque province.

Il existe une histoire de ce prétendu royaume. (*Note de Béranger.*)

Il y a plusieurs histoires du royaume d'Yvetot, et on ne saurait dire à laquelle Béranger fait allusion. On peut en effet citer divers auteurs qui, à des points de vue différents, se sont occupés de ce royaume. Par exemple : C. Malingre, in-8°, 1614; Jean Ruault, in-4°, 1631; Vertot, 1714 (*Mém. de l'Acad. des Insc. et B.-Lett.*, IV, 728); le *Mercur* de septembre 1725 et de janvier 1726; Dom Toussaint-Duplessis (*Descript. de la Haute-Normandie*, in-4°, 1740, t. I, p. 175); le *Journal de Verdun* (1741, sep.); de la Rivière (*Éloge des Normands*, in-12, 1748); *Mémoires de l'Académie de Rouen* (11 avril 1811 et in-8°, 1835); Alexandre Fromentin, in-8°, 1845; V\*\*\*, in-12, 1844, et Aug. Guilmet, in-8°, 1842. (*Note de l'Éditeur.*)

### LA BACCHANTE

NOTE VIII. — *Au titre.*

Voici une chanson sans refrain. L'auteur en a peu fait ainsi, non par un goût particulier, mais parce qu'il s'était aperçu du peu de succès qu'elles obtenaient. La chanson est faite pour l'oreille : là peut-être se trouve l'obligation des vers répétés à la fin des couplets ou des reprises en forme de rondeau. Quand on s'adonne à un genre, il y a maladresse à lutter contre un goût général. Notre poésie privée de rythme accentué a besoin de la rime, et le goût de la rime amène peut-être celui des refrains. Voulant faire de la poésie chantée, Béranger fut donc contraint de plaire d'abord à l'oreille



avec les seuls moyens que lui offrait le style de la chanson  
(*Note de Béranger.*)

### LE SÉNATEUR

NOTE IX. — *Au titre.*

On avait tellement soif d'opposition alors, quoique personne n'osât en faire, ou plutôt parce que personne n'osait en faire, que cette innocente chanson fut regardée, à cause de son titre, comme un trait de satire dirigé contre le pouvoir. C'est une singularité qui semble inexplicable aujourd'hui, et qui par cela même méritait d'être signalée. (*Note de Béranger.*)

### L'ACADÉMIE ET LE CAVEAU

NOTE X. — *Au titre.*

Le *Caveau moderne* était une réunion de chansonniers, instituée à l'imitation de l'ancien Caveau, où, chez le restaurateur Landel, se réunissaient Piron, Collé, Panard, Crébillon père et Crébillon fils, etc. Le nouveau Caveau a aussi compté des noms justement célèbres et a longtemps joui d'une réputation d'esprit et de gaieté; mais les événements politiques ont mis un terme à ses réunions. Chaque mois cette société publiait un cahier de chansons et un volume à la fin de chaque année. L'auteur fut reçu membre de cette société à la fin de 1815; il n'avait pas sollicité cet honneur, mais il ne put qu'en être flatté. Il y fit d'agréables connaissances qui le tirèrent de la retraite où il vivait. Il doit surtout citer Dé-

saugiers, dont il a toujours admiré les productions et aimé la personne, malgré la faiblesse de caractère qu'on a pu reprocher à ce chansonnier. Il n'a cessé de le voir que lorsque le président du Caveau tomba dans les excès d'une opinion qui ne pouvait être celle de notre auteur. Béranger ne l'en a pas moins toujours regardé comme un excellent homme, victime et jouet de quelques intrigants qui faisaient tourner à leur profit son extrême bonté et son rare talent. (*Note de Béranger.*)

### ROGER BONTEMPS

NOTE XI. — *Au titre.*

Cette chanson fut faite en 1814. Une portion du territoire français était envahie et le pressentiment d'un renversement général occupait déjà les esprits sérieux. (*Note de Béranger.*)

### LA GAUDRIOLE

NOTE XII. — *Au titre.*

1812. (*Note de Béranger.*)

Cette pièce, dans l'édition de 1821, était placée après celle de *Roger Bontemps*. (*Note de l'Éditeur.*)

NOTE XIII. — *Au premier vers.*

La censure exercée sous l'Empire avait interdit à la chanson la satire, qui en est peut-être le premier élément.



Toutes les chansons de cette époque ont une uniformité insupportable, à l'exception de celles de Désaugiers et d'un ou deux autres de ses collègues. La chanson graveleuse devait renaître alors : elle appartient aux temps de despotisme. C'est la seule justification de l'auteur de ce recueil pour celles de ce genre qu'il peut contenir et qui toutes, en effet, sont nées sous le régime impérial. Il est vrai qu'il faut ajouter que l'auteur n'avait pas encore vu tout le parti qu'on pouvait tirer de la chanson. Les malheurs de la France devaient le lui révéler. Il devait apprendre bientôt que ce n'était plus le temps de plaisanter contre les médecins et les procureurs, les coquettes et les Sganarelles, que l'indécence et l'acrimonie des *Noëls* de la cour étaient même une inconvenance à une époque grave et triste, qu'il fallait que la chanson prit une marche différente de celle que Collé, Panard et tant d'autres lui avaient imprimée, et que la gaieté même devait avoir son utilité. (*Note de Béranger.*)

## PARNY

NOTE XIV. — *Au titre.*

Parny, le plus célèbre de nos poètes élégiaques, auteur de la *Guerre des Dieux* et de tant d'autres productions pleines de grâce et d'esprit, mourut en 1814. Sa philosophie hardie l'ayant rendu odieux aux hommes de cette époque, peu de voix osèrent témoigner les regrets que devait inspirer la perte de ce poète aimable, l'une des gloires les plus réelles du temps où il a vécu. (*Note de Béranger.*)

## LE PETIT HOMME GRIS

NOTE XV. — *Au titre.*

Voilà une des premières chansons de l'auteur qui aient obtenu de la vogue. Elle date de 1810 ou 1811. Le succès de cette chanson et de quelques autres ne suffit point pour faire penser à Béranger qu'il ne dût s'adonner qu'à ce genre. Il travaillait alors à des idylles que plus tard il abandonna. (*Note de Béranger.*)

## LE MORT VIVANT

NOTE XVI. — *A la date.*

1815. (*Note de Béranger.*)

Cette chanson est datée de 1811 dans toutes les éditions publiées du vivant de Béranger. (*Note de l'Éditeur.*)

NOTE XVII. — *Au premier vers.*

Cette chanson ne mériterait aucune remarque, s'il n'était curieux de constater l'état d'oppression de la presse à cette époque par la suppression qu'il fallut faire du quatrième couplet, lorsqu'elle fut imprimée en 1814, peu de temps avant la chute de Napoléon, dans le recueil du *Caveau moderne*. Ce qui n'est pas moins étrange à dire, c'est que ceux des membres de cette société qui en demandèrent la suppression

Voy. *Ma Biographie*, p. 528.



furent ceux qui se montrèrent les plus outrés partisans de la Restauration et les plus violents ennemis de l'Empire. (*Note de Béranger.*)

La chanson du *Mort vivant*, dans le recueil de 1821, était placée après le *Petit Homme gris*. (*Note de l'Éditeur.*)

### AINSI SOIT-IL

NOTE XVIII. — *Au titre.*

Cette chanson ressemble aux anciens vaudevilles satiriques. Elle est d'une date beaucoup plus ancienne que celle qui est indiquée en tête; elle fut, je crois, imprimée dans un mauvais recueil sous le Consulat, et elle passa inaperçue. L'auteur n'a pas voulu donner la date plus précise, de peur de mettre sur la voie de beaucoup d'autres de ses chansons imprimées dans le même recueil et qui presque toutes sont dignes de l'oubli où elles sont tombées en naissant. Il prie les éditeurs qu'il pourrait avoir un jour de ne point aller fouiller dans ce panier aux ordures. Il a dit souvent qu'un recueil de chansons, pour être complet, en devait contenir de mauvaises : il en faut pour tous les goûts; mais il croit avoir suffisamment satisfait à cette obligation dans les recueils qu'il a publiés lui-même. (*Note de Béranger.*)

Cette chanson, dans l'édition de 1821, venait après le *Mort vivant*. Ce que dit Béranger explique pourquoi on n'a pas voulu, à la fin de *Ma Biographie*, recueillir les pièces qu'il a proscrites. (*Note de l'Éditeur.*)

### L'ÉDUCATION DES DEMOISELLES

NOTE XIX. — *Au titre.*

Dans son ouvrage de l'*Éducation des Filles*, Fénelon entre dans les plus petits détails des travaux propres aux femmes.

Il faut bien se garder de faire de cette chanson une application générale. La critique qu'elle contient deviendrait injuste si l'on voulait y voir un tableau de l'éducation des jeunes personnes à l'époque où cette chanson fut faite. (*Note de Béranger.*)

### CHARLES VII

NOTE XX. — *Au titre.*

Cette chanson et celle de *Marie Stuart* sont ce qu'on appelle des *romances*. C'est un genre particulier que Moncrif, Coupigny et quelques autres ont exploité très-heureusement. Béranger n'a fait ces deux romances que pour la musique, qui est d'un de ses amis. Depuis, ayant fait prendre à la chanson des tons qu'elle avait repoussés jusqu'à lui, le ton mélancolique ou élevé que la romance affectait seule est venu se fondre avec les autres parties du genre chantant qu'il agrandit autant qu'il fut en son pouvoir. Mais, que ces chansons fussent tristes, sérieuses ou guerrières, elles ne furent plus du tout ce qu'on appelait du nom de romances. Cela tient à des nuances qu'il serait difficile de faire ressortir ici d'une manière claire et en peu de mots : ajoutons que la chose n'en vaut pas la peine. (*Note de Béranger.*)



## LA BONNE FILLE

NOTE XXI. — Au vers :

Au censeur Mascarille.

La note manque; mais Béranger a mis là une croix qui marquait son intention d'en faire une. Serait-ce de Lemontey que Béranger voulait parler? Il avait eu à se plaindre de lui. Voyez *Ma Biographie*, p. 100. (*Note de l'Éditeur.*)

NOTE XXII. — Au vers :

Trois auditeurs me disent : Viens, Camille.

Les auditeurs au conseil d'État de Napoléon obtenaient presque tous des intendances dans les pays conquis, ce qui explique le nom d'intendant que leur donne l'auteur.

Cette chanson est tout à fait dans le genre de Collé et ce serait le cas de répéter ce qui a été dit pour la *Gaudriole*. (*Note de Béranger.*)

*La bonne Fille*, dans l'édition de 1821, venait après *Charles VII*. (*Note de l'Éditeur.*)

## MES CHEVEUX

NOTE XXIII. — Au titre.

A l'âge de vingt-quatre ans, Béranger était presque entièrement chauve. Il ne put jamais attribuer cette calvitie prématurée qu'aux violents maux de tête qui le tourmentèrent

dès son enfance. C'est par une espèce de licence poétique qu'il semble ici indiquer une autre cause à la perte de ses cheveux. (*Note de Béranger.*)

## L'ÂGE FUTUR

NOTE XXIV. — A la date.

1815. (*Note de Béranger.*)

NOTE XXV. — Au vers :

Nous aimons bien un peu la guerre.

La note manque. Il est probable que Béranger voulait parler de quelque suppression exigée encore pour ce couplet qui avait l'air de ne pas admirer à l'excès la gloire des batailles. (*Note de l'Éditeur.*)

## LES GUEUX

NOTE XXVI. — A la date.

1812. (*Note de Béranger.*)

Cette chanson venait, dans l'édition de 1821, après *l'Age futur*. (*Note de l'Éditeur.*)

## L'AMI ROBIN

NOTE XXVII. — Au titre.

*L'Ami Robin* est une chanson de l'Empire : Béranger ne se



proposait alors que Collé pour modèle. Comme il n'écrivait pas ses chansons, il en a perdu un grand nombre de cette même époque. Il a toujours regretté des couplets intitulés le *Bœuf gras* et le *Décrotteur suivant la cour*, couplets fort satiriques que les convenances l'eussent sans doute empêché de publier à la Restauration, puisqu'ils attaquaient le gouvernement déchu, mais qui n'en auraient pas moins été pour lui un complément de l'histoire chantante des règnes sous lesquels il a vécu.

Lorsque les amis de Béranger l'engagèrent à écrire ses chansons, il en retrouva dans sa mémoire près de quatre-vingts, tant bonnes que mauvaises, dont il forma un recueil avec ce titre : *Chansons morales et autres, par M. un tel, membre d'une société de gens de bon goût et de mauvais ton*. On peut, d'après cela, juger du peu d'importance qu'il attachait à ces productions. Son premier volume, publié à la fin de 1815, est encore intitulé : *Chansons morales et autres*. (Note de Béranger.)

### LES GAULOIS ET LES FRANCS

NOTE XXVIII. — *Au titre.*

A l'époque de la première invasion, on engagea tous les membres du Caveau à faire des chansons pour ranimer l'esprit public. Désaugiers en fit une, qui, je crois, commençait ainsi :

Il reviendra, le fils de la Victoire !

et que la police s'empressa de faire répandre. Celle-ci

n'était que patriotique : elle n'eut point de succès et peut-être n'en méritait-elle pas, quoiqu'elle ne fût pas le fruit d'une inspiration de commande. (Note de Béranger.)

### UN TOUR DE MAROTTE

NOTE XXIX. — *Au sous-titre : Chanson chantée aux Soupers de Momus.*

Autre société chantante fondée à l'imitation du *Caveau moderne*. Le président des *Soupers de Momus* porte, à table, une marotte pour signe distinctif.

Le troisième et le quatrième vers du troisième couplet font assez voir que cette chanson date du commencement de la Restauration. (Note de Béranger.)

### LA MUSIQUE

NOTE XXX. — *Au titre.*

L'auteur serait fâché qu'on crût qu'il a voulu, dans cette chanson, tourner en ridicule les véritables amis de la musique. Il ne s'en prend qu'aux prétendus connaisseurs et aux amateurs ridicules que la mode a créés parmi nous. (Note de Béranger.)

### LES GOURMANDS

NOTE XXXI. — *Au sous-titre.*

Cette chanson fut dirigée contre de trop nombreuses réu-



nions de gastronomes qui remplissaient les journaux des détails de leurs glotonneries. Les chansonniers mêmes ne parlaient plus que de *boire* et de *manger*. Ces mots étaient les refrains les plus habituels du *Caveau*. (*Note de Béranger.*)

### MA DERNIÈRE CHANSON PEUT-ÊTRE

NOTE XXXII. — *A la date.*

L'ennemi avançait sur Paris, et l'auteur n'avait pas encore osé élever le ton de la chanson. Sans cela, c'eût été d'une voix plus grave qu'il eût exprimé les sentiments qui l'agitaient alors. Il est nécessaire d'ajouter que personne ne pouvait se persuader que Paris tomberait si facilement au pouvoir des étrangers et que rien jusque-là n'avait troublé les plaisirs de cette capitale.

Le jour de la première reddition de Paris, le matin<sup>1</sup>, on afficha encore les spectacles. (*Note de Béranger.*)

NOTE XXXIII.

Il y a dans le recueil d'Olivier Basselin, donné par Jean le Houx, une chanson qui ressemble fort à celle-ci. (*Note de l'Éditeur.*)

### LE BON FRANÇAIS

NOTE XXXIV. — *Au titre.*

L'auteur voyait alors beaucoup de Français insulter à leur propre gloire. Il n'y avait plus de boussole politique qui pût

<sup>1</sup> Voy. *Ma Biographie*, p. 147.

guider le patriotisme. L'habitude de penser s'était, pour ainsi dire, perdue sous l'empire. Les plus sages avaient bien de la peine à opposer un frein à la démente des royalistes qui étaient alors en assez grand nombre dans les salons. Béranger ne pensa d'abord qu'à réclamer au nom de la gloire nationale indignement méconnue, et, quoiqu'il n'aimât point les Bourbons, il crut devoir se servir de leur nom pour célébrer, en présence des étrangers eux-mêmes, et nos nombreux faits d'armes et la supériorité de nos arts.

Il prouvait aussi par là que son patriotisme faisait abnégation des personnes, ce qui était vrai, sauf ensuite à s'en prendre aux Bourbons eux-mêmes, si tant de promesses faites ne devaient aboutir qu'à nous rendre l'ancien régime et tous ses abus. Aussi, dans l'édition de 1821, mit-il plusieurs petites notes qui ne durent point laisser de doute à cet égard.

Beaucoup de chansons de commande furent faites alors en faveur des Bourbons et contre Napoléon, par plusieurs membres du *Caveau*, qui avaient chanté l'empereur dans toutes les occasions. Béranger avait aussi été sollicité; mais il refusa, non pour s'en faire un mérite, mais parce qu'il pensa toujours qu'il faut de la conscience, *même en chansons*. (*Note de Béranger.*)

### REQUÊTE DES CHIENS DE QUALITÉ

NOTE XXXV. — *Au titre.*

Voici la première chanson d'opposition que la Restauration inspira à l'auteur. Le nom de *tyran* était alors donné à tout propos à Napoléon par ceux-là même qui l'avaient le plus flatté et parmi lesquels se trouvaient tant de noms de l'an-



cienne aristocratie. Les prétentions absurdes renaissaient à la cour et à la ville. *Tout comme autrefois*, était le mot d'ordre et les vieilles modes reparaissaient avec les vieux usages.

Des amis trop prudents empêchèrent l'auteur d'insérer cette chanson dans le volume qu'il publia en 1815. (*Note de Béranger.*)

### LA GRANDE ORGIE

NOTE XXXVI. — *Au-dessous du titre.*

1815. (*Note de Béranger.*)

Cette chanson, dans l'édition de 1821, venait après *Beaucoup d'amour*. (*Note de l'Éditeur.*)

### LES BOXEURS

NOTE XXXVII. — *Au titre.*

Des boxeurs anglais vinrent à Paris en effet à cette époque; mais il faut dire à notre louange qu'ils n'y obtinrent point de succès, malgré l'anglomanie qui régnait alors. Les combats de coqs ne furent pas plus heureux. (*Note de Béranger.*)

### LA CENSURE

NOTE XXXVIII. — *Au sous-titre.*

C'est peu de temps après la première restauration que le

ministère, par l'organe de M. l'abbé de Montesquiou, chargé de l'intérieur, demanda une loi répressive de la liberté de la presse. Cette loi donnait des censeurs aux divers journaux et la Chambre n'opposa presque pas de résistance à ces limitations de la plus importante des libertés publiques.

Pendant les Cent-Jours, on proposa à l'auteur la place de censeur du *Journal général*<sup>1</sup>; il refusa, tout pauvre diable qu'il était, en disant qu'il avait assez cherché à déconsidérer le métier pour n'avoir pas de mérite à refuser de le faire, même pour 6,000 francs. (*Note de Béranger.*)

### VIEUX HABITS, VIEUX GALONS

NOTE XXXIX. — *A la date.*

Cette chanson exige plusieurs explications :

*La Gazette de France* était, dès cette époque, l'apologiste de l'ancien régime.

Quant aux *Déeses civiques*, on sait qu'elles contribuèrent peut-être à faire dégénérer les fêtes républicaines.

*Les Habits Verts*, livrée de l'empereur.

*Les Habits Bleus*, livrée des Bourbons.

On voyait reparaître alors les habits de l'ancienne cour. Le public s'en amusait beaucoup. Quant à *l'Habit de saint*, on sait que déjà l'hypocrisie reprenait son masque.

On remarqua aussi, chez plusieurs fripiers, des costumes de la cour impériale. L'auteur y fait allusion dans l'avant-dernier couplet. (*Note de Béranger.*)

<sup>1</sup> Voy. *Ma Biographie*, p. 182.



## LE NOUVEAU DIOGÈNE

NOTE XL. — *Au titre.*

Cette chanson appartient aux *Cent Jours*. Le couplet sur le chapeau de fleurs de la Liberté fait allusion à quelques hommes dont les noms ne rappelaient de 93 que ses excès et qui avaient la prétention de représenter seuls le parti républicain.

Le cinquième couplet fait allusion au congrès de Vienne alors assemblé. (*Note de Béranger.*)

## LE CÉLIBATAIRE

NOTE XLI. — *Au sous-titre.*

La note manque ; mais une croix indique qu'il devait y avoir là une note. (*Note de l'Éditeur.*)

## PRIÈRE D'UN ÉPICURIEN

NOTE XLII. — *Au titre.*

La note, indiquée par une croix, manque. Elle devait, sans doute, expliquer et raconter la visite des membres du Caveau aux Catacombes. (*Note de l'Éditeur.*)

## ADIEUX DE MARIE STUART

NOTE XLIII. — *Au titre.*

La note manque. Il est permis de croire que Béranger pen-

sait, en marquant le titre d'une croix, à la *Marie Stuart* de son vieil ami M. Lebrun. (*Note de l'Éditeur.*)

## MON CURÉ

NOTE XLIV. — Au sous-titre, qui, dans l'édition de 1821, était celui-ci :  
*Chanson qui n'est point à l'usage des gens intolérants.*

Cette chanson fut faite après la première restauration, lorsque, par une ordonnance royale, on fit une obligation de fermer les boutiques le dimanche, et que bientôt les prêtres, renchérissant sur cette mesure, proscrivirent la danse dans plusieurs communes, les jours de fête. On put juger dès lors jusqu'où le clergé pouvait pousser l'esprit d'intolérance qui lui est si naturel, aidé comme il l'était par une cour toute bigote. (*Note de Béranger.*)

La *Pétition* de P. L. Courier, *pour des villageois qu'on empêche de danser* est du même temps et a le même sens que la chanson. (*Note de l'Éditeur.*)

## BOUQUET

NOTE XLV. — Au deuxième couplet et aux vers : *Où Favart... Où Panard, etc.*

Deux croix marquent que Béranger voulait mettre deux notes pour parler des deux chansonniers que ses vers caractérisent ici rapidement et nettement. Dans *Ma Biographie* il est question de Favart que Béranger a vu dans son enfance.



Il n'a pu voir Panard, né en 1694, mort en 1765. (*Note de l'Éditeur.*)

### TRAITÉ DE POLITIQUE

NOTE XLVI. — *A la date.*

Cette chanson, faite dans les Cent-Jours, peu de temps après le retour de Napoléon, parut imprimée dans plusieurs journaux. Parmi les auteurs qui ont injurié ce grand homme après sa double chute, il y en a peu, sans doute, qui eussent voulu lui parler ainsi que Béranger le fit dans ces couplets. Lors de la seconde rentrée des Bourbons, on ne l'accusa pas moins d'avoir flatté l'Empereur. Il fut loin d'en juger ainsi, puisque dans son premier volume, publié à la fin de 1815, il n'inséra pas cette chanson, parce qu'il la regardait comme une critique trop directe du gouvernement impérial, ce qui lui semblait peu convenable alors.

Il faut toujours se rappeler que Béranger n'avait pas encore osé donner à son genre des formes plus en rapport avec les idées qui occupaient le peuple français. De là, le ton et le cadre qu'il prit dans le *Traité de politique*.

C'est à l'époque où il fit cette chanson, qu'on lui proposa la place de censeur du *Journal général*, feuille connue par son royalisme. Béranger, partisan de la plus grande liberté possible de la presse, refusa cette place qui rapportait six mille francs, quoiqu'il n'eût alors pour vivre et soutenir des charges assez fortes que son emploi de 1,800 francs. (*Note de Béranger.*)

### L'OPINION DE CES DEMOISELLES

NOTE XLVII. — *A la date.*

Pendant les Cent-Jours, le royalisme et la malveillance rap-

pelaient de tous leurs vœux les armées étrangères. L'auteur crut les frapper de ridicule en mettant l'opinion des dames du faubourg Saint-Germain, dans la bouche des demoiselles dont il est question dans cette chanson. Béranger avait le désir de stigmatiser, dans une chanson qui pût devenir populaire, un parti que ses trames criminelles et antipatriotiques eussent dû rendre odieux à tous les cœurs honnêtes.

Béranger a peu fait emploi du langage patoisé. Dans cette chanson ce langage était convenable et pouvait même devenir piquant. L'auteur ne se l'est guère permis que pour de pareils sujets, en regrettant toujours d'être obligé d'en faire usage. (*Note de Béranger.*)

### PLUS DE POLITIQUE

NOTE XLVIII. — *A la date.*

Pour la seconde fois, l'ennemi était sous les murs de Paris, dont la résistance ne devait pas durer, quand l'auteur fit cette chanson. Elle est bien différente, pour le ton, de celle qu'il avait faite un an auparavant, à peu près en pareille circonstance. Il commençait à sentir qu'on lui permettrait de prendre des accents plus graves pour parler des grands événements qui répandaient tant de tristesse dans le peuple. Le succès qu'obtint cette chanson le confirma dans l'idée qu'il avait que, le peuple, depuis la Révolution, étant entré pour quelque chose dans ses propres affaires, il fallait que le genre qu'on disait être l'expression des sentiments populaires prit enfin tous les tons pour répondre à ces mêmes sentiments. L'éloge de l'amour et du vin ne devait être le plus souvent



que le cadre des idées qu'il fallait que la chanson exprimât désormais, au moins à une époque où toutes les circonstances un peu importantes réagissaient sur des masses nombreuses et sur des individus plus éclairés. (*Note de Béranger.*)

### A MON AMI DÉSAUGIERS

NOTE XLIX. — *Au sous-titre.*

Peu de temps après la seconde Restauration, Désaugiers fut nommé directeur du théâtre du Vaudeville. Béranger voyait encore fréquemment cet homme aimable, qui, jusque-là, avait semblé respecter les opinions de ceux qui ne pensaient ni n'agissaient comme lui. Il se fit un plaisir de lui adresser cette chanson, où, à des éloges mérités, se mêlaient quelques idées patriotiques.

Dans les éditions de 1821 et suivantes, Béranger eût éprouvé de la peine, quoique toute intimité eût cessé entre Désaugiers et lui, à effacer le mot *ami* placé en tête de cette chanson. Il connaissait trop bien Désaugiers pour lui en vouloir de quelques torts de conduite qui tenaient à la faiblesse de son caractère, et que même il n'aurait jamais eus, s'il n'eût été entouré que d'amis véritables. Ce joyeux chansonnier fit lui-même savoir à Béranger combien il regrettait de n'avoir pas continué d'être en rapport avec lui. Ce regret était partagé. Mais un des résultats les plus tristes des dissensions politiques, c'est que, non-seulement elles divisent les hommes les plus faits pour s'aimer, mais que le temps, en rapprochant enfin les partis les plus opposés, ne renverse pas toujours les

barrières que les opinions ont élevées entre ces mêmes hommes. (*Note de Béranger.*)

Désaugiers est mort le 9 août 1827. (*Note de l'Éditeur.*)

### LE VILAIN

NOTE L. — *Au titre.*

(Cette chanson, dans l'édition de 1821, porte la date de 1815.)

Né d'un père qui, trompé par quelques traditions vagues, croyait à la noblesse de sa famille, bien qu'il ne fût que le fils d'un cabaretier du village de Flamicourt, près de Péronne, et qui ajoutait toujours à son nom la particule nobiliaire, Béranger la reçut dans ses actes de naissance. Il ne s'en serait jamais paré, sans la nécessité où il fut d'établir une différence entre son nom et celui de plusieurs Béranger qui, lors de son début, avaient quelque réputation littéraire. Ayant vu plusieurs de ses vers attribués à un M. Béranger de Lyon, qui eut à souffrir de cette erreur, les vers étant fort mauvais, il prit le *de* vers 1812, et le fit même précéder des initiales de ses noms patronymiques (Pierre Jean). A la Restauration, il continua de signer ainsi ses chansons, regardant comme ridicules ces altérations de noms, espèce de concession qui n'est qu'une faible garantie politique. Il était bien sûr d'en pouvoir donner d'autres. Longtemps le faubourg Saint-Germain le crut vraiment noble, même encore après la chanson du *Vilain*, ce qui ne contribua pas peu à augmenter la haine qu'il inspirait. Quand il eut enfin bien établi sa roture, ces messieurs et ces dames disaient alors que c'était parce qu'il était sans naissance qu'il faisait la guerre aux privilégiés.



Le troisième couplet de cette chanson fait allusion à tous ces hommes d'ancienne noblesse qui, las d'une retraite forcée dans leurs châteaux, sollicitèrent des emplois dans l'antichambre du nouveau Charlemagne.

Le nom de Merlin l'enchanteur ne peut donner lieu à aucune interprétation. Ce nom ne fut illustré sous l'Empire que par le plus fameux de nos jurisconsultes qu'on laissa mourir en exil, et qui n'eut rien à débattre avec les domestiques du prince. (*Note de Béranger.*)

### LE VIEUX MÉNÉTRIER

NOTE LI. — *A la date.*

Cette chanson fut faite au milieu des proscriptions et des exécutions qui ternirent la seconde Restauration, et qui durent lui aliéner pour longtemps les cœurs vraiment généreux et patriotiques. Ce n'est pas avec des chansons et des vers qu'on fait entendre raison aux rois et aux factions ; mais les poètes ne doivent pourtant pas se décourager. (*Note de Béranger.*)

### LES DEUX SŒURS DE CHARITÉ

NOTE LII. — *Au titre.*

Voilà une des chansons contre lesquelles Marchangy, avocat du roi, s'est livré aux plus violentes déclamations lors du procès fait à Béranger<sup>1</sup>. Elle est au nombre des chansons condamnées.

<sup>1</sup> Marchangy poursuivit aussi la *Descente aux Enfers*. Il est presque impossible d'en deviner la cause, si ce n'est la protection que le pouvoir accorde aux superstitions les plus absurdes. (*Note de Béranger.*)

L'auteur rappelle à la fin du second couplet le refus d'inhumation fait si souvent par nos prêtres à nos acteurs et actrices. (*Note de Béranger.*)

On sait que, lorsque le curé de Saint-Roch refusa d'ouvrir son église au corps de mademoiselle Raucourt, il y eut dans Paris de l'agitation. (*Note de l'Éditeur.*)

### LES OISEAUX

NOTE LIII. — *A la date.*

C'est au moment où M. Arnault se préparait à partir pour l'exil auquel les proscriptions l'avaient condamné, et lorsque sa famille fêtait le jour de sa naissance, que Béranger fit ces couplets où il n'exprimait que faiblement la peine que lui causaient les malheurs d'un homme à qui il avait de véritables obligations et dont il a toujours estimé le noble caractère.

La chanson tomba dans les mains de la police. Béranger fut semoncé et menacé de la perte de son emploi. C'est alors qu'il répondit en riant : « Si on me l'ôte, je me ferai journaliste. Aime-t-on mieux cela ? » Sa place d'expéditionnaire lui fut conservée. (*Note de Béranger.*)

Les *Oiseaux*, dans l'édition de 1821, venaient après les *Deux Sœurs de charité*. (*Note de l'Éditeur.*)

### COMPLAINTÉ D'UNE DE CES DEMOISELLES

NOTE LIV. — *Au sous-titre.*

Voici une espèce de vaudeville sur cette époque où beau-



coup d'autres choses auraient pu et dû être dites. Wellington était le héros du parti antifrçais et l'épouvantail qu'on opposait aux patriotes.

Deuxième couplet : Louis XVIII affectait des mœurs galantes qui n'allaient ni à son âge ni à sa santé. Le duc de Berry vivait dans les coulisses.

Troisième couplet : Le gouvernement faisait peu pour les artistes, qui presque tous passaient pour de mauvais royalistes.

Quatrième couplet : On sait combien de procès signalèrent cette malheureuse époque. Les juges se montrèrent plus que zélés.

Dernier couplet : M. Laborie, dès lors agent du parti occulte et des jésuites, avait osé élever la voix en faveur de la restitution des biens du clergé.

La raison qui avait déterminé Béranger à choisir ces demoiselles pour faire la chanson de l'*Opinion* l'engagea à mettre encore dans leur bouche cette satire patoisée que leur langage seul pouvait égayer un peu. (*Note de Béranger.*)

### LE MARQUIS DE CARABAS

NOTE LV. — *A la date.*

Cette chanson obtint une très-grande vogue. On pense que plusieurs personnes du gouvernement, frappées de l'absurdité des prétentions féodales de nos anciens nobles, contribuèrent à répandre cette satire ou du moins ne furent pas fâchées qu'elle courût toute la France. Une réponse y fut faite sur le même air. (*Note de Béranger.*)

### MA RÉPUBLIQUE

NOTE LVI. — *Au titre.*

Quel Parisien, sans sortir de France, a pu voir plus de rois que celui qui, dans son enfance, a d'abord vu Louis XVI, puis après Napoléon, son fils, ses frères, Joseph, Louis, Jérôme et Murat, et à leur suite les rois d'Étrurie, de Wurtemberg, de Saxe, de Bavière, le pape, deux rois d'Espagne, Charles IV et Ferdinand, et qui enfin, aux deux invasions de la France, a vu Alexandre, François II, Frédéric-Guillaume de Prusse, Guillaume des Pays-Bas, Bernadotte, et *tutti quanti*. Ajoutez à ce nombre déjà si grand Louis XVIII et Charles X, sans compter *Mathurin Bruneau*. En voilà bien assez pour un républicain. (*Note de Béranger.*)

### PAILLASSE

NOTE LVII. — *A la date.*

Décembre 1816. (*Note de Béranger.*)

NOTE LVIII. — *Au premier vers.*

Beaucoup de personnes ont cru et dit que cette chanson avait été faite contre Désaugiers<sup>1</sup>. On aurait dû penser que Béranger ne personnifia jamais la satire que contre les hommes puissants, et que d'ailleurs il était encore en relation avec Désaugiers lorsqu'il fit *Paillasse*. Quelques traits pouvaient bien tomber sur ce chansonnier; mais *Paillasse* était une peinture générale de tant d'individus bien autrement élevés

<sup>1</sup> Voy. *Ma Biographie*, p. 155.



et importants que Désaugiers. Aussi disait-il plaisamment à ce sujet : « Ce ne peut être moi. Je n'ai point sauté pendant les Cent-Jours. » De faux amis parvinrent à lui persuader de répondre à cette chanson, et il en fit une intitulée *l'Employé et le Garde national*. Elle n'est point bonne. Béranger en plaisanta avec lui, et cette obscure tracasserie ne parvint pas encore à les diviser. (*Note de Béranger.*)

### LE JUGE DE CHARENTON

NOTE LIX. — *Au premier vers.*

Un discours au moins étrange prononcé par M. le premier président Séguier, à la rentrée des tribunaux (en 1816), donna naissance à cette chanson qui eut une vogue prodigieuse. Depuis, M. Séguier, comme membre de la chambre des Pairs, dans l'affaire de la conspiration de 1820, montra tant d'humanité et d'amour de la justice, que Béranger eût voulu pouvoir faire disparaître ces couplets. Outre l'inutilité de cette suppression, comme il le dit dans une note, ce qui devait le porter à n'en rien faire, c'est que, le dernier couplet attaquant M. Bellart, qui était encore tout-puissant lorsque parut l'édition de 1821, Béranger eût semblé reculer devant cette terrible puissance, à laquelle il prévoyait bien qu'il aurait affaire avant peu. Ses prévisions ne furent pas trompées; et M. Bellart, si l'on en croit quelques rapports, ne se montra pas seulement magistrat sévère. C'est le cas de rapporter un fait qui est de peu d'importance, mais qui ne doit pas rester dans l'oubli, puisqu'il honore Napoléon et un de ses ministres.

A l'époque des Cent-Jours, Bellart prit la fuite. Sa famille

voulut faire sonder l'Empereur pour savoir s'il pourrait rentrer sans danger. On s'adressa à Béranger qui connaissait M. Regnaud-de-Saint-Jean-d'Angély. Les prières du chansonnier engagèrent celui-ci à parler de Bellart à Napoléon, qui répondit qu'il pourrait rentrer en France, qu'il y serait tranquille et ne courrait aucun danger. Béranger, qui n'avait pas encore de cet avocat l'idée qu'il a dû concevoir depuis, heureux d'une telle réponse, se hâta de la porter à l'ami de Bellart qui l'avait engagé à se charger de cette négociation. En 1822, le procureur général ne pouvait l'ignorer, car une personne de la famille de cet ami écrivit pour le lui rappeler ou le lui apprendre, pendant le procès que Béranger eut à soutenir après sa condamnation, lorsque, contre tout droit, on voulut lui imputer à crime la publication des pièces du premier procès fait aux chansons. Or le parquet seul avait provoqué cette affaire, et M. Bellart en était le chef. C'était un terrible homme que ce magistrat : il eût volontiers traité un chansonnier comme un maréchal de France.

Pour revenir à la chanson qui donne lieu à cette note, il faut dire qu'elle se compose en partie des expressions mêmes qui choquèrent si généralement dans le discours de M. le premier président et qu'elle fut composée le *Moniteur* à la main : ce qui la rendait piquante lorsqu'elle parut doit la rendre inintelligible aujourd'hui. (*Note de Béranger.*)

On trouve, par extraits seulement, le discours de M. Séguier, à la page 1252 du *Moniteur* de 1816. C'est en effet une étrange satire de l'œuvre de la Révolution française. Le principe d'égalité y est tourné en ridicule et le premier magistrat de la France déclare que le Code est un livre empoisonné. (*Note de l'Éditeur.*)



## LA COCARDE BLANCHE

NOTE LX. — *Au titre.*

Beaucoup de personnes d'un rang élevé à la cour eurent la déplorable idée de célébrer dans un repas d'anniversaire, plusieurs fois renouvelé, l'entrée des troupes alliées à Paris en 1814. C'est à propos de cette réunion, qu'un mot du roi eût pu empêcher, que Béranger fit cette chanson où l'ironie est d'autant plus claire qu'elle avait à exprimer une plus vive indignation.

Le couplet sur Henri IV est le seul qui ait été attaqué par les tribunaux comme un outrage à la personne du Roi. (*Note de Béranger.*)

## LA SAINTE ALLIANCE BARBARESQUE

NOTE LXI. — *Au premier vers.*

La Sainte Alliance des rois est un fait historique trop connu pour qu'il soit nécessaire d'expliquer le but de cette chanson. Le roi Christophe était alors dans toute sa gloire. Il en était de même de M. de Bonald. M. Ferrand, si connu par sa déposition dans l'affaire de M. de Lavallette, dont elle déterminait la condamnation, a fait un ouvrage intitulé *Esprit de l'Histoire*, plein de vues fausses et d'une critique superficielle. (*Note de Béranger.*)

## L'ERMITE ET SES SAINTS

NOTE LXII. — *Au sous-titre.*

Les chansons de fête disent toujours trop ou trop peu.

Celle-ci a ce dernier inconvénient. Il y avait beaucoup plus et beaucoup mieux à dire de M. de Jouy. Ce n'est pas la matière, c'est la place qui a manqué à l'éloge que Béranger eût voulu pouvoir faire de l'*Ermite de la Chaussée-d'Antin*, de l'auteur de la *Vestale*, de *Sylla*, etc., etc. La reconnaissance lui en faisait un devoir. Personne plus que de Jouy n'a pris à tâche de travailler à la réputation de son ami. Il n'est presque pas un de ses ouvrages où il ne se soit plu à en répéter le nom, même à l'époque où ce nom était connu de bien peu de monde. Il est bon de remarquer que de Jouy a lui-même fait un grand nombre de chansons dont plusieurs ont obtenu et mérité une véritable vogue.

(*D'une écriture plus récente.*) Il est cruel de penser qu'à l'époque où cette note fut écrite quelques personnes aient semblé prendre à tâche de dénigrer ce littérateur célèbre, doué d'un talent incontestable et du caractère le plus aimable. La jeune littérature a des torts à expier envers lui, car il fut toujours le protecteur des débutants de la carrière. (*Note de Béranger.*)

## LES CAPUCINS

NOTE LXIII. — *Au titre.*

Cette chanson fut surtout maltraitée par Marchangy qui en prit occasion pour faire le plus étrange éloge des capucins. Elle contribua plus que toute autre à la première condamnation de Béranger. Ce couplet

L'Église est l'asile des cuistres!

irrita surtout les dévots.

En 1817, des capucins s'étaient déjà montrés, même à



Paris. Les journaux royalistes n'étaient pleins que de détails de fêtes d'église; on faisait communier les soldats pour de l'argent, et les missionnaires tonnaient dans les campagnes contre les acquéreurs de biens nationaux. (*Note de Béranger.*)

Cette chanson, dans l'édition de 1824, porte la date de 1817, qui évidemment est la date vraie. (*Note de l'Éditeur.*)

### LA VIVANDIÈRE

NOTE LXIV. — *Au titre.*

Voici une des chansons patriotiques de Béranger qui eurent le plus de succès : elle descendit surtout dans les classes inférieures à qui l'auteur crut toujours nécessaire de plaire, dans l'intérêt même de la poésie, qui, selon lui, avait trop longtemps, chez nous, dédaigné un public qui nous eût conduit à plus de naturel et de vérité. La *Vivandière* déplut singulièrement à la police, et on empêcha de la chanter dans les guinguettes. (*Note de Béranger.*)

### L'EXILÉ

NOTE LXV. — *Au titre.*

L'histoire redira le nom des hommes plus ou moins illustres que la seconde Restauration proscrivit de France ou força de s'en éloigner. A l'époque où cette chanson fut faite, on paraissait espérer que les Bourbons se lasseraient enfin d'un système de rigueur. Si quelqu'un devait élever la voix, c'était Béranger, qui regarda toujours comme sa plus grande gloire

d'avoir, par ses chansons, adouci le sort de tant de victimes des réactions révolutionnaires. Il reçut bien souvent des lettres venues des pays les plus éloignés, de Calcutta même, où des Français lui témoignaient leur reconnaissance pour le charme qu'ils avaient trouvé dans leur exil à répéter des chants qui leur rappelaient *la terre chérie*. Jamais plus douce récompense ne put être décernée à leur auteur. (*Note de Béranger.*)

### LA PETITE FÉE

NOTE LXVI. — *Au titre.*

La note, indiquée par une croix, manque. Peut-être Béranger voulait-il parler du genre particulier de cette chanson. (*Note de l'Éditeur.*)

### M. JUDAS

NOTE LXVII. — *Au titre.*

Cette chanson fut faite pour une réunion de libéraux, qui s'intitulait « Société des Apôtres, » Béranger y portait le nom de *Jacques le Majeur*. Sa chanson commençait ainsi :

Mes frères, les bons apôtres,  
Que mon cousin le bon Dieu,  
Lorsque nous faisons des nôtres,  
Soit avec nous dans ce lieu !  
Mais, s'il fut pris en défaut  
Pour avoir parlé trop haut,  
Parlons bas.

Cette société, qui se réunissait à table, n'eut pas une longue durée. Un homme de police s'y était introduit dès le commen-



gement et il n'en fut pas le seul *Judas*. Le portrait de ce lâche apôtre convenait à tant de gens, que, par la suppression du premier couplet, cette chanson devint d'une application générale. Cependant il en fut fait une particulière à un ancien membre du Caveau, soupçonné d'avoir précédemment appartenu à la police impériale et devant qui, en 1815, Béranger fut prévenu par Désaugiers de ne pas chanter le *Roi d'Yvetot*. Depuis, ce même personnage n'en a pas moins obtenu et cumulé des places de censeur, de bibliothécaire, des pensions, des croix, etc. (*Note de Béranger.*)

Il n'est pas très-difficile, en ouvrant deux ou trois almanachs, de deviner quel est le personnage dont veut parler Béranger. (*Note de l'Éditeur.*)

### LE DIEU DES BONNES GENS

NOTE LXVIII. — *Au titre.*

C'est vers le milieu de 1817 que Béranger fit le *Dieu des bonnes gens*. Jusque-là, c'était toujours avec une espèce de timidité qu'il avait tenté d'élever le ton de la chanson. Enhardi par le succès, il osa davantage cette fois; mais la frayeur le reprit quand il eut terminé ces couplets. Pour expliquer cette frayeur, il faut dire qu'il était reçu au *Caveau* qu'il ne fallait point mettre de poésie dans la chanson. Béranger avait souvent entendu professer cette doctrine par Armand Gouffé. Aussi trembla-t-il fort lorsque, pour la première fois, dans une réunion d'hommes de lettres, il se hasarda à chanter le *Dieu des bonnes gens*. Les applaudissements qu'il obtint furent tels, que, dès ce moment, sûr de pouvoir dépenser dans ce genre le peu qu'il se sentait d'idées poétiques, il renonça à

tout autre et conçut l'espoir de donner à la France une poésie chantée, ce qu'elle n'avait pas, selon lui, malgré la sublimité de beaucoup de nos odes et l'excellence de plusieurs passages de nos opéras. Pour arriver à cela, il fallait continuer à se servir de nos airs de ponts-neufs, convenablement entremêler les tons, ainsi que notre langue pouvait l'exiger, s'attacher de plus en plus à dramatiser ses petits poèmes, et surtout s'astreindre au refrain, frère de la rime, quelque prix qu'il en dût coûter; car Béranger avait souvent observé que, sans refrain, la chanson ne réussissait pas, et il tint dès lors à faire tout ce que le genre exigeait pour y obtenir davantage et l'élever enfin à la hauteur des sentiments et des idées que la chanson lui paraissait appelée à exprimer, surtout à une époque où la presse était esclave. Il sentit d'ailleurs tout l'avantage qu'il y avait pour lui à faire un genre qui n'avait point de poétique et qui laissait à sa disposition tout le dictionnaire de la langue française, dont nos critiques ne permettent guère qu'une partie à presque tous les autres genres. (*Note de Béranger.*)

### BRENNUS

NOTE LXIX. — *Au titre.*

Les anciens historiens rapportent que le désir d'avoir du vin ne contribua pas peu à l'invasion que les Gaulois firent en Italie. C'est là, sans doute, un conte comme tant d'autres que nous a laissés l'antiquité, et particulièrement sur cette même invasion, tels que les oies du Capitole, la balance de Brennus, l'action de Camille, etc.; mais ce sujet dut plaire à l'auteur, qui y vit un cadre pour l'éloge de son pays, où, sans prendre le ton emphatique dont il a toujours eu l'horreur, il pouvait



rendre pleine justice à un peuple que ceux qui le gouvernaient alors semblaient vouloir dégrader à ses propres yeux, tandis que les peuples rivaux se vengeaient de vingt ans d'humiliations par un débordement d'injures contre une nation qui n'a jamais mérité ses malheurs. (*Note de Béranger.*)

### LES CLEFS DU PARADIS

NOTE LXX. — *Au premier vers du cinquième couplet :*

En vain un fou crie, en entrant.

Ce fou n'est autre que M. de Bonald dont la réputation exagérée, commencée sous le pouvoir absolu de l'Empire, est venue échouer dans les débats politiques de la Restauration. C'est ce pair de France qui, lors de la discussion sur l'atroce loi du sacrilège, à propos de la peine de mort, fit entendre cette phrase : *Il faut renvoyer les accusés à leur juge naturel.* Et voilà les hommes qui se sont permis tant de déclamations contre ceux qui ont sauvé la France en 1793! (*Note de Béranger.*)

### SI J'ÉTAIS PETIT OISEAU

NOTE LXXI. — *Au titre.*

Cette chanson précéda l'*Ame* et le *Dieu des bonnes gens*. Elle est une des premières dans lesquelles Béranger s'essaya à poétiser le genre qui commençait à l'occuper uniquement. Elle eut d'abord peu de succès ; aussi fut-il frappé d'un mot qu'en l'entendant lui dit M. Jay, l'auteur de l'*Histoire de Richelieu* : « Courage! voilà de la poésie! vous avez encore mieux que cela dans la tête. »

Béranger devait sans doute croire qu'il avait mieux que cela, lui qui, dès l'âge de vingt ans, avait rêvé les plus grands travaux littéraires, et qui, bien que sachant à peine l'orthographe, s'était particulièrement occupé de ce qu'on appelle haute poésie. Mais il fut longtemps à craindre que la chanson ne pût rendre toutes les pensées et tous les sentiments. Son erreur venait de ce qu'il la considérait comme un genre, tandis qu'elle est toute une langue. (*Note de Béranger.*)

### LE BON VIEILLARD

NOTE LXXII. — *Au vers :*

J'ai bu jadis avec le bon Panard.

Panard est un des noms que les chansonniers ont dû répéter le plus souvent. Le premier peut-être il a soumis la chanson à une correction étudiée et à une grande richesse de rimes. Il a commencé à rendre ce genre difficile pour les simples amateurs. C'est cependant plutôt un coupletueur habile qu'un vrai poète. Panard se meut dans un cercle d'idées très-étroit et il ne fit jamais de la chanson ni un petit drame ni un tableau. Gallet, moins connu, moins cité, lui est peut-être supérieur sous ce rapport.

Les *Mémoires* de Marmontel contiennent différents passages sur Panard qui le font aimer, et donnent lieu de croire que, grâce à une douce indifférence, ce chansonnier dut vivre heureux. (*Note de Béranger.*)

Voici un extrait curieux du livre IV des *Mémoires* de Marmontel que cite Béranger (*Note de l'Éditeur*) :



« Ce vaurien (Gallet) était un original assez curieux à connaître.

« C'était un marchand épicier de la rue des Lombards, qui, plus assidu au théâtre de la foire qu'à sa boutique, s'était déjà ruiné lorsque je le connus. Il était hydropique, et n'en buvait pas moins et n'en était pas moins joyeux : aussi peu soucieux de la mort que soigneux de la vie, et tel qu'enfin dans la misère, dans la captivité, sur un lit de douleur, et presque à l'agonie, il ne cessa de faire un jeu de tout cela.

« Après sa banqueroute, réfugié au Temple, lieu de franchise alors pour les débiteurs insolubles, comme il y recevait tous les jours des mémoires de créanciers : « Me voilà, disait-il, « logé au Temple des mémoires. » Quand son hydropisie fut sur le point de l'étouffer, le vicaire du Temple étant venu lui administrer l'extrême-onction : « Ah! monsieur l'abbé, lui « dit-il, vous venez me graisser les bottes; cela est inutile, « car je m'en vais par eau. » Le même jour il écrivit à son ami Collé, et, en lui souhaitant la bonne année par des couplets sur l'air : *Accompagné de plusieurs autres*, il terminait ainsi sa dernière gaieté :

De ces couplets soyez content :  
Je vous en ferais bien autant,  
Et plus qu'on ne compte d'apôtres;  
Mais, cher Collé, voici l'instant  
Où certain fossoyeur m'attend,  
Accompagné de plusieurs autres.

« Le bon homme Panard, aussi insouciant que son ami, aussi oublieux du passé et négligent de l'avenir, avait plutôt dans son infortune la tranquillité d'un enfant que l'indifférence

d'un philosophe. Le soin de se nourrir, de se loger, de se vêtir, ne le regardait point; c'était l'affaire de ses amis, et il en avait d'assez bons pour mériter cette confiance. Dans les mœurs, comme dans l'esprit, il tenait beaucoup du naturel simple et naïf de la Fontaine. Jamais l'extérieur n'annonça moins de délicatesse; il en avait pourtant dans la pensée et dans l'expression. »

### LES CHANTRES DE PAROISSE

NOTE LXXXIII. — *A la date.*

Cette chanson eut un grand désavantage lorsqu'elle courut manuscrite : le Concordat n'était qu'un projet et la matière était peu connue du public. Elle nécessita une quantité de notes qui nous évitent d'en faire de nouvelles, mais qui prouvent l'embarras où se trouve un chansonnier qui veut aller au-devant du mal à venir. Les masses ne sentent bien que le mal présent, et ce qui attaque par prévision tel ou tel acte de pouvoir les intéresse peu. Il faut pourtant dire que ce Concordat expira obscurément sous les coups du parti libéral. Quoique cette chanson ait sans doute mérité peu de part aux honneurs du triomphe, elle n'en fut pas moins poursuivie et condamnée en 1821.

Le couplet

Dans chaque ville un séminaire,

fit surtout éclater la colère de Marchangy. (*Note de Béranger.*)

### LE PRINCE DE NAVARRE

NOTE LXXIV. — *A la suite de la note qui existe déjà.*

Beaucoup de bonnes gens croient encore que Mathurin



Bruneau, mort il y a quelques années, dans une prison de Normandie, était réellement Louis XVII, mort au Temple. Cet imposteur maladroit, grossier et sans aucune éducation, eut l'art de s'attirer les secours de quelques personnes crédules jusqu'à la fin de sa vie.

Il est à peu près inutile d'expliquer les allusions que contiennent les couplets de cette chanson faite en 1817.

On sent bien ce qu'il pouvait y avoir de piquant à faire cesser ce tutoiement aux deux derniers vers de chaque couplet. (*Note de Béranger.*)

### LE CARNAVAL DE 1818

NOTE LXXV. — *A la place des deux notes qui existent dans les éditions postérieures à celle de 1821.*

Ce carnaval ne fut que d'un jour.

Cette chanson rappelle la servilité de la majorité des Chambres, la *leçon morale* que Wellington prétendit donner à la France par la spoliation du Musée, conquête assurée par les traités<sup>1</sup>, et seul prix qui nous restait du sang de tant de héros, et enfin les frais que la police croyait devoir faire pour simuler une joie qui était loin d'exister. (*Note de Béranger.*)

Béranger a montré à diverses reprises la douleur que lui causa la spoliation du Musée. On sait qu'il l'avait longtemps fréquenté, et qu'il a décrit avec soin un grand nombre de ces tableaux dans le *Musée Landon*. (*Note de l'Éditeur.*)

### LE VENTRU

NOTE LXXVI. — *Au sous-titre.*

Voici encore une de ces chansons vaudevilles dont le succès

<sup>1</sup> Voy. *Ma Biographie*, p. 175.

fut immense. Elle était d'une application si générale, que presque chaque département y put reconnaître un de ses députés. Quelques personnes d'un goût délicat reprochèrent à l'auteur l'emploi du mot *ventru*. Plus le mot est bas, plus l'emploi en fut heureux. Il restera peut-être pour désigner toujours cette espèce d'hommes qui, dans les Chambres, vendent au pouvoir les intérêts de leur pays, se font gorger de faveurs, eux et les leurs, et s'engraissent à la table des ministres.

Place à dix pas de Villèle,  
A quinze de d'Argenson.

M. de Villèle était alors le chef de l'opposition de droite, vers laquelle penchait toujours le ministère. M. d'Argenson était l'homme qui, à cette époque, représentait le mieux les généreux principes de la gauche. M. de Villèle est devenu ministre, et les *ventrus*, qui se sont élevés au nombre de trois cents, le soutinrent jusqu'en 1827. M. d'Argenson n'a cessé de mériter la reconnaissance de son pays par sa constante et invariable opposition à toutes les lois désastreuses et à tous les empiètements de l'absolutisme. (*Note de Béranger.*)

### LES MISSIONNAIRES

NOTE LXXVII. — *Au titre.*

Qui le croirait ? Ces missionnaires, qui firent tant de mal et sont encore la cause de tant de scandales, ne paraissent pas assez dangereux, en 1819, à certains députés libéraux. Plusieurs de ceux qui craignent toujours de voir les abus où ils existent, parce qu'on leur impose l'obligation de les attaquer,



reprochèrent à Béranger cette chanson qu'ils trouvaient trop violente. C'était d'ailleurs, selon eux, afficher trop de philosophie et donner occasion aux dévots de pousser des cris d'alarme. Que de fois le pauvre chansonnier eut-il à repousser de pareilles observations faites par des hommes qui se vantaient pourtant de penser comme lui ! En vain dix fois l'événement justifia-t-il ses prévisions, à chaque attaque il fut en butte à de pareils reproches<sup>1</sup>. Il finit par en rire, et, chaque fois qu'ils se renouvelaient, on l'entendit proposer à ces prétendus amis de le désavouer publiquement, s'ils l'osaient. C'est dans une de ces occasions qu'il disait à l'un d'eux : « Ne m'ayez aucune obligation des chansons que j'ai faites pour servir la bonne cause. Ne m'en ayez que de celles que je n'ai pas faites contre vous tous. »

Ces hommes sont ceux qui portaient envie à la popularité de Manuel, et qui parvinrent à empêcher sa réélection en 1824. Ce sont eux qui, en 1827, après la chute de Villèle, firent prendre à la Chambre une marche indécise qui ne pouvait servir que leur ambition personnelle, au risque de déconsidérer le gouvernement représentatif dont la France espérait retirer tant de fruits. Le résultat de la politique de ces personnes a été de faciliter l'arrivée du ministère Polignac. (*Note de Béranger.*)

### LE CHAMP D'ASILE

NOTE LXXVIII. — *A la date.*

Au commencement de 1818, beaucoup de Français pros- crits et retirés en Amérique conçurent le projet de fonder

<sup>1</sup> Voy. *Ma Biographie*, p. 189.

sur les bords du Texas une nouvelle colonie pour tous les Français dispersés par l'exil dans les quatre parties du monde. Le général Lallemand était à la tête de cette noble entreprise. Pour y concourir, une souscription fut ouverte à Paris, et c'est le désir de contribuer à l'augmenter qui fit faire cette chanson à Béranger. Mais l'esprit de colonisation est presque entièrement étranger aux hommes de notre pays : ils sont trop tourmentés du désir de revoir la France pour former au loin des établissements solides. Les bords du Texas, qui avaient reçu le nom de *Champ d'Asile*, furent bientôt abandonnés et n'ont peut-être conservé que le souvenir de la légèreté française. Il faut pourtant reconnaître que, dans cette circonstance comme dans mille autres, elle ne doit être attribuée qu'à un excessif amour du sol paternel. (*Note de Béranger.*)

Il existe une histoire manuscrite du *Champ d'Asile* qui verra probablement le jour. (*Note de l'Éditeur.*)

### LA MORT DE CHARLEMAGNE

NOTE LXXIX. — *Au titre.*

Il peut être nécessaire d'avertir que la *Mort de Charlemagne* n'est pas un sujet tiré du vieux *Roman de la Rose*, livre que personne ne lit, mais dont on se croit obligé de parler souvent. (*Note de Béranger.*)

### LE VENTRU AUX ÉLECTIONS DE 1819

NOTE LXXX. — *Au titre.*

Cette chanson eut le sort de toutes les suites : on n'en



parla pas. D'ailleurs, elle avait le défaut d'aller au-devant des événements, et l'on a déjà expliqué cet inconvénient à propos de la chanson des *Chantres de Paroisse*.

DEUXIÈME COUPLET. Les préfets dressaient à leur guise la liste des jurés : aussi les mêmes noms y reparaissaient souvent et les condamnations furent multipliées, surtout à Paris, où certaines personnes se firent une triste réputation (comme MM. Héron de Villefosse, Trouvé, etc.) par leur facilité à condamner au gré du pouvoir ceux qu'on leur donnait à juger. M. Héron de Villefosse présidait le jury qui condamna M. de Lavalette; M. Trouvé présidait au jugement des jeunes gens de la Rochelle. (*Note de Béranger.*)

#### LA SAINTE ALLIANCE DES PEUPLES

NOTE LXXXI. — *Au titre.*

Lorsque les troupes étrangères évacuèrent le sol français, le vieux et respectable duc de la Rochefoucauld pria Béranger de lui faire une chanson pour célébrer leur départ, dans une fête donnée à cette occasion au château de Liancourt. L'auteur ne promit rien, quelque instance que pût y mettre le duc de la Rochefoucauld<sup>1</sup>, car il ne pouvait être sûr de ce que lui inspirerait ce sujet. Cependant il y rêva, et, lorsque la chanson fut faite, il l'envoya, mais sans vouloir assister à la fête, Béranger s'étant presque toujours fait une loi de ne point fréquenter les grands seigneurs, de quelque régime qu'ils fussent, cela non par fierté malentendue ou désobligeante pour eux, mais par un goût très-vif pour une manière de vi-

<sup>1</sup> Voy. *Ma Biographie*, p. 235.

vre toute simple et toute bourgeoise. La chanson eut du succès et la *Minerve* la publia; mais sans le nom de M. de la Rochefoucauld peut-être cette publication eût-elle offert quelque danger.

Dans le dernier couplet, l'auteur n'omit point de parler de la beauté extraordinaire de l'automne de 1818. On vit dans beaucoup d'endroits des arbres fruitiers reflleurir comme au printemps. (*Note de Béranger.*)

#### LES RÉVÉRENDIS PÈRES

NOTE LXXXII. — *Au titre.*

Qui pourrait croire qu'en 1819 beaucoup de personnes doutaient des progrès que les jésuites faisaient sourdement en France? A cette époque pourtant, sous des noms divers, on comptait plus de trente maisons régénées par eux. Ils étaient protégés par le gouvernement occulte, à la tête duquel était le comte d'Artois.

L'atroce gouvernement de Ferdinand VII, en Espagne, avait trouvé des gens pour le louer en France.

Quant au grand homme du jour dont il est question au troisième couplet, c'est M. Decazes, qui acheta par ses complaisances l'honneur d'avoir la duchesse d'Angoulême pour marraine de son fils.

La prédiction que l'auteur fit de sa chute ne tarda pas à s'accomplir. On a trop dit que la mort du duc de Berry en avait été la cause; elle n'en fut que l'occasion. Le système de bascule qu'il inventa ou plutôt qu'il suivit avait dès longtemps fait prévoir l'impossibilité de la durée de son règne.

C'est particulièrement sous son ministère que les jésuites



firent, en France, les plus rapides progrès et commencèrent à envahir l'instruction publique. Il serait injuste de croire qu'il les aimât; mais il ne fit rien pour s'opposer à leurs progrès; il craignait trop de déplaire au frère du roi et à ses amis, qui ne lui ménageaient pas les menaces. (*Note de Béranger.*)

### LES ENFANTS DE LA FRANCE

NOTE LXXXIII. — *Au titre.*

On a souvent accusé Béranger de se laisser dominer par l'esprit de parti. Jamais reproche ne fut moins fondé. « Le bonheur de la France avant tout, » tel était le fond de sa politique. Au commencement de 1819, une espérance d'amélioration parut saisir tous les hommes amis du pays. Le poète se laissa aller à cette douce espérance, et cette chanson en porte l'empreinte. Mais Béranger ne dut point oublier les outrages que l'Angleterre fit subir à sa patrie : aussi, à propos d'une riche exposition de peinture, rappelle-t-il la spoliation du Musée. (*Note de Béranger.*)

### LES MYRMIDONS

NOTE LXXXIV. — *Au titre.*

La petitesse morale des hommes qui nous gouvernaient inspira cette chanson, où Béranger se plut à confondre les soldats d'Achille avec les Myrmidons d'une ancienne fable qui a fait de ce nom un terme de mépris. Il faut remarquer qu'à l'époque où furent faits ces couplets un grand nombre de serviteurs inaperçus de l'Empire s'étaient élevés aux plus

hautes dignités de la Restauration. Ils avaient en effet l'air de se venger des dédains mérités du maître qu'ils avaient servi d'abord et dont ils avaient été les premiers à insulter la chute et les malheurs.

Le *Mironton mirontaine* de Marlborough n'est autre que Wellington, à qui on avait donné l'épée de Napoléon.

On nous écoute au congrès.

Ce vers rappelle la menace si souvent faite, en termes plus ou moins déguisés, par les ministres de Louis XVIII. Le congrès d'Aix-la-Chapelle venait d'avoir la plus fâcheuse influence sur notre armée que le maréchal Gouvion-Saint-Cyr avait voulu réorganiser, ce qui lui fit perdre le ministère.

Il n'est pas nécessaire de dire que le dernier couplet de cette chanson est une allusion au jeune Napoléon<sup>1</sup>, qui fut, *est et sera longtemps peut-être*<sup>2</sup>, un épouvantail pour les Bourbons et leurs ministres. (*Note de Béranger.*)

### HALTE-LÀ

NOTE LXXXV. — *Au sous-titre.*

Cette chanson de fête eut un grand succès, grâce au ridicule du système qu'elle attaque. L'interprétation en matière de presse fut propagée chez nous par Bellart, Marchangy, Jacquinet de Pampelune, Hua et Vatimesnil. Celui-ci, plus jeune que les autres, fut d'abord un ardent promoteur de ce moyen facile de condamnation. Aujourd'hui (1850), il a quitté les rangs des oppresseurs de la pensée, et il est à espérer qu'il

<sup>1</sup> Le duc de Reichstadt.

<sup>2</sup> Ceci est écrit, il faut se le rappeler, entre 1826 et 1850.



n'y rentrera jamais. Sa conduite au ministère semble en être la preuve. Avec un parquet qui prenait plaisir à torturer tous les mots et des jurés choisis par le préfet, il était impossible qu'un auteur accusé ne succombât pas toujours. Cependant cela ne suffit point encore au pouvoir, et l'on vint à enlever au jury le jugement des délits de la presse. (*Note de Béranger.*)

### L'ENFANT DE BONNE MAISON

NOTE LXXXVI. — *Au sous-titre.*

On assure que l'École des Chartres peut avoir une grande utilité, que ses recherches rendront des services à l'histoire. Jusqu'à présent il n'y a point encore paru, et il a pu être permis de penser qu'il y avait mieux à faire en fait d'histoire qu'à fouiller dans nos vieilles archives, toujours si incomplètes pour ce qui a trait aux droits du peuple. (*Note de Béranger.*)

Au temps où Béranger a écrit cette note, l'épigramme était en effet permise et on pouvait croire que l'étude des archives du moyen âge ne se serait pas dirigée dans un sens favorable à l'esprit de la Révolution française. L'École des Chartes a heureusement servi à autre chose qu'à retrouver les parchemins de la féodalité : elle s'est appliquée et elle s'appliquera de plus en plus à rechercher la trace des vieilles mœurs et à reconstruire, pierre à pierre, l'édifice historique du passé de nos pères. Les dispendieuses, mais intéressantes études, entreprises pour recueillir les matériaux de l'histoire du tiers état, ont permis à l'un des maîtres de l'art moderne, M. Augustin Thierry, de regrettable mémoire, de raconter précisément l'origine des droits du peuple que Béranger craignait de voir négligés. (*Note de l'Éditeur.*)

### LES ÉTOILES QUI FILENT

NOTE LXXXVII. — *Au titre.*

Le désir de voir naître une poésie toute populaire, c'est-à-dire puisée dans les idées et les sentiments du peuple, a toujours préoccupé Béranger. Il a toujours cru que, plus la civilisation faisait de progrès, plus la poésie se réfugiait dans les classes inférieures. C'est pourquoi il travailla longtemps au genre pastoral où il espérait pouvoir être vrai sans bassesse et simple au moins, s'il ne pouvait être naïf.

Les *Etoiles qui filent*, cette croyance populaire, étaient un sujet qu'il s'était promis de traiter en idylle. La chanson ayant fini par l'emporter dans son esprit sur tous les autres genres dont il s'était occupé, il chanta les étoiles, et ce ne fut pas le seul sujet d'idylle qu'il fit servir ainsi au succès de sa muse nouvelle. (*Note de Béranger.*)

### L'ENRHUMÉ

NOTE LXXXVIII. — *Au sous-titre.*

Voici encore un vaudeville dans l'ancien genre. Celui-ci n'eut de succès qu'au tribunal et par une circonstance assez singulière.

L'auteur avait mis à l'avant-dernier couplet :

Mais la Charte encor nous défend.  
Du roi, c'est l'immortel enfant;  
Il l'aime, on le présume.  
Oui, mais papa, gardant la dot,  
Traite sa fille comme Loth.



L'imprimeur fut effrayé par ces deux méchants vers auxquels Béranger tenait peu, et demanda qu'on les laissât en blanc. Contre son habitude, l'auteur s'empressa d'y consentir, voyant bien quel parti la malice publique tirerait de cette lacune. Il ne s'était point trompé, et ces *blancs* furent matière à la plus vive accusation de la part de Marchangy. Rien de plus plaisant et en même temps de plus odieux que de l'entendre accuser le silence de l'auteur à propos de ces deux lignes de points. Dupin tira un excellent parti de ce passage du réquisitoire.

Béranger n'eut jamais envie de rétablir les deux vers, tant ils lui semblaient au-dessous de l'idée que le public s'en était faite.

Les deux ministres nommés dans le cinquième couplet sont MM. Siméon et Pasquier. (*Note de Béranger.*)

Quelques personnes pensaient qu'il y avait d'abord :

Que dis-je? moi, j'en suis certain;  
Mais les ultras n'en croiront rien.

(*Note de l'Editeur.*)

### LA FARIDONDAINE

NOTE LXXXIX. — *Au sous-titre.*

Le préfet de police Anglès et tous ses successeurs ont déclaré la guerre aux réunions chantantes. Celles qu'on nomme *goquettes*, presque uniquement composées d'hommes d'industrie et de commerce, et même d'un grand nombre d'ouvriers, sont surtout l'objet des craintes de ces magistrats. Le patriotisme anime ces réunions, mais il n'en est pas le seul esprit.

On serait étonné de la quantité de jolis couplets, même de chansons piquantes et correctement tournées, qui, chaque année, sortent de ces réunions qui, presque toutes, ont lieu au cabaret ou dans les guinguettes aux portes de Paris. Béranger a dû en grande partie la vogue dont il a joui à l'espèce de culte que ces sociétés professaient pour lui. Il devait donc prendre parti en leur faveur quand parut l'ordonnance de M. Anglès. Rien de plus ridicule que cette ordonnance qui mit le trouble dans ces joyeuses réunions. Les oiseaux, d'abord effarouchés, revinrent bientôt à leurs habitudes, et, à force de ruses innocentes, éludèrent les dispositions vexatoires et firent résonner de nouveaux chants.

Troisième couplet :

A Sa Grâce il fait peine

Allusion à Wellington.

Quatrième couplet :

Que dirait de mieux Marchangy?

Cet avocat général fut, sans contredit, le plus infatigable interprète. Il employait à ce métier tout ce qu'il pouvait avoir d'esprit. Toutefois ce qu'il faut surtout lui reprocher, c'est sa conduite dans l'affaire des quatre malheureux sergents de la Rochelle dont le plus âgé avait vingt-six ans. (*Note de Béranger.*)

### MA LAMPE

NOTE XC. — *Au sous-titre.*

Béranger connaissait fort peu madame Dufrenoy lorsqu'il fit cette chanson pour la remercier de l'envoi de ses poésies.



Cette dame lui en prouva sa reconnaissance en célébrant sa première captivité. Il lui savait surtout gré d'être restée femme dans des vers dont la sincérité n'est certes pas le seul mérite. Pourtant il reconnaissait qu'ils auraient besoin de plus de travail; mais c'est ce dont les femmes poètes ne sont presque jamais capables. Un peu plus de travail est peut-être tout ce qui manque aussi aux vers de madame Tastu, qui jouit maintenant d'une réputation si méritée, et pour le moins égale à celle que madame Dufrenoy eut de son temps. Mademoiselle Delphine Gay<sup>1</sup> fait mieux le vers que ces deux dames; mais il lui manque d'autres qualités qui semblent être leur partage. C'est au moins le jugement qu'en portent plusieurs personnes et qu'en portait Béranger lui-même. Du reste il ne croyait pas les femmes propres aux soins mécaniques de la versification, qui, selon lui, était un grand élément de la durée du succès. Il disait toujours : « Malheur à qui n'est pas bon ouvrier! Mais aussi malheur à qui n'est que cela! » (*Note de Béranger.*)

### LE BON DIEU

NOTE XCI. — *Au titre.*

« Est-ce ainsi que Platon parlait de Dieu? » s'écria, à propos de cette chanson, Marchangy dans son réquisitoire. Non, certes; mais Aristophane ne parlait pas des dieux comme Platon. Béranger, dont la croyance en l'auteur de la nature ne put jamais être mise en doute, puisqu'elle est attestée par une continuelle inspiration qui perce dans ses moindres productions, et par l'espèce de profession de foi qu'il ne

<sup>1</sup> Madame Émile de Girardin.

cessa de faire à cet égard, Béranger, en faisant la chanson du *Bon Dieu*, n'eut pas l'idée de commettre une impiété, il s'en faut. Il prit, cette fois, Dieu comme nos religions l'ont fait dans la tête du peuple, et non comme lui-même l'avait conçu. C'est cette idole grossière qui lui servit de cadre pour des couplets dont la morale, après tout, est plus en rapport avec l'Évangile que celle de nos jésuites intolérants. Marchangy le savait, mais c'était ce qu'il poursuivait dans la popularité de cette chanson. (*Note de Béranger.*)

### LE VIEUX DRAPEAU

NOTE XCII.

La chanson du *Vieux Drapeau*, dans l'édition de 1821, était précédée des lignes qui suivent :

« Cette chanson n'exprime que le vœu d'un soldat qui désire voir la Charte constitutionnellement placée sous la sauvegarde du drapeau de Fleurus, de Marengo et d'Austerlitz. Le même vœu a été exprimé à la tribune par plusieurs députés, et, entre autres, par M. le général Foy, dans une improvisation aussi noble qu'énergique. » (*Note de l'Éditeur.*)

NOTE XCIII. — *Au premier vers.*

Béranger fut obligé de mettre en tête de sa chanson une note pour l'innocenter, s'il était possible. L'imprimeur, sans cela, ne voulait point l'admettre dans le recueil. Cette note n'empêcha pas Marchangy d'en faire l'objet de ses plus vives attaques. L'auteur courait le risque de deux années d'emprisonnement, si l'avocat général avait gain de cause; mais M. Cottu, juge impartial aussi bien qu'écrivain politique dé-



raisonnable, fit observer à la cour qu'il y avait bien dans le Code pénal de la presse *provocation à la révolte, port d'un signe séditieux*; mais non *provocation au port d'un signe séditieux*. Cette subtilité eut du succès, et la chanson reconnue condamnable ne put être une cause de condamnation. Mais une autre loi de la presse fut faite, et l'on y inséra un article relatif à la provocation au port d'un signe séditieux.

Il est inutile peut-être de consigner des faits en eux-mêmes si puérils : ils font apprécier une époque.

Béranger n'oublia jamais l'obligation qu'il avait à Cottu, avec qui il était lié depuis longtemps et dont il estimait les qualités personnelles, en dépit des exagérations politiques de ce magistrat.

Comme la plupart des chansons de Béranger, la chanson du *Vieux Drapeau* avait couru avant qu'il la fit imprimer. D'autres prirent même le soin de la faire courir avant lui et un grand nombre d'exemplaires furent jetés dans les casernes. Le ministère s'en effraya. Un conseiller d'État attaché à l'Université fut chargé de sermonner l'auteur, qui répéta, cette fois encore, qu'on pouvait lui ôter son emploi; mais c'est ce qu'on ne voulait pas faire, croyant toujours que la crainte de perdre son unique moyen d'existence l'empêcherait de donner une édition complète de ses chansons. Il en est peu qui aient eu un succès aussi général que le *Vieux Drapeau*. (*Note de Béranger.*)

#### LA MARQUISE DE PRETINTAILLE

NOTE XCIV. — *Au titre.*

Après avoir attaqué les anciens marquis par la chanson du *Marquis de Carabas*, il y avait justice à se jouer des an-

ciennes marquises. La politique n'est pas le seul côté faible de ces dames : elles offrent d'ailleurs une pâture à la satire, et le type de la marquise de Pretintaille n'est pas tout d'invention. Dans le dernier couplet, l'auteur fait allusion à la fameuse *note secrète*, ouvrage d'un comité ultra-congréganiste qui sollicitait auprès des cours étrangères la rentrée en France des soldats de la Sainte Alliance des rois.

A voir Béranger s'en prendre si souvent à la noblesse, quelques personnes de cette caste ont supposé qu'il avait le regret de n'être pas *né*, comme disent ces messieurs et ces dames. Jamais accusation ne fut moins fondée. Notre auteur n'a jamais connu que l'ambition littéraire, encore d'une manière fort modérée. Jamais supériorité sociale n'a pu le choquer personnellement; on peut même ajouter qu'il n'eût jamais à en souffrir; mais il regardait les privilèges de naissance comme une contradiction avec les principes de notre Révolution et comme un obstacle au bonheur de son pays. De là vient la guerre qu'il a cru devoir leur faire, guerre bien justifiée par la conduite de presque tous les hommes de caste. Béranger a vécu dans un temps où il était si facile de se faire passer pour noble, que, s'il eût eu cette fantaisie, il eût pu la satisfaire, surtout à l'aide de la particule qui accompagne son nom. Loin de là, il sympathisait, par des sentiments de justice et d'humanité, avec les classes inférieures, et il s'est toujours fait un plaisir de rappeler qu'il était né dans cette foule populaire, au progrès et à la consolation de laquelle il a consacré presque toutes ses inspirations. (*Note de Béranger.*)



## LE TREMBLEUR

NOTE XCV. — *Au sous-titre.*

Il serait superflu de rappeler que la plus solide amitié existait entre M. Dupont (de l'Eure) et Béranger. Ce dernier s'en montra toujours glorieux. Les vertus du député sont trop populaires pour qu'il soit non plus besoin d'en faire l'éloge ici. Près de trente ans de magistrature les ont mises en évidence, et la carrière politique a achevé de les illustrer. Une seule épreuve a manqué à ces vertus : les hauts emplois publics; mais on peut assurer que, si elles y avaient été soumises<sup>1</sup>, elles seraient sorties intactes d'une épreuve si périlleuse pour tant d'autres hommes.

Quand cette chanson fut faite, Béranger était encore dans les bureaux de l'Université. M. Pasquier, nommé dans le dernier couplet, avait, comme garde des sceaux, signé la destitution de Dupont de la place de président à la cour royale de Rouen, et sans que celui-ci pût obtenir la pension due à ses longs services. Lisot, nommé aussi dans ce couplet, était un député constamment ministériel que le pouvoir employait pour lutter contre l'influence que Dupont exerce dans son pays par la juste idée qu'on y a de l'indépendance de son caractère et par sa belle réputation, que la Normandie entière regarde comme sa propriété. (*Note de Béranger.*)

## LA MORT DU ROI CHRISTOPHE

NOTE XCVI. — *A la date.*

Christophe, empereur et roi d'Haïti, mourut en 1820, à la

<sup>1</sup> Écrit avant 1850.

suite d'une révolution militaire. La Sainte Alliance avait mis les congrès à la mode. L'Espagne et Naples avaient déclaré leur indépendance, et l'on pensait déjà, dans les cabinets, à châtier leur témérité révolutionnaire. Le troisième couplet est une allusion aux formes mystiques données aux protocoles des princes-unis; ce couplet fut le seul de la chanson que Marchangy signala aux jurés. (*Note de Béranger.*)

## LOUIS XI

NOTE XCVII. — *Au dernier vers.*

Nous avons déjà dit que plusieurs sujets que Béranger avait eu d'abord l'idée de traiter dans le genre de l'idylle étaient devenus plus tard des sujets de chansons. Voilà un de ces sujets. Peut-être a-t-il gagné beaucoup à ce changement. Le refrain sort là du cadre même et le chant ne peut qu'ajouter à l'effet que le poète a voulu produire : aussi a-t-il toujours regardé cette chanson comme une de ses meilleures.

Ceux qui, dans le temps, y ont cherché une allusion à Louis XVIII sont tombés dans une erreur qu'on a bien souvent renouvelée à l'égard des productions de notre auteur. C'est un inconvénient auquel sont exposés les satiriques. On leur suppose souvent des intentions qu'ils n'ont pas, et le public, sur ce point, n'est pas plus raisonnable que MM. les avocats généraux et les procureurs du roi. (*Note de Béranger.*)

## LES ADIEUX A LA GLOIRE

NOTE XCVIII. — *A la date.*

Le fond de misanthropie qu'on peut remarquer dans cette



chanson est justifié par l'apathie nationale qui existait à l'époque où elle fut faite et par les nombreuses défections que l'opposition eut à essuyer de la part d'hommes qui sollicitèrent ou consentirent à recevoir les faveurs de la cour de Louis XVIII. On peut, entre autres, citer le général Rapp, qui fut décoré d'un titre de garde-robe. On conçoit qu'une fois que Béranger eut reconnu que les Bourbons ne pouvaient faire que le malheur de la France il ait regardé avec une sorte de colère les hommes qui, en se rapprochant d'eux, diminuaient les forces du parti national. (*Note de Béranger.*)

### LES DEUX COUSINS

NOTE XCIX. — *Au titre.*

Le peuple de Paris n'a jamais cru, bien généralement, à la légitimité de la naissance du duc de Bordeaux. Le procès-verbal de l'accouchement de la mère était propre à faire naître des doutes. Bien des personnes placées haut les ont eus. L'enfant du miracle pouvait être l'enfant de la fraude. On peut donc être surpris que Béranger n'ait pas mis à profit ce côté de l'événement qui prêtait si bien à la chanson ; mais presque tous ses couplets politiques ont été le fruit de la réflexion. Il avait calculé qu'un jour ou l'autre cette famille serait renversée, et il ne croyait pas que cet enfant pût jamais arriver au trône. Il regardait donc comme utile qu'un rejeton de la race dite légitime existât quelque part, pour que celui qui serait appelé au trône, par suite d'événements probables, fût bien évidemment dans le cas d'usurpation au point de vue légitimiste, ce qui devait être avantageux au principe de la souveraineté populaire, principe que Béranger a toujours pro-

fessé. C'était surtout dans le cas où la branche d'Orléans arriverait au trône que ce représentant de la légitimité paraissait nécessaire au chansonnier. Voilà ce qui le détermina à ne pas chicaner la naissance miraculeuse du duc de Bordeaux, au risque d'exposer sa chanson à être reçue plus froidement qu'elle ne l'aurait été, faite dans le sens qui eût le plus flatté la malignité publique. Il ne faut pas croire que ce soit la seule fois qu'il ait soumis ses inspirations à un examen aussi approfondi.

Dans le second couplet il est question de l'eau du Jourdain dont on prétend que M. de Chateaubriand offrit une fiole pour le baptême du roi de Rome. Le fait n'est peut-être pas exact ; mais le trait qui en résulte est trop peu mordant pour qu'on ait cru nécessaire de s'assurer de la vérité historique.

Béranger n'a point cessé d'admirer le talent de l'auteur d'*Atala* et crut toujours qu'on devait une sorte de respect à l'homme supérieur qui s'égare. Le parti royaliste n'usa jamais d'une pareille réserve : il faut en excepter M. de Chateaubriand, qui donna à cet égard de véritables preuves de supériorité. (*Note de Béranger.*)

### LE CINQ MAI

NOTE C. — *Au titre.*

Jamais la chanson n'avait élevé ses prétentions si haut qu'en osant déplorer la mort du plus grand homme des temps modernes et peut-être des temps anciens, de celui qui avait à lui seul gagné autant de batailles qu'Alexandre et César, autant administré que Charlemagne et Louis XIV, et à qui nous devons un code civil, résumé de notre nouvelle posi-



tion sociale dont le bienfait compense à lui seul les maux que les ennemis de Napoléon ont prétendu qu'il avait faits à la France.

L'auteur hésita longtemps s'il tenterait un pareil chant funèbre. Une fois son cadre déterminé, il crut devoir y faire entrer des Espagnols plutôt que tout autre peuple, parce que ceux-ci passaient pour avoir plus à se plaindre de Napoléon. Il crut donc, en les faisant participer à la douleur de l'exilé Français à qui ils ont accordé le passage, exprimer mieux que par tout autre moyen combien les traitements odieux que ce grand homme avait eus à essayer l'avaient rendu l'objet de l'intérêt des peuples même qu'il passait pour avoir le plus opprimés.

On remarquera sans doute que le refrain est ici presque complètement isolé du couplet. Il ne s'y rattache que par opposition, puisque Napoléon ajoutait à ses malheurs déjà si longs celui de mourir loin de sa patrie et du fils qui devait avoir ses dernières pensées et qui aurait dû lui fermer les yeux. Cerefrain, ainsi détaché, est une imitation de la manière antique. Le chansonnier, qui ne savait pas plus de grec que de latin, avait cependant pour les ouvrages de la langue grecque une admiration si vive<sup>1</sup>, qu'elle résista toujours au dégoût que devaient lui causer la plupart de nos traductions. (*Note de Béranger.*)

### PRÉFACE

NOTE CI. — *Au vers :*

Allez, enfants, nés sous un autre règne.

Béranger voulait annoter toutes ses chansons, comme il

<sup>1</sup> Voy. *Ma Biographie*, p. 77.

l'avait fait pour le recueil de 1821. Il a seulement laissé deux notes placées au dernier feuillet du tome II de l'édition de 1824; elles se rapportent au troisième volume, qu'il publia en 1825 (*Chansons nouvelles*, in-18, imprimerie de Plassan), et qu'il avait fait précéder d'une chanson-préface. (*Note de l'Éditeur.*)

Ce volume n'eut point le sort des précédents ni de celui qui l'a suivi : on ne poursuivit point l'auteur. Il est vrai que ses libraires lui firent tant de chicanes sur les chansons dont il le composa, que, malgré son opiniâtreté, il fut obligé de céder quelquefois à leurs craintes et à leurs prières. Béranger a toujours soupçonné que l'un d'eux communiqua le manuscrit à la police. Il avait d'ailleurs prévu que M. de Villèle, tout-puissant alors, ne se soucierait pas de donner par un procès du relief à la publication. C'était au commencement du règne de Charles X, à qui on voulait faire une espèce de popularité : un procès fait à des chansons eût été une grosse maladresse. On prit donc ses mesures d'avance, et grand nombre de suppressions furent demandées par le libraire en question. Il en est une, entre autres, qui fut l'objet d'une longue négociation : il s'agissait de faire disparaître le couplet d'envoi à Manuel qui termine la chanson des *Esclaves gaulois*. L'auteur fut inflexible, et le couplet resta.

Ce qu'il y eut de particulier, c'est que, Béranger ayant refusé de retrancher plusieurs vers dans différentes autres chansons, il fut obligé de se déclarer éditeur du volume, et que c'est à ce titre que le dépôt en fut fait sous son nom à la direction de la librairie.

Le libraire et l'imprimeur, de leur autorité privée, n'en firent pas moins disparaître ces cinq ou six vers dans une moi-



tié de l'édition; il en résulta saisie d'exemplaires et procès pour vice de forme, procès qui eût dû être fait à l'auteur, éditeur déclaré; mais le parti était pris, cette fois, de ne pas le tourmenter, et il ne fut question que de l'imprimeur en première instance et en appel, tandis que c'était l'éditeur qui, dans les règles, eût dû être mis en cause. Certes, si le ministre tout-puissant n'eût pas donné le mot d'ordre, l'affaire ne se fût point passée ainsi; mais M. de Villèle n'avait point besoin, pour faire valoir son royalisme, de tracasser un pauvre auteur. Béranger l'avait prévu, et, comme il avait habitude de proportionner son attaque au danger qui en pouvait résulter, cette prévision ne contribua pas peu à le rendre plus facile aux exigences de ses libraires, pour les passages de ce volume où il ne vit pas une nécessité de résister aux craintes dont ils étaient obsédés. Au reste, ces corrections furent en très-petit nombre, et le volume, tel qu'il parut, suffit bien pour prouver que la prison n'avait pas éteint dans le chansonnier les sentiments qui lui avaient mérité l'honneur d'une condamnation. Aussi les journaux *ultra* ne manquèrent-ils point de le dénoncer de nouveau à l'animadversion du parquet et des juges; mais, malgré les plaintes des royalistes, le libraire seul eut un peu à souffrir du zèle de MM. les magistrats. (*Note de Béranger.*)

## NOTE CII.

Au commencement du règne de Charles X, bon nombre de généraux de l'ancienne armée et quantité de libéraux de tribune et de journaux se persuadèrent ou voulurent persuader à la nation que l'époque était arrivée d'un rapprochement entre elle et le trône légitime. Béranger ne tomba

pas dans cette erreur; mais il voulut la constater dans cette *Préface*. Au quatrième couplet, il indique ce qu'on devait redouter le plus, c'est-à-dire le jésuitisme. Par le dernier couplet, on peut juger qu'il n'était pas complètement rassuré sur les bonnes intentions de l'autorité à son égard. Au reste, cette préface était propre à détourner les coups qui pouvaient le menacer. (*Note de Béranger.*)

FIN DES NOTES DE BÉRANGER



THE HISTORY OF THE  
CITY OF BOSTON  
FROM THE FIRST SETTLEMENT  
TO THE PRESENT TIME  
BY NATHANIEL BENTLEY  
IN TWO VOLUMES  
VOL. II  
BOSTON: PUBLISHED BY  
J. B. ALLEN, 1822.

THE HISTORY OF THE  
CITY OF BOSTON  
FROM THE FIRST SETTLEMENT  
TO THE PRESENT TIME  
BY NATHANIEL BENTLEY  
IN TWO VOLUMES  
VOL. II  
BOSTON: PUBLISHED BY  
J. B. ALLEN, 1822.

THE HISTORY OF THE  
CITY OF BOSTON  
FROM THE FIRST SETTLEMENT  
TO THE PRESENT TIME  
BY NATHANIEL BENTLEY  
IN TWO VOLUMES  
VOL. II  
BOSTON: PUBLISHED BY  
J. B. ALLEN, 1822.

